







No. 123 Rep III

6360







LE  
HOLLANDOIS,  
OU  
LETTRES  
SUR LA  
HOLLANDE  
ANCIENNE & MODERNE.

PAR

M. A. DE LA BARRE DE BEAUMARCHAIS.

Faceſſat in omnibus ſuæ gentis præceps favor, ſimulque cæte-  
rarum averſatrix invidia, & noſtra vitia fideliter agnoſcamus,  
& virtutes in aliis nos delectent. ICON, ANIM. CAP. II.

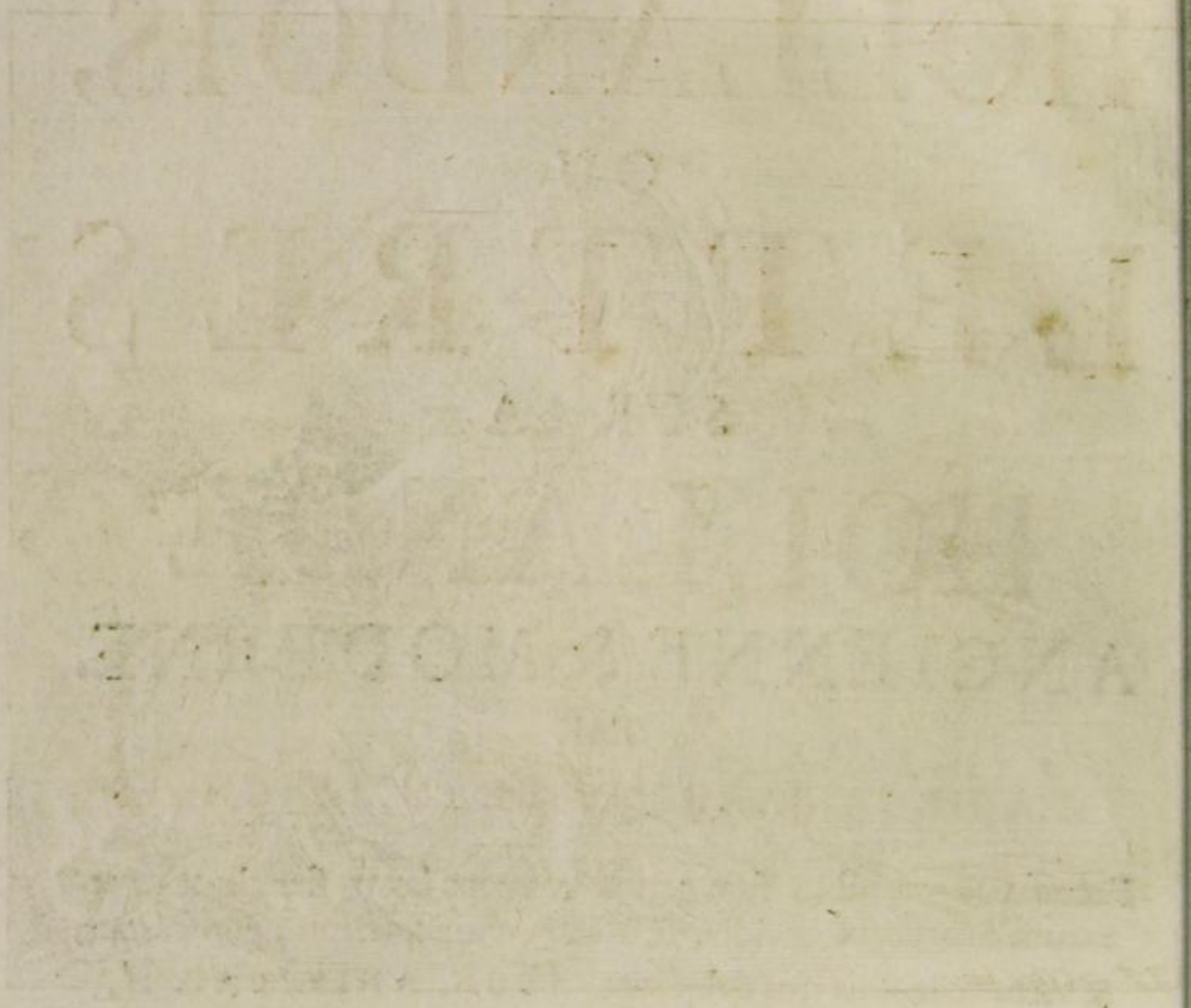


M. Stalder. Sculp. A. D.

A FRANCFORT,  
CHEZ FRANÇOIS VARRENTRAPP.  
MDCCXXXVIII.







Faint, mirrored text at the bottom of the page, likely bleed-through from the reverse side.





A SON EXCELLENCE

MADAME LA COMTESSE

DE

DE GENFELD,

NE'E COMTESSE

DE

SCHONBURG.

) 2

MA-



MADAME,

Votre Excellence fera surprise que j'aie la temerité de publier des Lettres telles que les miennes sous ses auspices. Dirai-je que, sentant le besoin, qu'elles ont, d'une Protection respectée, j'ai jugé devoir solliciter la vôtre pour elles? Tous ceux qui sont un peu versez dans l'Histoire reconnoîtront la justesse de mon choix



choix & y applaudiront unanimement. Sans que je les en avertisse, ils se rappelleront que les noms de Schonburg & de Degenfeld, célèbres dès les premiers âges de l'Empire, l'étoient longtemps auparavant dans d'autres Contrées de l'Europe. Les grandes alliances des deux Maisons ont mis au nombre de leurs Ancêtres des Electeurs Séculiers & des Rois. L'une & l'autre ont donné à l'Allemagne depuis plusieurs Siècles des Electeurs Ecclésiastiques, des Prélats Princes & de grands Capitaines. On trouve parmi les Schomberg des Cardinaux, des Ducs & Pairs, des Marechaux de

X 3

France



France, des Grands de Portugal, des Chevaliers de la Jarretière. Les Degenfeld comptent parmi un grand nombre d'illustres Aïeux Christophle Martin Baron libre de l'Empire, qui, après s'être couvert de gloire dans sa Patrie par des actions immortelles, commanda en France la Cavalerie Etrangère en qualité de Colonel Général, & qui ensuite devenu Généralissime des Forces Vénitiennes, triompha des Infidèles & remplit la Morée de ses conquêtes, conquêtes, qui lui ont fait élever une Statue sur les Lieux mêmes où elles ont été faites. S. E. Monseigneur le Comte de Degenfeld,



feld, Petit Fils de ce Héros, est le digne Héritier de ses Vertus, & ce sont elles qui, après lui avoir acquis les premières Charges de la Guerre & du Cabinet, lui ont fait confier en plusieurs rencontres la conduite des Négociations les plus importantes & les plus difficiles auprès des Souverains les plus puissans. Oui, Madame, c'est ainsi que le Public parlera pour moi, ou pour mieux dire, c'est ainsi qu'il s'exprime depuis longtemps. Mais quelle convenance y a-t-il entre tant d'illustrations & la matière des Lettres, que j'ai l'honneur de présenter à V. E. ? Aucune, si ce n'est qu'on y trouve par-

X 4

tout



tout l'éloge de la liberté, pour laquelle vos Ancêtres ont combattu avec tant de gloire, & celui de Guillaume III. Roi d'Angleterre, pour lequel le Maréchal Duc de Schomberg, votre Aieul, acheta de sa vie la victoire de la Boyne, ou pour mieux dire, la conquête de l'Irlande.

Dirai-je donc, Madame, qu'après avoir reconnu en V. E. un amour éclairé de la lecture, un goût sûr, un sentiment fin de ce que les expressions ont de vrai & de délicat, j'ai compté faire naître un préjugé avantageux à mes Lettres, en faisant briller à leur tête le nom de V. E. ? Rien de plus vrai. Mais, Madame, ces mêmes



mêmes qualitez éclaireront  
V. E. sur les moindres dé-  
fauts de mon Livre, & peut-  
être lui raviront elles l'hon-  
neur de votre approbation.

Aussi, Madame, ne font-  
ce point ces motifs-là, qui  
m'ont déterminé à présenter  
ces Lettres à V. E. J'admi-  
rois depuis longtemps dans le  
silence la grandeur de votre  
ame, la noblesse de vos sen-  
timens, cette fermeté rare  
dans les dangers, qui vous  
égale aux Héros de votre  
maison, cette pureté de cœur  
& cette piété solide, qui font  
la source de vos vertus, ce  
caractère d'humanité & de  
bonté, qui les rend aimables.  
J'ai souhaité, Madame, de me  
faire



faire honneur, en leur rendant  
un hommage public, & j'ai  
ambitionné qu'on fût que je fuis  
avec le plus profond respect,

MADAME,

De Votre EXCELLENCE

Le très humble & très-obéissant  
Serviteur

DE LA BARRE DE BEAUMARCHAIS.

AVIS





## AVIS DU LIBRAIRE.

**J**E crois devoir à l'Auteur de ces Lettres la déclaration suivante, puisque c'est à mon occasion que dans deux ou trois Brochures, qui ont paru en Hollande, on l'a fort malhonnêtement attaqué. Voici le fait en peu de mots. Il y a près de deux ans & demi qu'il parut un Ecrit intitulé *Lettres sur les Hollandois*. Je l'imprimai, & il dépend de moi d'en faire paroître la suite. Des convenances fort légères & encore plus fausses suffirent à certains Censeurs, pour attribuer ces Lettres à l'Auteur de celles-ci. Ils regardèrent leurs conjectures comme des démonstrations, & soit haine,



## AVIS DU LIBRAIRE

haine , ou envie de faire leur cour à quelques Hollandois aux dépens d'un tiers , la passion donna dans leur esprit à des conséquences frivoles & tirées de loin le poids, que des preuves certaines devoient avoir seules. Ils se fondèrent là-dessus , pour déchirer celui dont je parle par des Ecrits , qui les déshonorent eux seuls, sans lui faire le moindre tort auprès de ceux qui le connoissent. S'ils avoient sincèrement voulu savoir la vérité, ils pouvoient s'adresser à moi, & ce que je leur dis à présent , je le leur aurois dit dès lors, savoir , que l'Auteur des litigieuses *Lettres sur les Hollandois* étoit actuellement à Amsterdam, lorsqu'on les imprimoit ici; qu'il fréquentoit dans ce temps-là même le Libraire de cette Ville, qui fit imprimer peu après une Réponse injurieuse à ces Lettres; qu'il apprit de la propre bouche de ce Libraire qu'elle paroîtroit incessamment; qu'il  
me



## AVIS DU LIBRAIRE.

me le manda d'abord ; & que , quant à celui qu'on chargeoit faussement d'avoir écrit les Lettres , il y avoit pour toute part celle d'en avoir corrigé l'impression. Mais peutêtre leur passion cherchoit-elle un prétexte, & c'est ce dont je m'abstiens de juger, aussi bien que des moiens , qu'elle a pris pour se satisfaire. En général , je ne saurois croire qu'il soit permis de décrier les mœurs de quelcun, parce qu'il a fait un Livre dans lequel on trouve quelque chose, qui sans blesser la Religion, ni la Vertu, déplaît d'ailleurs par quelque endroit. Mais que seroit-ce, si ces invectives étoient autant de calomnies !

SOM-





# S O M M A I R E

DE CET

O U V R A G E.

## *Premiere Partie*

- Lettre I. *Description de l'ancienne Batavie. Ses premiers Habitans. Les Bataves leur succèdent. Histoire de leur établissement.* Pag. 1
- Lettre II. *Caractère des Bataves.* p. 11
- Lettre III. *Mœurs & usages de ce Peuple.* p. 13
- Lettre IV. *Gouvernement des Bataves. Leur alliance avec Rome.* p. 20
- Lettre V. *Preuves de leur liberté sous les Romains. Cette Nation s'éteint.* p. 26
- Lettre VI. *Etat de la Nord-Hollande sous l'Empire Romain.* p. 33
- Lettre VII. *Révolutions fréquentes de la Hollande jusqu'à ce qu'elle soit réunie au Roiaume d'Austrasie* p. 36
- Lettre VIII. *Gouvernement de la Hollande sous les Empereurs François & sous les Rois de Lorraine & d'Allemagne.* p. 43
- Lettre IX. *Vicissitudes qu'essuia l'autorité des Comtes de Hollande.* p. 46
- Let. X.

MOZ



## S O M M A I R E

- Lettre X. *Histoire de la formation de cette Province en République.* p. 60
- Lettre XI. *Apologie de Guillaume I. Prince d'Orange.* p. 64
- Lettre XII. *Prétentions de la Maison de Nassau Orange sur la qualité de Premiers Nobles de Zélande.* p. 67

### *Seconde Partie.*

- Lettre I. *Idée générale de la Hollande moderne considérée par rapport à son territoire & à son terroir. Origine de son nom.* p. 1
- Lettre II. *Gouvernement de cette République,* p. 9
- Lettre III. *La République des Provinces Unies comparée à la Ligue Achéenne, Parallele d'Aratus & de Guillaume I.* p. 11
- Lettre IV. *Autorité & fonctions des divers Colleges, qui composent la Régence de la Hollande.* p. 18.
- Lettre V. *Des Conseillers Pensionnaires de Hollande.* p. 20
- Lettre VI. *Droits des Statbouders. Raisons qu'on a eu de n'en plus nommer depuis Guillaume III. Raisons au contraire.* p. 22
- Lettre VII. *Impôts que la Hollande tire de ses Sujets, & ce qu'elle contribue aux besoins communs de la République.* p. 30
- Lettre VIII. *Forces des Provinces Unies. Leurs Troupes de Terre & de Mer. De leurs Députez*



DE CET OUVRAGE.

- putez à l'Armée & sur la Flotte. p. 33
- Lettre IX. Interêts de la Hollande. Eloge de cette République. Raisons qui font espérer qu'elle subsistera longtemps. p. 38
- Lettre X. De la liberté de la Hollande, & des petites superstitions qui y regnent encore. p. 47
- Lettre XI. De la manière dont la Justice s'administre en Hollande. p. 59
- Lettre XII. En quoi consiste le Commerce des Hollandois. p. 66
- Lettre XIII. Ce que c'est que la Banque d'Amsterdam. p. 79
- Lettre XIV. Manufactures & fabriques de Hollande. p. 81
- Lettre XV. Richesses naturelles de cette République. p. 86
- Lettre XVI. De la Librairie de Hollande. p. 88
- Lettre XVII. Etat de la Religion Catholique en Hollande. p. 91
- Lettre XVIII. Dogmes des Arminiens, des Mennonites, des Quakers, des Rhinsbourgeois & des autres Non-Conformistes de Hollande. Jésuites disculpez. sur un certain chef. 97
- Lettre XIX. Portrait de ceux qu'en Hollande on appelle Fins. p. 115
- Lettre XX. Idée du Coccéianisme. p. 120
- Lettre XXI. Du Clergé Réformé de Hollande. 127
- Let XXII.



SOMMAIRE DE CET OUVRAGE.

- I Lettre XXII. *Continuation de cette matière.* p. 131  
 I Lettre XXIII. *De la Noblesse & des Patriciens de  
 Hollande.* p. 137  
 I Lettre XXIV. *Caractère des Hollandois.* p. 143  
 I Lettre XXV. *Suite de ce sujet.* p. 149  
 I Lettre XXVI. *De la propreté des Hollandois.* p. 158  
 I Lettre XXVII. *De leur manière de vivre. Réfle-  
 xions sur le luxe.* p. 163  
 I Lettre XXVIII. *Etat florissant des Lettres en Hol-  
 lande.* p. 171  
 I Lettre XXIX. *Multitude de Versificateurs dans cet-  
 te Province.* p. 180  
 I Lettre XXX. *De la Poésie Hollandoise.* p. 184  
 I Lettre XXXI. *De l'Académie de Leyden.* p. 194  
 I Lettre XXXII. *Des Spectacles de la Hollande.*  
 p. 199  
 I Lettre XXXIII. *Des différens divertissemens des  
 Hollandois.* p. 204  
 I Lettre XXXIV. *De leurs Courses en patins & en  
 traîneaux.* p. 215  
 I Lettre XXXV. *Description d'un Voiage dans la  
 Hollande Occidentale.* p. 217  
 I Lettre XXXVI. *Description d'un Voiage de Nord-  
 Hollande.* p. 225  
 I Lettre XXXVII. *Fin de ce Voiage.* p. 236









## DISCOURS PRELIMINAIRE.

**C**E n'est pas la frivole ambition de passer pour connoître les mœurs & les usages d'une Nation étrangère, qui m'a fait entreprendre cet Ouvrage-ci. Je sais que trop de François ont choisi une pareille matière, pour se distinguer, & que, de la manière dont plusieurs s'y sont pris, ils sont excusables, à moins qu'ils ne se soient crus obligez en conscience d'être les Historiens de l'Univers. Je ne citerai qu'un seul exemple. Un certain Homme de par le monde ne fit que traverser je ne sais quelle Ville de Barbarie, & non content d'y avoir d'emblée des aventures galantes avec des Dames du premier rang, il prétendit encore en connoître à fonds les Hommes, & il nous peignit tout de suite avec la même hardiesse les Turcs, qu'il avoit eu à peine le temps de voir. Il n'apperçut de l'Allemagne que les dehors d'une Ville assiégée, où même il ne demeura pas une semaine entière, & là-dessus il traça des Allemands un portrait aussi ressemblant qu'on peut se l'imaginer, & il se surpassa nommément à nous décrire l'état des Sciences & des Etudes de cette vaste Partie de l'Europe. Ce fut avec la même rapidité qu'il saisit la ressemblance des Italiens & des Espagnols, & qu'il attrapa celle des Anglois & des Hollandois. Il ne favoit point la Langue de ces Nations, & c'est dire assez qu'il ne put apprendre à les connoître, ni par leurs conversations, ni par leurs Livres. Mais sans doute un heureux instinct l'inspiroit & le guidoit, & ainsi se grossirent les Mémoires, qu'il nous a donnez des premières années de sa vie, Mémoires, qui lui serviroient beaucoup,



## DISCOURS PRELIMINAIRE.

s'il vouloit faire une Confession générale, & où ses Amis mêmes trouveroient leur compte en pareil cas. Pour parler sérieusement, de l'air dont il noircit tour à tour six ou sept Nations, il me sembloit voir cet Ancien, qui tout d'une haleine déclare Scythes, Gaulois, Grecs, Africains, Syriens, Asiatiques, Espagnols\*, & les déclare même incorrigibles.

J'ai échappé avec d'autant moins de peine à cette demangeaison de peindre les autres Peuples, que je n'avois pas attendu à connoître la difficulté de ce travail que l'expérience me l'eût fait sentir. Un assez long séjour en Hollande & des habitudes particulières avec les Hollandois ont pû véritablement me mettre au fait de mille choses, qui les regardent. Mais il est difficile de connoître bien une Nation, plus difficile encore de la bien peindre, & infiniment dangereux de l'entreprendre. Les vertus & les vices sont varieés chez les divers Peuples, les loix, & les circonstances les modifient, ils prennent chez eux un air national, l'orgueil d'un Espagnol par exemple ne ressemble guères plus à celui d'un Anglois, que le visage basané de l'un ne ressemble au teint blanc & vermeil de l'autre. C'en'est que chez des Sauvages

\* *Scythæ soli immani feritatis crudelitate grassantur. Itali fiunt regali semper nobilitate præfulgidi. Galli stolidi, leves Græci, Afri subdoli, avari Syri, acuti Siculi, luxuriosi semper Asiani, & voluptatibus occupati, Hispani elata jactantia animositate præposteræ. Ergo Scytharum rabiem nunquam mitigat Jupiter: nec Italis aliquando Sol denegabit imperia: nec levitati Græcorum Saturni stella pondus imponit: nec Asiana lascivitas sobria Jovis moderatione corrigitur: nec Sicularum*

ACU-



## DISCOURS PRELIMINAIRE.

vages que la Nature est simple & aisée à reconnoître, parce qu'ils n'ont qu'elle pour Guide. Or est-ce une médiocre affaire que de remarquer des différences si fines & des nuances si délicates & si légères? Pour moi, plus je penserois m'être fait une idée exacte des mœurs d'une Nation policée, plus il me paroîtroit difficile de trouver des expressions propres, & qui la représentassent parfaitement.

Quel art ne faut-il pas à un Peintre, pour faire le portrait d'un Homme! De quelle adresse d'imagination, si je puis parler de la sorte, n'at-il pas besoin, pour ne manquer aucun de ces traits presque imperceptibles, dont l'assemblage compose la physionomie! Quel talent n'est-ce pas de rendre fidelement jusqu'au moindre de ces traits! Le Peintre néanmoins n'a qu'un seul objet, cet objet est simple, il peut le placer dans tel jour & dans telle attitude, qu'il lui plaît, il est même le maître d'empêcher que quelque passion ne vienne à changer ses traits.

Que dirons nous donc de la difficulté de connoître une Nation & de la peindre? C'est un objet composé de plusieurs millions d'Individus, dont on ne voit jamais le millieme. Ces Individus sont fort différens entre eux. Les occasions se trouvent rarement d'appercevoir ces sortes de choses, qui découvrent le caractère des Hommes. Il faut cependant, ou renoncer à tracer le caractère d'un Peuple, ou s'appliquer

) ( 3 à

*acumen frigido ortu aliquando Saturni obtunditur: nec Syrorum avaritia lascivis Veneris radiationibus temperatur; nec Afrorum malitiosa commenta & bilingues animos salutare Jovis sidus impedit: nec Hispanorum jactantiam pigrum poterit Saturni lumen hebetare: nec Gallicam stoliditatem Mercurii sapientissimum sidus exacuet.*

Jul. Firmic. Lib. I. Math. cap. I.



## DISCOURS PRELIMINAIRE.

à connoître celui d'une infinité de Particuliers, & savoir, de mille portraits, tous différens les uns des autres à divers égards, en former un qui représente au naturel la totalité de la Nation, par les qualitez qui y dominant & qui y sont communes.

Un autre obstacle se trouve dans la Personne même de celui qui veut faire une pareille peinture. Supposons-le pénétrant, sincère, dans l'occasion de tout voir, capable de bien exprimer les idées qu'il s'est faites. Il est encore à craindre que, trop prévenu en faveur des principes & des usages de sa Nation, il ne les prenne pour regle du jugement, qu'il formera des usages & des princeps d'un autre Peuple, & que par-là il ne devienne injuste sans le savoir.

Une difficulté particulière par rapport aux Hollandois résulte de ce que leurs Villes se trouvent aujourd'hui peuplées de presque autant d'Etrangers que de Naturels. On devine assez quelles altérations un pareil mélange doit causer dans les mœurs générales d'un Peuple, & ce n'est pas non plus ce que je veux dire. Mais combien n'est-il pas difficile pour un Etranger, qui rencontre dans une Ville des Gens établis ensemble & parlant la même Langue, de ne les pas confondre les uns avec les autres, & de ne point prendre les Habitans pour les Originaires & les mœurs des uns pour les mœurs des autres?

Une autre difficulté encore, c'est de tenir ce juste milieu, qui sépare le Flatteur & le Médifant, & où l'Historien se place. Adoucirai-je quelques traits de mes peintures? Elles paroîtront flattées. Serai-je trop naturel? Je passerai pour Médifant, & plus j'aurai tâché de paroître sincère, moins on croira que je le suis.

Ces raisons sont assez fortes, & elles m'étoient assez présentes, pour prévenir en moi la tentation d'écrire

crire



## DISCOURS PRELIMINAIRE:

erire sur les Hollandois , ou pour m'en guérir , si je l'avois eue. Aussi est ce la seule nécessité de me défendre, qui m'a fait passer sur tout ce qui m'auroit retenu dans un autre temps. Il y a un peu plus de deux ans qu'il parut une Brochure sous le titre de *Lettres sur les Hollandois*. Bonne, ou mauvaise, il ne m'importe, le Public en a décidé. Telle qu'elle étoit, elle ne venoit pas de moi, &, pour dire encore plus, rien n'y ressembloit à mes sentimens, ni à mon style. Cependant il plut à trois Faiseurs de Livres de me faire non procès sur cette pièce, & ils ne crurent pas que ce fût trop de deux volumes entiers d'injures, pour ne punir de ce prétendu crime & pour m'accabler.

Je fus longtems dans la pensée que je ne leur devois que le plus profond & le plus tranquille mépris. Je me sentoís même fort disposé à rire de leur stupide malice. J'avois assez bonne opinion du Public, & (oserai je le dire) de moi même, pour dedaigner de me défendre sur une imputation semblable, & pour regarder une réponse comme superflue.

Mais des Personnes, à l'avis desquelles je défère, ont jugé que je me devois une espèce de satisfaction, & que je ne pouvois m'en procurer une, qui fût plus innocente & plus honorable, qu'en écrivant sur les Hollandois, d'une manière à ne plus laisser penser que les Lettres, dont on m'a fait présent, fussent de moi. Je me suis rendu à ce conseil, &, l'application, que le Public a droit d'exiger de quiconque lui présente un Livre, je l'ai apportée tout entière à rendre celui-ci digne de lui être offert. Je ne me flatte point d'avoir réüssi jusqu'à un certain point. Mais j'aurai du moins fait voir que je suis innocent des *Lettres*, & ce succès me suffit. Plein d'estime & d'affection pour les Hollandois, je serai charmé qu'ils me connoissent pour tel.



## DISCOURS PRELIMINAIRE.

Ily a déjà des *Délices de la Hollande*, qui ont été augmentées à mesure qu'on en a fait de nouvelles éditions, & auxquelles il ne manqueroit plus rien, si au contraire à chaque édition on en avoit retranché quelque chose. On a un *Etat présent de la Hollande* par Monsieur Janicon, dont les deux premiers volumes font regretter qu'ils soient seuls. Ily a assez d'Histoires de Hollande en François, pour que je n'aie pas été tenté d'en augmenter le nombre. Une chose manquoit seule. C'étoit une espèce de tableau, où fût rassemblé nettement dans peu d'espace tout ce qu'un Homme d'esprit & de goût, qui ne lit que pour se procurer des amusemens utiles, peut souhaiter de savoir sur les Hollandois.

Il faut, pour remplir ce plan, un peu de tout ce qui compose tes différentes sortes d'Ouvrages, que j'ai indiqués. Mais il faut en même temps plus de brièveté en divers endroits, & on doit suppléer à la lenteur des explications par la vivacité des peintures. En d'autres endroits au contraire il faut plus de détails, qu'il ne s'en trouve dans ces mêmes Livres. Dans les uns on ne dit rien des mœurs & des usages des Hollandois. Dans les autres on se tient à ces généralitez vagues, qui n'éclairent point l'esprit.

Dans ceux-ci par exemple on vous dira que les Hollandois sont économes. Fort bien. Mais est-ce là tout ? Pourquoi ne point marquer que cet esprit d'épargne s'ajuste aux autres passions des Hollandois, qu'il ne retranche pas une goutte de la mesure journalière de vin, qu'ils se sont accordée, qu'il ne les gêne point sur l'abondance superflue des festins qu'ils donnent trois ou quatre fois par an, qu'il souffre de bonne grace les voyages de plaisir qu'ils font pendant l'été en phaéton ou en yacht, qu'il n'a rien à démêler avec leur goût pour les porcelaines & pour les

ta-



## DISCOURS PRELIMINAIRE.

tableaux , qu'il ne chicane point leurs ménagères Epouses sur le prix ni sur la quantité de leurs habits & de leur linge , qu'il s'accommode de même avec leur charité pour les Pauvres , & que souvent il remplit la source , où elle puise ? Ces traits-là de plus achevoient la figure.

Un autre vous dira simplement que le Hollandois est sérieux. Qui ne se figureroit là-dessus un Homme, dont le front ne se dérïde jamais ? Il est pourtant vrai que ce sérieux ne passe point au delà des affaires & des Compagnies, qui le demandent. Que dis-je ? Le Hollandois, surchargé de son sérieux, aime plus qu'aucune Nation à s'en délivrer , & de là vient son goût pour les Comédies les plus bouffonnes , pour la Poësie la plus burlesque , pour les Compagnies , où il se trouve le plus d'objets de satyres. On peut dire que l'Ironie est la figure favorite des Hollandois , & j'en ai vû quelques-uns la manier fort adroitement. Mais le sérieux même de la Nation refroidissoit peu à peu cette chaleur agréable , que la joie donne à l'imagination & qui la rend féconde en bons mots, & elle ne leur fournissoit à la fin que des jeux de mots, & ce qu'eux mêmes appellent des pointes. Je n'ai fait qu'indiquer cette matière en certains endroits de mes Lettres, & j'avoue que je n'ai osé faire plus. On est presque aussi jaloux de paroître se réjouir, ou de se le faire accroire à soi même, qu'on souhaite de se réjouir effectivement, & j'ai vû des Gens au milieu d'une partie se dire les uns aux autres d'un air glacé, qui les démentoit, *il faut avouer pourtant que nous avons bien du plaisir.*

Le même Ecrivain vous racontera que le Hollandois est frugal, sans ajouter que souvent il n'est point sobre , ou bien il ajoutera cette circonstance-là , sans marquer jusqu'où s'étend ce défaut de sobriété.



## DISCOURS PRELIMINAIRE.

Le même encore, ébloui de la chasteté des Femmes Hollandoises, vous les fera regarder toutes comme autant de Sabines, & il ne vous fera pas remarquer que cette vertu est plus commune chez les Femmes d'un rang médiocre que chez celles du premier rang, ou de la dernière condition, & plus rare chez les Filles que chez les Femmes.

Le défaut de ces fortes de généralitez, c'est, ou de louer trop une Nation, ou de la décrier excessivement, ou de la confondre avec celles qui lui ressemblent en plusieurs choses. J'ai eu en vue de l'éviter. Le Public jugera si j'ai eu le bonheur d'y réussir.

J'ai choisi la forme de Lettres pour cet Ouvrage, & j'avoue que c'étoit manque de courage. Un Ouvrage continué sans interruption m'auroit fait peur, & j'aurois regardé comme infinie une carrière, dont je n'aurois pas vû la fin à chaque moment. D'ailleurs les Poètes ne sont pas seuls soumis à l'empire de la verve. Tout Homme, qui écrit de génie, c'est à dire, qui aime mieux peindre que raconter, y est sujet comme eux. Envain vous la pressez & vous la fatiguez. Semblable à cette Divinité bisarre, que la Fable nous dépeint sous le nom de Protée, elle ne nous écoute & ne nous répond que quand il lui plait, & il faut se hâter de saisir le moment rare, où elle veut bien s'offrir à nous. C'est cette vérité, qui a fait dire que l'esprit étoit journalier.

On auroit pû ajouter qu'il n'a même qu'un certain nombre d'heures à durer, & que, vouloir le forcer au delà de ce temps, qui lui est prescrit, c'est s'obstiner à puiser dans un tonneau, où il ne reste plus que la lie. J'ai écrit, quand je me sentoient un peu de cette chaleur propre à faire éclore les pensées & les images. Mes Lettres ont été longues, ou courtes, selon qu'elle a duré plus, ou moins. Je souhaite de  
ne



## DISCOURS PRELIMINAIRE.

ne m'être pas mépris quelques fois au moment, où cette verve m'abandonnoit.

Quelques-uns de ces esprits froids & tristes, qui ne manquent nulle part, condamneront peut-être l'innocente liberté, avec laquelle j'ai relevé dans les Hollandois certaines choses de peu d'importance. Je fais qu'on reprocha jadis à l'ingénieux Auteur de l'*Euphormion* d'avoir badiné sur ce que les Nobles Vénitiens vont à la boucherie eux mêmes. On fit un crime à Monsieur Janiçon de ce qu'il avoit parlé assez franchement de la passion des Hollandoises pour le Poisson sec & fumé. J'ai oui dire que les *Lettres sur les Hollandois* avoient déplu par des endroits à peu près semblables. Cependant je croirois faire injure aux Hollandois, si je les priois d'excuser ma sincérité à ces fortes d'égards-là. Si peu de chose (a) n'est pas capable de troubler le repos d'une Nation si modérée & si sage. Elle court en foule aux Théâtres, où les Comédiens la représentent. Elle lit avidement le *Spéctateur* imprimé à Amsterdam, qui la peint avec autant de liberté que d'esprit & d'enjouement. Ai-je été aussi loin que les Poètes comiques de Hollande

&

(a) *Neque tantum timori indulgebo, ut in me Marcianorum stricta odia esse putem. Moderatio illorum nunquam tam facili exestuans vento de sua pace decedet. Nam si mitem & innoxium damnant jocum, cur theatri licentia indulgent, cur intersunt suis scenis, quæ illos nec dissimulato nomine traducunt? Erumpit barbatus ex aulao senex, purpureæ tunicæ pullam vestem superinducens; hanc utraque manu collectam in renium sarcinam levat, & Marcianorum habitum profitetur adumbrare. Num ideo comitas proscripta ludorum? Num Poëtis vel histrionibus tristiori lege detractum? Imo curiosa frequentia adsunt, & se*  
hi-



## DISCOURS PRELIMINAIRE.

& que le *Spectateur Hollandois*, y a-t-il plus de malignité dans mes peintures que dans les leurs, sent-on que je me sois fait un jeu cruel de sacrifier les Hollandois aux railleries des autres Peuples ?

Bien loin de là, guidé tout à la fois par mon inclination & par la vérité même, je me suis plû à louer les Hollandois dans tout ce qui m'a parû louable, je m'exprime foiblement, c'est avec volupté que je les ai louez. Qu'ils ne m'en aient néanmoins aucune obligation ! Peut-on avoir tant soit peu de raison & d'équité, & s'exprimer autrement que je n'ai fait ? Ce que Barclay disoit de la République de Venise semble avoir été écrit pour celle de Hollande.

„ Cet Etat, paisible asyle des Infortunez, que la  
„ violence a bannis de leur Patrie, subsiste dans toute  
„ sa grandeur, non seulement à force de courage &  
„ d'habileté, mais encore par une suite d'événemens  
„ heureux, que sa sagesse lui a ménagez. Qui ne fait  
„ quels troubles l'agitoient au dedans & attiroient sur  
„ lui l'attention de l'Univers, tandis qu'il avoit à com-  
„ battre une Puissance si voisine & si supérieure, dont  
„ les

*hilaris imitatione productos ipsi saepe cum populo  
riserunt. Adeo publica cavillatio plus habet re-  
missionis quam aculei, ut videaris illi ipsi, quem  
aperto nec flagitioso lacefferis risu, jocandi volup-  
tatem ingenua libertate quaesivisse. Una Cynico-  
rum malignitas, & intra latebras susurrantium  
nefas, leges in maledicos, & magnorum hominum  
iracundiam extorsit. Etiam beneficium debetis,  
ô quicumque mores vestros in publico videtis ex-  
cussos. Hac libertas iniquorum & invidia nervum  
franget, sic tantum ad occulta & inconcessa ludi-  
bria tendentem.*

Euphorm. Satyrici Part. III.



## DISCOURS PRELIMINAIRE

„les efforts , aussi violens & aussi rapides que ceux  
„des tourbillons & des tempêtes, menaçoient de tout  
„renverser ? La prudente République vit le danger  
„& l'évita. Elle sauva ses mains des chaines, qu'une  
„Nation redoutable avoit forgées pour elle & pour  
„le reste de l'Europe. Elle survit à des haines , qui  
„paroissoient devoir l'accabler. Qu'elle soit libre, c'est  
„un prodige. Mais de plus elle est riche , puissante ,  
„considérée. Soit par la modération naturelle de ses  
„Sujets, soit par l'observation rigide des Loix , jamais  
„sa liberté n'a été entamée, ni même attaquée par au-  
„cun de ses Citoiens. Quelle autre Nation doit autant  
„aux bontez de la Providence, ou les a mieux méri-  
„tées ? Il est difficile de louer dignement la puissance  
„des Hollandois & la prudence de ceux qui les gou-  
„vernent. La Nature a toutes fois laissé quelques ta-  
„ches sur ce beau Corps. Mais du moins elle n'a pas  
„souffert qu'il fût exposé à l'ambition & à la tyran-  
„nie des ses propres Concitoiens. Le Hollandois se  
„soumet sans peine aux Loix de sa Patrie, & sans son-  
„ger seulement à s'en rendre le Maître , ses vues ne  
„vont qu'à procurer le bien commun de la Républi-  
„que. Les Loix ont été faites sur le génie de la Na-  
„tion, & c'est ce qui assure leur durée. Elles ont pro-  
„scrit tout à la fois les brigues , le luxe & l'indigence.  
„Elles ont écarté de la personne des Régens la vaine  
„pompe & les cortéges superbes , qui dans un Etat  
„libre ont quelque chose d'orgueilleux & de menaçant.  
„Vous verrez ici les principaux Membres du Gouver-  
„nement traverser les rues sans aucune suite & se con-  
„fondre ainsi avec le Peuple. Leur grandeur n'a rien  
„de choquant, parce qu'elle semble s'oublier elle  
„même.„

A ces traits , que j'ai empruntez de Barclay , je  
puis bien joindre ceux , par où il termine ce beau  
passa-



## DISCOURS PRELIMINAIRE.

passage. „Après une exposition si simple & si vraie de  
 „ma conduite je ne me persuaderai jamais que des  
 „calomnies inventées par la haine la plus injuste  
 „& la plus barbare puissent soulever les Hollan-  
 „dois contre l'innocence de cet Ouvrage (a)

(a) *Marcia felici miserorum exilio erecta . . . . , cal-  
 lidissima virtute , nec minus ingeniosa fortuna ,  
 inviolatam majestatem in hoc seculum erexit. Quis  
 neget civilium rerum æstus illic ad Orbis spectacu-  
 lum eximios fuisse , inter tam vicine & diversa  
 potentie vices semper per turbinem & tempestatem  
 exeuntis ? . . . . . Sed tam gravi multiplicique  
 procella plus terroris prudentia Marcianorum  
 quam calamitatis infusum est. Per tot mala &  
 servitutem Orbis sospes Respublica, & ingentibus  
 inimicitiis superstes, non mirabilior imperio quam  
 libertate fuit. Hanc sive moderatione suorum, sive  
 rigida custodia institutarum legum , nulla tyran-  
 nis delibavit . . . . . Quis tantam clementiam fato-  
 rum, que dignos suis beneficiis invenerunt, aptis  
 preconis adæquet? Nam opulentiam civitatis &  
 prudentiam patrum erit facilius mirari , quam  
 jejuna & impari laudatione libare. Tamen & na-  
 tura suis navis pulcherrimum corpus aspersit , &  
 iis fortasse aliquid ad incrementum respublica pro-  
 fecit. Nec enim Syllas vel Marios , apud Pom-  
 peji magnitudinem , & ad suum fatum gentem  
 Juliam invenit, quia ibi sive sponte, sive sic insti-  
 tuta ingenia vim legum non egre patiuntur , &  
 humiliter spirantia quam ut fastigium quatiant re-  
 rum, æstum quo plurimum possunt, in communis  
 potentie decus informant. Equidem crediderim  
 ex genio gentis descripta esse jura, quia tot seculis  
 perennant: que summo pompa non ambitum mo-  
 do*



## DISCOURS PRELIMINAIRE.

do, sed sumptus, & per hoc inopiam proscripserunt. Vestium ambitiosa pretia, & inanes comitantium cœtus, plusquam Lycurgica rigiditas ex urbe summovit: ne inter pares luxuriosa emulatio solidis patrimoniis constaret, vel liberam civitatem tot satellitia quasi ad imaginem tyrannorum exterrere. . . . Ipsa solitudine neglecta majestas, dum patricos videbis nullo stipatore circumagiscapha vicos & per totum populum errare. . . . At te sancta Respublica, te vera dignitatis & opulentia alumnam veneror, ne memoriam tot laudum, & Satyrici beneficium tibi ultra suam sortem blandientis, insons jocositas extinguat: si te dignis nominibus veneratus sum. . . . Post tam simplicem & verecundam defensionem meam, non putabo per ullius invidia maledicta te alienari ab innocentia mea posse.

Euphorm. Satyrici Part. III.





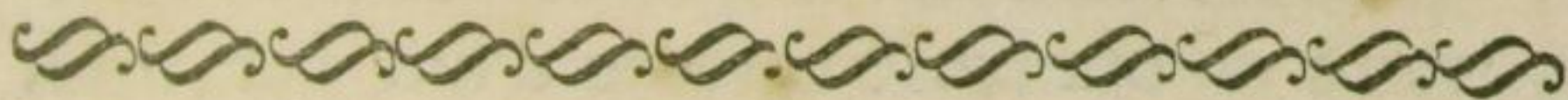
DISCOURUS DE MATHESIBUS

Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.






LE HOLLANDOIS,  
OU  
LETTRES  
SUR LA HOLLANDE  
ANCIENNE ET MODERNE



*PREMIERE PARTIE.*

LETTRE PREMIERE.

 E ne fais, Monsieur, si, pour répon-  
dre à vos questions sur l'ancienne  
Hollande, il faut remonter jusqu'au  
Siècle de César, ou s'il suffit de la prendre à  
la décadence de l'Empire Romain, que les  
Bataves avoient longtems soutenu, & avec  
lequel ils devinrent la proie des Barbares.  
A tout hazard, je commence à la premiere  
*Partie 1, A épo-*



époque. La seconde aura son tour, dès qu'il vous plaira.

L'ancienne Batavie appartenoit à la Gaule Belgique. „ Elle est à un peu plus de cinquante deux degrez de latitude septentrionale. Elle a devant elle à l'Occident la Mer Britannique. Elle est environnée au Nord d'un bras du Rhin, qui se jette à Katwyk dans la Mer, & au Sud, d'un autre bras de ce fleuve, qui porte là le nom de Waal, & qui, s'étant mêlé avec la Meuse, tombe à quatrevingt mille pas de cet endroit dans l'Océan par plusieurs embouchures. Ces deux branches du Rhin, qui séparent de la Terre ferme la demeure des Bataves, sont cause que les anciens Ecrivains en ont parlé comme d'une Isle, qui, selon Pline, a environ cent mille pas de longueur.

„Ce qu'on y trouvoit de terrain élevé étoit couvert de forêts épaisses & remplies de gibier. Les plaines & les prairies étoient entrecoupées en mille endroits de ruisseaux poissonneux, d'étangs, de marais, de lacs. Ces eaux se trouvoient au niveau les unes des autres, & elles étoient aussi à celui de la Mer par le moien des Rivières qui s'y déchargeoient. Ainsi, comme elles n'étoient pas encore resserrées dans leurs lits  
par



» par des digues , la Mer en remontant les  
 » grossissoit quelques fois , jusqu'à les forcer  
 » de se répandre au delà de leurs bords. (a)

Les Battes , ou Cattes , ou peutêtre les uns & les autres , également originaires de la Hesse , furent les premiers des Peuples connus qui l'habitèrent , longtems avant que César eût conquis les Gaules. Il paroît que ces Peuples étoient considérables dans le lieu de leur origine , puisque divers endroits y gardent encore leurs noms , comme *Batenberg* , *Bad-denfeld* , *Batenhausen* , *Katzenfurt* , *Katers* , *Katerberg* , *Catzenellebogen* & autres , dont vous voudrez bien chercher la situation sur des Cartes d'Allemagne. La mémoire de leur établissement hors de l'ancienne Germanie s'est conservée d'une manière non moins sûre dans les noms des lieux , où ils abordèrent , après avoir traversé le Rhin , à l'endroit du Fort de Schenck. *Batavie* , nom de l'ancienne Hollande , adouci par les Romains à leur manière , s'appelloit dans la langue des premiers Bataves , *Batten auven* , c'est à dire , Prairies des Battes. *Battenbourg* sur le bord de la Meuse témoigne par son nom qu'il y avoit là une Forteresse de Battes. Les noms de divers lieux de Hollan-

A 2 de

(a) Ce qui précède est traduit des *Origines de la Hollande* du docte Monsieur van Loon.



de, comme *Catwick*, *Cattenbourg*, *Cattendyck*, *Cattendrecht*, signifient Quartier, Forteresse, Digue, Passage des Cattes.

„ La Discorde arma ces Peuples les uns con-  
 „ tre les autres. Une partie, pour augmen-  
 „ ter leurs forces, se liguèrent étroitement  
 „ avec les <sup>(a)</sup> Serbstes, leurs Voisins, & avec  
 „ les Hermundures, qui occupoient les Ter-  
 „ res situées entre la Sale, la Rivière de Mun-  
 „ den & la source de l'Elbe, & qui envahi-  
 „ rent ensuite la Misnie dans la Saxe. Leur  
 „ but étoit de forcer les Bataves, leurs Com-  
 „ patriotes, d'abandonner les fertiles Regions,  
 „ qu'ils avoient jusqu'alors habitées le long de  
 „ l'Eder & du Gilze, sur les frontières de ce  
 „ qu'on nomme aujourd'hui le Comté de  
 „ Waldeck, témoin le Château de Batenberg  
 „ situé sur une colline près de l'Eder, & Ba-  
 „ tenhausen, Village entre les Rivières de War  
 „ & de Gilze, qui ont conservé jusqu'à pré-  
 „ sent les noms qu'ils prirent des Bataves.  
 „ Tout étoit ainsi disposé à une guerre,  
 „ & on n'attendoit qu'une occasion de la dé-  
 cla

(a) *Wt der Hassen und gebuuren  
 Serbsten ond ti Immundueren  
 Al mit krafte overspanden  
 Ade Batten uten Landen  
 Te verdriive metten VVapen.  
 Klaas Kolyn, vs. 29.*



„ clarer. Mais avant que les deux partis en  
 „ vinssent à des hostilitéz, les Bataves, se sen-  
 „ tant les plus foibles, allèrent consulter les  
 „ Prêtres de leur Nation, qu'ils considéroient  
 „ comme des (a) *Godeschalques*, quelles se-  
 „ roient les suites de la guerre, & quel par-  
 „ ti il faudroit qu'ils prissent dans cette ren-  
 „ contre. Ils suivirent à cet égard l'usage  
 „ des Germains, qui de tous les Peuples  
 „ étoient les plus adonnez à interroger sur l'a-  
 „ venir les auspices & les forts. Lorsque les  
 „ Prêtres eurent solennellement demandé la  
 „ volonté des Dieux, soit par ces deux vo-  
 „ iës, soit par le hennissement des Chevaux,  
 „ ou par un duel, car ces deux manières de  
 „ prendre les forts étoient aussi usitées chez  
 „ ces Peuples, ils leur défendirent absolu-  
 „ ment de décider leur querelle par les armes,  
 „ & encore plus de répandre, pour la con-  
 „ servation des terres qu'ils avoient occupées  
 „ jusqu'alors, un sang qui devoit leur être  
 „ aussi cher que celui de ces Nations, avec  
 „ qui ils avoient une origine commune.  
 „ Qu'aussi bien les Dieux leur destinoient des  
 „ Régions beaucoup plus fertiles, qui étoient

A 3

jus-

(a) *By rade der bande Papen  
 Ende Godescalken vwaren.*

Klaas Kolyn vs. 29.



„ jusqu'alors inhabitées & qui ne leur coute-  
 „ roient point de combats. (a) Qu'elles  
 „ étoient situées le long de la mer du Nord  
 „ entre les bras , que forme le Rhin.

„ Chacun demeure dans l'étonnement, à  
 „ l'oüie d'un Oracle si inattendu. Ils n'osent  
 „ résister aux ordres des Dieux. Sur cette  
 „ promesse (b) ils envoient devant eux quel-  
 „ ques-uns des leurs, qui trouvent, selon  
 „ leurs espérances, non seulement que ces  
 „ Contrées sont fort poissonneuses & abon-  
 „ dantes en bois, mais aussi qu'elles sont  
 „ désertes. Effectivement, les Cimbres, les  
 „ Teutons & les Tigurins avoient été forcez  
 „ de les abandonner par une effroyable inon-  
 da-

(a) *By rade der bande Papen  
 Ende Godescalken vwaren  
 Met die aldet Batte scharen  
 Die ne raden deze vviken,  
 Di vvy besitten, te bestriken.  
 Zonder slach, vvan zu ne vvisten,  
 Daer ne vvoonden, ni dar ti visten,  
 Al dat lant vvas laech gelaghen.*

Klaas Kolyn vs. 29.

(b) *Aus besonden zy di 'tzaghen  
 Het bevil tot haren hepen.*

Klaas Kolyn vs. 37.



„ dation(a), qu'un vent impetueux de Nord-  
 „ Ouest avoit causée. Il y avoit mièrable-  
 „ ment péri dans les flots une infinité d'Hom-  
 „ mes & de Bestiaux. Les vents avoient  
 „ déraciné des forêts épaisses, dont les feuilles  
 „ avoient servi à couvrir les cabanes des Ha-  
 „ bitans & dont les fruits leur avoient fourni  
 „ une nourriture sauvage. Les vagues, qui  
 „ dans cette tempête s'étoient répandues sur  
 „ la terre, avoient renversé & entraîné avec  
 „ elles une quantité incroyable des arbres les  
 „ plus épais. Il en reste des marques jusqu'à  
 „ nos jours, puisqu'on découvre encore jour-  
 „ nellement un grand nombre de ces arbres,  
 „ qui tous par cette raison se trouvent cou-  
 „ chez de manière que leurs têtes regar-  
 „ dent l'Est ou le Sudest. On y rencontre  
 „ même des noisettes, en fouillant dans les  
 „ marais & dans les tourbières, qui ont été  
 „ inondées depuis, aussi bien que dans le re-  
 „ ste des terres. Preuve incontestable que  
 „ cette tempête & cette inondation n'arrivè-  
 „ rent que tard dans l'automne ou arrière  
 „ saison, puisque ces fruits étoient déjà mûrs.  
 „ Ceux des anciens Habitans, qui avoient

A 4

heu-

(a) Cimbri, Teutoni atque Tigurini, ab extremis Galliaë profugi, quum terras eorum inundasset Oceanus, novas sedes toto orbe quærebant.

Flori Hist. Lib. III.



„ heureusement échappé à la mort, se voiant  
 „ fans provisions de vivres pour l'hiver qui  
 „ approchoit, résolurent avec leurs Voisins  
 „ d'aller chercher ailleurs une nouvelle Pa-  
 „ trie, & ils pénétrèrent à ce dessein dans les  
 „ Gaules, dans l'Espagne & en Italie. (a)  
 „ On peut juger de leur multitude par celle  
 „ des Cimbres, puisque ceux-ci à eux seuls,  
 „ fans compter les Femmes ni les Enfans, mon-  
 „ toient à plus de cinq cent mille Hommes  
 „ portant les armes. Le Sénat Romain osa  
 „ pourtant refuser à ces féroces Avanturiers  
 „ la permission de s'établir dans les fertiles  
 „ contrées de l'Italie. Ceux-ci commencè-  
 „ rent à s'en vanger par la défaite de Marcus  
 „ Silantius alors Consul, & ensuite par celle  
 „ d'Aurelius Scaurus. Leurs avantages fu-  
 „ rent encore plus marquez dans la troisieme  
 „ Bataille. Servilius Capion y fut entière-  
 „ ment défait, & Rome y perdit quatrevingt  
 „ mille Hommes de guerre & quarante mille  
 „ tant Vivandiers qu'Esclaves suivant l'Armée.  
 „ Mais, lorsque les Vainqueurs ne songeoient  
 „ qu'à pousser plus loin leurs conquêtes, Ca-  
 „ ius Marius, Consul, leur rendit abondam-  
 „ ment

(a) *En de Mensken rote te hopen  
 Gaulen en Spangen ave te lopen.*

Klaas Kolyn vs. 18.



ment le mal, qu'ils avoient fait. L'an six  
 „ cent vingt deux de la fondation de Rome,  
 „ c'est à dire, l'an cent un avant Jesus Christ,  
 „ il tomba aux environs d'Aix sur les Teutons  
 „ & les Ambrons, qu'il tailla en pieces, & l'  
 „ année suivante, secouru par le Proconsul  
 „ Catulus, il traita de même les Cimbres dans  
 „ la Plaine de Verceilles. Il périt dans ces  
 „ deux actions trois cent vingt mille hommes  
 „ du côté des Barbares, on en fit sixvingt mille  
 „ Prisonniers, le reste fut dispersé de toutes  
 „ parts, en un mot ils se trouvèrent incapa-  
 „ bles de rentrer dans les terres qu'ils avoient  
 „ désertées, ils n'y pensèrent seulement pas,  
 „ & c'est ainsi qu'elles demeurèrent vuides  
 „ jusqu'à l'arrivée des Députez des Bataves.  
 „ Ceux-ci à leur retour firent une si avan-  
 „ tageuse description des Terres, qu'ils a-  
 „ voient découvertes auprès de la Mer, que  
 „ les Bataves, dans le danger, où ils étoient,  
 „ aimèrent mieux renoncer à la demeure de  
 „ leurs Ancêtres, que de plier sous le joug,  
 „ dont leurs Compatriotes aigris les mena-  
 „ çoient.

„ Chacun fit ses préparatifs pour ce chan-  
 „ gement de séjour. Dès que tout fut prêt,  
 „ (a) Hommes, Femmes, Enfants, Esclaves,

A

le

(a) *Dus toghen zy af met scepen  
 Mannen, have, vee tien tiden*



„ se rendirent avec leurs troupeaux & leurs  
 „ meubles sur les Flottes & Vaisseaux, que  
 „ les Germains composoient communément  
 „ de grands arbres creusez, & qui les atten-  
 „ doient en grand nombre sur le Rhin. Ils  
 „ descendirent ainsi ce fleuve, & de cette ma-  
 „ nière, sans coup férir, enfin selon le droit  
 „ naturel le plus incontestable, ils se ren-  
 „ dirent Maitres d'un Pais, qu'ils trouvoient  
 „ abandonné. J'ignore si ces nouveaux Ha-  
 „ bitans prirent après leur établissement le  
 „ nom de Bataves, ou s'ils donnèrent le nom  
 „ de Batavie aux lieux où ils se fixerent. (b)

A 5

LETTRE

*En begrepen, zonder striden,  
 Mitte Kinderen ende Vrouwen,  
 Tussen Rien en VVahl tie gouvvem  
 VVied en bried, als ic verbale.*

Klaas Kolyn vs. 39.

(b) *Ce détail est traduit du même Ouvrage, que j'ai nommé ci dessus.*



## L E T T R E S E C O N D E.

**J**E ne saurois vous dire, Monsieur, si d'autres Peuples suivirent les Bataves, ou si eux mêmes se partagèrent en Provinces & se distinguèrent par divers noms. Pline compte dans la Batavie sept Nations, les Bataves proprement dits, les Caninéfates, les petits Frisons, les Frisiabons, les petits Chauques, les Tuses & les Marfaces.

Choisissez le sentiment qu'il vous plaira. Je vous avertis seulement que ces Peuples, qui avoient tout ce qui désigne le mieux une origine commune, ne formèrent pas toujours un même corps ensemble, comme ils firent dans la suite, & que c'est ce qui causa le malheur de quelques uns, que les Romains subjuguèrent, tandis qu'ils admettoient les Bataves dans leur Alliance.

Ceux-ci, chassés de chez eux par une guerre civile, retinrent dans leur nouvelle Patrie la langue, la religion, les mœurs, les coutumes, le gouvernement des Germains. Rappelez vous tout ce que Tacite écrit de ceux-ci. Des Peuples un peu farouches & fort pauvres, jaloux de leur liberté, assez fermes & assez éclairés pour la défendre contre les Chefs qu'ils se donnoient, assez braves & assez habiles pour la disputer heureusement contre

tre



tre l'ambition & contre la valeur des Romains. Du reste bons, simples, droits, Sujets dociles, Maris fideles & tendres, Peres indulgens, Maitres humains, voilà les Germains en général, & c'est aussi le portrait des Bataves.

Décendons à des détails moins arides. Tacite peint ainsi les Bataves sous le nom de Cattes. „Cette Nation est robuste, nerveuse, les  
 „ membres bien ramassez, l'air du visage me-  
 „ naçant. Elle est ferme, résolue, sensée,  
 „ habile, & surpasse à ces égards les autres  
 „ Germains. On y fait se choisir des Chefs,  
 „ écouter ceux qu'on a choisis, garder les  
 „ rangs, connoître & saisir les occasions, les  
 „ attendre, & réserver son ardeur à d'autres  
 „ temps, mettre la fortune au nombre des  
 „ choses douteuses, ne compter sûrement que  
 „ sur la vertu, & ce qui est fort rare, mais  
 „ qui marque un Peuple entendu & discipli-  
 „ né, faire plus de fonds sur le Général que  
 „ sur l'Armée. Les autres Germains courent  
 „ au combat; ceux-ci font la guerre. Ils vont  
 „ peu en partis, & ne se battent que quand le  
 „ hazard les y engage. C'est la coutume  
 „ chez eux que les jeunes Gens laissent croî-  
 „ tre leurs cheveux & leur barbe, jusqu'à ce  
 „ que la mort d'un Ennemi de la Patrie leur  
 „ permette de dépouiller ces marques de leur  
 „ engagement & de leur dévouement à la ver-  
 „ tu. Teints de sang & chargez de dépouil-  
 les



„ les, ils coupent enfin ces longues & épaisses  
 „ tresses. Ce n'est qu'alors qu'ils croient a-  
 „ voir païé leur naissance, & qu'ils se jugent  
 „ dignes de leur Patrie & de leurs Aïeux„  
 Vous m'avouerez qu'on pourroit appliquer  
 à ces Peuples ce que Pyrrhus disoit des Ro-  
 mains, *Pour des Barbares, ceci n'est point trop  
 Barbare.*

J'ajoute que les Bataves avoient encore des  
 qualitez qui leur étoient particulières, & qui  
 les rendirent considérables. Ils étoient grands  
 Chasseurs, excellens Cavaliers, Nageurs au  
 delà de tout ce qu'on avoit vû, & l'Histoire  
 observe que des Escadrons entiers de cette Na-  
 tion traversoient à la nage les fleuves les plus  
 rapides, fans perdre leurs rangs.

## L E T T R E T R O I S I E M E.

**I** L est certain, Monsieur, que les Ba-  
 taves ne savoient ce que c'étoit que  
 de bâtir des Villes, & que leurs Villa-  
 ges n'étoient pas non plus composez com-  
 me à présent de maisons tenant les unes aux  
 autres & rangées sur des allignemens réguliers.  
 „ Chacun plaçoit la sienne, ou pour mieux  
 „ dire, sa hutte ronde, qui d'ordinaire avoit  
 „ deux entrées voisines, près d'une fontaine,  
 ou



„ ou d'un champ , ou d'un bois , selon qu'il  
 „ plaifoit , ou qu'il lui convenoit le mieux ,  
 „ & ces cabanes étoient féparées les unes des  
 „ autres , foit pour prévenir les ravages des  
 „ incendies , ou parce qu'ils n'entendoient  
 „ pas mieux l'Architecture. De la situation  
 „ de ces demeures ifolées viennent les noms ,  
 „ que tant de Villages confervent encore. A  
 „ ceux par exemple qui étoient bâtis près  
 „ d'un Bois , qu'on appelloit en leur langue  
 „ *WOUD* , on donnoit des noms qui indi-  
 „ quoient cette pofition, comme *ZOETER-*  
 „ *WOUDE* , *KATTENWOUD* , *LE-*  
 „ *WOUD* , *HASAARTSWOUDE* ,  
 „ *BOXWOUD* , *SCHELLINGER-*  
 „ *WOUD* , *SPARENWOUDE* , & au-  
 „ tres. Il en étoit de même des afsemblages  
 „ de maifons voisines de quelques fontaines ,  
 „ ou des campagnes. On les reconnoît aux  
 „ fyllabes *BRON* & *FELD* , qui termi-  
 „ nent leurs noms. Chaque habitation étoit  
 „ entourée de paliffades. Une partie étoient  
 „ conftruites de bois groffiérement taillé &  
 „ d'ofiers entrelaflez. Faute de chaux & de  
 „ tuiles , dont ils ignoroient l'ufage , quelques-  
 „ uns les revêtoient en dedans d'une terre  
 „ blanche & brillante , pour tenir lieu des  
 „ peintures aujourd'hui à la mode. Les rofeaux,  
 „ qui croiffoient en quantité le long de leurs  
 „ rivières , leur fervoient à couvrir leurs toits,  
 „ &



» & ils se garentissoient par là de la neige &  
» de la pluie.

» A la simplicité de ces demeures répon-  
» doit celle de l'habillement des Hommes &  
» des Femmes. Les moindres d'entre eux mar-  
» choient presque nus, & se contentoient de  
» porter sur leurs reins une espèce de tablier,  
» composée d'une peau de Bête, qui tomboit  
» par devant sur leurs cuisses & qu'ils attacho-  
» ient avec une boucle, ou, faute de bou-  
» cle, avec une épine. D'autres avoient un  
» haut de chausses large, à la manière des Sar-  
» mates. Ceux qui étoient d'un plus haut  
» rang portoient des robes, qui leur couvro-  
» ient entièrement le corps & même les bras  
» & les jambes jusqu'à la cheville du pied.  
» Du reste, elles n'étoient, ni larges, ni flot-  
» tantes, comme celles des Parthes. C'éto-  
» ient au contraire comme des vestes étroites  
» & justes, de sorte qu'au moindre mouvement  
» qu'ils faisoient, elles marquoient la taille &  
» les divers membres du corps. L'étoffe, dont  
» ils composoient cet habillement, consistoit  
» dans les peaux des Bêtes, qu'ils avoient tuées  
» à la chasse. Ils y attachoient en divers en-  
» droits différentes pieces de peaux de plu-  
» sieurs couleurs, que leur fournissoient, ou  
» les parties éloignées de l'Océan, ou des  
» Mers inconnues aux Romains, & probable-  
» ment c'étoient de ces peaux de Chiens ma-  
rins



„ rins , que nous connoissons encore. Les  
 „ plus riches & les plus considérables porto-  
 „ ient par dessus cet habit une sorte de pla-  
 „ stron , qui pendoit par devant & par der-  
 „ rière. Les uns & les autres se coeffoient à  
 „ la manière des Sueves , qui étoient l'une  
 „ des plus nombreuses Nations de la Germa-  
 „ nie , c'est à dire , qu'ils relevoient leurs che-  
 „ veux & se les lioient sur le sommet de la  
 „ tête , & qu'ils les couvroient d'un bon.  
 „ net rond , composé ordinairement d'osier  
 „ entrelassé. C'est ce qu'on peut mieux se  
 „ représenter par des figures.

„ Les Femmes étoient habillées à peu près  
 „ de même , excepté qu'elles avoient la gorge  
 „ & les bras nus , & que leurs cheveux , qu'  
 „ elles lioient à la hauteur du col , étoient  
 „ du reste épars & voltigeoient sur leurs épau-  
 „ les. Cependant les plus distinguées d'entre  
 „ elles se couvroient la tête d'un voile de lin  
 „ & y ajoutoient divers ornemens de pour-  
 „ pre. Cet habillement de tête , qu'elles por-  
 „ toient, pour se garentir de la chaleur & du  
 „ froid , leur tomboit négligemment sur une  
 „ épaule & sur une partie du dos , ainsi qu'on  
 „ le remarque sur les Médailles Romaines.

„ Cet usage d'aller presque nus étoit cau-  
 „ se qu'ils se bâtissoient des maisons fort bas-  
 „ ses & fort étroites , afin d'y renfermer mieux  
 „ la chaleur , & de là venoit aussi qu'en hi-  
 ver







„ des Nations voisines qui étoient en guer-  
 „ re , ou bien ils cherchoient leur nourritu-  
 „ re à la chasse. Tels étoient les mets ordi-  
 „ naires de ces Peuples , de la bouillie d'or-  
 „ ge , des pommes sauvages , des Bêtes sau-  
 „ vages, qu'ils venoient de prendre & d'écor-  
 „ cher, & que quelques fois ils mangeoient  
 „ crues , & du lait caillé ou du fromage.  
 „ Quant à leur boisson , ils la composoient  
 „ d'orge & d'eau , à qui la fermentation , en  
 „ les pourrissant , procuroit un goût tant soit  
 „ peu approchant du vin. Quelques uns  
 „ pensent que c'étoit la même chose que la  
 „ Biere , & d'autres que cette liqueur ressem-  
 „ bloit à cette Biere d'orge à demi germé ,  
 „ aujourd'hui si à la mode.

„ Malgré des alimens si simples , accoutu-  
 „ mez comme étoient les Bataves à suppor-  
 „ ter la faim & le froid , ils avoient les mus-  
 „ cles gros & extrêmement forts , le regard  
 „ menaçant , les yeux d'un bleu céleste , &  
 „ de meme que les Scythes , dont les anciens  
 „ Germains décendoient tous , des cheveux  
 „ d'un blond ardent. C'est pour cette rai-  
 „ son qu'il y a des Auteurs anciens qui les trai-  
 „ tent de Bataves aux cheveux dorez. En  
 „ effet ils trouvoient tant de graces & de  
 „ beauté dans une chevelure d'un jaune vif  
 „ & luisant que ceux , à qui la nature ne  
 „ l'avoit pas donnée , se la procuroient par  
 „ une

une



» une lessive de chaux , & cette couleur avec  
 » le temps plut si bien aux Dames Romaines  
 » que , non contentes d'en teindre leurs che-  
 » vaux , elies en viurent , comme on fait que  
 » l'Empereur Antonin faisoit , à emprunter la  
 » chevelure des Germains , pour s'en compo-  
 » ser des tours;

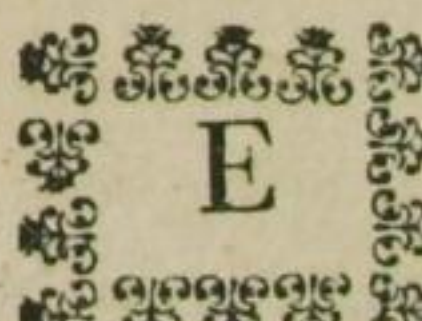
» Une chose qui n'avoit pas peu de part à  
 » la prodigieuse grandeur de leurs corps, c'est  
 » la manière dont on élevoit les Enfants. Ils  
 » n'avoient point d'autres Nourrices que leurs  
 » Meres. On les laissoit aller nuds & sales dans  
 » la maison. On n'y distinguoit pas l'Enfant  
 » du Maître de celui de l'Esclave par une édu-  
 » cation plus délicate & plus molle. Les uns  
 » & les autres pendant leur jeunesse se  
 » jouoient ensemble parmi les Troupeaux,  
 » jusqu' à ce qu'un âge plus mur séparât les  
 » Libres d'avec les Serfs, & que la valeur na-  
 » turelle aux premiers les fit encore mieux  
 » reconnoitre. De plus , considérant com-  
 » me le comble de l'infamie , qu'un Jeune  
 » homme avant vingt ans eût affaire à une  
 » Femme, ils ne se marioient que fort tard ,  
 » & c'étoit toujours avec des Filles du même  
 » âge & de la même condition qu'eux. De  
 » là ces corps , dont la force & dont la gran-  
 » deur causoient de l'étonnement aux Ro-  
 » mains. Ajoutez que , n'ayant pas épuisé  
 » leur vigueur par des plaisirs prématurez ,  
 B 2 leurs



„ leurs mariages étoient extraordinairement  
 „ féconds. C'est ainsi que les Cattes, qui  
 „ étoient venus s'établir en Hollande, s'y mul-  
 „ tiplièrent à tel point, en partie par le cou-  
 „ rage de tant de Braves, qu'une éducation  
 „ si simple formoit pour la Nation, & en  
 „ partie à la faveur des eaux qui environnoi-  
 „ ent de toutes parts leurs établissemens,  
 „ qu'ils s'y maintinrent pendant quatre Siecles  
 „ avec une bravoure, qui répandit par tout  
 „ la gloire de leur nom & de leur Roiaume,  
 „ car c'en étoit un & non pas une Républi-  
 „ que, comme Grotius le prétend. (a)

(a) *J'ai pris cette lettre ci toute entière de ma traduction des Origines de la Hollande de Monsieur van Loon.*

## LETTRE QUATRIEME.


**E**Ntrainé par l'autorité de Grotius, vous ne m'en croirez peutêtre pas, Monsieur, lorsque je vous dirai que le Gouvernement des Bataves étoit un heureux & sage mélange de Monarchie, d'Aristocratie & de Democratie. Mais jugez par ma lettre si ma pensée est mal fondée. Ils avoient des Rois, qu'ils choissoient dans les premières Maisons d'entre eux, & ces Rois, soumis aux Loix de la Nation, n'avoient pas plus



plus de pouvoir sur elle qu'elle même n'en avoit sur eux dans les Assemblées générales. Ils prononçoient moins des ordres absolus , qu'ils ne donnoient des conseils. Un Roi n'étoit que le premier des Nobles , & que le Ministre de la Patrie.

Les Nobles sous le titre de Comtes partageoient entre eux la juridiction des Quartiers & des Bourgs de la Batavie. Ils en étoient les Juges en temps de paix , & les Chefs en temps de guerre. On les éliroit , aussi bien que les Rois , dans les Assemblées de la Nation, & on avoit dans ces élections de grands égards pour les Familles, qui s'étoient distinguées par leur ancienneté & par de belles actions.

Le Peuple avoit part aussi au Gouvernement. Chaque Comte étoit assisté par cent Personnes prises d'entre le Peuple & choisies dans les mêmes Assemblées , qui faisoient les Rois & les Comtes. „ Ces cent Hommes „ étoient les Chefs de leurs Hameaux. De „ la vient que dans les temps postérieurs, non „ seulement les Seigneuries s'appelloient „ *CENTENÆ* , mais aussi qu'on appelloit „ les Seigneurs en Latin *CENTENARII* & en „ Flamand *CENTGRAFS* , c'est à dire Cen- „ teniers du Comte. Voilà comme ce qui „ étoit d'abord un nom numérique étoit de- „ venu , ainsi que Tacite le remarque fort

B 3

„ bien



„ bien , un titre d'honneur. Les Centeniers  
 „ prononçoient chacun dans leurs Hameaux  
 „ sur les affaires peu importantes. Mais ils  
 „ ne pouvoient condamner personne à per-  
 „ dre la vie , ou la liberté , non plus qu'à la  
 „ perte de ses biens , ni de ses Esclaves. Il  
 „ n'appartenoit qu'au Tribunal superieur du  
 „ Comte , ou aux Commissaires Extraordi-  
 „ naires du Roi, de porter de telles sentences.  
 „ Ces Centeniers, quoique dans un même  
 „ poste , n'étoient pas tous du même rang,  
 „ & la prééminence des uns sur les autres  
 „ dépendoit du choix du Comte , à qui ils  
 „ étoient attachez. C'est par cette raison  
 „ qu'ils se disputoient avec une émulation ex-  
 „ treme la premiere place auprès de ce Sei-  
 „ gneur. La grandeur & la puissance du  
 „ Comte à son tour consistoit à être toujours  
 „ environné d'un grand nombre de ces Cen-  
 „ teniers. Dans la paix ils étoient l'orne-  
 „ ment de sa Cour, & en campagne il trou-  
 „ voit en eux autant de Capitaines pour  
 „ l'appuier. Effectivement, pour ce qui  
 „ est de la guerre , ils étoient obligez de l'y  
 „ suivre en armes avec les Habitans de leurs  
 „ Districts, les Armées d'alors étant formées,  
 „ non de Recrues assemblées çà & là au ha-  
 „ zard , mais de Guerriers citez par la voie  
 „ de ce qu'on a dans la suite nommé *Heir-*  
 „ *vaart* , ou Ban , & qui étoient des mêmes  
 Ha-



„ Hameaux & souvent des mêmes Famil-  
 „ les.

„ Ces Soldats apparentez combattoient  
 „ pour leur Comte , & c'étoit une honte  
 „ pour eux de ne le pas éгалer en courage.  
 „ On les regardoit le reste de leur vie comme  
 „ des infames , s'ils revenoient vivans d'une  
 „ bataille , où leur Comte avoit été tué. Rien  
 „ n'étoit plus juste , puisque l'accompagner ,  
 „ le défendre , sacrifier sa vie pour sa gloire,  
 „ étoit le serment militaire qu'ils avoient prê-  
 „ té. (a)

Il y avoit deux sortes de Conseils parmi les Bataves , les uns particuliers & les autres généraux. On ne traitoit dans les premiers que les affaires particulières , & ils s'assembloient aussi souvent que les Juges le trouvoient bon. Les seconds ne s'assembloient que rarement, & les affaires générales y étoient traitées par des Députés choisis d'entre les Juges & d'entre leurs Assesseurs. C'étoit là aussi qu'on portoit les grandes causes , & qu'on poursuivoit criminellement les Coupables. Hors des temps de cette Assemblée , le Roi expédioit , avec l'avis des Grands de son Conseil , les affaires de moindre importance , qui regardoient le Corps de la Nation.

J'oubliois que cette espèce de Parlement se

B 4

tenoit

(a) *Ce qui précède est encore traduit des excellentes Origines de Monsieur van Loon.*



tenoit dans des temps réglez, à moins qu'une affaire imprévue n'obligeât le Prince de le convoquer extraordinairement. Telle étoit la circonstance d'une guerre inattendue. Alors la Nation s'éliſoit un Général, ou Duc, dans le choix duquel elle ne confidéroit que la valeur & la prudence, & dont l'autorité étoit assez semblable à celle des Dictateurs & finissoit avec la guerre. Les Troupes accouroient de toutes parts sous ses ordres. Elles ne tar- doient guères à être formées. La Nation entière étoit en quelque sorte une Armée toujours sur pied. Chaque Famille y composoit un Corps de Milice, qui servoit sous un Capitaine, qu'elle se donnoit, & où les Femmes mêmes, Compagnes des travaux & des dangers de leurs Maris, imitoient leur valeur & la redoubloient par leur présence. Ces divers Corps marchaient sous les enseignes de leurs Villes. Celles-ci se rassembloient sous le Général de la Province, & ces Généraux mennoient leurs Troupes au Général de la Nation.

Ces Troupes étoient composées d'Infanterie & de Cavalerie. Leurs armes n'avoient rien de magnifique. On n'y voioit d'autre différence que celle qu'y mettoit la variété des couleurs, dont chaque Piéton ornoit son bouclier, qui étoit d'un osier fort entrelassé, que chacun peignoit selon son goût. Quant à  
leurs



leurs armes offensives , c'étoit une demie pique , ou javeline fort légère , menue vers la pointe , & armée d'un fer bien aiguifé. Ils s'en servoient de près & les lançoient de loin en guise de javelots. Ils s'efforçoient principalement d'en blesser leurs Ennemis au visage , & c'est une leçon qu'ils avoient reçue de César. Je ne décrirai point leurs javelines , leurs boucliers , leurs trompettes de cuivre droites ou recourbées , leurs enseignes , ni les autres instrumens , dont ils usoient à la guerre.

La bonne fortune de César voulut qu'une Nation si fière aima mieux devenir l'instrument de ses conquêtes , que de travailler à les arrêter. Vous savez qu'il fit une heureuse expérience de leur valeur dans la guerre des Gaules , à la journée de Pharsale , dans celle d'Alexandrie , où les Bataves ramenèrent la victoire dans son Armée , & qu'il légua leur amitié à Auguste avec l'Empire. L'Histoire fait ensuite un long récit des services , qu'ils rendirent à ce Prince & à ses Successeurs , tant que Rome respecta des Gens si dignes d'être libres. Vous y aurez vû aussi les embarras , où ils la réduisirent , dès qu'elle intenta sur leur liberté. Mais ce détail nous meneroit peutêtre trop loin. Jugez d'eux par quelques traits. Rome , la superbe Rome , leur laissa leurs Loix , leur accorda son amitié , les traita publiquement de Compagnons

B 5

&amp;



& de Freres du Peuple Romain , les exempta de tous impôts , & les Empereurs firent d'eux leurs Gardes du Corps & les considérèrent comme l'élite de leurs Armées. Quels devoient être des Peuples , pour qui Rome avoit tant de considération , & que , si je puis ainsi parler d'après Tacite, elle mettoit à part, comme autant d'armes excellentes, pour se servir d'eux à la guerre !

## LETTRE CINQUIEME.

**J**E ne m'étonne pas , Monsieur , que votre Ami révoque en doute cette liberté , dont j'ai dit que Rome laissa jouir les Bataves. Quelle apparence effectivement que , parmi tant de Peuples non moins celebres, qu'elle dépouilla de leurs loix, ou du moins à qui elle imposa des tailles & des tributs , elle eût épargné ceux-là presque seuls ? Avoient-ils quelque chose , qui pût les exempter de l'esclavage commun ? Etoit-ce leur valeur extrême , leur situation avantageuse , leurs nombreuses Armées , ou peut-être l'estime , que le Peuple Romain prit pour une Nation si semblable à ce qu'il avoit été lui même dans les premiers siècles de la République ? Mais les Carthaginois , les Grecs , les Gau-

Gau-



Gaulois , les Germains auroient dû par les mêmes raisons recevoir un traitement aussi favorable , & l'Histoire dépose formellement le contraire. Voilà l'objection qui s'offre d'abord.

Voici je croi la réponse: Tandis que les Gaulois oppofoient aux armes de César une longue , mais vaine résistance , les Bataves lui offrirent leur amitié , & méritèrent la sienne par leurs exploits. C'est par leur valeur qu'il acheva la défaite des Gaulois. Ce furent eux qui le dégagèrent sur les frontières des Lingons. Ce furent eux qui à la journée de Pharfale déterminèrent en sa faveur la fortune incertaine & chancelante. Ce fut leur Cavalerie qui alla au travers du Nil le tirer des mains des Alexandrins , qui l'avoient enveloppé. Vous me l'avouerez , Monsieur , de telles actions valoient bien la liberté , que je suppose qu'il leur laissa.

Ses Successeurs purent avoir à leur tour des raisons particulières de les ménager jusqu'à ce point là. L'amitié d'un Peuple si brave & si fidele ne devoit pas leur être indifférente , & elle n'étoit qu'au prix de la liberté. A ce prix là , peu furs du Romain factieux & inconstant , ils pouvoient toujours compter sur l'affection & sur le courage du Batave , ils pouvoient s'en faire une garde à l'épreuve de la corruption & de la crainte , ils pouvoient

voient



voient trouver dans son audace & dans son intrépidité de quoi rendre leurs armées invincibles. Aussi, Monsieur, suivez Florus, Tacite, Suetone, Dion, les Ecrivains de l'Histoire Auguste, les autres Historiens de Rome, par tout vous verrez les Bataves parmi les Gardes du corps des Empereurs, ce sont eux qui commencent les victoires, ou qui les achèvent, ils décident du sort des batailles par tout ou ils combattent, ils sont les nerfs de l'Armée Romaine, & les Légions elles mêmes leur rendent des témoignages si glorieux.

L'amitié du Batave avoit encore cet avantage pour les Empereurs, que, si leur protection le rendoit respectable aux yeux des Belges & des Germains, il faisoit à son tour la sûreté des Empereurs contre ces Peuples. Rome avoit dans l'Isle des Bataves des Fortresses & des Légions toujours prêtes, &, en cas de mouvement d'une ou d'autre part, elle y trouvoit des Flottes armées & de quoi en construire & en équiper de nouvelles. De là elle pouvoit à son gré porter la guerre dans la Germanie & chez les Bretons. Sûrement la Batavie réduite en Province Romaine auroit été moins utile aux Empereurs & à l'Empire.

Il est pourtant vrai que, sous quelques uns de ces Régnes insensés, qui firent gémir les Romains mêmes, des Generaux aussi imprudens &

&



& aussi vicieux que leurs Maîtres violèrent l'alliance d'égal à égal faite avec les Bataves, & qu'ils portèrent la violence aux derniers excès. Mais aussi quelle fut la suite de tant d'injures? Civilis, décendu des Rois Bataves, appelle ses Concitoyens à la vengeance, il souleve les Caninefates, les Bructeres, les Tenctères, il défait les uns après les autres Aquilius, Mummius Lupercus, Herennius Gallus, il attire dans son parti les Germains & les Gaulois, il enleve aux Romains jusqu'aux Légions, il se sert d'elles pour faire périr leurs Généraux, il les mène jusqu'à prêter serment aux Gaulois, enfin il met l'Empire à deux doigts de sa ruine. Rome sentit alors quels Hommes elle avoit offensez, & de quels Guerriers elle s'étoit privée par sa faute. Elle racheta leur amitié par une paix honorable & par la restitution de leurs privilèges. C'est peut-être à cet événement que le Batave dut dans la suite la conservation de sa liberté.

En tout cas, Monsieur, quand même je ne pourrois point montrer à votre Ami quelle raison eut Rome de distinguer si honorablement les Bataves des autres Peuples, il suffit que l'Histoire atteste cette distinction en termes formels. Tacite dit qu'il n'y eut jamais de Magistrats Romains à la tête des Bataves. Lui & d'autres parlent souvent de Rois Bataves sous  
les



les Empereurs. On voit les troupes auxiliaires des Bataves commandées par des Chefs de leur Nation , honneur que Rome n'accorda qu'à peu d'autres Peuples. Les Historiens témoignent que la Batavie ne payoit point de tributs , ni de tailles à l'Empire. Faut-il d'autres preuves d'une liberté parfaite?

Telle étoit encore la condition des Bataves sous le Regne de Valerien & de Gallien , & l'Histoire fait foi que jusques-là ils avoient conservé leur ancien Gouvernement & leur alliance avec Rome. Mais la chute de l'Empire même approchoit. Une foule de Nations Barbares devoient bientôt l'attaquer de toutes parts. L'Asie monroit déjà au reste de l'Univers qu'on pouvoit vaincre les Romains. L'Afrique , la Pannonie , la Germanie , le Septentrion leur préparoient des Ennemis. Il ne se pouvoit pas que les Bataves ne partageassent la mauvaise fortune de Rome.

Les Francs , Nation Germanique originaire de la Franconie , furent les premiers qui les attaquèrent , & c'est ce qui arriva peu de temps après la mort d'Aurelien. L'Empereur Probus les força de lui demander la paix , & il voulut bien leur accorder quelques terres dans la Batavie. Ils en abusèrent pour porter leurs ravages dans les Gaules. Ils poussèrent l'audace jusqu'à se saisir des Vaisseaux ,  
que



que les Romains avoient sur les Côtes de la Batavie , & ils s'en servirent , pour aller désoler l'Espagne & la Mauritanie. Une autre partie du même Peuple , que les Romains avoient transportée sur les côtes du Pont Euxin , s'y empara de quelques uns de leurs Vaisseaux , pilla impunément les Isles de la Grece , les Côtes de l'Asie , la Sicile , une partie de l'Afrique , & rapporta son butin dans la Batavie. Constance Chlore défit enfin ces Pirates & les chassa de leurs conquêtes. Mais ils étoient trop avides du butin & trop au dessus de la crainte , pour ne couter que trois ou quatre victoires. Plusieurs fois domptez & relégués ailleurs par Constance , Constantin le Grand , Constance II. , Julien , Valentinien , ils se rétablirent autant de fois dans la Batavie , où ils se maintinrent , tantôt par les armes & tantôt par des traitez. Les Saliens , autres Francs , ainsi nommez de la Rivière de Sala , & les Saxons suivirent de fort près les traces des premiers Francs dans la Batavie & s'y fixèrent avec eux. Les Sclaves les y suivirent peu de temps après. C'est ainsi qu'elle perdit jusqu' à son nom , qui ne se conserve plus que dans la petite Isle de la Betuwe.

Les Cohortes auxiliaires des Bataves ne purent se résoudre à retourner dans des lieux occupés par des Barbares , & elles obtinrent



rent (a) des Romains ce qu'on appelloit alors des *Terres Létiques* (b), Terres dont les Habitans, qui étoient toujours des Soldats Etrangers au service de Rome, prénoient le titre de *Letes*. On les voit depuis ce temps-là sous ce titre en Allemagne & en France. En Allemagne elles vont habiter Passau, qui d'elles reçoit le nom Latin de *Batava*, *Batavia*, ou *Batavis*. En France elles se trouvent placées dans le Bessin, dans le voisinage de Coutance, dans le Soissonnois, dans l'Artois. Mais elles se conservèrent peu dans ces nouveaux établissemens, & les conquêtes des Francs les confondirent bientôt avec tant d'autres Peuples, qu'ils s'étoient assujettis.

## LETTRE

(a) *Intra Gallias cum Viro Illustri Magistro Equitum Galliarum.*

*Valentinianenses.*

*BATAVI*

*BATAVI IUNIORES*

*Britones.*


Notitia Imp. Occid. ultra Arcadii Honorii que tempora.

(b) *Terra vero Latica erant ille, que ab Imperatoribus externis militibus, qui se ad eos militie gratia contulerant, intra Imperii Limites habitanda, atque excolenda concedebantur.*

M. Vignerii Tract. de Origin. vet. Franc. fol. 138-



## LETTRE SIXIEME.


**V**ous avez raison de me rappeler la Nord - Hollande. Je dois vous avoir écrit qu'anciennement elle n'appartenoit pas à la Hollande, & qu'elle faisoit partie de la Frise, & , comme vous le savez sans doute, encore aujourd'hui elle porte le nom de West - Frise, ou Frise occidentale. Ses Habitans furent forcez de céder à la fortune & à la valeur des Romains, & ils leur paièrent quelque tems un tribut, qui marque combien on craignoit de trop demander à des gens tout à la fois si pauvres & si belliqueux. Imaginez vous que ce n'étoit qu'un petit nombre de peaux de Bœufs, pour couvrir les boucliers des Soldats. Enfin on s'avisa de leur faire des chicanes injustes sur ce sujet - là. Là - dessus ils prennent les armes contre leurs Oppresseurs & les réduisent à prendre honteusement la fuite. Ils défont ensuite Apronius, Propréteur de la Germanie inférieure. Vaincus dans une seconde Bataille, l'Ennemi victorieux les redoute encore, & il n'ose, ni poursuivre sa victoire, ni même enterrer ses Morts. Un seul trait comme celui - là exprime l'idée qu'ils avoient donnée d'eux mêmes aux Romains. Aussi Tibere, ce Prince si versé dans l'art de gouverner

Partie I.

C

verner



verner les Peuples , trouva - t - il bon de dissimuler l'injure , que ceux - ci avoient faite aux armes Romaines , & il les laissa en repos , pendant neuf ans que son Règne dura encore. Ils se soumirent enfin sous l'Empire de Claude , & ils acceptèrent les conditions , que leur prescrivit Corbulon , l'un des plus grands Capitaines que Rome eût eu depuis César jusqu'alors. Mais ce calme ne dura que peu d'années. Ils s'étoient saisis de certaines terres destinées pour les Soldats Romains & incultes dans ce tems-là. Déjà ils les avoientensemencées & ils y élevoient des maisons. Tout à coup on leur dénonce de la part de Neron qu'ils aient à se retirer. C'est alors qu'ils députèrent à Rome ces Ambassadeurs , dont Tacite s'est plu à peindre l'aventure avec des touches fortes. Tandis qu'ils attendoient la commodité de l'Empereur , on leur fit voir les choses , qu'on avoit coutume de montrer aux Barbares , pour leur donner une haute opinion de la grandeur des Romains. On n'eut garde d'oublier le Théâtre de Pompée , un jour qu'on y célébroit des jeux. Incapables par leur genre de vie sauvage de prendre plaisir à ces spectacles , ils demandoient , pour se désennuier , qui étoient ceux qu'ils voioient assis dans telles places , en quoi consistoit la différence des rangs , qui étoient les Chevaliers , où étoient les Sénateurs. Ils re-  
mar-



marquèrent parmi ceux-ci quelques Gens, qu'ils reconnurent pour étrangers à leurs habits. Ils s'informèrent qui ils étoient, & sur ce qu'on leur dit qu'on rendoit cet honneur aux Députés des Nations, qui étoient illustres par leur valeur & par l'amitié des Romains, ils s'écrièrent qu'aucun Mortel ne surpassoit les Germains en courage & en fidélité, & là-dessus ils allèrent se placer au milieu des Sénateurs. Les Spectateurs sentirent dans cette action je ne sai quelle noble brufquerie & quelle jalousie généreuse, qui leur plurent. Neron lui même prit l'action en bonne part, & honora du nom de Citoyens Romains ceux qui l'avoient faite. Mais ils n'obtinent rien pour leur Patrie, & on força les Frisons de rentrer dans leurs anciennes limites. Aussi depuis ce temps-là les trouve-t-on souvent parmi les Ennemis de Rome. Mais leur Histoire est si confuse & tant de fois interrompue, qu'on n'en peut pas donner une suite.



## LETTRE SEPTIEME.

**C**E n'est plus des Bataves qu'il s'agit, Monsieur. Je vous disois dans une de mes dernières Lettres que les Francs & les Saxons les avoient refferrez dans leur propre Patrie, & les avoient forcez de leur y céder beaucoup de terres. Elle prit alors le nom de Basse Saxe, (a) Elle commençoit aux environs de Nimegue & comprenoit tout ce qui est entre la Mer du Nord, la Meuse, le Rhin, & les Isles de la Nord-Hollande, jusqu'au petit Hameau d'Assé situé entre Heemskerk, Uytgeest & Beverwyk.

Ses Habitans étoient les Saxons, les Varnes, les Angles, les Wiltes ou Wites, les Slaves, les Quades, les Francs, les Saliens, un reste de Bataves, & quelques Romains, qui y conservoient des Places fortes & qui étoient de ce côté là la dernière espérance de Rome. Les Saxons s'étendoient le long du Zuydersee jusqu'à la Mer Britannique entre Assé & Sassenheim, (b) Les Varnes s'étoient placez entre les Saxons & le Bras du Rhin, qui va se perdre près de Katwyck, c'est à dire, dans le Rhinland & le Kennemerland

(a) *Niedersassen.*

(b) Ce mot signifie Habitation des Saxons.



land. (a) Les Angles & les Wiltes habitoient l'autre rive de ce Bras du Rhin. Les Sclaves s'étoient rangez auprès des Wiltes dans les environs de Wlaerdingen. (b) Les Quades & les Francs demeuroient dans la Presque Isle, que la Linge forme avec le Vahal en s'y jetant. Les Bataves n'avoient plus pour eux qu'un canton peu considérable entre la Leck, le Rhin & la Linge. Les Saliens leurs Voisins occupoient le reste de l'Isle des Bataves.

Les Saliens & les Francs quittèrent ces Contrées en quatre cent vingt huit, ou vingt neuf, & passèrent le Rhin sous la conduite de Clodion, qui les conduisit jusqu'à Tournai. Aetius les y défit & les força de reculer jusqu'à Tongres. (c) Mais ils reprirent bientôt les armes, & les Romains vaincus à leur tour furent obligez de leur abandonner une grande partie des Gaules.

C 3

Une

- (a) Warmond, ou, comme on l'appelloit anciennement, *VVarnemunde*, Bourg situé dans le voisinage de Leyde, conserve encore dans son nom des traces de celui des Warnes.
- (b) Cet endroit, qui étoit alors une Ville, avoit pris des Sclaves le nom de *Sclavenburg*, Forteresse des Sclaves.
- (c) On voit encore aux environs de là & de Diest des vestiges du séjour qu'ils y firent. On y trouve des lieux nommez *Vrankryk*, France, *Franschbroek*, Prairie des François, *Seelbenden* & *Seelheim*, Prez & Demeure des Saliens.



Une autre partie des Habitans de la Basse Saxe suivit peu après (a) l'exemple des Francs. Les Scotés & les Pictes s'étoient jettez dans ce qu'on appelloit alors la Bretagne & avoient réduit le Roi Vortigern à implorer le secours des Etrangers. Hengist & Horfe y accoururent à la tête des Angles & des Saxons, & plusieurs Wiltes se joignirent à eux. Les Frisons mirent à profit la retraite de ces Nations Avanturières, fondirent sur les terres, qu'elles avoient abandonnées en grande partie, battirent à diverses reprises les foibles restes des Angles & des Saxons, forcèrent les Wiltes de chercher un azile à Utrecht, qu'ils nommèrent alors *Wiltenburg*, (b) poussèrent leurs vic-

(a) *Tes geschiet, als ix s bevonden,  
Mer den tyt ne vinden konden,  
Dat de Enchlen und die Saxen  
Mit g. varen endt bardaxen,  
Mitte baxen ende vlooten  
Haben utte lande stooten  
D'Imfater van de Britten,  
Welcker Hertoch vvas gehitten  
Haren Engist ende Horse.*

Klaas Kolyn vs. 213.

(b) *Ende als dit vernamen die Slaven ende die  
Wilten, dit vvas dat volc dat in Suuthollant  
vvoonde, dese staken hem te samen en quamen  
met groter macht en vvonnen hem af desen groo-  
ten toren Anthonia, en versloghen die ander, ende  
sy vvernaemden desen toren, die te voren Anthonia  
hiet en deden hieten Wiltenburch.*

M. S. Chron. van Claas Goeten.



victoires jusques en Zelande & jusqu'à l'Escaut , & étendirent le nom de Frise à cette Isle (a) & à la Hollande qu'ils avoient conquises.

Hengist & Horse pendant ce temps là se rendoient maitres de la Bretagne par toute sorte de trahisons & de violences , & une partie des Bretons opprimez venoient chercher une retraite en Hollande. Ils l'y trouverent à l'embouchure du Rhin près de Catwyck , & ils y élevèrent une forteresse , dont les ruines , aujourd'hui ensevelies dans la mer , portent encore leur nom. (b) Le District même où ils s'établirent fut d'eux appelé Brittie. Mais environ soixante ans après , cette Colonie fut forcée par les cruautez des Danois de s'enfuir en France , où elle se fixa dans l'Armorique , qui prit de là le nom de Bretagne.

La révolution causée par les Frisons étoit avantageuse pour Rome , parce que ces Peuples , aussi bien que les Arboriques , qui habitoient

C 4

bitoient

(a) *Die Nidersassen hetten nu Vriesen.*

Melis Stocke.

(b) *Quidam autem alii Britones fugientes ad Hollandiam , atque ad ostia Rheni fluminis , ubi Rhenus intrat mare prope Catvvyck , vela diviserunt , & ibidem Castrum munitissimum construxerunt , quod Britton appellaverunt , vicinumque Populum eis subjecerunt.*

J a Leidis Chron. Lib. 1. cap. 13.



bitoient le Brabant , tenoient encore pour elle. Mais ce raion d'espérance s'éteignit bientôt. Clovis acheva de chasser les Romains des Gaules , subjuga les Thuringes , défit les Allemans à Zulpick , fit alliance avec les Arboriques , & réduisit par là le peu de Troupes Romaines , qui conservoient encore quelques Places sur les bords du Rhin & de la Meuse, à capituler avec lui. Il leur permit d'y occuper quelques endroits & d'y conserver leurs loix , leurs usages , leur langue , leur discipline militaire & jusqu'au nom & aux enseignes de leurs Legions. Les Frisons subirent le même joug aux mêmes conditions. Ainsi la Zelande , la Betuwe , & la Hollande Meridionale devinrent partie du Roiaume d'Austrasie.

Il ne restoit plus dans cette derniere que les Varnes , qui ne reconnussent pas l'Empire des Francs & qui formassent un Roiaume souverain. Ils cherchèrent un appui dans l'alliance des Francs. Hermegiscle Roi des Varnes , aiant épousé en secondes nôces une Soeur de Thierry , Roi d'Austrasie , avoit obtenu la Soeur d'un Roi des Angles établis en Angleterre pour Radiger , son Fils unique du premier lit. Il changea de pensée dans la suite & ordonna que, quarante jours après sa mort, Radiger , selon la coutume des Varnes , épousât la Princesse Françoisse , sa Belle Mere. Radiger



diger obéit , par le conseil des Grands de la Nation. La Princesse Angloise , sa Fiancée , ressentit d'autant plus ce mépris, qu'alors parmi les Nations Germaniques une Fille étoit déshonorée , lorsque celui qui l'avoit fiancée l'abandonnoit. Elle avoit inutilement envoyé des Ambassadeurs à Radiger , pour se plaindre de cette injure. Elle assembla une Armée navale , conduite par le Roi son Frere. Les Varnes furent vaincus , dès la première attaque , & Radiger fugitif fut trouvé dans un bois épais , où il s'étoit enfoncé. On le conduisit devant la Princesse victorieuse. Il n'attendoit qu'une mort cruelle. Il en fut quitte pour des reproches aussi modérez & aussi tendres que justes. Il s'excusa humblement sur les ordres de son Pere & sur les vœux de ses Sujets. Il y joignit la promesse de l'épouser, & l'exécuta, après avoir renvoyé en France la Reine , sa première Epouse & sa Belle Mere. Clotaire I. vangea les Francs de cet affront, en rendant les Varnes tributaires , & ceuxci aiant voulu secouer le joug , Childebert II. les défit entièrement & éteignit jusqu'à leur nom, qui ne reparôit plus dans l'Histoire.

Les Saxons de Hollande eurent ensuite leur tour. Ils s'étoient liguez avec les Frisons contre Dagobert Premier , pour s'exempter des tributs. Ce Prince les vainquit , mit leur Pais à feu & sang , transporta un grand nom-



bre des Habitans en France, ou ils furent vendus au profit du thrésor roial, & soumit la Frise à des Loix plus dures que celles de ses Prédécesseurs. Il se rendit maitre ensuite de Wiltenburg, d'où les Frisons avoient chassé les Viltés, qui s'étoient réfugiés entre l'Elbe & l'Eider, & il prit des mesures pour la conversion de la Frise.

Les Frisons demeurèrent tranquilles jusqu'au Regne de Radbode. Celuici prétendoit relever le culte des Paiens, & il s'opposoit à la prédication de l'Évangile. Charles Martel l'obligea de demander la Paix & de promettre qu'il recevroit le Baptême. Il fonda ensuite l'Évêché d'Utrecht. Plusieurs Frisons embrasèrent le Christianisme. Un fils de Radbode fut du nombre, & Radbode lui même, attaqué d'une maladie mortelle, avoit déjà un pied dans les Fonts, lorsqu'il s'avisa de demander à l'Évêque Wulfran si les Rois & les Héros de la Nation Frisonne, qui n'avoient pas été baptisez, étoient dans le Ciel, qu'il lui promettoit après le Baptême, ou si c'étoit dans ces Lieux, qu'il lui dépeignoit si affreux. L'Évêque répondit que c'étoit dans ces derniers. *Voilà qui est bien*, repliqua Radbode. *J'aime mieux aller retrouver les Princes & les Guerriers, mes Aieux, dans l'heureuse demeure du Dieu Wode, que j'ai toujours adoré, que*  
d'ha-



*d'habiter dans le Ciel avecques Chrétiens pauvres & méprisables, que je ne connois nullement.*

Poppon, Fils & Successeur de Radbode, suivit ses traces, & il ne tint pas à lui qu'il ne relevât les Temples des Idoles & la Souveraineté des Frisons. Mais Charles Martel soumit de nouveau ce Peuple indompté, & Poppon aiant été tué dans une Bataille, il réünit la Frise au Roiaume d'Austrasie, & ordonna que ses Rois ne porteroient plus que le titre de Ducs.

## L E T T R E H U I T I E M E .

**S** I j'écrivois une Histoire des Révolutions de la Hollande, vous m'avouerez, Monsieur, que j'aurois eu une ample matière. Cette Province, d'abord habitée par un Peuple, dont le nom est inconnu, est inondée par la Mer & repeuplée sous le nom de Batavie par les Cattes & les Battes. Elle prend ensuite des Saxons le nom de Basse Saxe. Elle le perd peu de temps après & reçoit de ses Conquerans celui de Frise, qu'elle garde assez long temps.

Libre sous les Bataves, elle conserva cette liberté sous les Saxons & sous les Frisons. Mais tout changea à cet égard par la défaite & par la mort de Poppon, Roi de Frise. La Hollande

lande



lande assujettie à la France reçut ses Loix d'elle. Elle prit de la main des Rois de France ses Gouverneurs, c'est à dire, ses Ducs, qui avoient sous eux plusieurs Comtes. Elle fut obligée de fournir à ces Rois les sommes annuelles, qu'ils exigeoient d'elle. Elle fut taxée à leur envoier de Troupes. Ils avoient des Palais & des Terres dans cette Province. Ils y tenoient leurs Cours plenières sous le nom de Champs de Mars. Là les Ducs & les Comtes de Hollande étoient obligez de comparoitre. On y écoutoit les griefs des Habitans, on recevoit les contributions de la Nation & des Gouverneurs, on revoioit les sentences de ces derniers, on leur marquoit les secours d'Hommes & d'argent qu'ils devoient tirer de la Hollande, on les destituoit, ou on les confirmoit, on délibéroit avec eux sur les affaires domestiques & étrangères de leur Gouvernement, on les chargeoit de la publication & du maintien des Loix, qu'on y vouloit faire observer, en un mot il n'y avoit aucun acte de pleine Souveraineté, que les Rois de France n'y exerçassent sur la Hollande

La Hollande fut Sujette de Pepin le Bref, de Charlemagne, de Louis le Débonnaire, de l'Empereur Lothaire, sous lequel elle devint partie de ce vaste Roiaume, qui de Lothaire prit le nom de Lotharingie, ou Lorraine.



raïne. Elle obéit ensuite à Lothaire II., sur lequel Charles le Chauve la conquiert. Elle tomba par un partage, que fit ce Prince, à Louis Roi de Germanie, & de celui-ci à Louis, son Fils. L'Empereur Charles le Gros en hérita par la mort de ce dernier, qui ne laissa point d'Enfans légitimes. L'Empereur Arnould fut Souverain de Hollande, après lui, & la donna à son Fils naturel Zuintibold, qu'il fit Roi de Lorraine. De lui elle passa à Louis IV. Roi de Germanie, qui fit du Roiaume de Lorraine un simple Duché. Charles le Simple reprit deux fois la Lorraine entière sur l'Empereur Conrad, & la reperdit ensuite. Cependant il conserva la Hollande, jusqu'à ce qu'ayant été fait Prisonnier, le Roi Henry s'en rendit Maître & l'incorpora pour toujours à l'Empire d'Allemagne.

Tandis que la Hollande appartenoit ainsi, tantôt aux Rois de France, tantôt aux Rois de Lorraine, & tantôt à ceux d'Allemagne, les Familles de ses Gouverneurs étoient sujettes aux mêmes variations, & on la voioit tantôt reconnoître pour ses Ducs des Ducs de Frise, tantôt des Princes de Jutlande, Héritiers des anciens Ducs de Frise, dont ils descendoient par une Fille de Radbode, & tantôt des Seigneurs de la Maison Carlovingienne. Les Premiers Ducs subsisterent depuis le Regu de Clovis jusques vers la fin du Regne de  
Char.



Charlemagne , & les seconds jusqu'à celui de l'Empereur Charles le Gros. On n'a rien de suivi sur les troisièmes.

Il ya grande apparence que de ces derniers decendoient ces Comtes de Hollande, qui ne commencent qu'en neuf cent vingt trois. Les Historiens n'en reconnoissent point d'autres avant ce temps-là, & ils en font leur première Dynastie de Comtes. Mais c'est une erreur. Il y avoit des Ducs de Frise , dès le Regne de Clovis. Donc il y avoit des Comtes , qui leur étoient subordonnez. Donc il y en avoit en Hollande. L'Histoire même en nomme plusieurs. Enfin c'est un fait incontestable que l'existence de ces anciens Comtes.

## LETTRE NEUVIEME.

**O**ui; Monsieur , il y a eu des Comtes de Hollande , dès qu'elle a été soumise aux François, & vous trouvez même les noms de quelques uns, dès les premiers temps de la Maison Carlovingienne. Ce ne sont alors que des Juges particuliers , élus par les Princes de cette Maison & amovibles à volonté. Ils sont subordonnez aux Ducs. Aucun d'eux n'est même Comte de la Hollande en général , & on en voit douze à la fois partager entre eux sous des Ducs  
la



la jurisdiction subalterne de cette Province. Leur autorité est aussi bornée que leur district. Vous vous souvenez de ce que je vous ai dit dans une de mes Lettres sur ces Seigneurs, que les Rois s'associoient, pour rendre la justice aux Bataves, & vous n'aurez pas oublié que ces Nobles étoient obligez d'accepter des Assesseurs élus parmi les plus distinguez des lieux commis à leurs soins. Il en étoit de même des Comtes particuliers de la Hollande.

Vous pouvez juger par ce qui suit combien peu de chose c'étoit qu'un tel Comte. La Puissance des Rois de France se faisoit sentir à lui continuellement par les loix, qu'ils lui imposoient. Une l'obligeoit d'acquérir une exacte connoissance du Droit, afin que personne ne pût le tromper. Une autre exigeoit qu'un Greffier écrivît ses sentences, afin qu'elles pussent être examinées en cas de besoin par le Souverain. Une troisième portoit qu'il tint les plaids généraux une fois par mois. Il étoit ordonné par une autre qu'il vint à jeun à son Tribunal. Il lui étoit défendu sous peine de perdre sa Charge de recevoir des présens quels qu'ils fussent, pour nuire à des Personnes innocentes. Ses honoraires étoient fixez par une autre loi. Il ne pouvoit retenir qu'un tiers des amendes, & il devoit les deux autres

tres



tres au Souverain. Enfin il ne pouvoit faire grace de la vie à personne.

La puissance du Comte étoit également limitée dans le commandement militaire. C'étoit à lui que s'adreffoient les ordres roiaux de publier l'arriere-ban. Il étoit obligé d'accepter pour ses Officiers subalternes les Chefs des Bourgs de sa Comté, qu'on appelloit alors Centeniers. Il étoit tenu de visiter avec soin les armes de son Corps d'Armée. Les Loix exigeoient de lui qu'il menât à l'Armée Roiale des chariots, des vivres, des pontons, & en cas de besoin, des bâtimens de transport. Il falloit qu'il répondît pour les Soldats qu'il conduisoit, & s'il négligeoit de punir ceux d'entre eux qui causoient quelque dommage aux Habitans, il étoit condamné à indemniser du sien les Gens lésez. A bien prendre les choses, un Comte n'étoit à l'Armée que ce qu'y est aujourd'hui un Colonel.

Les Comtes devinrent quelque chose de plus après la mort de Louis le Débonnaire. Lothaire, l'un de ses fils, voulant se faire un parti parmi les Sujets mêmes de ses freres, promit à plusieurs Seigneurs d'augmenter leurs priviléges, s'ils vouloient lui amener des Troupes, & il leur donna leurs Duchez & Comtez sous le titre de Benefices, c'est à dire, de Fiefs à vie, qui obligeoient à foi & hommage & à des services militaires, aussi bien qu'à



qu'à certaines redevances. Leur fortune alors devint de jour en jour meilleure. Quelques uns commanderent à plusieurs Comtez à la fois. Plusieurs obtinrent pour leurs fils la survivance de leurs charges. Les ravages des Normands & des Danois mirent les Princes de la Maison de France dans la nécessité d'en agir de la sorte, & les divisions, qui armèrent plusieurs fois ces Souverains les uns contre les autres, les obligèrent de ménager jusqu'à ce point là des Seigneurs, qu'ils avoient établis eux mêmes. Tout ce qu'ils retinrent pour eux, ce fut la propriété des Terres & Bénéfices & la souveraineté des Provinces. Ainsi Ducs, Comtes, Evêques, Abbez ne pouvoient devenir tels que par la concession particulière des Rois, & en leur faisant hommage de leurs fiefs & serment de fidélité. On n'auroit eu garde de les en exempter, puisque les Enfans mêmes des Rois, qui recevoient de leurs Peres des Roiaumes en partage, demeuroient Vassaux de leur Freres ainez. Que dis-je ? Rollon aiant conquis à main armée la partie de la France, qu'on appelle Normandie, Charles le Simple ne la lui céda qu'à condition qu'elle seroit toujours tributaire de la France & sujette à l'hommage. Vous pouvez aisément conclure de là que les Comtes de Hollande n'obtinrent pas cette dignité à une meilleure condition.

Partie I.

D

Les



Les choses changèrent pour la seconde fois, lorsque la Hollande, comme faisant partie du Roiaume de Lorraine, devint feudataire de l'Empire d'Allemagne. Les Comtes devinrent Souverains Héréditaires, & augmentant leurs Etats par les armes & par des mariages, ou par les concessions des Empereurs, ils commencerent à tenir un rang si considérable dans le Monde, que plusieurs Historiens les traitent de Ducs. Il est vrai qu'ils sembloient avoir succédé à ceux qui avoient reçu ce nom des Empereurs François, puisqu'ils avoient formé un seul Etat des douze Comtez, dont la leur avoit été une, c'est à dire, des Comtez d'Amuyde, de Texel, de Westflinge, aujourd'hui Nord-Hollande, de Kenmerland, de Maasland, de Teysterband, de Hameland, de Betuwe, de Loone, de Bodelograave, de Hollande, & de Vlaardinge.

Il y a plusieurs preuves dans l'Histoire que jusqu'à la Maison de Bourgogne tous tinrent leur Souveraineté en fief masculin de l'Empire, & qu'autant de fois que les diverses Races des Comtes de Hollande furent réduites à des filles, les Empereurs disposèrent de cette Comté, comme Seigneurs Souverains, & comme d'un fief vacant. Guillaume I., Jean de Hainaut, Jean de Baviere n'obtinent la Comté de Hollande des Empereurs qu'à cette condition-là, & les Comtes de la Maison

fon



son de Bourgogne furent les premiers qui se couèrent ce joug. Cependant ces Princes mêmes & ceux de la Maison d'Autriche ont toujours reconnu que la Hollande étoit un Membre de l'Empire.

Thierry III. , fils du Comte Gerolphe & petit fils du Comte Thierry , est compté par les Historiens pour le premier Comte de Hollande , quoiqu'il n'en possédât qu'une petite partie. Thierry IV. son fils & son Successeur , obtint de Charles le Simple le Rhinland & le Kenmerland , outre ce que son Pere avoit eu. Thierry V. cousin du précédent , qui n'avoit point laissé de posterité capable de lui succéder , recut l'investiture de la Hollande de l'Empereur Othon , & joignit à cette Comté la Zeelande , la Westfrise & une partie de la Frise. Thierry VII. arriere petit fils d'Arnould , augmenta ses domaines par la conquête des deux Comtez de Maasland & de Vlaardinge. Thierry VIII enleva à l'Evêque d'Utrecht la Forteresse d'Yffelmonde. Florent V. réünit à la Hollande la Comté & les Terres des Wigmans Comtes d'Hameland , dont il descendoit par les femmes.

A mesure que les Comtes s'aggrandissoient de la sorte , la Hollande se peuploit de Villes. Les Comtes en bâtirent quelques unes , qu'ils fortifièrent , & ce fut d'abord la seule nécessité qui les y força , pour mettre leur



Etat à couvert des invasions des Barbares. Leur intérêt les y porta ensuite & leur fit comprendre qu'il étoit nécessaire pour leur grandeur qu'il y eût des lieux défendus par de bonnes murailles, où le commerce fleurît dans une pleine sûreté. La puissance & l'ambition de la Noblesse furent aussi favorables à la multiplication & à l'aggrandissement des Villes, & les Comtes se flattèrent avec raison d'y trouver des richesses & des armes contre les entreprises des Seigneurs. De là les privilèges, que les Souverains de la Hollande accordèrent à chaque Ville, & qui subsistent encore, malgré la longueur des temps.

Les Nobles de la Province suivirent cet exemple les uns après les autres par des vues semblables. L'amour des commoditez & du luxe, le goût pour les plaisirs, l'inclination pour une vie tranquille, la paix même dont on jouissoit, après ces ravages, dont on avoit longtemps souffert, contribuèrent encore à augmenter le nombre des Villes. Leurs Fondateurs invitèrent les Peuples par de grandes immunités à y établir leur demeure. Quantité de Gens désertèrent les campagnes, pour aller habiter des lieux, où en s'appliquant aux Arts & au Commerce, ils pouvoient s'enrichir avec moins de peine qu'auparavant. Quantité d'Esclaves, que les Princes affranchirent alors par piété, n'ayant aucuns biens de terre,

terre,



terre , furent trop heureux de pouvoir trouver dans les Ville le moien de gagner leur vie, en faisant profession de divers métiers. Les Evêques & les Abbez virent auffi leur avantage à bâtir des Villes & à les gratifier de grands privileges.

La Noblesse profita auffi de l'aggrandissement des Comtes. Elle se trouva alors de deux fortes. De la premiere étoient ceux qu'on nommoit d'un nom qui signifie Centeniers , Gens , que le Peuple conjointement avec le Comte tiroit des plus anciennes & des plus illustres Familles , pour être les Juges des Villages & des Bourgs. La seconde étoit composée de la Famille du Comte même.

Ces deux fortes de Nobles reçurent de grands biens du Souverain. A ceux de la premiere Classe , dont il s'attribua l'election, il donna en Fiefs Seigneuriaux les Paroisses, dont ils étoient les Juges , & il rendit leur Dignité héréditaire. Ce fut alors que plusieurs Nobles commencèrent à se furnommer du nom de leurs Terres & de leurs Châteaux, & qu'on vit pour la premiere fois en Hollande ces Seigneurs de Brederode , de Theylinge , de la Leck, de Salchena, de Putten , de Ryfwick , & autres, qui depuis ce temps là font une figure si éclattante dans l'Histoire.

Ceux de la seconde Classe , sous le nom de

D 3

Grands



Grands-Baillifs , répondoient aux anciens Vicomtes , c'est à dire que le Comte prenoit d'ordinaire parmi eux ceux qui rendoient la justice en son nom dans les grands Districts de la Hollande. Ils avoient droit de haute , moyenne , & basse justice. On appelloit à eux des jugemens rendus par les Seigneurs particuliers. Enfin un tiers des amendes leur appartenoit , & ils donnoient les deux autres au Comte.

Il y avoit entre les premiers & les seconds de ces Nobles la même différence qu'il y a aujourd'hui entre ceux qu'on appelle Seigneurs d'Ambacht & Seigneurs libres. Les premiers étoient simples Gentilshommes , désignez par les noms de *Milites* ou d'Ecuiers , & les seconds étoient Chevaliers & Barons. Ils étoient les Conseillers du Prince dans les grandes affaires de l'Etat. Ils étoient obligez de le servir de leurs personnes à pied ou à cheval , selon la dignité de leurs Fiefs.

Je vous ai déjà dit que la Noblesse bâtit des Villes. J'entendois par là qu'ayant reçu en fiefs héréditaires les Seigneuries de divers Hammeaux & Villages , elle fut intéressée à les rendre plus riches & plus puissans qu'ils n'étoient , & à les fortifier en cas d'attaque. C'est ainsi que l'ancienne Famille de Harlem fonda la Ville de son nom. Les Seigneurs de Katz bâtirent de même Tergov , & ceux de  
Wena



Wena Rotterdam. Ces Villes conservèrent la nature de Fiefs , qu'elles avoient eue , lorsqu'elles étoient de simples Hameaux , & elles païèrent toujourns au Comte en argent & en Hommes ce qu'elles lui devoient comme Vassales. Une autre preuve qu'elles ne changèrent point de nature , c'est que les Familles des anciens Seigneurs venant à s'éteindre , faute d'Hoirs mâles , ces Villes retournoient au Souverain de la Province , comme Fiefs masculins émanez de la Comté , ainsi que tout ce qu'il y a jamais eu & qu'il y a encore de Fiefs en Hollande.

Vous jugerez aisément sur cet exposé si la liberté éternelle de la Hollande est aussi véritable que vantée. Des Ecrivains illustres, plus amis de leur Patrie que fideles à l'Histoire , ont soutenu que la Hollande n'avoit jamais eu avec les Rois de France d'autres rapports que ceux de l'alliance & de l'amitié. Ils ont nié qu'elle ait été dans aucun temps un Fief de l'Empire. Ils ont répondu aux témoignages de l'Histoire contre eux que des vues d'intérêt ou d'amitié avoient fait faire à leurs Comtes les diverses choses qu'on allegue , pour prouver qu'ils étoient feudataires de l'Empire. Je n'ai plus que faire de vous fournir de nouveaux argumens contre ces prétensions.

Ce qu'il y a de plus étrange , c'est que les mêmes Ecrivains , séduits par leur zele pour



l'établissement présent de la République , ont voulu le faire passer pour aussi ancien que celui des Comtes. Qui les en croiroit , un Comte étoit l'ouvrage des Grands de la Nation , c'est à dire qu'ils l'élevoient , qu'ils auroient pu le déposer , qu'ils pouvoient à quelques égards lui prescrire des loix & lui refuser l'obeissance , & que lui au contraire ne pouvoit rien ordonner ni entreprendre de considérable sans leur consentement , non plus que sans celui des Villes. En un mot , à entendre ces Historiens , un Comte alors n'étoit gueres qu'un espece de Doge représentant la Souveraineté sans la posséder , & elle résidoit effectivement dans les Nobles & dans les Grands de la Nation. Merveilleux Souverains , s'écrie justement Monsieur van Loon , ce sincere & savant Historien, dont j'ai tiré en grande partie cette lettre. Merveilleux Souverains, qui, avant de s'élever à ce haut rang , eurent besoin de devenir Vassaux du Comte ! Tant de Seigneurs jouissant comme on le suppose d'une autorité absolue & indépendante dans leurs Terres , purent-ils s'en dépouiller ainsi & la sacrifier au Comte , c'est à dire , à une Idole , qu'ils avoient faite eux mêmes , sans que l'Histoire ait daigné marquer un événement si remarquable ? De plus , si les Fiefs de Hollande, qui aujourd'hui relèvent tous immédiatement de la Comté , ne relevoient pas des  
anciens



anciens Comtes , en quel temps ont-ils acquis cette mouvance & perdu leur liberté ? De plus encore , d'où vient la distinction présente entre les Seigneuries de Hollande en Baronies , qui ont droit de haute Justice , & en Seigneuries simples , qui n'ont qu'une Justice civile , si ce n'est des attributions des Comtes, qui favorisèrent d'avantage ceux qu'il leur plut ?

La vérité est que la Hollande dans ces temps là étoit gouvernée par les Comtes à peu près comme l'Allemagne , la France , l'Angleterre , l'étoient par les Empereurs & par les Rois. Le Comte appelloit les Nobles dans ses Conseils ; mais c'étoit sans être obligé de s'affujettir à leurs avis. Ils accordèrent de grandes immunités aux Villes ; mais ce fut une pure grace , & , contents de leur fournir les moyens de s'enrichir, pour en profiter eux mêmes , ils neurent garde d'affocier en aucune façon à la Souveraineté des Citoyens trop heureux d'être libres & à leur aise. Une preuve que ces Villes ne tenoient rien que de la libéralité des Comtes , c'est , outre la teneur de leurs Privilèges , l'inégalité & la différence de ces Privilèges mêmes

Les Comtes laissèrent à ces Districts qui partageoient autrefois la Hollande les divers usages & loix , qui y avoient servi de regle, avant qu'elle obéît à un seul Comte , & ce ne fut



que parce que ces divers Droits prenant tous leur origine de celui des François, ils s'accordoient tous dans les choses essentielles, sans nuire à l'autorité du Souverain. Ce ne fut que sous le Regne de la Maison de Bourgogne que le Droit Romain s'introduisit dans la Hollande. J'ignore si les Hollandois regardèrent cette nouveauté comme avantageuse. Mais ce que je sai bien, c'est que ce n'étoit déjà plus le temps, où les Souverains, satisfaits d'une autorité suffisante pour le bien commun d'eux & de leurs Sujets, travailloient uniquement à la conserver & à maintenir les loix, sur lesquelles elle étoit fondée. D'ailleurs un nouveau Droit, je me trompe bien fort, ou c'est un moien subtil pour le Souverain, qui l'établit, d'acquérir une puissance sans bornes, & supposé que telle eût été la vue de Charles le Hardi & de Charles Quint, il n'y auroit rien dans leur fait de surprenant.

Je ne parle point de l'ambition attribuée à ces Princes par l'Histoire. Il suffisoit qu'ils fussent instruits de ce qui s'étoit passé en Hollande avant eux. Les principaux Seigneurs de la Nation, les Waffenaar, les Egmond, les Brederode, les d'Arckel, les d'Amstel, & bien d'autres reconnoissant le Comte de Hollande pour leur Seigneur à quelques égards, en vinrent peu à peu jusqu'à vouloir faire à leur  
tour



tour les Souverains dans leurs Fiefs. Ils se faisoient la guerre sans son aveu, & osoient la lui faire à lui même. De vains respects, qu'il achetait par de pénibles complaisances, des secours de Troupes, dont quelques fois on ne le laissoit pas le Maître, voilà souvent tout ce qu'il tiroit de ses fiers Vassaux. Plusieurs étoient tout à la fois les Oppresseurs du Peuple & les Ennemis du Prince. Heureux ce dernier, quand les riches Abbez étoient pour lui ! Mais quelque disposition qu'ils eussent à le servir, ils dépendoient de l'Evêque d'Utrecht, qui pouvoit lancer sur eux les foudres de l'Eglise, foudres redoutables alors aux Souverains mêmes, & qui d'ailleurs avoit des Armées. Or ce Prélat étoit l'ennemi naturel des Comtes de Hollande, qu'il voioit avec des yeux jaloux regner dans des lieux, sur lesquels il avoit de vieux droits, que son ambition rajeunissoit. Il ne restoit donc au Comte que l'affection des Villes, qui aiant besoin de son appui contre les Nobles, le servoient contre eux avec le plaisir, qu'inspire la vengeance & la haine. Elles obtinrent par là les unes après les autres le droit d'élire leurs Magistrats parmi leurs Citoyens, & l'honneur de les voir au rang des Conseillers du Souverain. Mais il arriva en plus d'une rencontre qu'elles furent aussi peu soumises & aussi peu fideles que les Nobles, & qu'elles prirent parti avec eux


eux



eux contre le Prince , dont elles affoiblissoient l'autorité , en lui arrachant de nouveaux privilèges & en étendant leur liberté au delà des justes bornes.

Les Princes de *Bourgogne* & d'*Autriche* n'eurent garde de se contenter d'une puissance précaire & dépendante comme celle là des caprices jaloux du Peuple , ou des vues ambitieuses de la Noblesse. Ils tâchèrent de rétablir l'ancien Gouvernement , & ils s'y prirent avec autant d'adresse que de fermeté. Philippe II. seul outra les choses , & les gâta par les manières autant que par le fonds. Mais c'est ce que je vous dirai dans une autre lettre. Je suis las d'écrire , & j'ai peur que vous ne le soiez aussi de lire.

## LETTRE DIXIEME.


**V**ous le savez dans doute , Monsieur, lorsque Philippe II. devint Souverain de la Hollande , cette Province étoit riche & peuplée , son commerce étoit considérable , son Gouvernement tenoit un milieu assez juste entre l'autorité immense du Prince & entre la liberté excessive des Sujets , le Prince respectoit les privilèges du Peuple , & le Peuple ne songeoit plus à toucher à la préro-



prérogative du Prince. Un Gouvernement modéré auroit pû tirer toutes choses d'une Nation aussi docile & aussi peu changeante. Mais Philippe II , le plus fier des Rois & le moins politique , ne se croit point le Maître de ses Sujets , s'il n'en fait autant d' Esclaves. Il foule aux pieds les Loix fondamentales de la Province. Il méprise & insulte la Noblesse. Il impose à la Nation de pesans tributs. Il ose même s'en prendre au Clergé , & il couvre tant d'odieuses entreprises du prétexte de la Religion , prétexte qu'on n'emploie jamais avec plus de faste , que quand on veut violer les devoirs que cette Religion nous prescrit. Il joint à la nouveauté de ses prétensions la cruauté des supplices , c'est à dire , ce qui étoit le plus capable de révolter une Nation , qui a autant en horreur les rigueurs extraordinaires contre les Coupables. Ce Peuple accablé sous le joug n'osoit croire qu'il pût jamais le secouer. Il ne se trouva qu'une grande Ame , qui conçut l'etonnant projet d'arracher ces Provinces à la puissance formidable de l'Espagne & qui en vit la possibilité.

On remarqua alors ce qui ne manque guères d'arriver dans ces sortes de rencontres. Ce qui n'avoit paru que faisable à une excellente tête parut même facile au reste de la Nation. On s'étonna de ne l'avoir pas vû , comme le Prince d'Orange. Les noms de Religion , de  
Liber-



Liberté, de Patrie, qu'il fit retentir par tout, émurent les coeurs, & il entretint habilement cette chaleur par tout ce dont un Politique accompli pouvoit s'aviser. Ce qui est le Chef d'oeuvre d'un Chef de Parti, c'est que tout malheureux qu'il fut en diverses occasions, il fut conserver l'amour des Peuples, nourrir leur confiance en sa personne, leur fournir des espérances à proportion de leurs disgraces, & qu'enfin après les avoir accoutumés à la liberté, peu s'en fallut qu'il ne les accoutumât aussi aisément à s'en dépouiller pour lui. L'Espagne le sacrifia à sa vengeance & à ses craintes, & se défit de lui par le ministère d'un Assassin.

Elle ne gagna rien à ce crime. Le Prince avoit formé entre ce qu'on appelle les Provinces Unies une étroite alliance, & chacune d'elles, sans cesser d'être une République souveraine & indépendante, formoit avec les six autres une seule République, où il n'y avoit qu'un seul intérêt. Le Commerce, chassé de la Flandre & du Brabant par l'Inquisition Politique & Ecclésiastique, s'étoit réfugié dans la Zélande & dans la Hollande principalement, & paioit déjà l'azile, dont il y jouissoit, par les richesses qu'il y avoit apportées, & qu'il promettoit. La Liberté de conscience, établie de bonne heure dans les sept Provinces, y faisoit regner la paix entre les Citoiens, & com-  
me



me aucune Communion n'y cherchoit encore à opprimer les autres , aucune aussi ne cherchoit son avantage que dans le salut & dans la prosperité de l'Etat. L'Angleterre, la France, les Princes Protestans d'Allemagne , des Catholiques mêmes , soit publiquement , ou du moins en secret, comme la République de Venise , soutenoient la nouvelle République. Une autre chose qui la sauva , ce furent les grandes qualitez des Stathouders , qui succéderent à Guillaume , & des Magistrats , qui composoient alors la Régence.

Voilà comme , après de longues & sanglantes guerres , qui ne furent terminées que par la Paix de Westphalie , la Hollande parvint enfin à se faire reconnoître pour République libre & souveraine par l'Espagne même & pour République couronnée par l'Europe entière. Il est remarquable que son indépendance absolue de l'Empire n'a été reconnue qu'au commencement de l'avant-derniere guerre. Il ne l'est pas moins qu'elle ait obtenu cette reconnoissance pour la modique somme de dix mille florins. C'est cependant une particularité , qui m'a été donnée pour certaine par l'un des Hommes de Hollande les plus vertueux & les plus savans.

Au reste , Monsieur , j'ai satisfait de mon mieux à votre curiosité sur l'ancienne Hollande,

de,



de, & il ne me reste plus qu'à vous la dépeindre telle qu'elle est aujourd'hui. Mais c'est là ce qu'on peut appeller *periculosa plenum opus alee*. Ainsi je vous en prie, ne me priez pas de m'en charger, & contentez vous de ce que j'ai déjà fait, pour vous persuader de mon dévouement.

## LETTRE ONZIEME.

**J**L me fera aisé, Monsieur, de défendre Guillaume I. Prince d'Orange contre l'accusation que les Espagnols lui ont intentée de n'avoir pris les armes contre eux, que pour lui même. Ils l'ont dit sans preuves & contre toute sorte d'apparence. Quel étoit donc son but? C'étoit uniquement d'empêcher que les Provinces des Pais-Bas ne tombassent sous une domination tyrannique. Et en effet, Monsieur, un Prince aussi riche en terres, qu'il étoit dans les Pais-Bas, avoit trop à perdre dans les troubles, pour les souhaiter, & encore moins pour les faire naître. Il étoit trop sage, pour s'attaquer à un aussi puissant Prince que le Roi d'Espagne, & il favoit bien que, s'il l'avoit osé, mille raisons différentes auroient détourné les grands Seigneurs Flamands de se joindre  
dre



dre à lui. D'ailleurs il auroit fallu être téméraire & inconfidéré pour une telle entreprise, & jamais Homme ne hazarda moins que Guillaume. Ajoutons qu'il avoit toujours donné de bons conseils à Philippe II. jusqu'au moment que le Duc d'Albe vint fondre dans les Pais-Bas, comme dans une Terre ennemie. Étoit-ce là la conduite d'un Sujet, qui vouloit trahir son Prince? Nullement. Mais les violences de Philippe furent l'unique cause des troubles, & Guillaume ne fut que le Chef de ceux qui osèrent repousser les violences, comme il avoit été auparavant le Protecteur de ceux qui étoient opprimez par le Gouvernement.

Mais voici ce qui a donné lieu de publier qu'il fomenta les troubles, pour s'élever sur les ruines de l'autorité légitime & pour se faire déférer la Puissance Souveraine. Pendant les sept ou huit premières années de la Guerre, il avoit fait profession de n'en vouloir qu'aux Espagnols, & non au Roi. Ses Etendarts portoient même cette devise, *pro Rege, Grege, & Lege*, & il ne donnoit aucune commission qu'en qualité de Stadhouder & de Viceroi, & qu'au nom de Philippe. Les choses changèrent dans la suite.

Les États de Hollande lui déférèrent la Souveraineté pour autant de temps que dureroient les troubles, & la Zélande, dont il pro-

*Partie I.*

E

cura



cura l'étroite alliance avec la Hollande , lui confirma cette espèce de Dictature. Quelque temps après , ces deux Provinces firent encore plus , puisqu'elles lui offrirent la Souveraineté pour toujours , & qu'elles résolurent de lui prêter serment de fidélité. Monsieur de B. . . (a) dit même d'avantage. Selon lui, c'étoit Guillaume I. qui avoit inspiré aux États ces résolutions-là , & son but étoit de se faire élire Comte de Hollande & de Zélande , & Seigneur d'Utrecht. - Ce sont-là les fondemens de l'accusation , qu'on intente à ce Héros , de n'avoir travaillé que pour lui même , en défendant les Habitans des Pais-Bas contre Philippe.

Je n'examinerai point le fond de cette affaire, & d'ailleurs , que Guillaume I. ait été tenté ou non par les occasions , que les troubles lui présentoient , de se faire Souverain , j'ai toujours eu raison de soutenir après le même Monsieur de B. que ce Prince n'agit dans les commencemens que par des motifs également sages & héroïques. D'abord il se contenta de porter au Roi les plaintes des Peuples & d'être auprès de lui l'Orateur de leurs Loix. Lorsque Philippe fut devenu l'Ennemi déclaré de ses Sujets , il ne songea qu'à les défendre & qu'à  
le

(a) Auteur de la Vie de Guillaume I, en Hollandois , qui parut en 1732.



le forcer de les gouverner en bon Prince. L'ambition l'éblouit - elle dans la suite pendant quelques momens ? Encore une fois je n'examine point cette affaire. Tout ce que je puis dire , même d'après Monsieur de B. qui certainement ne l'a rien moins que flatté, c'est qu'il fut, du moins par occasion, le Fondateur de la Liberté Belgique , & que l'Union des sept Provinces fut son ouvrage. Or ne peut-on pas dire que cette seule action couvrirait bien des taches, s'il y en avoit quelques unes dans une si belle vie ?

## L E T T R E D O U Z I E M E.

**V**oici déjà la seconde lettre , que je vous écris , Monsieur , depuis que je comptois avoir fini la première partie de ma tâche. Il s'agit maintenant de vous marquer en quoi consistent les prétentions du Prince d'Orange sur le titre de Premier Noble des Etats de Zélande. Ils étoient composez anciennement de la Noblesse & des Villes. On y appelloit tous ceux, à qui leur naissance & des terres nobles dans la Province donnoient droit d'y comparoître , soit qu'ils fussent Zélandois , ou non. Les Villes étoient Middelbourg , Zirikzee , Reimerswaele , que la mer a submergée , Goes & Tholen.



len. On y appella ensuite l'Abbé de Notre Dame de Middelbourg, à cause des grands fiefs & des terres nombreuses, qu'il possédoit en Zélande, & on lui attribua par respect pour l'Eglise le premier rang dans les Etats. Ce Prélat, la Noblesse & les cinq Villes faisoient ensemble trois voix. La Réforme anéantit les droits de l'Abbé. Flissingue & Vere au contraire furent agrégées aux Etats par Philippe II.

Jusqu'ici vous n'avez point encore vû de premier Noble. Maximilien de Bourgogne, Marquis de Vere, Stadhouder de Hollande, Zélande, Frise & Utrecht, Amiral & Capitaine Général, Chevalier de la Toison d'or, s'attribua ce titre. Mais il n'empêcha point que les autres Nobles comparussent avec lui aux Etats, & il ne prétendit jamais représenter leur Corps. Il n'étoit que le premier entre ses Pairs.

Après sa mort, Guillaume I., en qualité de Tuteur & Gardien-Noble de Philippe, Comte de Buren & Seigneur de St. Maertensdyk, Seigneurie considérable dans l'Isle de Tholen, prétendit que ce Prince, son Fils, devoit succéder à la dignité de premier Noble. Il chargea Adolphe de Borsele de le représenter en cette qualité dans les Etats de Zélande, & d'y délibérer comme tel avec les autres Nobles. Arent van Dorp s'y opposa.  
Selon



Selon lui, la qualité de premier Noble étoit attachée au Marquisat de Vere. La Duchesse de Parme appuia le Prince. Le Marquisat aiant été vendu avec Flissingue, qui y étoit compris, & une des conditions du marché étant que l'Acheteur auroit le titre de premier Noble & représenteroit la Noblesse de Zélande, Philippe II. l'acheta & le réünit à son Domaine. Il se fit représenter dans les Etats de Zélande, comme représentant Vere & Flissingue.

Il est visible qu'il y avoit deux abus dans cette Commission. Car en premier lieu, quand même il seroit vrai que le titre de premier Noble eût été attaché au Marquisat, ce titre s'évanouissoit, dès que le Marquisat revenoit au Comte de Zélande, puisque de notoriété publique ce Comte n'avoit jamais été Membre de la Noblesse, ni appelé comme tel par lui même, ou par son Député. Le Comte étoit le Souverain, & les Etats représentoient la Nation. Le Souverain auroit-il été à la fois le Souverain de Zelande & un Membre de la Province? Secondement, il étoit faux que le Marquis de Vere eût représenté les Villes de Vere & de Flissingue. Car de son temps elles n'avoient encore eu ni séance ni voix aux Etats, & ainsi il n'avoit pû les y représenter.

Quoi qu'il en soit, la Zélande aiant secoué le joug de l'Espagne, le Prince renouvela ses



anciennes prétentions & fit représenter son fils comme premier Noble par Pierre de Rycke, Baillif de Flissingue, lequel se trouva seul sur le banc des Nobles par l'absence des autres, qui avoient quitté leur Patrie, & s'étoient retirez chez l'Ennemi. Dans la suite il acheta les deux Villes de Vere & Flissingue. Une des conditions étoit que l'Acheteur acquerroit en même temps le droit de représenter les Nobles de Zélande & de recevoir une certaine portion de la somme de quatre mille florins annuels, que le Roi donnoit au Prélat & aux Nobles pour fournir à certaines dépenses. Les États de Zélande furent mécontents de cette vente. Ainsi de Rycke comparut toujours comme Député du Comté de Buren. Le Prince Maurice continua même cette commission de la même manière. Ce ne fut qu'après la mort de Rycke qu'il la changea, & qu'il la donna à Maldere en son nom & comme Marquis de Vere.

Là-dessus le Comte d'Hohenloo, Beau-Fre-  
re de Philippe Guillaume, demanda aux États  
que le Droit de ce Prince fût maintenu, &  
qu'il pût le représenter, ou que du moins la  
place demeurât vacante jusqu'au retour du-  
dit Prince. D'un autre côté, les Seigneurs  
de Cruyningen & de Cats, fortis de deux an-  
ciennes Maisons Nobles de Zélande, remon-  
trèrent en leurs privez noms, & au nom des  
autres



autres Nobles qu'ils avoient toujours fait un Membre des États jusqu'au temps que la guerre commença, & même qu'ils avoient comparu comme tels avec Maximilien de Bourgogne, & ils demandèrent qu'on les y appellât comme ci-devant.

Cette affaire pouvoit embarrasser. Les États déclarèrent que, le Comte Maurice de Nassau étant actuellement le principal Noble de Zélande, il lui seroit permis de remplir la place vacante par le décès du Sieur de Rycke, en la donnant à une Personne agréable aux États, sans qu'on pût prétendre que l'état de premier Noble fût attaché ou affecté à quelques Maisons, Lieux, Personnes, ou Familles, & sans préjudice aux droits de personne. Il fut répondu au Comte d'Hohenloo qu'on ne prétendoit porter aucune atteinte à ses droits, mais que la nécessité de pourvoir promptement à la place vacante avoit obligé les États d'accorder au Comte Maurice cette permission. La même chose fut dite aux Nobles. On ajouta seulement qu'on attendoit une meilleure occasion, pour résoudre sur leur remontrance. Mais l'affaire à leur égard en est demeurée là, quoique deux fois quelques Seigneurs des Maisons de Borsséle, Borsséle van der Hooge, Cats & Tuyl van Seroskerke aient fait de nouveaux efforts, pour rentrer  
dans



dans la possession de leurs Privilèges. C'est  
là que les choses en sont demeurées, & c'est  
là-dessus que vous pouvez juger.

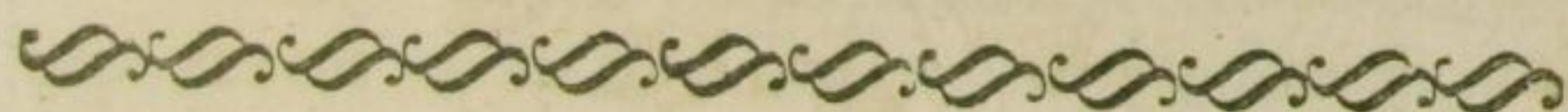
Fin de la Premiere Partie.





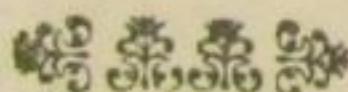
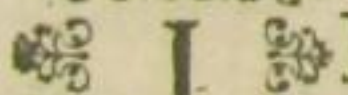
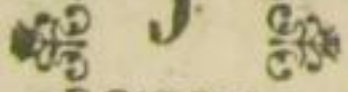


LE HOLLANDOIS,  
OU  
LETTRES  
SUR LA HOLLANDE  
ANCIENNE ET MODERNE



SECONDE PARTIE.

LETTRE PREMIERE.

 JE l'avois bien prévû , Monsieur, que  
 je n'aurois jamais le courage de ré-  
 sifter à une seconde invitation de vo-  
tre part. *Tu lene tormentum ingenio admoves  
plarumque duro.* (b) Je vois toujours les diffi-  
cultez & les désagrémens d'un pareil Ouvra-  
ge , je les sens vivement , & je m'y livre par  
Partie II. A pure

(a) *Horat. Ode XXI, Lib. III.*



pure foiblesse , il m'en couteroit plus de vous refuser.

Je ne m'amuserai pourtant point à vous marquer les bornes de la Hollande , à spécifier son étendue en long & en large , à compter ses Rivieres , à décrire ses Villes les unes après les autres. Vous trouverez ces détails dans le curieux *Dictionnaire Geographique* de Monsieur de la Martinière , & c'est bien assez pour moi de vous dire que cette Province, au Couchant , au Nord & à une partie du Levant , a l'Océan pour bornes , qu'au Midi & à une partie du Levant , elle a le Brabant , la Meuse & la Province d'Utrecht , que dans un espace si resserré elle compte dixhuit Villes a) qui députent aux Etats , douze qui n'ont point ce droit là (b) , sept Bourgs (c) qui ont privilège de Villes , & près de quatre cent Bourgs ou Villages préférables à nombre

(a) Dordrecht , Harlem , Delft , Leyden , Amsterdam , Gouda , Rotterdam , Gorcum , Schiedam , Schoonhoven , la Britte , Alcaaar , Horne , Enchuyfen , Edam , Munikendam , Medemblik & Purmerend.

(b) Woerden , Geertruydenberg , Naarden , Muiden , Oudevater , Heusden , Wefop , Worcum , Vianen , Asperen , Leerdam & Iffelstein.

(c) La Haye , Vlaardingen , s'Gravesand , Delfts-Haven , Bevervvyck . Schagen , Nevvpoort.



bre de petites Villes de France & d'Allemagne par la beauté des maisons , la multitude des Habitans, leurs richesses & leur trafic.

On divise d'ordinaire la Hollande en Méridionale & en Septentrionale. La Méridionale , qui s'étend depuis la Zelande, le Brabant & le Pais d'Utrecht, jusqu'à la digue de Sparendam , fait la principale partie de cette Province. La Septentrionale , autrement appelée Westfrise, ou Nord-Hollande , commence aux bords de l'Y vis à vis d'Amsterdam , & s'étend entre la Mer du Nord & la Zuiderzée jusqu'à l'Isle de Schelling.

La Nature a fait assez peu de chose pour la Hollande. La terre y peut à peine nourrir une partie de ses Habitans. Ses pâturages si beaux à la vue ne donnent souvent aux Bestiaux qu'un suc aqueux & un goût foible. Les fruits y dégénèrent en peu de temps , & quelques uns n'y meurissent qu'à demi. On y trouve plus d'arbres qu'en aucun endroit du Monde pour l'ornement des rues & des chemins , & moins que nulle part ailleurs pour le chauffage & pour la charpente. On y est réduit à forcer la terre de prendre dans les foiers , sous le nom de tourbes , la place du bois , qu'elle ne produit point , & il faut chercher pour ainsi dire le feu dans le sein de l'eau. Un ancien Orateur alloit jusqu'à

A 2

dire



dire (a) qu'à peine la terre en Hollande étoit de la terre , & que toute trempée d'eau , même dans les lieux , où elle le paroît le moins , elle témoigne , quand on la frappe un peu rudement du pied , qu'elle sent la pesanteur de l'Homme & qu'elle en est surchargée. L'air humide & grossier est en même temps d'une inconstance extraordinaire , & il y a tel jour que les quatre saisons se font tour à tour sentir en Hollande. La Mer & les Rivières ne lui font guères plus de bien , qu'elles ne lui causent de fraieurs & souvent de maux par les inondations. Il a fallu , pour s'en garentir , opposer par tout à la fureur de l'Océan & à l'impétuosité des Rivières des digues , qui ont couté des sommes immenses , & dont l'entretien monte par an à d'aussi grandes sommes qu'il en faudroit , pour maintenir sur pied une Armée de quarante mille Hommes. Jugez de la grandeur & de la beauté de ces ouvrages par ces vers , que j'ai traduits pour feu Mon-

(a) *Illæ Regio . . . pœne terra non est. Ita penitus aquis imbuta permaduit , ut non solum , quâ manifeste palustris est , cedat ad nixum & hauriat pressa vestigium , sed etiam , ubi paulo videtur firmior , pedum pulsu tentata quatiatur , & sentire se procul mota pondus testetur.*

Eumen, Paneg. Constantii cap. 8.



Monfieur Janiçon du latin du docte Archibald Pitcairn. (a)

Les Immortels firent le Monde,  
Et le Belge éleva ces bords,  
Prodigieux & vastes corps,  
Qui mettent des bornes à l'onde.  
Dans le vuide immense des airs,  
Rien des Dieux n'arrêtoit l'ouvrage.  
Le Belge dans le fein des mers  
Combattit à la fois la rage  
Des flots, de la terre, des cieux;  
Et le Belge dompta les Dieux.

Qui croiroit qu'une Province, auffi abandonnée, si on peut le dire, de la Nature, n'offrît aux regards des Etrangers rien que de charmant? C'est pourtant ce que vous auront attesté tous ceux qui l'ont vue, & en vérité ils ont bien raison. L'industrie & l'opulence des Hollandois ont heureusement lutté contre la Nature, & ils ont fû se faire fans elle une Patrie délicieuse. Leur terrain plat & égal ne

A 3

feroit

(a) *Tellurem fecere Dei, sua littora Belgæ,  
Immensaque patet molis uterque labor.  
Dî vacuo sparsas glomerarunt æthere terras,  
Nil ubi quod cœptis posset obesse fuit.  
At Belgis maria, & terra, natura rerum  
Obstitit; obstantes hi domnere Deos.*



feroit dans d'autres mains qu'une grande Prairie , qui lasseroit bientôt les yeux par l'ennuyeuse uniformité des objets. Ces mêmes Prairies en Hollande sont entrecoupées de ruisseaux bordez d'arbres. Vous y découvrez de toutes parts des jardins , des hameaux , des Villages , de gros Bourgs , des Villes. De larges canaux traversent la Hollande en plusieurs sens, & semblables aux veines & aux artères, qui portent le sang & le chyle dans les diverses parties du corps, ils servent à distribuer les denrées dans les Villes & dans les Ports de la Province , dont ils sont en même temps l'ornement. C'est le long de ces canaux que sont bâties la pluspart des maisons de plaisance des Habitans.

Les Villes ne sont pas moins riantes que les Campagnes. Des Rues d'une propreté extrême , force Canaux ornez de grands arbres, des Maisons toutes à la moderne & qui ont un air de gaieté , des Places spacieuses , dont quelques unes offrent une agréable promenade sous des allées d'arbres, voilà en général comme sont faites les Villes de la Hollande. Vous trouverez à Genes , à Venise , à Naples , à Rome des Rues , des Places , des Palais , des Eglises , des Jardins , des Portiques, des Statues , qui surpassent de beaucoup tout ce qu'on peut voir en Hollande dans le même genre. Mais nulle part vous ne verrez des  
Vil-



Villes aussi généralement jolies que les siennes.

Il n'est pas aisé de savoir d'où vient à cette Province le nom de Hollande. Les uns le dérivent de deux mots, (a) qui signifient *Pais creux*, soit parce que la terre y est quelques fois plus basse que l'eau, ou parce qu'elle paroît creuse en quelques endroits, lorsqu'on y passe. D'autres le tirent de deux mots (b) qui veulent dire *Pais de forêts*, & cette étymologie est peu vraisemblable, puisque, si la Hollande a eu des bois du temps des Romains, il ne paroît pas qu'elle en eut quantité de reste du temps des Normans, temps où elle reçut ce nom. Le savant Monsieur van Loon croit que ce furent ces Peuples mêmes, qui le lui donnèrent. Il est vrai que c'étoit l'usage des Peuplades septentrionales de ces siècles-là, & que, pour conserver le souvenir des lieux qu'elles avoient quittez, elles en faisoient porter les noms à ceux où elles alloient s'établir. C'est ainsi que de grandes Contrées des *Pais-Bas* se trouvent dans l'ancienne Histoire nommées *Dannemarck* & *Zélande*. (c) Rien n'empêche

(a) *Hol Land.*

(b) *Holtz Land.*

(c) *Attamen Hollandiam, Zelandiam, & Denemarcam provinciam nomina ab illis hominibus septentrionalibus, quos Danos & Normannos vocant, indita crediderim.*

Hedæ Hist. fol. 59.



pêche donc que les Danois n'aient attribué à cette Province-cile nom de celle d'Oeland, d'où peut-être ils sortoient, & il est remarquable que dans de vieux Ecrits elle est appelée *Oland* (a) sans aspiration.

Cette conjecture a pourtant moins d'apparence que celle qui fait descendre le nom de Hollande de celui d'un certain Village nommé *Hollandt*, situé entre Kokkinge, Bodelograave, & Achttienhove, endroits dans le voisinage desquels sont des lieux nommez encore aujourd'hui *der Hollanderen Kade*, *der Hollanderen Weg*, *der Hollanderen Dyk*, *der Hollanderen Meent*, c'est à dire, le Quai, le Chemin, la Digue, les Communes des Hollandois. Les Villes de Cleves, de Juliers, de Limbourg, & de Luxembourg ont donné leurs noms aux Duchez, dont elles sont les Capitales. Ne se pourroit il pas que la Hollande ait adopté de même celui du Village de *Hollandt*, qui paroît avoir été un lieu considérable dans ce temps-là? Mais j'en ai assez dit sur cet article. Il est temps que vous & moi nous reposions.

### LETTRE

(a) *Equidem vetustis in codicibus legi Theodoricum filiumque primos Olandiæ comites illic mansitasse, Regemque Frisonum ( Dacus is erat ) cum multis Dacorum militibus illic periisse.*

Guil. Herm. Olandiæ Gelriæq. bellum cap. 6.



## L E T T R E S E C O N D E.

**S**ans que je vous en avertisse, Monsieur, vous concevez sans doute combien il est difficile de faire bien connoître en peu de mots le Gouvernement de la Hollande. Imaginez vous un Peintre, qui affoiblit insensiblement ses couleurs par des teintes toujours plus légères, jusqu'à ce qu'elles se noient dans une autre couleur. La Souveraineté de la République souffre à peu près la même dégradation depuis les États Généraux jusqu'aux Villes de chaque Province.

Les États Généraux ont ce qu'il y a de plus éclatant dans la Souveraineté. Ils représentent la Majesté des diverses Provinces, qui forment l'État. Ils ont le droit de déclarer la guerre, de faire la paix, de contracter des alliances, d'envoyer & de recevoir des Ambassadeurs, de leur donner audience, de traiter des affaires qui concernent l'Union & enfin de gouverner l'État en général. Chacune des sept Provinces y envoie le nombre de Députés qu'il lui plaît, & tous ensemble n'ont qu'une voix. C'est à dire qu'il n'y a dans cette Assemblée qu'autant de voix que de Provinces. Dans les affaires extraordinaires, lorsqu'elles sont de grande importance, il faut que ces sept

Partie II.

B

VOIX



voix s'accordent ensemble , & , s'il en manque seulement une , on ne conclut rien. Cette Assemblée ressemble par là à celle des Amphictyons , si célèbre parmi les Républiques de la Grece. En un mot, les Députez aux Etats Généraux ne sont que des especes d'Ambassadeurs des diverses Provinces , assemblez pour tenir des conférences & pour décider en de certains cas , qui presque toujours doivent avoir l'agrément & la ratification des Etats de la Province, qui les députe.

Les Etats Provinciaux brillent moins aux yeux des Etrangers. Cependant une preuve de leur pleine Souveraineté , c'est que le Conseil de l'Union ne peut rien décider sans leur approbation , au lieu qu'ils peuvent faire des Loix & des Edits, sans l'aveu de ce Conseil. D'un autre côté, chaque Province en particulier s'est dépouillée du droit de faire la Guerre ou la Paix & de conclurre des Alliances en son propre & privé nom , & à cet égard les Etats Généraux ont plus de cet extérieur éblouissant de la Souveraineté.

Cet extérieur eclatte encore moins dans les Villes de chaque Province. Mais elles n'en sont pas moins Souveraines dans leurs murailles & dans leurs districts. Le Sénat de chacune peut y faire des Loix & y imposer des Charges. Les Bourgeois tirent d'entre eux mêmes les Membres de ce Sénat. Ce Senat  
nom-



nomme tels Magistrats qu'il trouve bon , & il les prend dans son propre Corps. Les Bourguemaitres sont chargez par le serment qu'ils lui prêtent de maintenir les Droits de la Ville & les Libertez du Peuple. Les Echevins président de sa part aux Jugemens criminels & imposent des Amendes pécuniaires. Enfin ce Sénat envoie aux Etats de la Province des Députez choisis d'entre son Corps & d'entre les Magistrats , & c'est à la pluralité de leurs voix que se forment les résolutions. Les Etats Provinciaux ne peuvent enfin leur imposer aucune Loi , à moins qu'elles ne l'agrément. La Souveraineté réside donc originairement dans les Villes , quoique ce soit là qu'elle a le moins d'éclat. Il en est d'elle comme d'un Fleuve , qui , petit & obscur dans sa source, grossit à mesure qu'il avance , & n'acquiert toute son étendue que près de son embouchure.

## L E T T R E T R O I S I E M E .

**S**I quelque chose ressemble à la Ligue Achéenne , c'est la République des Provinces Unies. La première étoit composée de plusieurs Villes & Nations, indépendantes les uns des autres , qui s'étoient liguées

B 2

ensem-



ensemble pour leur commune défense. Chacune d'elles avoit eu auparavant ses Souverains particuliers , dont le pouvoir étoit limité par les Loix , & qu'elles avoient été obligées de chasser & de dépouiller de la Souveraineté, parce qu'ils en abusoient. Elles s'étoient formées ensuite en Républiques. Quelques unes d'entre elles s'étoient alors alliées. Les autres voulurent entrer dans cette alliance , & cette nouvelle République devint par là si puissante & si riche , que bientôt les plus grands Rois recherchèrent son amitié & lui firent l'honneur de lui envoyer des Ambassades solennelles. Les Peuples la considérèrent comme le Sanctuaire de la Liberté, & on les vit se réfugier dans son sein comme dans l'azile commun des Nations. Cette Ligue avoit choisi une Ville, où s'assembloient les Députés des Alliez, pour délibérer sur les affaires de l'Alliance , sur les moyens de l'entretenir , sur les différends qui auroient pû l'affoiblir ou la rompre , & enfin sur ce qu'il falloit faire pour le bien commun. C'étoit dans cette Assemblée qu'on donnoit audience aux Ministres des Princes Etrangers, & qu'on traitoit avec ces Princes. C'étoit elle aussi qui leur envoioit des Ambassadeurs au nom & pour les intérêts de la République. Cette même République s'étoit choisi un Chef, sous le nom de Préteur , qui gouvernoit conformément aux Résolutions prises dans l'Assemblée

semblée



semblée des Alliez , & qui étoit en même temps leur Capitaine Général. Elle avoit de plus un Ministre d'Etat Enfin elle ne différoit guères qu'en un point de la République des Provinces Unies. C'est que son Préteur étoit seulement annuel.

Il n'y a guères moins de ressemblance entre les Fondateurs de ces deux Républiques , je veux dire Aratus & Guillaume. Plutarque décrit ainsi le premier. C'étoit un Homme qui avoit beaucoup d'esprit & de talens , honnête , poli , magnanime , plus touché de l'intérêt commun que de ses propres intérêts , ennemi implacable des Tyrans , & qui dans ses amitez & dans ses haines ne suivoit d'autre règle que l'utilité publique. Il savoit se prêter aux conjonctures du temps & emprunter toutes sortes de formes. Il ne voioit rien avec plus de plaisir que l'union & la confiance entre les Villes alliées & que l'unanimité de leurs suffrages. Il est vrai que pour les guerres ouvertes & les batailles rangées il se défioit de lui même. Mais , pour exécuter des desseins secrets , pour en dérober la connoissance à l'Ennemi , & pour surprendre des Villes & des Tyrans , peu d'Hommes ont été aussi hardis & aussi habiles que lui. Il acquit , non par la force des armes , mais par la grandeur de ses services , & par la concession des Loix , une autorité considérable dans sa Patrie. Cependant , quoique brûlant de haine pour les Tyrans & haï d'eux autant qu'il les

B 3

baïf-



haïssoit, témoin les embuches, où ils s'efforcèrent de le faire périr, on le voit se promener en public avec ses Amis & désarmé, persuadé qu'un Prince ne sauroit avoir de meilleure Garde que l'affection du Peuple. Et au lieu que les Tyrans & leurs Décendants sont éteints, il a laissé parmi les Grecs une illustre Postérité, qui fleurit encore.

Polybe s'est exprimé à peu près de même. Il représente Aratus comme un Homme accompli de tout point pour être à la tête des affaires, prudent, parlant bien, sachant se taire, infiniment propre à s'insinuer dans les coeurs & à mettre ses Alliez dans ses intérêts. Il ajoute que ce grand Homme supportoit doucement les différends, qui s'élevent souvent dans les délibérations. Qu'il ne cedit à personne dans l'art d'embarasser ses Ennemis & de conduire secrettement & habilement les entreprises, qu'il formoit contre eux. Enfin qu'il étoit laborieux & infatigable, quand il s'agissoit de faire réüssir ses desseins.

Je suis sûr, Monsieur, que, dans le portrait d'Aratus, vous aurez reconnu en plus d'un endroit le Prince d'Orange, Guillaume I. Mais permettez moi d'y joindre le parallèle de ces deux grands Hommes fait par Monsieur de B. . ., Aratus renouvela la Ligue Achéenne, il la fortifia, il la défendit, il y fit entrer plusieurs Villes & Provinces, & par là il la rendit illustre & puissante. Guillaume procura l'Union de la Hollande & de la  
„ Zé-



„ Zélande , avança la Pacification de Gand ,  
„ propofa & fit conclure l'Union d'Utrecht ,  
„ la fortifia de plufieurs Alliances, & la main-  
„ tint par fon autorité & par fes armes , &  
„ c'eft de là qu'eft sortie dans la fuite la Ré-  
„ publique des Provinces-Unies. Aratus  
„ croioit que les mêmes Villes , qui , toutes  
„ feules étoient incapables de défenfe & of-  
„ froient à leurs Voifins & aux Tyrans une  
„ proie facile, ne pouvoient que devenir puis-  
„ fantes , fi elles s'allioient enfemble , & que  
„ leur fureté commune auffi bien que leur  
„ grandeur dépendoit de demeurer étroite-  
„ ment unies. Guillaume étoit dans les mê-  
„ mes fentimens, & il a conftamment travaillé  
„ à les imprimer dans les coeurs des Peuples  
„ qu'il avoit unis. Tandis que les Rois de  
„ Macédoine emploioient la violence & l'ar-  
„ tifice pour affervir les Achéens , & qu'ils  
„ s'efforçoient dans cette vûe de rompre leur  
„ Ligue , Aratus s'appliquoit non feulement  
„ à la fortifier , mais encore à chaffer pour  
„ toujours ces Princes de l'Achaïe & du Pe-  
„ loponnèfe. Guillaume fe propofa de mê-  
„ me , comme deux chofes également impor-  
„ tantes , premièrement de fortifier & de main-  
„ tenir l'Union d'Utrecht , & fecondement  
„ d'éloigner à jamais des Pais-Bas les Espa-  
„ gnols qui opprimoient leur liberté. Enfin  
„ Philippe II. du nom , Roi de Macédoine ,

B 4

„ fit




„ fit empoisonner Aratus , parce qu'il le trou-  
 „ voit toujours dans son chemin, lorsqu'il vou-  
 „ loit mettre la Grece dans les fers. Ce fut  
 „ par les mêmes raisons que Philippe II. Roi  
 „ d'Espagne fit assassiner le Prince d'Orange.  
 „ Du reste il y eut quelques différences en-  
 „ tre Aratus & Guillaume. Aratus vit la  
 „ République d'Achaïe parvenir par ses soins  
 „ à un haut degré de puissance, & il recueillit  
 „ les fruits de ses travaux. Guillaume au con-  
 „ traire n'eut que le temps de poser les fon-  
 „ demens de la République des Provinces  
 „ Unies, & la mort le ravit avant qu'il eût pû  
 „ recevoir la récompense de ses fatigues. En  
 „ un mot , la République ne fut tout à fait  
 „ formée qu'après la mort, & elle eut encore  
 „ une foule de contradictions à essuier avant  
 „ que de devenir florissante. D'un autre côté,  
 „ Guillaume l'emporte beaucoup à un cer-  
 „ tain égard sur Aratus. Celui-ci trouva une  
 „ Ligue déjà faite , qu'il s'agissoit simplement  
 „ d'agrandir & de mettre sur un meilleur  
 „ pied. Celui-là entreprit de délivrer un Peu-  
 „ ple réduit en servitude & accablé par une  
 „ Puissance redoutable, & il osa prendre les ar-  
 „ mes contre un Prince puissant. Il n'y avoit  
 „ presque pour lui aucune apparence de vain-  
 „ cre , & mille obstacles s'élevèrent contre  
 „ ses desseins. Ils ne le découragèrent point ,  
 „ & il fut en même temps soutenir une guerre  
 „ diffici-



„ difficile & fonder une nouvelle République.  
„ C'est dommage que les vûes du Prince  
„ d'Orange aient été moins pures que celles  
„ du Libérateur de l'Achaïe. Aratus en tout  
„ ce qu'il fit ne se proposa que le bien & le  
„ service du Public. Il ne stipula jamais rien  
„ pour lui, ni pour ses Enfants, & il se con-  
„ tenta de l'autorité, qui lui appartenoit légi-  
„ timement, & de la dignité de Préteur. Au  
„ contraire, le Prince d'Orange commença  
„ la guerre contre le Roi d'Espagne, moins  
„ en faveur de la Liberté, que pour lui mê-  
„ me, & pour recouvrer ses biens, & on le  
„ vit dans la suite, non content d'avoir été  
„ rétabli dans le Stadhouderat, aspirer enco-  
„ re ouvertement à la dignité de Comte de  
„ Hollande & de Zélande, & de Seigneur  
„ d'Utrecht. „ Il faut avouer que c'est là un  
desavantage, si ce parallele est juste d'un bout  
à l'autre. Mais aussi a-t-on vû beaucoup  
d'Aratus depuis que le Monde subsiste ? Je  
croi que non, & je doute également qu'il y  
ait eu plus d'un Guillaume I. Je suis, Mon-  
sieur, Votre.



## LETTRE QUATRIEME.


 Cette lettre-ci , Monsieur , semblable à la précédente , aura du moins le mérite d'être courte. Les États de la Province ont quatre Assemblées ordinaires dans l'année , une au mois de Mars , une au mois de Juin , une en Septembre , & la dernière au mois de Novembre. Il n'est proprement question dans les trois premières que de remplir les charges vacantes , de renouveler les baux des droits & impôts , de délibérer sur les affaires générales de la Province , ou d'accommoder les différends , qui peuvent s'élever entre les diverses Villes , qui la composent. Mais dans la quatrième , il s'agit, ou de continuer les droits ordinaires, ou d'établir de nouveaux impôts , s'il en est besoin, c'est à dire , si les États Généraux ont pris quelques résolutions , qui exigent de nouvelles dépenses. Il y a de plus des Assemblées extraordinaires , qui ne sont rien moins que rares. Les États sont convoquez alors par le Collège des Conseillers Députés , qui forment proprement le Conseil d'Etat de la Province.

Il est composé de dix Députés , savoir, un de la part des Nobles , & neuf de celle des Villes.




Villes. Celui des Nobles est le Président, & presque toujours on le continue plusieurs années de suite, ou, pour mieux dire, il garde ce poste autant qu'il lui plait. Ceux des Villes sont changez de trois en trois ans. C'est à ce Collège, qui réside toujours à la Haye, d'envoier aux États de la Province les points, sur lesquels il est nécessaire de délibérer, & à l'occasion desquels on les convoque, & c'est lui qui exécute les résolutions de l'État. Il y a en Nord-Hollande un autre Collège de Conseillers Députés, qui résident à Hoorn & qui font dans cette partie de la Hollande ce que le premier fait dans l'autre.

La Chambre des Comptes de Hollande a l'administration du Revenu ordinaire de la Province & la disposition de l'ancien Domaine, sans en rendre compte aux États. Tout ce qu'il y a, c'est que quelques fois, dans des besoins pressans, on leur demande un subside à proportion de ce qu'on fait que leur recette a été forte, & qu'il leur en reste, après s'être raisonnablement récompentés de leurs peines. Les États disposent d'ordinaire de ces lucratives Charges en faveur de Personnes, qui ont vieilli honorablement au service de la République. C'est ainsi à peu près qu'Athènes nourrissoit dans le Prytanée les Magistrats & les Généraux, qui avoient usé leurs forces au service de leurs Citoiens.

LETTRE



## LETTRE CINQUIEME.


**J**É viens , Monsieur, au Conseiller Pensionnaire , qu'on nomme ordinairement Grand Pensionnaire. C'est toujours un Jurisconsulte , également versé dans les affaires de Droit & de Politique. Il est le premier Ministre de l'Etat , & en cette qualité il ne prend son rang qu'après les Deputez de la Province. Il a séance dans l'Assemblée des Etats & dans chacun des Collèges , c'est à lui à proposer les affaires , il va aux opinions , il forme les conclusions. Il est Garde du Grand-Sceau de la Province. Il peut arrêter les résolutions des Etats & demander qu'elles soient examinées dans un autre temps. Il est Député perpétuel aux Etats Généraux de la République. Il est le Ministre particulier des Nobles , & souvent il est leur Interprete. Il est l'Orateur & l'Homme de confiance de l'Etat. Je ne conçois rien de si pénible que son Poste. Cependant la Hollande n'a jamais manqué d'Hommes capables de le remplir avec gloire. Je pourrois les nommer tous les uns après les autres , & je n'en nommerois pas un seul , dont l'Histoire Hollandoise ne dût justifier les éloges , que je ferois

rois



rois d'eux. Mais cette Histoire même n'a pas toujours connu les grands Hommes, à qui elle devoit des louanges. Les (a) Ministres des Rois sont paieez par l'estime publique du bien qu'ils font, parce qu'ils sont connus pour les Auteurs de ce bien. En Hollande, tout se fait, tout s'écrit au nom des États, nulle mention de ceux qui ont donné les conseils, les conussiez vous, on vous soupçonneroit d'affectation, si vous les louiez. C'est ainsi qu'il n'y a guères que les François, qui aient rendu par leurs Histoires à Olden Barneveld & à Jean de Wit la justice, que ces deux excellens Hommes méritoient de leurs Conci-toiens.


## L E T T R E

(a) *In Regnis maximarum rerum Administri non latent. In Batavis cuncta Concilii nomine perscribuntur; auctorum nulla memoria, quos etsi noveris, laudandi locum ambitiose quasisse videaris, nec plurium vites offensas, quibus aliena gloria pro exprobratione ignavia est.*

Grotius lib. VII, Hist. ad A. 1598.



## LETTRE SIXIEME.


**J**L est vrai, Monsieur, que, depuis la mort de Guillaume III., Roi d'Angleterre, la Hollande n'a plus eu de Stadthouders. Mais elle pourroit en avoir encore, & en tout cas il est bon de savoir ce qu'ils étoient. Les Stadthouders avoient entre autres prérogatives celles de pouvoir donner la grace aux Criminels, d'être Présidens des Cours de Justice dans chaque Province, de voir leur nom à la tête des Sentences de ces Cours, de choisir les Magistrats des Villes entre ceux dont elles leur présentoient la liste, & dans quelques unes même ils avoient la disposition entière des charges & donnoient les principaux emplois dans le Plat-Pais. Ils donnoient audience particulière aux Ambassadeurs & Ministres Étrangers, envoiez aux États Généraux. Ils pouvoient envoyer des Plénipotentiaires aux autres Cours, dans les affaires qui les concernoient en particulier. A eux étoit confiée l'exécution des Decrets formez par les États des Provinces. Ils étoient les Arbitres des différends, qui survenoient entre les Provinces & entre les Villes, ou autres Membres de l'État, & si l'affaire étoit épineuse, ils pouvoient prendre quelques Affes-

seurs



seffeurs , de l'avis desquels ils se servoient pour porter un jugement définitif & sans appel. Ils tenoient la première place dans le Conseil d'Etat , & rien ne se propofoit dans les Etats Généraux , sans qu'on les en informât & que le Grand-Penfionaire leur en demandât leur avis.

En qualité de Capitaines & Amiraux Généraux , ils avoient le commandement en chef des Armées & des Flottes de la République. Ils difpofoient des Emplois qui y vaquoient. Les Officiers de guerre étoient obligez de leur prêter ferment , après l'avoir fait aux Etats de la Province & au Conseil d'Etat. Rien ne leur faifoit sentir leur dépendance de la République , que la présence de trois ou quatre Députés de l'Etat , qui les accompagnoient à la guerre en qualité de Conseillers , & sans l'avis desquels ils ne pouvoient rien entreprendre de fort important.

Un Savant a paru croire que les Stadthouers étoient auffi Membres des Etats Généraux. Mais jamais aucun d'eux ne le fut. Outre que leur qualité de Gens de guerre les en excluoit, il faut de plus, pour entrer dans cette augufte Affemblée comme Membre Ordinaire , avoir une Commiffion de la Province, au nom de laquelle on parle. Y auroient-ils donc paru comme Députés Extraordinaire ? Ils auroient eu alors befoin de lettres particulières

lières



lières de créanee d'une Province , & on ne lit nulle part qu'ils aient reçu de pareilles lettres. Seroit-ce comme Stadthouders ? Alors il y auroit eu huit voix dans les États , & il n'y en eut jamais que sept , c'est à dire , qu'autant qu'il y a de Provinces qui y députent. Ce qui a pû tromper ce Savant , c'est que dans les occasions considérables Guillaume III. se rendoit à l'Assemblée de L. H. P. , & qu'il y propofoit les articles , sur lesquels il fouhaitoit qu'on délibérât. Mais il se retiroit ensuite , pour ne point troubler la liberté des suffrages.

D'autres se font imaginez que les Stadthouders étoient Membres Ordinaires des États de Zélande , comme Seigneurs de Terveer & de Flessingue. C'est une autre erreur. Ils avoient le domaine utile de ces Villes, & rien de plus. Ainsi elles nommoient d'entre leurs Citoyens ceux qu'elles vouloient charger de les représenter dans les États de la Province , & les Stadthouders y entroient seulement comme Premiers Nobles , en vertu de leur titre de Marquis de ces deux Villes, ou peutêtre en vertu de la complaisance des Zélandois.

Il y a deux Partis dans la République sur la nécessité d'elire un Stadthouder. Ceux qui voudroient en avoir un alléguent que de tout temps les sept Provinces ont été gouvernées par leurs Ducs , Comtes, Evêques & Seigneurs,  
con-



conjointement avec les États Provinciaux, & que, quand elles se furent étroitement confédérées pour le maintien de leur Liberté & de leur Religion, voulant conserver en partie l'ancienne forme du Gouvernement, cinq d'entre elles, Gueldre, Hollande, Zélande, Utrecht & Overysfel élurent pour leur Stadhouder Guillaume I., & que Frise & Groningue élevèrent chez elles à la même dignité le Comte de Nassau, Cousin de Guillaume.

Il est sûr qu'on eut sujet de s'applaudir de cette démarche. Guillaume I. jetta les fondemens de la République. Maurice éleva les murs mitoiens de cet édifice. Frederic Henri eut la gloire de l'achever. Sous Guillaume II. la paix fut conclue à Munster entre l'Espagne & la République. Enfin, les soixante quatorze ans, que dura l'administration de ces grands Princes, furent des temps de gloire & de prospérité pour les Provinces Unies. Les vingt deux années suivantes se passèrent sans Stadhouder. Mais quels dangers ne courut pas alors la République, par les divisions intestines & par une guerre étrangère? Elle étoit sur le penchant de sa ruine, trois de ses Provinces étoient tombées sous la puissance de ses Ennemis, les autres en partie envahies ne pouvoient guères éviter le même sort, enfin on élut Guillaume III. Stadhouder. Dès lors tout changea, & ce Prince, si digne de ses

*Partie II.* C Ancé-



Ancêtres , devint le Restaurateur de la République , dont ils avoient été les Fondateurs & les Défenseurs.

On fait observer de plus que la République consistant en sept Provinces Souveraines , qui souvent ont des intérêts particuliers , ou même opposez , il faut un Stadhouder revêtu d'un pouvoir borné , qui resserre le lien commun de ces Provinces & qui accélère leurs délibérations & les conduise à l'avantage général.

Ce n'est pas tout. Un Stadthouder d'une haute naissance honore la République , qu'il représente. Les Ministres Étrangers trouvent commode pour eux de n'avoir affaire qu'à lui dans la pluspart des affaires. Le même avantage se fait sentir aux Sujets. Les Officiers & les Soldats sont bien aises que celui , dont ils attendent la récompense de leurs services , en soit le témoin , & ils aiment mieux faire leur cour à un Général , sensible à tout ce qui regarde le métier de la guerre , qu'à de pacifiques Magistrats , qui ne savent pas toujours estimer assez le mérite guerrier & renoncer en sa faveur à des vues particulières pour leurs Amis.

Vous devinez sans peine ce que peuvent ajouter ceux qui voudroient voir le Stadhouderat des sept Provinces dans la Maison de Nassau Orange. Mille & mille actions glorieuses



rieuses le briguent pour elle. Jamais aucune autre n'a rendu plus de services éclatans à sa Patrie. Elle a les vœux d'une partie de la Nation. Les Gens de guerre l'aiment & la regardent comme destinée à humilier les Ennemis de la République. Enfin les Héros de cette maison semblent tous revivre dans leur unique Héritier, & les occasions seules manquent à ses vertus & à sa gloire.

Le Parti contraire répond que le Stadhouderat étoit utile & nécessaire même, lorsque la Hollande obéissoit à des Comtes, qui, regnant en même tems sur d'autres Etats, avoient besoin que des Vicaires les représentassent dans ceux, où ils ne faisoient point leur séjour. Mais que cette Province a aujourd'hui ses Souverains au milieu d'elle, & qu'ils n'ont pas besoin de remettre à d'autres les soins du Gouvernement. Qu'aussi ne fut-ce pas la République qui éleva Guillaume I. à la dignité de Stadhouder, qu'elle l'y trouva placé de la main de Philippe II., & que, si elle l'y maintint, elle le fit par un juste égard pour le mérite & pour les services de ce grand Homme, qui d'ailleurs ne pouvoit porter un titre plus modeste & moins suspect à une Nation libre. Qu'en effet, après la mort de Guillaume, on ne songea point à créer un nouveau Stadhouder, & qu'apparemment cette charge auroit été abolie pour jamais, si l'ambition



bition de Leycester n'avoit allarmé les Hollandois , d'autant plus jaloux de leur liberté, qu'elle étoit pour eux un bien nouveau & qu'on leur disputoit encore. Que ce fut cette crainte , qui fit Maurice Stadhouder. Qu'après la mort de Guillaume II. , le Stadhouderat , bien loin d'être estimé nécessaire à la République , parut même dangereux , & qu'on le craignit assez pour vouloir l'ensevelir sous le poids d'un Edit , qui devoit être perpétuel. Qu'à la vérité, cette Loi fut effacée avec le sang des illustres Frères de Witt , & le Stadhouderat rétabli en faveur de Guillaume III. Qu'on avoue même qu'il vengea la République des hauteurs d'un Roi , qui avoit pensé l'affervir. Mais que du reste son administration , trop semblable à la Roiauté, auroit peutêtre justifié entièrement les allarmes des Républicains , si les Membres de la Régence avoient tous été aussi aveugles que le Peuple , ou si ce Prince avoit eu un Fils, dont les intérêts eussent sollicité plus vivement son ambition.

On étale ensuite ce qui s'est passé depuis plus de trente quatre ans que la Hollande est sans Stadhouder. Elle a glorieusement terminé une longue & onéreuse guerre. Elle est respectée des autres Puissances. Sa modération & son équité lui ont gagné leur estime & lui ont procuré un profond repos au milieu  
des



des troubles , qui ont de temps en temps agité diverses parties de l'Europe. Elle a commencé à remettre ses finances en bon ordre. Elle conserve une bonne intelligence avec les autres Provinces de l'Union. Ses Citoyens contents du Gouvernement ne songent pas à le troubler. Qu'auroit elle pû faire de mieux avec un Stadhouder ?

On avoue néanmoins que le Gouvernement Stadhoudérien a ses avantages. Mais aussi est-il le seul , qui n'auroit pas de défauts ? Le grand pouvoir d'un Stadhouder ne peut-il pas tenter son ambition ? Son humeur guerrière ne peut elle pas entraîner la République dans des guerres inutiles & pernicieuses ? Ses liaisons particulières au dehors ne peuvent elles pas influencer dans ses conseils & faire faire à l'Etat de fausses démarches ? Du moins n'est-il pas à craindre que , dans l'élection des Magistrats & dans la distribution des emplois civils & militaires , il n'écoute ses passions & ses intérêts , au préjudice du bien public , & qu'il n'éleve des Gens plus attachez à sa Personne qu'à l'Etat ?


Voilà en gros les raisons des deux Partis, qui tous deux sont composez de bons Citoyens & de Gens habiles. Il est fort difficile de juger entre eux. Aussi ne m'en mêlerai-je point. Je me borne à vous rendre compte de ce que je vois & à mériter la continuation de votre amitié.

C 3

LETTRE



## LETTRE SEPTIEME.


 Ne des choses qui vous frapperoit le plus, Monsieur, lorsque vous commenceriez à être au fait du Gouvernement de la Hollande, ce seroit de voir que, dans un Etat libre comme celui-là, les Impôts, que le Peuple y paie, passent de beaucoup ceux qu'on exige de lui dans les Monarchies, où il est le moins ménagé. Il n'y a rien qui serve à l'entretien de la vie, qui ne soit sujet à ce qu'on nomme Accises. Le Pain, le Vin, la Viande, les Fruits, tout paie ce droit.

Cependant il se leve de manière que le petit Peuple ne s'en apperçoit point, parce que, accoutumé de tout temps à voir le prix des denrées sur ce pied là, il n'y trouve rien qui l'effarouche, & qu'il les regarde comme valant ce qu'il en paie, quoique réellement les Accises, qui sont payées par les Boulangers, les Bouchers, les Cabaretiers & les Tourbiers, fassent le tiers du prix, que coute le Pain, le Vin, la Viande & les Tourbes. Comme ce sont les Vendeurs qui paient ce droit, il n'y a personne qui en soit exempt. Par cette méthode, l'Etranger, qui ne fait que passer, le

Men-



Mendiant même deviennent utiles à l'État par la consommation qu'ils y font.

On leve une infinité d'autres droits sur le Sel , le Savon , le Caffé , le Thé , le Tabac , enfin sur tout ce qui se consomme dans la Province. Mais la manière même de les lever est douce. Chacun fait ce qu'il doit par an pour ces sortes de choses là , & c'est à proportion de ses biens qu'il paie. L'État a fû mettre à profit jusqu'à la commodité & jusqu'au faste de ses Sujets , en imposant une Capitation sur les Domestiques & sur les Chevaux. Il y a de plus une taxe annuelle sur les Carrosses & Chaises. On en paie une autre pour les Bêtes à cornes. Une autre fort considérable , c'est celle qui est sur les Maisons & sur les Terres, Taxe , que dans des besoins pressans on double & on triple même , & qui est d'autant plus à charge , que les biens fonds ne rapportent guères plus de deux ou trois pour cent par an au Propriétaire , tous frais rabatus. On leve dans ces mêmes cas le centième & le deux centième denier de la valeur des biens des Habitans , tant en fonds de terre qu'en obligations sur l'État. Encore un Revenu considérable , c'est le quarantième Denier , qu'on tire de la vente des Terres, des Maisons , des Vaisseaux , & des Successions collaterales. On peut juger du profit de l'État sur ces ventes , puisque dans quelques Villes

C 4

pres-



presque la moitié des Maisons change de Maîtres dans l'espace de trois ans. Les Hypothèques sur les biens fonds sont sujettes à la même taxe. Celle du Papier timbré rapporte aussi beaucoup à l'État, parce qu'il y a une infinité d'occasions, où, sous peine d'une Amende pécuniaire, on est obligé de l'employer.

Ces Taxes sont recueillies par divers Receveurs, qui ont des gages fixes & qui portent leurs Recettes au Bureau des Receveurs Généraux. Ce sont ceux-ci qui paient les intérêts des obligations sur les Villes, ou sur les Provinces particulières, & les intérêts des obligations sur la Généralité de la République sont paiez par le Receveur Général. Ainsi les Particuliers, qui ont de telles obligations, les regardent tout comme s'ils avoient autant d'argent comptant dans leurs coffres, parce qu'ils sont paiez des intérêts, dès qu'ils présentent ces obligations, & qu'ils en peuvent disposer aussi facilement que d'une lettre de change.

Les Droits d'entrée & de sortie sont fort tolérables, & c'est ce qui prouve la sagesse du Gouvernement. Il subsiste par le Commerce, & le Commerce diminueroit, si on le dégoutoit par des Impôts excessifs. C'est l'Amirauté qui les perçoit, & elle en fait un fonds pour l'entretien ordinaire de la Marine.

L'ordre de la narration demanderoit que je  
vous



vous rendisse compte ici de ce que la Hollande contribue aux besoins communs de la République des sept Provinces. Mais c'est là un de ces mystères, qu'il n'appartient à des Particuliers comme moi, ni de pénétrer, ni de dévoiler. Tout ce qu'il y a de connu, c'est que, si les sept Provinces, en y joignant celle de Drenthe, doivent fournir une somme de cent florins, celle de Hollande en paie seule près de cinquante huit. De seize Régimens de Cavalerie, & de cinquante six Régimens d'Infanterie, la Hollande seule a dix des premiers & vingt six des seconds, outre quatre Régimens de Dragons, dont un est de dix Compagnies & les trois autres de huit chacun.

## L E T T R E H U I T I E M E.

**M**onsieur, je vous ai parlé jusqu'ici de la Province de Hollande, sans y rien mêler de ce qu'elle a de commun avec les Provinces de l'Union. Je ne saurois conserver cette distinction, à présent que vous me demandez en quoi consistent ses Forces de terre & de mer. Ce n'est pas qu'elle n'ait en effet ses Troupes particulières & ses propres Flottes. Mais, sa véritable puissance consistant dans son association avec les autres Provinces,

C 5

il



il faut , pour vous donner une juste idée de la Hollande proprement dite, vous marquer en quoi consistent les forces du Corps , dont elle n'est qu'un Membre.

Vous savez déjà que la République des Provinces Unies a un grand nombre de Places de guerre sur ses frontières , & même sur celles de la France. Elle a de plus en temps de paix cinquante mille Hommes de Troupes réglées , qu'on pourroit peutêtre réduire à quarante cinq mille. Elle entretient en tout temps quelques quarante Vaisseaux de guerre , pour escorter les Flottes marchandes & pour donner la chasse aux Corsaires de Barbarie. Une quatrième force de la République consiste dans cette multitude de Rivières , dont on peut se servir , pour inonder une partie des campagnes & pour garentir les Villes de l'approche de l'Ennemi. Enfin , il est presque impossible à une Flotte Ennemie d'entrer dans les Ports de la République , parce qu'il n'y en a pas un seul , qui ne soit dangereux , excepté ceux de Hellevoet-Sluis & de Flessingue.

Les Troupes de l'Etat étoient anciennement commandées par le Stadhouder , qui avoit sous lui un Feld-Maréchal. Mais , depuis la mort de Guillaume III. , Roi d'Angleterre , il n'y a point eu de Stadhouder , & le dernier Feld-Maréchal a été le Comte de Nassau-Auverkerk. L'Armée de l'Etat n'a plus aujourd'hui



jourd'hui pour Général en Chef, que le plus ancien des deux Généraux de Cavalerie.

Il en est de même des Armées de mer. Le Stadhouder, Capitaine Général des Forces terrestres, étoit aussi Amiral Général des Flottes de la République, & en cette qualité il étoit le Président des cinq Colléges de l'Amirauté, dont trois sont en Hollande, un en Zélande, & l'autre en Frise. Mais depuis la mort de Guillaume III, il n'y a plus eu d'Amiral Général, & chaque Collége de l'Amirauté a ses Officiers Généraux, qui n'ont d'autorité que sur leurs Escadres, sans avoir droit de séance & de suffrage dans le Collége, qui les a nommez.

Il y a ceci de remarquable dans les Armées de terre & de mer, que la République met sur pied, soit qu'elles aient à leur tête un Stadhouder, ou un autre Général, qu'elle ne le laisse point le Maître absolu de sa conduite. Elle tient auprès de lui quelques Députez, contre l'avis desquels il ne peut rien entreprendre. Ils sont ses Conseillers & ses Inspecteurs. Ils la représentent auprès de lui, & ils en sont les Interpretes.

Je sai qu'ils ne peuvent être que fort utiles, pour arrêter un Général, qui, trop amoureux de la gloire, hazarderoit trop les Forces, qui lui sont confiées. Ils servent à lui faire entendre les volontez de l'État, à mesure qu'ils le jugent

gent



gent convenable. Ils ont encore cet usage-ci, que les Troupes, sentant par leur présence la dépendance, où leur Général est des Etats, elles ne sont jamais tentées de vouloir trop faire pour lui, & qu'elles demeurent soumises & dévouées au Souverain seul. Une pareille conduite auroit sauvé la liberté de Rome & prévenu les entreprises de ceux à qui elle avoit donné ses Armées à commander. Marius, Sylla, Cesar, les Triumvirs n'auroient point pû se faire un Parti redoutable parmi leurs Légions, ni tourner les Forces des Romains contre eux mêmes. Le malheur est qu'une Puissance conquérante doit se guider par d'autres principes qu'une Puissance uniquement attachée à se conserver. L'une doit risquer beaucoup, pour obtenir des avantages éclatans; l'autre doit hazarder peu, parce que de médiocres avantages lui suffisent.

Une seule chose pourroit prévenir contre une maxime si timide en apparence. Il se présente à la guerre des occasions subites & momentanées, un Général, qui a le coup d'oeil vif, les reconnoît à l'instant, son parti est pris d'abord & pris avec justesse. Ainsi se frappent souvent les grands coups, qui décident pour une campagne, ou même pour une guerre. Ces rencontres ne sauroient être prévues, parce qu'elles dépendent d'un concours fortuit de circonstances. Que fera donc le Capitaine

pitaine



pitaine , dont l'autorité est bornée ? Il informera les Députez de ses vues , il leur fera voir les moiens de réüffir , peutêtre les comprendront ils , peutêtre les gouteront ils aussi, mais ils n'ont point d'ordres , il faut les attendre. Cependant les choses changent , & le Général, indigné d'avoir perdu une occasion précieuse pour sa gloire , se dégoute & borne mollement son devoir à exécuter les ordres de la Puissance qu'il sert. Double inconvénient, qui semble bien considérable. Cependant il ne rebute point les Hollandois , & ce qu'il y a d'étrange , c'est que les Vénitiens , demis-Conquérens & demis Commerçans , suivent depuis plusieurs siècles le même usage , sans être tentez d'y rien changer.

Il est vrai que les Hollandois ont eu quelques fois dans leurs Camps & sur leurs Flottes des Députez , qui leur y ont rendu de grands services. Quels Hommes par exemple qu'un Corneille de Wit & qu'un Baron de Goslinga ! Ces deux excellens Magistrats n'avoient étudié que les choses convenables à ceux qui sont appellez au Gouvernement des Villes & des Provinces. Le premier est Député sur la Flotte , le second l'est à l'Armée de Flandre. Tout à coup , semblables à Lucullus , on les voit juger en Généraux & combattre en Soldats, & divers avantages signalez sont dûs à la sagesse,  
avec



avec laquelle ils savent donner & recevoir des conseils.

## LETTRE NEUVIEME.

**P**eu s'en est fallu , Monsieur , que sur l'article des Intérêts de la Hollande , je ne vous renvoiaffe à ce qui en a été dit dans les nouveaux *Intérêts des Princes*. Que dire en effet de mieux que ce qui est bien ? Mais chacun a sa manière de concevoir & d'exprimer les choses , & vous ferez peutêtre bien aise que j'aie effaié la mienne.

Le grand intérêt de la Hollande au dehors est de maintenir son Commerce & de conserver une étroite union avec les autres Provinces. De là coulent les maximes , qu'elle suit avec une constance invariable. La Guerre est l'ennemie du Commerce. Le sage & pacifique Hollandois la fuit autant que la prudence peut le lui permettre , & , prompt à offrir sa médiation aux Puissances en guerre , il redoute jusqu'aux alliances & aux garenties, qui pourroient l'engager dans des affaires inutiles & peutêtre ruineuses. Il conserve par cette conduite mesurée & habile l'amitié des autres Princes , & leurs broüilleries mêmes , loin de troubler son trafic , l'augmentent & le font fleurir,



fleurir , au lieu qu'une Politique moins simple & moins droite l'exposeroit à se faire des Ennemis à pure perte. Sa seconde maxime, c'est de se tenir renfermé dans ses anciennes limites, content d'une forte barrière , qui le mette à l'abri des insultes & des surprises de ses Voisins. Une autre de ses maximes, inspirée par le même intérêt , c'est d'observer religieusement les traitez , qu'il a conclus , avantageux ou non , & jamais on n'a pu lui reprocher d'en avoir violé un seul. Il a la même attention à entretenir une bonne correspondance avec les autres Provinces de l'Union , & à empêcher qu'elles ne se désunissent.

Ses maximes par rapport à l'intérieur de son Gouvernement n'ont rien de plus subtil, ni de moins sage. Empêcher que les premiers Membres de l'Etat ne deviennent trop puissans , faire rendre aux autres une exacte & impartiale justice , maintenir une douce apparence d'égalité entre les uns & les autres , protéger la liberté de conscience , assurer celle du Commerce & ménager sa délicatesse , traiter l'Etranger comme le Citoyen & associer l'un aux privilèges de l'autre , voilà en peu de mots les maximes de la Hollande pour ce qui est du Gouvernement domestique. Je n'y dois ajouter qu'une seule chose. C'est que , constante & comme immuable dans ses principes , on ne la voit jamais changer de conduite



duite, suivre un nouveau système de politique, supprimer d'anciennes taxes, créer de nouveaux impôts, établir des charges inconnues aux siècles passés, enfin gouverner ses Sujets & retirer ses revenus selon une méthode inusitée. Elle agit en quelque façon comme la Nature, c'est à dire, par les moïens les plus simples, & toujours par les mêmes moïens.

Je croïois avoir épuisé la matière, & j'oubliois un article fort important, je veux dire la sagesse, avec laquelle la République conserve son credit chez ses Sujets. Les guerres passées l'ont obligée de contracter des dettes immenses. Elle a emprunté d'eux tout cet argent. Les intérêts en ont été diminuez jusqu'à deux & demi pour cent. Les Particuliers ne laisseroient pas d'être fort fâchez qu'elle les remboursât, parce qu'ils ne trouveroient nulle part autant de fidélité & de sûreté. Les intérêts de leurs capitaux leur sont paiez avec la dernière exactitude, & font partie des revenus de presque tous ceux qui vivent de leurs rentes. Aussi dans un pressant besoin, fût elle encore accablée de dettes, elle leveroit sans peine les sommes qu'elle voudroit, & elle trouveroit dans l'affection & dans la confiance des Peuples des ressources, qui pourroient manquer à des Souverains puissans & absolus.

Une Politique comme celle là, fondée sur la modération & sur l'équité & la bonne foi, semble



semble promettre au Gouvernement de cette République une durée éternelle , & l'Europe entière doit le souhaiter. Ce qu'est un Isthme , qui sépare deux mers , & qui bien qu'étroit , empêche leurs flots de rouler les uns sur les autres , la Hollande , quoique petite , l'est par rapport à de fort grandes Puissances , qui sans elle se heurteroient & envahiroient le reste de l'Europe (a) Ses richesses seules pourroient armer contre elle l'ambition de quelques Princes. Mais elles lui fourniroient en même temps des défenseurs zélés , qui ne souffriroient pas qu'une Province si opulente devint la proie d'un Souverain déjà trop puissant , & la jalousie réciproque des principales Puissances la serviroit mieux que ses Armées , & assureroit sa liberté.

Telle étant la constitution , la nature, la politique , la situation de la Hollande , il est naturel qu'elle tienne avec l'Angleterre la balance de l'Europe. Elle n'a , ni assez de forces, pour inquiéter personne , ni assez d'ambition, pour vouloir le faire. D'un autre côté, trop

Partie II.

D

fage

(a) *Omnes magnam rem , nec falso , Belgicam putant , & ut Isthmus ille inter Aegæum & Ionium mare , etsi brevis , vetat undas concurrere & misceri : sic mihi ista videtur , etsi haud maxima provincia , magna imperia retinere & sistere , ne omnia pervadant & inundent.* Lipsius ad German. Epist. II.



sage , pour souffrir qu'il s'éleve une Puissance énorme dans la Chretiené , elle est aussi assez puissante pour l'empêcher , en se joignant aux Princes , qui ont le même intérêt qu'elle. Telle est même l'importance de cet Etat , que sa neutralité seule est décisive , en cas de guerre entre les Maisons d'Autriche & de Bourbon , parce que la Grande Bretagne ne peut guères prendre parti pour l'une ou pour l'autre , sans avoir la Hollande avec elle. C'est ainsi que cette République est parvenue à ce degré de considération , qui , sans la rendre odieuse , ou redoutable à aucune Puissance , la rend nécessaire à toutes & lui donne une part honorable à tout ce qui se passe dans l'Europe. Représentez vous ce qu'est un Homme d'une probité reconnue dans la Société civile. On ne le craint point , on l'aime , on le respecte , chacun veut l'avoir pour ami , on se pare de son suffrage , on le brigue. Telle à peu près est la Hollande parmi les Princes.

Le Cardinal Bentivoglio se trompa dans ses divinations sur la destinée de cet Etat. Il posa pour principes , que la République est composée de sept différentes Souverainetez , inégales en puissance , qui pouvant être jalouses l'une de l'autre , & avoir des sentimens opposés , peuvent faire dégénerer le gouvernement en Anarchie.

Que , malgré l'amour , que les Peuples paroissent



roissent avoir pour la liberté , ils ne laissent pas de nourrir un secret penchant pour la Monarchie , qui pourroit les soumettre enfin au pouvoir despotique , & que ceux qui n'étoient que les Chefs & les Peres d'un Etat en deviennent insensiblement les Souverains absolus , comme on l'a vû dans les anciennes Républiques de Rome & de Florence.

Que les divisions intestines , dont la République est continuellement agitée & auxquelles il est impossible de remédier, puisqu'il n'y a point de Chef pour en arrêter le cours , ne peuvent que causer un jour ou l'autre le bouleversement entier de cette République.

Que les longues & cruelles guerres , que la République a eu à soutenir , ont entièrement épuisé ses finances , & l'ont mise hors d'état de résister aux attaques d'un Prince , qui aura conçu quelque mécontentement de sa conduite , ou dont l'ambition & l'avarice chercheront quelques prétextes pour l'envahir.

Enfin , que la multitude des différentes Religions , qu'on y tolère , ne peut que causer de l'aigreur & de l'animosité parmi les Habitans , & avoir des suites dangereuses pour l'Etat , & causer sa ruine entière un jour ou l'autre.

Il est vrai que , si les sept Provinces ne formoient qu'une seule & même Souveraineté résidante dans un Corps toujours assemblé



les délibérations feroient plus promptes , & l'exécution plus vigoureuse. Mais d'un autre côté , l'expérience prouve que l'heptarchie des Provinces n'a point causé entre elles de jalousies & de divisions , capables de la faire dégénérer en une confusion Anarchique. S'il est survenu des contestations entre elles , il y avoit été sagement pourvû d'avance par l'Union d'Utrecht , & on a vû les Provinces les plus puissantes , dissimulant modestement leur supériorité , ramener les autres par la douceur & par la raison. Enfin il importe peu pour la conservation des sept Provinces que chacune d'elles soit Souveraine ou non , pourvû que toutes aient un intérêt commun , qui les lie , & que par conséquent elles agissent en général par les mêmes vues.

Le second principe du Cardinal Bentivoglio ne peut guères être fondé que sur la patience , avec laquelle les Hollandois souffrirent longtemps le dur Gouvernement des Espagnols , avant de s'y soustraire entièrement , ou sur l'amour , qu'il leur reconnut pour leurs Stadhouders , amour , qui dans quelques Villes , & parmi les simples Bourgeois n'a pas toujours été fort républicain. Si le Cardinal bâtissoit sur la première supposition , il feroit simplement honneur au caractère des Hollandois , qui accoutumés à une certaine forme de Gouvernement , aiment mieux souffrir beau-



beaucoup que de s'armer légèrement pour la détruire. Mais par là même, il réfuteroit ce qu'il veut prouver. Le Hollandois soumis & fidele respecta jusqu'à une espece d'excès un Maitre, qui l'opprimoit sans ménagement. Auroit il moins d'attachement & de fidélité pour un Gouvernement doux & équitable? Mais peut-être le Cardinal fut il frappé de voir ce même Peuple, qui avoit enfin foulé la Roiauté aux pieds, disposé peu après à la relever en quelque sorte en faveur de ses Stadhouders, & il put regarder cette inclination comme l'effet d'un secret penchant à se donner un Maitre absolu. J'ose dire qu'il se trompa à cet égard comme à l'autre. Peut-être le Peuple en Hollande, aveuglé par trop d'estime & de reconnoissance pour un Prince habile ne s'appercevroit-il pas d'abord qu'il cache l'autorité suprême sous le titre modeste de Stadhouder. Mais les Principaux de l'Etat dissiperoient bientôt cette erreur, & elle ne dureroit tout au plus que pendant un Regne. Le Hollandois ne peut souffrir la tyrannie, que tant qu'on peut lui faire accroire à force d'égards qu'il est libre.

J'ai répondu d'avance au principe tiré des divisions intestines, qui s'élèvent quelques fois entre les Provinces.

Les dettes, que la République a contractées par les guerres onéreuses, dont elle a été chargée, ont pû ci-devant fonder une ob-

D 3

jection



jection telle quelle contre la longueur de sa durée. Mais aujourd'hui il n'en est plus de même. Ces dettes sont acquittées en grande partie, & ne le fussent-elles pas, les Citoyens aussi opulens que jamais sont prêts à sacrifier leurs richesses à la conservation d'une République, qui leur procure l'abondance & qui protège leurs libertez.

J'ai honte de répondre à la fausse conséquence, qu'on tire de la tolérance accordée par la République à toutes sortes de Religions, après ce que Bayle a écrit sur cette matière, ou pour mieux dire, après ce que le bon sens dicte là-dessus à ceux qui sont capables de l'écouter. Quoi ! La Hollande est menacée de périr par l'endroit même, qui feroit la sûreté & la richesse des autres Etats, c'est à dire, par la modération & par l'équité, qui la rendent la Patrie d'une infinité d'Etrangers, & qui entretiennent parmi tant de gens de Nations & de Religions différentes une parfaite union & une affection sincère pour la République ! Un vrai Hollandois sera toujours bien aise de n'avoir pas à craindre autre chose,

LETTRE



## LETTRE DIXIEME.

**C** En'est pas à vous, Monsieur, qu'il faut dire que le Hollandois est libre, personne ne l'ignore, ni ne le peut mieux complimenter, qu'en lui montrant qu'il le croit. Mais en quoi consiste cette liberté? Est-ce, comme en Angleterre, que le Peuple se prescrit à lui même par des Représentans les loix, qu'il veut suivre, & qu'il ne paie que les impôts, auxquels il s'est librement taxé? Est-ce, comme dans d'autres Etats, que le Peuple s'assemble en Corps & a droit de n'obéir qu'aux Réglemens, qu'il a proposez, ou approuvez par ses suffrages? Nullement. Le Gouvernement de chaque Ville est aristocratique, & celui de la Province est composé des Députez de ces Aristocraties. Encore une fois donc où est la liberté du Peuple en Hollande? Qui la conserve? Qui en répond? Elle consiste à ne dépendre que des loix de la Patrie. La modération & l'équité des Magistrats & des Régens en sont les Conservatrices. L'intérêt même de ces Chefs de l'Etat les oblige de laisser toutes choses sur l'ancien pied, ou de n'y toucher qu'avec les ménagemens les plus adroits & la délicatesse la plus scrupuleuse.

D 4

Le



Le Citoien , assuré par son expérience de ces principes , vit dans une sécurité parfaite, sans avoir à redouter, ni les injustices du Gouvernement , ni les hauteurs du Magistrat , ni les extorsions du Financier , ni les violences & les injures d'un autre Bourgeois. Les États de sa Province ne lui imposent que par leur obéissance aux anciennes loix , & par leur constance à les maintenir. Il fait dans le Magistrat distinguer la charge de la Personne , & en rendant à la première tout ce qu'il lui doit, se faire rendre par la seconde tout ce qui lui est dû à lui même comme Citoien égal. Il n'apprehende la cupidité & la malice des Fermiers de l'État , que quand il a manqué plusieurs fois à leur paier ce qu'il fait leur être dû. Il est sous la protection d'un Gouvernement vigilant & sévère au dernier point contre tout ce qui pourroit troubler le repos des Sujets & leur bien-être.

L'Habitant de la campagne, aussi libre que celui des Villes, ne doit à son Seigneur que des droits fort légers , & il ne fait ce que c'est que cet esclavage si contraire à l'humanité, qui fait des Paisans une espèce différente de celle des Hommes , qui s'approprie leurs travaux, qui leur en vole la récompense , qui abuse de leur dépendance & de leur pauvreté , jusqu'à ne respecter pas même la vertu dans leurs Filles & dans leurs Femmes, qui les réduit

duit



duit à ne plus se considérer que comme de vils Animaux , condamnez à ramper sur la terre , Animaux auxquels en effet il ne les rend que trop semblables.

Tout Bourgeois est Roi chez lui , & c'est un crime de l'y maltraiter le moins du monde. Sa maison est aussi sacrée que celle d'un Ambassadeur , & la Justice même poursuivant un Criminel, n'oseroit l'arracher d'un azile si inviolable , sans en avoir demandé la permission au Maître. Lui même, à moins qu'il n'ait commis des crimes atroces , dont il soit presque convaincu , ne peut être mis en prison, qu'après avoir été cité. Il y a des États où il faut de nécessité passer un certain temps , dès qu'une fois on s'y est établi. Il n'en est pas de même en Hollande. On peut y entrer, en sortir , y séjourner, s'en retirer quand on le veut.

La liberté civile & religieuse produit en Hollande celle de penser , & y fait regner le bon sens jusques dans les conditions les plus abjectes. J'ai vu dans un Roiaume voisin respecter la Noblesse entant que Noblesse , & lui passer les vices les plus honteux en faveur de ses Armoiries. *On ne parle pas ainsi d'un Seigneur de cette qualité là* , c'est ce que j'ai une fois entendu dire fort sérieusement. En Hollande on n'estime les Nobles que quand ils s'en rendent dignes par

D 5

leur



leur vertu , & s'ils veulent que le simple Bourgeois les respecte , il faut qu'ils paroissent respecter les premiers en lui sa qualité de Citoyen libre , & qu'ils ne lui fassent point trop sentir l'elevation de leur naissance.

Vous ne verrez pas en Hollande de même qu'ailleurs le Particulier recevoir comme des Oracles de la Divinité tout ce qu'il plaît à un Ecclésiastique de lui dire. Il l'examine , il le compare avec l'Écriture , il juge ensuite sur les lumières de sa raison , & il ne se reproche point comme une témérité sacrilège la liberté qu'il s'attribue.

Le Clergé en bien des endroits impose par son habit seul. Vous m'avez parlé de Villes où , quand un Homme d'Eglise jeune & vigoureux va voir une Dame , le Mari devot & respectueux lui abandonne d'abord la place. Dans bien d'autres , c'est assez qu'un Ecclésiastique ait quelque entrée dans une maison pour qu'il en soit bientôt le Maître , & qu'il y gouverne à son gré Mari, Femme , Enfants & tout. En Hollande on ne respecte guères le Ministre , qu'autant qu'il a de savoir & de probité & qu'il demeure dans les bornes de ses fonctions.

En d'autres endroits c'est assez pour haïr son Voisin que de le savoir d'une Religion différente. En Hollande le Protestant vit bien avec le Catholique , le Lutherien souffre le Réfor-

Réfor-



Réformé , celui-ci tolère l'Arminien , & le Chretien s'accorde avec le Juif. Je vous dirai bien plus. Il n'est pas rare en Hollande de trouver de bons Catholiques fermement persuadés qu'un Réformé & qu'un Luthérien vertueux sont agréables à Dieu. On n'y verra guères de Protestans adopter les imaginations grossières de leurs Ancêtres au sujet de l'Eglise Romaine & de son Chef visible, donner à l'une le nom de grande Prostituée , traiter l'autre d'Antechrist, accuser les Catholiques d'idolatrie. Le Juif même , superstitieux & intolérant par son éducation , devient raisonnable & humain en Hollande , & sa conduite paisible & fidèle prouve, ou que les Juifs des siècles passés n'ont pas commis ces empoisonnemens & ces meurtres affreux , dont l'Histoire les charge , ou qu'ils ne les auroient pas commis, s'ils avoient eû des Maitres aussi équitables & aussi modérez que l'est la République.

Il y a une autre branche de la superstition, qui consiste dans une infinité de chimères, que des imaginations fortes & dérégées ont produites , & qui imposent aux esprits foibles par la manière dont on les leur présente. Je ne parle pas de celles qui forment différens Partis dans la Religion , & qui deviennent aussi dignes d'attention par leurs effets qu'elles en sont indignes par leur nature. Ma pensée tombe uniquement sur les usages superstitieux & sur  
les



les opinions bisarres, qui s'accréditent parmi le Vulgaire & qui s'y maintiennent par tradition.

C'est la coutume par exemple dans les Provinces Méridionales de l'Angleterre qu'on y célèbre par des rejoüissances extraordinaires le Dimanche après la Fête de la Dédicace de la Paroisse, & le Dimanche après la Fête du Saint à qui elle est dédiée. Ces deux jours-là chacun prend ses plus beaux habits, les Amis & les Parens se régalent les uns les autres, on danse, on lutte, on s'escrime avec des bâtons à gardes d'osier, que les Anglois nomment *Cudgels*, tout retentit du bruit des instrumens, enfin on s'enivre, car sans cette circonstance la Fête ne seroit pas bonne, & en effet peut on moins faire ? Ces deux Dimanches s'appellent encore du vieux nom Saxon *Wakes*, qui veut dire ivresse, & tout ce que la Réformation a pû gagner sur cet usage, c'est qu'on ne nomme plus ces jours *holy vvake* sainte ivresse.

Il regnoit anciennement en France une coutume, qui n'étoit pas moins plaifante. Le jour de Paques, il n'y avoit point de Fils de bonne Mère, qui ne se levât de grand matin, pour voir le *Soleil danser*, & ils auroient crû mal chommer une telle fête, s'ils n'avoient pas joué l'après midi à la boule. Que dis-je ? Les Evêques & les Archevêques y jouoient avec leurs Moines, & ce divertissement affecté au  
jour



jour de Paques s'appelloit *Libertas Decembrica*. C'est ainsi que les passions savent obliger la Religion même de devenir leur complice.

Je vous ai cité des usages extravagans en fait de superstitions. Voulez-vous des opinions, qui ne soient pas moins absurdes ? On vous dira dans certains endroits de la France, qu'il y a des Hommes grossiers & des Femmes ignorantes, qui, avec quelques mots, de certaines herbes, des cérémonies ridicules, des caractères qui ne signifient rien, peuvent faire des Démons tout ce qu'il leur plaît, commander aux nuées de se dissoudre en pluie, ou de s'épaissir & de se durcir en grêle, faire périr les Troupeaux de leur Ennemi, & le réduire lui même en langueur. On vous protestera en Italie qu'il y a des Esprits, qui gardent les trésors, & qu'il ne les laissent enlever qu'à ceux, qui se les sont rendus favorables par des cérémonies magiques. On vous jurera en Espagne qu'il y a des Revenans, qui rendent les maisons inhabitables par les tours plus qu'espiégles, qu'ils y jouent. On vous soutiendra en Écosse qu'il y a dans ce Roiaume des Gens, à la seconde vue, qui, en voiant un Homme, voient en même temps certaines choses, visibles pour eux seuls, qui marquent clairement le malheur prochain cet de Homme. Un Gallois vous entretiendra avec une ferme persuasion de ce qu'il appelle dans sa Langue  
Cyrpb



*Cyrph canhwyllan*, c'est à dire, chandelle du corps, & il vous assurera qu'il y a des Personnes dans sa Patrie, qui voient des chandelles invisibles se promener des trois & quatre mois en plein jour dans l'endroit où un Homme mourra de mort violente, & marquer par la route, qu'elles tiennent, l'endroit, d'où il viendra & celui où son corps mort sera porté. Le Hongrois seroit bien fâché que vous ne crufiez point sur sa parole qu'il y a certains Morts inquiets & malins nommez *Vampyrs*, qui, tout enterrez qu'ils sont, viennent pendant la nuit sucer le sang des Vivans, & qu'il faut tuer après leur mort.

Vous ne verrez point chez le Hollandois de coutumes ni d'opinions semblables. Ce n'est pas qu'elles lui fussent inconnues avant l'établissement de la République. On fait par exemple qu'avant ce temps-là c'étoit un usage introduit en Hollande par les Saxons d'allumer la nuit de Noël de grosses chandelles dans les maisons & de mettre une grosse buche au feu, que cette nuit appelée en leur Langue *Moe-der-nack*, la nuit des Meres, étoit chez eux la dernière de l'année, qu'ils la passaient en réjouissances, & qu'on peut considérer comme un reste de ce qui s'observoit alors ce bruit continuel de pistolets & de fusils, que les Enfants font entendre dans les rues la nuit du trente-un Decembre, pour tuer la *vieille année*, comme ils s'ex-  
pri-



priment. Il s'est conservé encore en Hollande d'autre modes de la même espèce. Mais c'est pour les Enfans seuls qu'elles subsistent, & elles ont obligation de leur durée, non à une certaine superstition, mais à l'occasion qu'elles donnent de se réjouir.

Quant aux Sorciers, aux Esprits, aux Revenans, aux Loups Garoux, on se feroit siffler en Hollande, même par les Gens du commun, si on paroïssoit ajouter foi à ce qui s'en dit. Une seule folie s'est sauvée du sort de tant d'autres, que la liberté de penser a heureusement décreditées dans cette Province. Je parle de la crédulité pour quiconque ose dire qu'il devine les choses futures. J'ai vû à la Haye des Femmes sans éducation & sans esprit tromper des Dames, qui avoient de l'un & de l'autre. La Prophétesse, appelée par un Domestique, s'informoit de lui en chemin faisant & comme sans dessein de ce qui étoit arrivé de nouveau à la Dame curieuse, & elle se mettoit à peu près au fait des passions, qu'il s'agissoit pour elle de flatter par ses réponses. Alors mise sur les voies, elle abordoit la Dame avec confiance. Celle-ci la faisoit asseoir, lui parloit familièrement, & aidant elle même la Sorcière à la tromper, elle lui faisoit des espèces de demies confidences, qui contribuoient encore à la mettre au fait. On apportoit pendant ce temps-là le café, La Devineresse buvoit



buvoit avec la Dame & commençoit par-là à se paier des menfonges, qu'elle alloit dire. Si elle n'avoit pas acquis assez de lumières par l'entretien de la Dame & du Domestique, dès la première tasse bue, elle y consultoit l'avenir dans les figures bisarres, que le marc du café traçoit au hazard sur la porcelaine, ou pour mieux dire, elle essaioit par ses premières prédictions si elle avoit bien compris ce qu'on fouhaitoit savoir d'elle. Elle observoit à chaque mot les regards & les gestes de la Dame. Celle-ci impatiente de ne rien apprendre sur les choses, qui l'intéressoient, s'ouvroit d'avantage, & versoit en même temps une seconde tasse de café. Pour le coup le destin docile venoit écrire ses volontez sur le marc. La Pythie prenoit gravement la tasse prophétique, & aussi habile à lire les caractères qui y étoient répandus, qu'elle l'étoit peu à lire ceux d'un livre, elle y voioit clairement tout ce dont la Dame vouloit être instruite. Là paroissoit un enterrement. Dans un autre endroit tomboit une épaisse pluie d'or. Ailleurs elle remarquoit un jeune Homme, qui vouloit beaucoup de bien à la Dame. Elle apercevoit des lettres fort agréables, qui devoient venir de l'autre côté de la mer. Enfin ce marc étoit pour son imagination adroite à le transformer en tout ce qu'elle vouloit ce que font pour un Homme désœuvré les nuages, où il  
se



se représente des Dragons , des Femmes , des Evêques , & mille autres choses , que lui seul y voit. L'Interprete du destin se retiroit là-dessus , bien paiée de ses impertinences , & mieux instruite des affaires de la Dame que l'Époux ne l'étoit lui même.

Ce genre de divination n'est pas le seul , qui tienne bon en Hollande contre le bon sens des Habitans. La Pyromantie & l'Ooscopie , ou , pour parler moins favamment , l'art de deviner par l'inspection de la flamme , du charbon ardent , des étincelles , des oeufs répandus dans un verre d'eau , sont encore en honneur dans quelques endroits de Hollande. La disposition fortuite d'un jeu de cartes ouvert & arrangé sur quatre ou cinq lignes est une autre manière de deviner l'avenir , que quelques Dame de cette Province ne méprisent pas. Il est vrai que quelques - unes prétendent ne consulter les soi - disant Sorcières que par divertissement. Mais on jugeroit tout autre chose , quand on les voit attendre d'un air attentif & inquiet les réponses de ces Femmes , & témoigner leur joie par la sérénité subite de leurs visages , lorsque ces Oracles leur sont favorables.

La liberté de parler est peu bornée en Hollande. Supposez par exemple quatre ou cinq Bourgeois ensemble dans un Caffé. Ils n'ont point entre eux de liaisons particulières,

*Partie II.*

E

ils



ils ne se connoissent même pas. Ne craignez pourtant point qu'une réserve timide les empêche de dire tout ce qu'ils pensent les uns & les autres sur les matières les plus importantes, soit qu'elles regardent la Religion ou l'État. Et en effet quelle sorte d'inquisition ont-ils à appréhender ? Le Clergé n'a point de tribunaux, dont la vie & la fortune du Laïque dépendent. Quant au Magistrat, pourvu que la liberté des discours n'aille pas jusqu'à la licence extrême, il la regarde simplement comme un témoignage honorable de l'idée, qu'on a de sa modération, & tout au plus il rit de ce qui allumeroit ailleurs la colère du Gouvernement.

La liberté de l'Imprimerie n'est pas moins grande. De quelque Religion qu'il soit traité dans un livre, s'il est fait de manière que le Libraire voie un avantage raisonnable à l'imprimer, il l'imprimera sans scrupule, & pour dire encore plus, sans danger de la part de la République. Que dis-je ? Elle lui accordera un Privilège, s'il le demande. La Religion dominante y fera pourtant contredite, combattue, injuriée même, si vous voulez, n'importe, l'État s'en allarme peu, & il laisse aux Théologiens le soin de répondre à de tels ouvrages. Il en est de même des traités de Philosophie & de Politique, où il n'y a rien qu'un Homme vertueux & éclairé ne puisse

se



se penser & écrire, quoiqu'il s'y trouve d'ailleurs bien des chose, qui sont directement opposées à ce que les Philosophes pensent communément, ou même à ce qui est l'intérêt des Chefs de la République. Elle ne juge dignes de sa sévérité que les Ecrits qui prouvent la malignité de l'esprit, ou la corruption du coeur de ceux qui les ont composez. Un livre obscène, une satyre atroce, une doctrine propre à corrompre les mœurs, des réflexions tendantes à troubler la paix de l'Etat, voilà les Livres, que la République condamne. Ce sont les mêmes dont Dieu puniroit les Auteurs.

## LETTRE ONZIEME.

**N**E me demandez rien, Monsieur, de la maniere, dont la Justice s'administre en Hollande, ou bien disposez vous à vous contenter de ce que j'en ai oui dire. Les Bourguemaitres décident les petites causes, & Peres du Peuple comme ils sont d'office, ils n'exercent à cet égard qu'une espèce d'autorité paternelle, qui en cas de besoin seroit soutenue par celle de la République. Eux avec les Echevins & les Conseillers jugent les causes plus



importantes. Il ne tient pas à eux que les procès purement civils ne soient bientôt terminés. Ailleurs les Juges font durer un procès avec autant de soin que les Chirurgiens entretiennent une plaie. Ici le Juge, qui n'a aucun intérêt à la durée des affaires, bien loin de les allonger, songe uniquement à s'en décharger bien vite, & il nomme d'ordinaire des Arbitres. Le malheur est qu'il les choisit la plupart du temps parmi les Avocats des Parties. Ceux-ci, ou par intérêt, ou par prévention, n'ont garde de convenir ensemble, & le tiers qu'ils nomment est trop circonspect, pour se hasarder à désobliger l'un ou l'autre. C'est ainsi que les affaires civiles, sans durer autant en Hollande qu'elles le feroient en Allemagne, y durent pourtant plus qu'elles ne devroient. Les Echevins président aux Jugemens criminels, & à ceux qui portent des amendes pécuniaires. Ceux qu'on appelle dans les Villes de Hollande Baillifs y sont Accusateurs ou Demandeurs. Ils tiennent la place de ceux, qui dans les Juridictions de France sont nommez Procureurs Généraux, ou Procureurs du Roi, & leurs Substituts vont avec les Huissiers arrêter les Malfaiteurs. Les Villages ont une double Jurisdiction, l'une qui dépend immédiatement de la Comté, & l'autre qui ne relève que des Seigneurs, auxquels les Villages appartiennent. Les Baillifs  
&



& les Notables du lieu exercent la première, & peuvent prononcer ensemble sentence de mort. Les Echevins exercent la moienne jurisdiction.

On appelle de ces diverses Justices à la Cour de Hollande, & de celle-ci au Grand Conseil. Ces deux dernières Cours avoient de mon temps pour Présidens, l'une Monsieur d'Iniofa, & l'autre Monsieur de Binkershoeck. Le premier par sa vertu incorruptible ressembloit aux Loix, dont il étoit le Ministre, & le second, également vertueux & integre, auroit pu par son savoir rétablir les Loix, si elles avoient été perdues. On ne peut pas appeller des sentences du Grand Conseil. Mais il y a des cas où il est possible d'obtenir une révision. Alors les Etats de la Province nomment quelques Pensionnaires des Villes & quelques Commissaires pris d'entre les Conseillers des deux Cours, & ceux-ci jugent en dernier ressort.

Une chose dans les Tribunaux de Hollande frappe beaucoup les Etrangers, & doit frapper les François plus que les autres. C'est la severité, avec laquelle la Justice traite quiconque a tué quelcun, même à son corps défendant, ou dans un premier mouvement, ou dans une passion poussée à bout, lassée, épuisée, outrée par les injures les plus indignes. Dans l'un de ces cas un Homme en a tué un

E 3

autre,



autre , la chose est constante , l'Accusé lui même ne la nie pas , la Justice de Dieu l'absout , & celle de Hollande le condamne , en le plaignant. Elle croit devoir sacrifier cet Infortuné à la sûreté de tout ce qu'elle a de Sujets.

Du reste je ne connois au monde que l'Angleterre , où la Justice soit plus humaine. Point de ces supplices affreux , que la barbarie bien plus que l'équité a imaginez. Le gibet , le sabre , ce sont les deux peines ordinaires , & si les Loix emploient dans des cas rares la roue & les feux , c'est qu'elles y sont forcées par des crimes plus qu'atroces , encore leurs sentences sont elles plus rigoureuses que l'exécution.

Une chose digne du bon sens & du bon coeur des Hollandois , ce seroit l'abolition de la Question. Le Prévenu est coupable , ou non. S'il est coupable , l'avoir mis à la torture , c'est l'avoir déjà puni plus cruellement que peut-être on n'auroit pû le faire , en lui coupant le cou ; & lui ôter la vie ensuite , c'est punir deux fois le même crime. S'il n'est pas coupable , c'est soumettre l'innocence aux peines , qui n'ont été inventées que pour la mettre à l'abri de la malice & de la violence des autres Hommes , & pour la venger des Méchans. La Question expose la Justice à faire périr l'Innocent , & à sauver le Coupable.

Les



Les lumières, que la Question fournit aux Juges, ils s'en défient les premiers (a), au point de n'oser les suivre, & ils exigent que le Prévenu, délivré des tourmens, confirme dans un état plus tranquille les confessions, que la douleur lui a arrachées. Mais ne songent-ils point que la crainte de la douleur (b) peut aussi bien réduire l'Innocence à se calomnier elle même, que le sentiment de cette douleur en est capable? Ignorent-ils que, s'il y a des Méchans, qui redoutent la mort plus que la douleur, il y a des Innocens qui redoutent la douleur plus que la mort, & qu'ainsi le Criminel robuste trompera la Justice par ses défaveux constans, tandis que l'Innocent délicat & foible la jettera dans l'erreur, & se trahira lui même par la facilité de ses aveux? Ignorent-ils que la première de leurs règles, c'est

E 4

de

(a) *Questio res est fragilis & periculosa & que veritatem fallat. Nam plerique patientiâ sive duritiâ tormentorum ita tormenta contemnunt, ut ut exprimi eis veritas nullo modo possit; alii tantâ sunt impatientiâ, ut quodvis mentiri, quam pati tormenta velint.*

Leg. I. §. 23. ff. de quæstionibus.

(b) *Illa tormenta moderatur dolor, gubernat natura cujuscunque tum animi, tum corporis, regit quæsitio, flectit libido, corrumpit spes, infirmitat metus, ut in tot rerum angustiis nihil veritati loci relinquatur.*



de laisser plutôt échapper le Coupable que de faire périr l'Innocent, & qu'aussi peu il leur est permis de condamner l'Innocence à des peines corporelles, aussi peu le doit-il être de lui faire subir les tourmens affreux de la torture? On peint la Justice avec un bandeau sur les yeux, & je sai qu'on a voulu marquer par là qu'elle ne fait acception de personne. Mais cet emblème ne pourroit il pas signifier aussi que souvent elle marche à tâtons, & au hazard, lorsqu'il s'agit pour elle de découvrir le crime, & que le fruit d'une conduite si téméraire & si aveugle c'est de prendre l'Innocent pour le Coupable & le Coupable pour l'Innocent, à peu près comme dans ces jeux, où un Enfant les yeux couverts d'un mouchoir poursuit les autres & est obligé de nommer celui qu'il prend?

Charron s'exprime ainsi (a) au sujet de la Question. „Que dirons nous de l'invention „des gênes, qui est plutôt un essai de patience, que de verité? N'est-ce pas une grande injustice & cruauté de tourmenter & rompre un Homme, de la faute duquel on doute encore? Pour ne le tuer sans occasion, on lui fait pire que le tuer. S'il est innocent & „supporte la peine, quelle raison lui est faite „du

(a) Charron de la sagesse. liv. I. ch. 37. édition de Paris; & ch. 4. édition de Bourdeaux.



„du tourment injuste ? Il fera absous, grand  
„merci. Mais quoi ? C'est le moins mal que  
„la foiblesse humaine ait pû inventer.

Une autre chose, à laquelle il me paroît  
surprenant que les Hollandois nez libres n'aient  
pas fait attention, eux qui avoient sous les yeux  
l'exemple des Anglois, c'est l'injustice de te-  
nir des mois, des années en prison un Hom-  
me, dont le crime n'est pas constaté. S'il se  
trouve innocent, comment peut on réparer le  
tort qu'on lui a fait, en l'arrachant des bras  
de sa Femme, de ses Enfants, de son Père, de  
sa Mère, de ses Frères, de ses Soeurs, de  
ses Amis, en le mettant hors d'état de travail-  
ler pour sa Famille, en dérangeant ses affai-  
res, en rendant sa vertu suspecte ? S'il est  
coupable, quelle injustice, après lui avoir  
fait expier plus d' à demi son crime par les  
horreurs d'une longue & dure prison, de ré-  
pandre encore son sang sur l'échaffaut, com-  
me s'il n'avoit déjà pas satisfait en grande par-  
tie à la Justice ? La liberté est un bien natu-  
rel, dont la Justice ne peut dépouiller que  
ceux qui s'en sont rendus indignes par un cri-  
me bien certain.

Au reste, ce que je prends la liberté de di-  
re ici des Hollandois, ils auroient droit de le  
dire des François & des Allemands, & ils se  
le reprochent à eux mêmes. Mais les choses  
se sont trouvées établies d'une certaine manière



re. Ils voudroient qu'elles le fussent autrement, & par haine pour le changement, ils les laissent comme elles sont.

## LETTRE DOUZIEME.

**L** E Commerce de la Hollande mériteroit seul des livres entiers, & en effet il en a fourni plus d'un. Mais je hais les détails, & peut-être est-ce mon amour propre qui me les fait haïr. Il faut trop de science pour y fournir, & trop d'art pour empêcher que l'ennui & la langueur ne s'y glissent. Permettez donc, Monsieur, que par prudence je parcoure légèrement cette matière, & que je me borne à vous en donner une idée générale.

Les Ports de la Hollande sont la plupart incommodes, ou dangereux, & leur situation sembloit les avoir condamnez à ne servir jamais de retraite qu'à un petit nombre de Vaisseaux, & à effraier les autres. Aussi les Hollandois n'eurent-ils guères d'autre commerce fort étendu pendant quelques siècles que celui de la pêche des Harengs, qu'un nommé Guillaume Buckeld, Flamand, inventa la manière de saler & de fumer. On appelloit alors cette pêche la Mine d'or, & une preuve

ve



ve qu'elle méritoit ce nom , c'est la reconnoissance de Charles quint , qui passant par Biervliet avec la Reine Douairière de *Hongrie*, sa Soeur, y fit élever un Tombeau à Buckeld qui y étoit né.

Les violences, que le Duc d'Albe exerça dans le Brabant & dans la Flandre, & les guerres qui les suivirent, chassèrent le commerce & l'industrie de ces Provinces, & les transportèrent dans la Hollande & dans la Zelande. L'Écluse, Bruges, Gand, Anvers perdirent leurs principaux Négocians & leurs meilleurs Ouvriers, qui s'établirent à Rotterdam, à Delft, à Leyde, à Harlem, & à Amsterdam. Les États de Hollande envoièrent des Flottes dans les deux *Indes*, pour y établir le commerce de la Nation. Deux Compagnies se formèrent sous leur protection, pour aller chercher les denrées les plus précieuses dans les lieux mêmes, d'où les Espagnols & les Portugais les alloient tirer. La pêche des Baleines, qu'on appelle la petite pêche, pour la distinguer de celle des Harengs, qui est nommée la grande pêche, devint encore une source de richesses pour la République. Elle en trouva une autre dans les Manufactures, que les Wallons & les Flamands établirent dans ses Villes. Dort devint l'étape des vins du Rhin & de la Moselle. Rotterdam devint celle des denrées de l'Angleterre. Les Fabriques de drap se fixèrent à  
Leyde,



Leyde, & celles des foeries à Harlem. Le commerce de la bierre & de la porcelaine rendit Delft confidérable. Celui du beurre & du fromage enrichit la Nord - Hollande. Les Habitans de Sardam firent leur capital de bâtir des Vaisseaux.

Tout réüffit aux Hollandois, & ne pouvoit que leur réüffir. La situation du Pais les favorisa, parce qu'il n'y a qu'un trajet assez court de leurs Ports jusqu'à ceux de l'Angleterre, de la France, de l'Allemagne & du Nord. Deux grands Fleuves, plusieurs Rivières, mille & mille canaux qui traversent les Villes & le Pais en tous sens, & des chemins commodes & bien entretenus, en facilitant l'entrée, la sortie, & la distribution des denrées, servirent aussi au Commerce. Le naturel des Habitans contribua en plusieurs manières à le faire fleurir parmi eux. Laborieux & adroits, ils se trouvèrent propres aux manufactures. Sensez & fideles, ils parurent nez pour le commerce, & les autres Nations eurent volontiers à faire à des Négocians, dont la simplicité éclairée leur promettoit des affaires faciles & justes. La multitude d'Hommes & de Vaisseaux qu'il y eut bientôt en Hollande, aida beaucoup à l'aggrandissement du Commerce. Il en fut de même de la prudente indulgence, avec laquelle l'Etat le traita dès le commencement, en ne levant que  
des



des droits assez legers sur les denrées , qui entroient & qui sortoient. On vit aussi avec plaisir les sages mesures , qui furent prises contre les fraudes & les malversations des Marchands. Enfin la liberté de Conscience, celle du Commerce, la douceur & l'équité des Loix & la proximité de la Hollande par rapport à l'Allemagne, à la Flandre, à la France & à l'Angleterre , inviterent une infinité de Marchands & d'Ouvriers de ces Etats à passer dans celui-ci, & la cherté des vivres, aussi bien que l'exemple des Naturels de la Hollande, en inspirant à ces Etrangers la frugalité & l'économie, augmenta leur application & leur industrie.

Les mêmes circonstances, qui attirèrent le Commerce dans la Hollande, y subsistent encore plus ou moins, & l'y retiennent. Je ne parle point de celles qui sont comme immuables par leur nature. Mais, pour en venir à d'autres, qui peuvent changer, on voit toujours en Hollande la même liberté civile & religieuse. L'Etat a toujours la même attention scrupuleuse à ne se mêler du Commerce, que pour le protéger & pour l'augmenter. Le nombre des Habitans s'accroît chaque jour, bien loin de diminuer, & il n'y a que quelques années qu'on le faisoit monter à plus de quinze cent mille, sans compter plus de trente mille Gens de Mer. Il en est de même du  
nombre



nombre des Vaisseaux , qui est incroyable.

Une autre chose, dont je n'ai encore rien dit, & qui est d'un grand avantage pour le Commerce & pour la République, c'est la Banque d'Amsterdam, Banque, que son crédit toujours soutenu depuis près de cent trente ans a rendue dépositaire des richesses des Marchands de Hollande, & même de celles des Etrangers. Quelques Ecrivains prétendent qu'il s'y trouve trois mille Tonnes d'or en nature. J'ignore s'ils l'ont deviné. Mais la vérité est que les Mystères d'Isis, ceux de Cybele, ou de l'Antre de Trophonius, n'étoient pas cachez avec plus de religion que ceux de la Banque. Elle est fort riche, on en est persuadé, & cette persuasion même fait une grande partie de ses richesses, qu'elle augmente de jour en jour. Un Romain du temps de Ciceron l'auroit comparée aux choses sacrées, qui se soutiennent par la vénération & par la foi du Peuple, & qui tirent leur éclat de l'obscurité sainte, dans laquelle on les renferme. Mais, quel que soit le fond réel de la Banque, elle rend le commerce aisé & sûr, & à cet égard-là encore elle est comparable à la Religion.

Assez de Livres fort bons dans leur espece vous ont appris depuis longtemps que le Commerce des Hollandois porte sur les deux Compagnies des Indes Orientales & Occidentales, & , après elles, sur la Société de Surinam,



rinam, sur la Pêche des Harengs, sur la Compagnie du Nord pour la Pêche de la Baleine, & sur le Commerce du Levant. Ces Livres vous auront dit qu'il ne se passe point d'années, que les Hollandois, pour deux ou trois millions en espèces, qu'ils envoient aux Indes Orientales, n'en rapportent pour seize ou dixsept millions en marchandises, que le reste de l'Europe leur paie en argent. Vous y aurez vû que pour des bagatelles, qu'ils envoient aux Indes Occidentales, ils en retirent de l'or, de l'ivoire, des cuirs, des gommes, des Esclaves & du ris. Ils vous auront dit que les Colonies de Surinam leur fournissent du sucre, du rum, du tabac, des gommes, de la casse, du baume, du ris, du cacao, du rocou, de la banille, du caffè, des bois pour la menuiserie & pour la teinture, & des oranges & citrons confits. Ils vous auront appris quel doit être le profit de la Pêche de la Baleine, puisqu'on y emploie chaque année environ deux cent cinquante Bâtimens & quatre mille quatre ou cinq cens Hommes. Quant à la Pêche du Hareng, qui est-ce qui peut ignorer le profit immense, que la République en retire, par le grand débit, qui se fait de ce Poisson dans les États Catholiques? Grotius dans une de ses lettres, voulant sans doute cacher aux Etrangers combien cette branche du Commerce étoit féconde, écrivoit qu'on auroit pû la négliger, si elle n'avoit



n'avoit pas été nécessaire , pour nourrir le grand nombre d'Habitans de la Hollande. Ne pourroit-on pas lui attribuer le *Dissimulator opis propria* d'Horace ? Ce qu'il y a de certain, c'est que cette Pêche occupe plus de vingt mille Personnes , qu'il n'y en a point que l'Etat ait pris plus à tâche de protéger & de se conserver , qu'il l'a défendue comme une chose précieuse contre l'Angleterre, qu'il l'encourage par la modicité des droits dont il la charge, & qu'il fait même en temps de paix escorter les Vaisseaux Pêcheurs par quelques Vaisseaux de guerre. Jugez si la chose en vaut la peine. On prétend que les Hollandois pêchent & débitent chaque année plus de trois cent mille Tonnes de Harengs , qui , à deux cent Florins par Tonne , produisent soixante millions de Florins, dont il ne faut rabattre qu'environ vingt trois millions pour les frais de la pêche & de l'apprêt.

On entend par le Commerce du Levant celui que les Hollandois font en Italie , dans la Grece , dans l'Asie Mineure & en Egypte. Je laisse aux Livres écrits sur cette matière à vous marquer quelles denrées on y porte & on en retire. Je ne parle que du profit , que les Hollandois y font. Combien ne doit-il pas être grand , puisqu'ils le partagent presque seuls avec les Anglois , & que , pour se le conserver, ils établissent à grands frais des Consuls  
à Li-



à Livourne, en Sicile, dans les diverses Echelles du Levant, & pour dire encore plus, puisqu'ils entretiennent dans cette vue un Ambassadeur à la Porte, qui est païé en partie par l'Etat & en partie par les Directeurs du Commerce du Levant, qui sont obligez de lui envoyer de temps en temps, aussi bien qu'aux Consuls, des présens magnifiques, pour les distribuer aux principaux Ministres du Grand Seigneur?

Le Commerce du Nord n'étoit pas moins considérable, & les Hollandois en étoient presque les seuls Maitres, ou du moins ils ne le partageoient qu'avec les Anglois, & ils n'en laissoient qu'une médiocre part aux Hambourgeois. On ne fauroit nier qu'il ne soit encore fort grand. Mais il commence à n'être plus ce qu'il étoit il y a vingt ans. La plûpart des Princes, contens des revenus, que leurs Prédécesseurs avoient retirez de leurs Etats, ne songeoient point à les augmenter, ou, s'ils y songeoient, il ne leur venoit point dans l'esprit de le faire par le Commerce de leurs Sujets. C'étoit alors le bon temps pour les Hollandois. Ils portoient dans le Nord les denrées, qu'ils avoient tirées de mille endroits, & qu'on étoit trop heureux de leur paier de tout l'or du Pais, ou par des trocs, qui étoient aussi bons pour eux que cet or même. Mais aujourd'hui certain Esprit de Commerce a faisi la plûpart

*Partie II.*

F

des



des Princes du Nord, & ils ne parlent plus que d'envoier leurs Sujets chercher eux mêmes les richesses, que leur ignorance attendoit auparavant des Hollandois, dont elle les achetoit tout ce qu'ils vouloient.

Il n'y a rien de fort particulier à dire sur le grand Commerce de la Hollande avec l'Allemagne, qui se fait par l'Elbe, le Weser, l'Ems, le Rhin & la Meuse. Celui qu'elle fait avec la France, quoique fort important, n'est remarquable non plus par rapport à mon sujet, que parce que ce Roiaume est le seul de tous ceux où elle trafique, qui lui fournisse plus qu'il n'en tire. Le Commerce avec les Pais-Bas Catholiques est sur un pied beaucoup meilleur sans comparaison. Celui de la Hollande avec la Grande-Bretagne est à peu près à profit égal pour les deux Peuples. Celui de Portugal au contraire est beaucoup meilleur pour les Hollandois que pour les Portugais. Mais il ne leur vaut pas encore celui de l'Espagne. Quoiqu'elle soit Maîtresse des mines d'or & d'argent, elle en profite moins qu'eux, par la prodigieuse quantité de marchandises de toute espece, qu'ils envoient en Amerique sous le nom des Espagnols, & ils ont même trouvé le moien de trafiquer directement dans les Indes Sujettes du Roi d'Espagne, par la voie de Curaçao, Isle Hollandoise assez voisine de Carthagene. Quand les effets des Galions & de la Flot-

Flot-



Flottille font distribuez, les Négocians Hollandois retirent des denrées, qu'ils ont envoiées en Amerique sous le nom de leurs Commissionnaires Espagnols, jusqu'à cent & plus pour cent de profit.

Tel est à peu près tout ce qu'on peut dire en général des diverses Branches du Commerce des Hollandois. Je reviens à présent à ces Compagnies, qui en font la principale partie. Celle des Indes Orientales peut être regardée comme une République souveraine, formée dans le sein de celle des Provinces Unies. Elle a une autorité absolue aux Indes. Elle y envoie une espece de Viceroy sous le titre de Gouverneur Général. Elle y nomme ses Gouverneurs, ses Magistrats, ses Amiraux & tous ses Officiers tant par terre que par mer. Elle fait la guerre & la paix. Elle reçoit les Ambassadeurs des Rois, & leur en envoie. Elle a obligé par ses armes plusieurs Rois de lui céder leurs Etats, ou de devenir ses tributaires. Elle fonde des Colonies & bâtit des Villes & des Forts par tout où elle le juge nécessaire pour sa conservation, ou pour son aggrandissement. Elle entretient un grand nombre de Troupes réglées. Elle a un nombre prodigieux de Vaisseaux, qui couvrent les Mers des Indes, ou qui rapportent en Hollande les richesses de l'Orient. Enfin son pouvoir aux Indes égale & surpasse peut-être celui des Puissances les plus absolues en Europe.

F 2

Ce-



Cependant sa souveraineté est subordonnée à celle des Etats Généraux, sous la protection desquels elle subsiste. Elle est obligée de leur paier des trois & quatre millions, autant de fois qu'ils renouvellent son Privilège. Elle paie aux Amirautez les droits d'entrée & de sortie. Elle contribue dans les besoins pressans au soulagement de l'Etat par des dons gratuits. Enfin elle est obligée de trois en trois ans de faire approuver ses comptes par L.H.P.

Le Gouverneur Général, qui a son Palais dans la Citadelle de Batavia, est le Chef de l'Empire, que la Compagnie a établi dans les Indes, & en est pour ainsi dire le Stadhouder, Capitaine & Amiral Général tant par terre que par mer. Il est Président du Conseil des Indes, & il lui est facile de s'en rendre Maître. Il peut prendre tout ce qu'il lui plaît dans les Magasins, sans en rendre compte à personne. La Compagnie lui donne huit cent risdales d'appointemens par mois, & cinq cent risdales pour sa table, outre l'entretien de toute sa Maison, qui est fort nombreuse. Mais ces appointemens ne sont rien en comparaison des profits, qu'il peut faire chaque jour pendant l'exercice de sa charge. Il ne faut qu'un an ou deux pour le combler de richesses.

Après le Gouverneur, le Directeur Général est la première Personne du Gouvernement & le premier Conseiller des Indes. Il a la suprême  
di-



direction du Commerce de la Compagnie, & il en répond.

La troisième Personne du Gouvernement, c'est le Major Général, qui a le commandement des Troupes sous les ordres du Gouverneur. Le nombre de Troupes réglées, qu'il commande, monte à environ douze mille Hommes, outre les Gens du País, qu'on met à la tête, quand il faut combattre, & qui font au nombre de plus de cent mille Hommes. On compte jusqu'à vingt-cinq mille tant Officiers que Soldats & Matelots, qui font à la folde de la Compagnie.

Elle entretient environ cent quatre-vingt Vaisseaux depuis trente jusqu'à soixante pièces de canon, & elle peut encore en armer quarante du second & du troisième rang. Elle dispose de huit grands Gouvernements, qui sont ceux d'Amboine, de Banda, de Ternate, de Malacca, de Ceylan, de Coromandel, de Macassar, & du Cap de Bonne Espérance.

J'aurois tort d'oublier qu'une si grande Puissance s'est élevée en moins d'un siècle & demi, & qu'elle ne fut d'abord fondée que sur six millions cinq cent mille florins partagez en Actions de trois mille florins chacune. Je ne dois pas oublier non plus qu'elle eut pendant long-temps à lutter tout à la fois dans l'Asie contre les Forces de l'Espagne & contre celles de plusieurs Rois des Indes. Une autre chose,




qui la comble de gloire , c'est qu'en même temps qu'elle fournissoit à sa Patrie des richesses pour combattre les Espagnols , elle l'aidoit à les vaincre , en leur enlevant dans l'Asie les sources de ces richesses , qui les rendoient redoutables à l'Europe. Cicéron dit (a) que le Commerce est digne de louange , lorsqu'il embrasse de grands objets , & qu'il tire de toutes parts des denrées , qu'il distribue en divers endroits. Que ces louanges lui auroient parû foibles à lui même, s'il avoit connu une Compagnie semblable à celle des Indes Orientales, qui eût des Armées & des Flottes, qui envoiât des Colonies dans l'Orient, qui y eût conquis des Roiaumes , & qui eut des Rois pour Amis & d'autres pour Tributaires !

(a) *Mercatura, si magna & copiosa, multa undique apportans, multisque sine vanitate imperiens, non est admodum vituperanda; atque etiam si satiata questu, vel contenta potius, ut saepe ex alto in portum, ex ipso portu se in agros possessionesque contulerit, videtur jure optimo posse laudari.* Cicero lib. I. de Offic. c. 42.

LETTRE



## LETTRE TREIZIEME.


**I**L faut donc, Monsieur, vous dire encore quelque chose sur cette Banque d'Amsterdam, sur laquelle j'évitois de m'expliquer. Soit donc. Mais je vous avertis d'avance que je ne saurois vous mettre mieux au fait de ce qui la concerne, qu'en copiant le spirituel *Essai Politique sur le Commerce*. (a) En voici les termes. (b) „La „bonne Banque est celle qui ne paie pas. La „Banque d'Amsterdam ne paie point, parce „qu'elle a un emploi avantageux. C'est comme „si on ne paieoit point un Louis d'or en petite „monnoie, mais qu'il fût reçu dans tous les „usages avec profit sur la monnoie; car alors „la monnoie ira chercher le Louis d'or. Ainsi, „lorsque dans les paiemens des marchandises „des Indes & autres, l'écriture en Banque „d'Amsterdam sera reçue à cinq pour cent „sur l'argent courant, la Banque ne remboursera jamais, parce que le Porteur du Billet „trouvera toujours, quoique volontairement, „trois ou quatre sur l'argent. A Venise, cer-  
F 4
„taines

(a) Imprimé en 1735. à Amsterdam chez François Changuyon.

(b) Pag. 237 240.



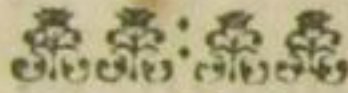
„taines lettres de change , l'Huile & l'Argent  
 „vif , ne se paient qu'en Banque , sans qu'il  
 „puisse y avoir de convention contraire ; &  
 „l'Argent de Change est au Ducat de Banque  
 „de vingt pour cent au-dessus des Ducats cou-  
 „rans. Et voilà la maxime justifiée.

„ La Banque d'Amsterdam a dû tourner en  
 „Ecritures , parce qu'Amsterdam reçoit beau-  
 „coup & consomme peu. Elle reçoit mari-  
 „timement en grosses parties , pour renvoyer  
 „de même. Londres consomme en ses pro-  
 „pres denrées , & sa Banque doit être en Billets  
 „exigibles. Un moment de discredit dans la  
 „Banque d'Amsterdam perdrait tout , peut-  
 „être sans retour , parce que son Commerce  
 „étranger , qui la nourrit , cesseroit. Londres  
 „se rétablirait , après la perte de sa Banque ,  
 „mais plus difficilement que l'Etat , qui trouve  
 „tout chez soi. Amsterdam a sagement pré-  
 „féré la conservation de sa Banque au cré-  
 „dit de ses autres emprunts , dont elle a retran-  
 „ché une partie. Mais étoit-il nécessaire d'al-  
 „térer cet autre credit , & n'auroit elle pas pu  
 „conservé l'un & l'autre ?

LET.



## LETTRE QUATORZIEME.


**C**'Est le destin de la Hollande de tirer ses principaux avantages du mal, qu'on lui veut faire, & elle pourroit s'appliquer le mot de David, *Salutem ex inimicis nostris & ex iis qui oderunt nos.* Si Philippe II. l'avoit gouvernée d'une maniere moins dure & moins injuste, le paisible Hollandois auroit toujours été chercher en Portugal les denrées du Nouveau Monde. Mais il fut opprimé, & l'oppression lui fit naitre l'heureuse pensée d'établir ces Compagnies, qui firent passer en Hollande le Commerce de l'Espagne.

Il en fut de même des Manufactures. Le François industrieux & laborieux tiroit des Hollandois par ses Fabriques le même tribut, qu'ils tiroient des autres Peuples par leur Navigation aux Indes. Un (a) de leurs Ministres a calculé que de quarante trois millions, auxquels se monte le prix des denrées, que la Hollande tiroit ci-devant de la France, il y en avoit vingt huit ou vingt neuf en ouvrages des Manufactures de France.

F 5

L'il.

(a) Monsieur Borel Ambassadeur de Hollande à Paris en 1658.



L'illustre Colbert , qui par un fort commun aux Ministres de France, entendoit mieux les Finances que le Commerce, s'entêta de la fausse pensée que les François se suffisant à eux mêmes , devoient vendre aux autres Nations , sans rien tirer d'elles, & il chargea d'impôts excessifs les marchandises , que les Hollandois envoient en France. Son but étoit de leur faire paier en argent comptant celles qu'ils y achetoient , & dans la même vue , il fit créer des Compagnies , pour faire le Commerce des Indes , du Nord & du Levant. Il y avoit du grand dans cette pensée ; mais il n'y avoit pas moins de travers. Le Commerce est reciproque , & il doit être libre. Les Hollandois combattirent les François avec les mêmes armes, dont ils se voioient attaquez. Ils défendirent l'entrée de diverses marchandises de France. Ils mirent de nouveaux droits sur les autres. Ils établirent chez eux des Manufactures pareilles à celles de France, & vendirent à meilleur marché que les François ne pouvoient faire. La révocation de l'Édit de Nantes, qui arriva quelques années après , leur procura un grand nombre d'Ouvriers François, qui perfectionnèrent les Manufactures commencées, & qui en commencèrent d'autres. En un mot, ce qu'une mauvaise Politique avoit imaginé, pour rendre les Hollandois dépendans  
de



de la France, ne servit au contraire qu'à les en rendre moins dépendans qu'ils ne l'étoient.

Quelques-unes ont profité dans le terrain où elles se sont transplantées, & toutes y ont assez bien pris, pour que la Hollande puisse à ces égards se passer des Etrangers, & même leur fournir du sien. Mais en général aucune de celles qui servent au simple luxe n'a été portée à ce degré de perfection, où la France a atteint. Ce n'est point que le Hollandois ait moins d'adresse que le François, ou moins d'application & de constance. Mais il faut une certaine sorte de génie, pour faire dans ce genre-là mieux que ses Maitres, & soit que ce génie manque ou ne manque pas aux Ouvriers de Hollande, ou ne le verra guères briller dans ce qu'ils font. On paie en Hollande le travail; mais l'excellence du travail n'est point payée, & c'est ce qui dégoute les excellens Ouvriers, ou ceux qui auroient pû le devenir. Peut-être est-ce là ce qui les tient attachez aux manières de leurs maitres, sans vouloir rien faire de tête. Commandez à un Ouvrier Hollandois quelque Ouvrage d'une forme un peu différente de l'ordinaire. Il concevra votre dessein, il sentira la possibilité de l'exécution, il en verra les moyens, & il refusera d'y travailler, fondé sur la paresseuse maxime qu'il faut s'en tenir aux leçons de ses maitres, & que jamais pareille chose ne s'est faite en Hollande.

Cette



Cette manière de penser n'est pourtant pas générale , & en effet elle ne peut pas l'être , parce que les riches Marchands , pour qui les Ouvriers travaillent, ne s'accommoderoient pas d'un principe aussi bizarre , & qu'ils recourroient d'abord aux Ouvriers étrangers, qui se sont établis dans la Province. La cherté des vivres & des loiers a contribué aussi à faire revenir plusieurs Hollandois de cette opiniâtreté, qu'ils honoroient du nom de constance. Au bout du compte il faut vivre , & pour vivre il faut s'accommoder au gout de ceux de qui on dépend. De là vient qu'on trouve plus de facilité dans les Ouvriers d'Amsterdam & de Rotterdam que dans ceux de Harlem , ou de Delft. Qu'on donne aux premiers quelque ouvrage que ce puisse être, ils l'imiteront & ils approcheront assez de leur modele , pour justifier ce que Cesar (a) disoit du talent de leurs Ancêtres à cet égard là, & ce que Barclay (b) a dit depuis

Cette

(a) *Summe genus est solertia, atque ad omnia imitanda atque efficienda qua ab quoque traduntur aptissimum. Cæsar. lib. VII. de bel. Gal.*

(b) *Nulli ad vilium artium industriam meliores. Otium plusquam Attica severitate multaverunt. Pueri in tyrocinisa distributi, publico si necesse est sumptu : virgines ad filum lanamque erudite: omnem etatem idoneus sudor exercet , & à puero fami-*



Cette heureuse aptitude à tout entreprendre est merveilleuse pour les manufactures, & elle occupe à Amsterdam une infinité de Personnes, qui dans les siècles passez auroient été regardez comme incapables de travailler, & qui seroient demeurées inutiles à l'Etat. Rappelez-vous ce que Flavius Vopiscus dit d'Alexandrie dans la vie de Saturnin, un des trente Tyrans de Rome. Une Ville riche, opulente, où tout abonde, où personne ne vit dans l'oïfiveté. Les uns y soufflent le verre, les autres fabriquent le papier, d'autres font des tentes, tous sont de quelque métier. Les Gouteux ont leurs occupations, il y a des travaux pour les Aveugles, ceux même qui ont la goute aux mains n'ont pas la permission d'être oisifs. (a) Telle étoit Alexandrie, & tel aujourd'hui est Amsterdam.

L E T.

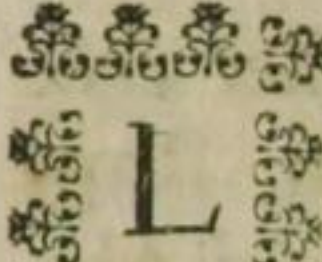
*familiaris labor ignotam segnitiam, vel ipsa consuetudine, nescit amare. Tam frugali disciplina, artificiorum vis ingens opulentiam illustrat civitatum, paucique in mendicitatis veterno acquiescunt.*

Jo. Barclaii. Icon. animarum. Cap. v.

(a) *Civitas opulenta, dives, fœcunda, in qua nemo vivat otiosus. Alii vitrum conflant, ab aliis charta conficitur, alii linyphiones sunt: omnes certe cujuscunque artis & videntur & habentur. Podagrosi quod agant, habent; habent cœci quod faciant; ne chiragrici quidem apud eos otiosi vivunt. Vopisc, in Saturnino, c. 8.*



## LETTRE QUINZIEME.

 A Navigation & les Manufactures ont fait le sujet des deux dernieres lettres. Reste pour celle-ci les richesses naturelles de la Hollande. Si vous avez lû les vers de Scaliger sur cette Province, (a) vous prévien- drez ce que j'ai à vous dire, ou plutôt vous me demanderez en quoi peut consister la fé- condité d'un terroir, où il ne croît que fort peu de bled d'une qualité assez mediocre, où il ne croît point du tout de vin, où il n'y a des arbres que pour l'ornement des Villes & des Campagnes, où il ne se voit de métaux & de minéraux que ceux qu'on y apporte, où le peu de

(a) *Ignorata tuæ referam miracula terre,  
 Doufa, peregrinis non habitura fidem.  
 Omnia lanitium lassat textrina Minervæ;  
 Lanigeros tamen hinc scimus abesse greges.  
 Non capiunt operas fabriles oppida vestra:  
 Nulla fabris tamen hæc ligna ministrat humus.  
 Horrea triticeæ rumpunt hic frugis acervi:  
 Pascuus hic tamen est, non cerealis ager.  
 Hic numerosa meri stipantur dolia cellis;  
 Quæ vineta colat, nulla putator habet.  
 Hic nulla, aut certe seges est rarissima lini:  
 Linifici tamen est copia major ubi?  
 Hic mediis habitamus aquis: quis credere possit?  
 Et tamen hic nulla, Doufa, bibuntur aquæ.*



de Moutons qu'il y a n'ont qu'une laine rude & grossière , où la terre ne produit que fort peu de lin & de chanvre , enfin où une de ses meilleures qualitez est d'être propre en plusieurs endroits au chauffage , & où l'Habitant est réduit à bruler la terre qui le porte ? Mais ne compteriez vous pour rien ces prairies grasses & toujours vertes, où les Hollandois nourrirent tant de grands troupeaux ? De là vient cette quantité prodigieuse de lait , qui est nécessaire pour la nourriture journalière des Hollandois , & dont il reste encore assez , non seulement pour leur fournir en abondance le beurre & le fromage , dont ils mangent plus qu'aucune Nation au monde , mais encore pour en envoyer dans les diverses parties de l'Europe , & pour en faire un commerce d'un revenu presque incroyable. Une chose remarquable à ce sujet , c'est que ces troupeaux si féconds , qui enrichissent tant de milliers d'Hommes en Hollande , n'y naissent pas. On les va chercher en Allemagne , dans le Holstein , dans le Jutland & en Dannemarck. Mais, décharnez, efflanquez quand ils arrivent, vous les revoiez au bout de quelques semaines ronds & luisans , graces à la bonté des pâturages. Une autre chose digne d'attention par rapport à ces prairies si utiles aux Habitans, c'est qu'elles doivent en grande partie leur graisse aux inondations , qui les couvrant d'eau, pen-  
dant



dant trois ou quatre mois de l'hiver , font pé-  
rir les Insectes & y portent avec elles un limon  
fécond.

## LETTRE SEIZIEME.

**J** En conviens, Monsieur, j'avois tort  
dans une lettre , où je vous par-  
lois des Manufactures de Hollande,  
de ne pas songer à la Librairie, qui en fait une  
partie si considérable. Elle occupe je ne sai  
combien de moulins à papier & de fonderies  
de caractères. Elle entretient une grande quan-  
tité d'Ouvriers dans les Imprimeries, tant de  
Livres que d'Estampes & de Cartes de Géo-  
graphie. Elle fournit un moien honnête de  
vivre à nombre de Savans & autres. Elle en-  
voie beaucoup plus en échange aux Etrangers  
qu'elle ne reçoit d'eux. En un mot elle attire  
beaucoup d'argent en Hollande, & elle y nourrit  
une infinité de personnes.

Elle n'est pas moins avantageuse au monde  
savant. Vous savez de quelle cherté sont les  
Livres imprimez en Angleterre. Le Libraire  
Hollandois, qui les contrefait, en renvoie une  
grande partie à Londres pour un prix fort  
modique , & distribue le reste en divers en-  
droits de l'Europe, où leur prix les empêche-  
roit de trouver des Acheteurs.

Une



Une Police rigoureuse gêne en France l'impression de bien des bons Livres , & raviroit à ceux qui les ont faits le plaisir de les mettre au jour, plaisir bien dû à leurs travaux & bien flatteur pour un Savant , quoi qu'il en puisse dire. Telle autre production, d'ailleurs excellente, & pour dire encore plus, de nature à être approuvée par l'Examineur , que le Chancelier de France nomme , traîne des années entières sur son bureau , sans qu'il l'ait encore lue, & tandis qu'il a les bras croisez, le Savant s'impatiente en vain de ne la voir point revenir. C'est ainsi à peu près que cette fausse Vieille, dont parle Ovide, (a) assise nonchallamment à la porte d'Alcmene , & croisant les mains & les genoux, empêchoit cette Princesse d'accoucher d'Hercule. Le secourable Libraire de Hollande accepte & paie ces

Partie II.

G

Livres

(a) . . . . Venit, sed præcorrupta, meum que  
*Que donare caput funoni vellet iniqua.*  
*Utque meos audit gemitus ; subsedit in illâ*  
*Ante fores arâ dextroque à poplite levum*  
*Pressa genu , digitis inter se pectine junctis,*  
*Sustinuit nixus. Tacitâ quoque carmina voce*  
*Dixit : & inceptos tenuerunt carmina partus.*  
*Nitor, & ingrato facio convicia demens*  
*Vana fovi : capioque mori , moturaque duras*  
*Verba queror silices. . . . .*

Ovid, Metamorph. Lib. IX.



Livres fans hésiter , & c'est à cette heureuse disposition que le Public est redevable de bien des Ouvrages inestimables. Voilà par exemple comme parut *Télémaque*, ce Poeme en prose, que la sagesse semble avoir dicté aux Muses, & dont des soupçons malfondez auroient privé la République des lettres.

Les Savans ont encore cette autre obligation à la Librairie de Hollande, qu'ils reçoivent par son moien beaucoup d'excellens Livres Latins, qui se font en Allemagne & dans le Nord, ou que du moins elle les leur fait connoître par les Journaux Litteraires, qui s'impriment à Amsterdam & à la Haye. Il seroit seulement à souhaiter qu'elle fît venir plus de ces Livres, aussi bien que de ceux qui s'impriment en Angleterre & en Italie. Mais elle ne pourroit le faire qu'en troquant ses copies contre celles de ces Pais-là, & elle ne veut recevoir que de l'argent. Fièrre des contrefaçons de France, dont elle s'est attribué le monopole, on diroit qu'elle prétend se rendre tributaire le reste de la Librairie & l'obliger de lui fournir de quoi contrefaire d'autres Livres.

D'un autre côté, au lieu de laisser sagement périr à Paris tant de Livres frivoles, ou malins, que de faux beaux Esprits y font éclore en foule, la Librairie Hollandoise s'empresse à leur donner une nouvelle vie, en les contrefaisant, & elle les répand ainsi dans le reste de l'Europe

rope



rope. Il faut tout dire. De l'argent, que produisent aux Libraires ces compositions si dignes de l'oubli, quelques-uns en tirent de quoi faire imprimer des Ouvrages excellens, qui autrement seroient demeurez inconnus dans le cabinet, où ils sont nez. C'est ainsi que même les mauvais Livres sont utiles, lorsqu'ils sont de ceux, dont la sottise du Siècle, ou sa patience, favorise le débit. De la même manière à peu près, un habile Jardinier change les mauvaises herbes & les fleurs stériles en un fumier propre à fertiliser les terres, où il veut semer des plantes utiles.

## L E T T R E D I X S E P T I E M E .

**V**ous savez sans doute, Monsieur, que la Religion Réformée est celle du Souverain en Hollande, depuis environ cent cinquante quatre ans. (a) Mais pour être dominante, elle ne ressemble pas à celle des Romains, qui impérieuse & jalouse, excluait toutes les autres. Bien loin de là, il n'est point de Communion Chrétienne, ou autre, qu'elle ne souffre, de même que Jésus Christ souffroit les diverses Sectes du Judaïsme & les Paiens mêmes.

Commençons par les Catholiques Ils ont des Eglises dans les Villes & à la Campagne, &

G 2

s'ils



s'ils pouvoient se plaindre de quelque chose, ce seroit de ce que leurs Chapelles sont moins des Chapelles, que des Chambres renfermées dans les maisons de leurs Prêtres, de ce qu'elles n'ont point de cloches, de ce que toutes processions hors de cette enceinte leur sont défendues, en un mot de ce qu'ils n'ont point un Culte public, tandis que les Juifs mêmes en jouissent, & qu'ils ont des Eglises semblables à celles des Réformez, excepté les cloches. Mais ce petit désagrément, si même c'en est un pour les Gens senez, n'excite aucun murmure parmi les Catholiques de Hollande, & je suis persuadé que plusieurs n'y ont même jamais fait attention, non plus qu'à l'ordre de l'Etat, qui veut que leurs Ecclésiastiques ne sortent qu'en habits du monde.

On pourroit dire que du reste ils sont traités en tout comme les autres Sujets, si ce n'étoit qu'on les a exclus des Emplois publics. En récompense ils peuvent exercer toute sorte de professions. On trouve parmi eux des Avocats & des Médecins, qui sont indifféremment employés par les Protestans & par les Catholiques. D'autres sont Marchands & Banquiers, mais en petit nombre. Plusieurs prennent le parti des armes & ils y peuvent arriver à tout, excepté à la dignité de Feld-Maréchal. Les  
Cam-

\* Depuis l'année 1583.



Campagnes ne sont presque cultivées que par eux, & plusieurs de ceux-ci sont riches. Enfin il est remarquable qu'ils font le tiers des Habitans de la Hollande.

On a dit que ceux de leur Religion étoient inquiets & remuans sous un Prince d'une autre Communion que la leur. Reproche bannal, usé, injuste, ridicule même ! Il a été employé par tout ce qu'il y eut jamais de Religions dominantes. Les Juifs en usèrent contre Jesus Christ, les Romains contre les Juifs, Rome Paienne contre les Chrétiens, qui le lui rendirent. Les Orthodoxes & les Ariens se firent successivement le même reproche. Les Episcopaux & les Presbytériens en Ecoffe & en Angleterre se le renvoierent tour à tour. Les Catholiques en France objectoient aux Réformez de Geneve, la Suisse, l'Ecoffe, l'Angleterre, les Pais-Bas, où la Réforme en s'établissant ébranla les fondemens & changea la forme du Gouvernement. Quoi ! N'y auroit-il donc pas une seule Religion, qui, paisible & innocente, fit des Sujets soumis & fideles ? Voilà ce que prouveroit cette accusation plus méprisable encore que triviale, si elle pouvoit prouver quelque chose. Mais non, Monsieur, ce n'est point que la Religion Catholique, ni les autres Communions, que j'ai nommées, arment les Sujets contre leurs Rois. C'est simplement que le Clergé dominant, jaloux tout à la fois de la fa-



veur des Princes , & de la flatteuse & lucrative autorité , qu'il a sur les esprits des Sujets , trouve cette imputation favorable à ses desseins. Telle Religion est inquiète & turbulente : Langage , qu'un intérêt bas inspire , & qu'une politique timide & crédule écoute !

Les Catholiques de Hollande en font une preuve. Ils font une saine partie de l'Etat , ils paient sans murmure ce qu'ils lui doivent , ils n'ont jamais troublé le repos public , ils demeurèrent attachés au Gouvernement dans les guerres d'Espagne & de France , & ils ne donnèrent pas même lieu aux soupçons. Il y a des Protestans dans le Monde , qui souhaiteroient qu'on en pût dire autant de leurs Ancêtres.

Nombre de Réformez attribuent une conduite si paisible & une fidélité si irréprochable aux Edits , par lesquels les Jésuites , seuls d'entre les Religieux , sont exclus des Terres de la République. Il est vrai que ces Peres n'osent y paroître que sous la protection des Ambassadeurs Catholiques , dont ils desservent les Chapelles. J'avouerais encore que l'Etat , mécontent de quelques-uns d'entre eux , a crû avoir sujet de les redouter tous & de les proscrire. Mais ce peu , qui viennent avec les Ministres Etrangers , s'ils veulent brouiller , manqueroient-ils d'habileté pour y réüssir , & cependant on ne voit pas qu'ils le tentent. La vérité est que le sort de cet Ordre est singulier. Les vertus & les

les



les talens y font personnels, les crimes seuls ne le font pas, ils font les crimes de la Société, ils la deshonnorent, & semblables au Péché originel, ils rendent & rendront coupables des générations, qui n'existoient pas, lorsqu'ils ont été commis. Disons donc que la soumission des Catholiques de Hollande à leur Souverain est uniquement due à leur caractère pacifique & à la sage modération des Etats.

Il y a en Hollande une sorte de Religieuses nommées Clopes, qui ne ressemblent à rien de ce que vous avez vu. Celles qu'on appelle proprement Religieuses font des vœux éternels de pauvreté, de chasteté, d'obéissance, de clôture, sous certaines regles approuvées par le Saint Siège. Les Beguines ne font des vœux qu'à temps, & ceux de pauvreté & de clôture leur sont inconnus. Leurs regles ne sont approuvées que de leurs Evêques. Elles n'ont que ceci des vraies Religieuses, qu'elles vivent en commun, que la piété est le but de leur association, qu'elles ont comme elles certaines dévotions particulières, & qu'elles portent des habits différens de ceux des Laiques. Les Clopes différent encore plus des Religieuses. Elles ne font qu'une promesse de chasteté, & cette promesse, révocable à volonté, est leur seul vœu. Elles n'ont point de regles ni de constitutions générales. Elles ne demeurent pas ensemble. Leur habit ne les distingue que peu ou

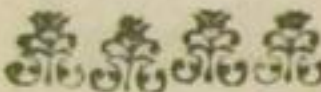


point des filles du monde. Le nom seul & quelques exercices de devotion de plus font une Clope. Telles à peu près étoient les anciennes Diaconesses. Aussi quelques-unes des Clopes en font elles les fonctions. Elles nettoient l'Eglise, donnent des chaises, parent l'autel, habillent le Prêtre. D'autres ont des Ecoles privées, où elles enseignent aux Enfants les Elemens de la Religion. D'autres vont visiter les Malades au nom du Curé, & le soulagent dans ces fonctions. Mais aucune d'elles n'est engagée par sa profession à ces sortes de choses-là. Au contraire, leur état de Clopes les laisse dans une pleine liberté de s'appliquer à tout ce qui convient le mieux à leur condition & à leur fortune. Les unes ont des boutiques. D'autres sont Servantes chez les Bourgeois, ou Gouvernantes chez les Prêtres. La plupart sont Couturières & vont travailler en Ville, & le petit nombre est formé des filles, qui sont assez riches, pour n'avoir rien à faire qu'à fréquenter les Eglises & à enrichir les Prêtres.

LET.



## L E T T R E D I X H U I T I E M E .


**L** Es Arminiens ou Remonstrans n'ont guères d'autres privilèges que les Catholiques Ce n'est pas à vous, Monsieur, qu'il faut dire que leur Doctrine consiste dans ces cinq articles, *Dieu dans l'Élection & la Réprobation a égard d'un côté à la foi & à la persévérance, & de l'autre à l'incrédulité & à l'impénitence. Jesus Christ est mort pour tous les Hommes, sans en excepter aucun. La grace est nécessaire, pour s'appliquer au bien. Elle n'agit pas néanmoins d'une manière irrésistible. Avant d'assurer que les Régénerez ne peuvent déchoir, il faut examiner cette question plus murement.* Le fameux Synode de Dordrecht les condamna, comme renouvelant le Pélagianisme & le Semi-Pélagianisme, & convenant en plusieurs points avec les Sociniens, dont cependant ils diffèrent en deux articles principaux, la Trinité & le Sacrifice de Jesus Christ, que les Sociniens nient & que les Remonstrans soutiennent. Le zélé Synode n'en alla pas moins son train, & on ne nie plus aujourd'hui que là, comme dans d'autres Conciles, la Politique n'ait eu trop de part aux décisions théologiques des Pères. Quoi qu'il en soit, la Hollande, entraînée par la passion & par la puissance

G 5

de



de son Stadthouder , avoit démenti alors ses principes modérez , & les Remontrans noircis de la foudre publioient par leurs souffrances & par leur exil qu'il y avoit auffi des Réformez intolérans. Mais la République rendue à elle même revint bientôt à sa modération ordinaire , & ils obtinrent de Frederic Henry la liberté d'avoir des Eglises , qui ne different de celles des Réformez , qu'en ce qu'elles n'ont point de cloches. Ils ne peuvent parvenir aux charges publiques. Ils ont eu parmi eux les Uytensbogard , les Episcopius , les Brand , les Limborch , les Courcelles, les le Clerc, tous distingués par leur piété & par leur érudition.

Les Anabaptistes ont auffi des Eglises particulières comme celles des Catholiques. On les appelle Anabaptistes , parce qu'ils rebaptisent ceux qui entrent dans leur Communion , & Mennonites , à cause de Menno Simonis , un de leurs premiers Docteurs. Ils croient que le Baptême ne doit être conféré qu'à des Adultes vrainens pénitens & fideles. Ils le regardent comme une action extérieure évangélique, par laquelle on se revêt de la foi en Jesus-Christ, & on mortifie & ensevelit par lui ses membres terrestres , pour reprendre une nouvelle vie. Ils veulent qu'il soit administré avec de l'eau commune , au nom du Pere , du Fils & du saint Esprit, pour la rémission des péchez, & qui.



quiconque est bâtiſé avec les conditions précédente , ils ne le rebatifent jamais.

Ils reconnoiffent que les Souverains & les Magiftrats ont été inſtituez de Dieu, pour protéger les Bons & pour punir les Méchans. Ils avouent que, ſans cette puiffance redoutable, la Terre ne feroit bientôt plus qu'un repaire de Bêtes farouches, où l'innocence foible & defarmée feroit la victime de la violence & de l'injuſtice. C'eſt pourquoi, diſent-ils, Dieu veillant avec une bonté paternelle au bien-être des Hommes , approuve l'inſtitution des Princes , & on en trouve une preuve dans l'élection de Saül pour Roi. Auffi ſe croient ils obligez de leur obéir dans tout ce qui n'eſt pas contre la parole de Dieu, de leur témoigner un profond reſpect , de leur paier les tributs qu'ils impoſent , & de prier pour eux. Mais comme il ne leur paroît pas que Jeſus-Chriſt ait appellé ſes Diſciples à gouverner les Hommes , qu'il leur a au contraire donné pour modele ſa vie obſcure , ſa pauvreté , ſes ſouffrances, qu'il prit la fuite quand on lui préſenta une couronne, qu'il a défendu aux ſiens de repouffer les injures par les armes , ni même par d'autres injures, qu'il leur a impoſé la loi de faire du bien à leurs Ennemis & de prier pour ceux qui leur font du mal, qu'ils trouvent enfin dans les devoirs de la Magiſtrature des choſes qui leur ſemblent peu compatibles avec les devoirs  
du



du Chrétien, ils en abandonnent le pouvoir & l'éclat à d'autres, contents de n'avoir pour eux que le mérite de l'obéissance.

Ils s'expriment avec encore plus de force sur ce qui regarde la défense de faire la Guerre. Ils ne se contentent pas de ce qu'ils allèguent touchant l'article précédent, & qu'on peut aussi appliquer à celui-ci, savoir, que le Roiaume de Jesus-Christ étant spirituel, & les Chrétiens étrangers sur la Terre, des intérêts mondains ne sont pas dignes de nous, bien loin qu'ils puissent nous autoriser à commettre des injustices. Ils ne s'en tiennent pas à exposer les maux terribles & sur tout les crimes sans nombre, dont la Guerre inonde l'Univers. Ils font sentir l'opposition de ces Loix de Dieu aux maximes de la Politique humaine. Ils citent en leur faveur la conduite des premiers Chrétiens & la doctrine de plusieurs Peres de l'Eglise. Ils ont pour eux jusqu'à d'illustres Théologiens entre les Réformez, qui ont enseigné qu'il n'y avoit de Guerres permises que les Guerres défensives.

Le quatrieme article, qui les sépare des autres Eglises Réformées, est leur horreur pour toutes sortes de sermens, & voici comme ils s'expriment sur ce sujet. Jesus-Christ dit dans Saint Mathieu „ Vous avez encore entendu „ qu'il a été dit par les Anciens, Tu ne par- „ jureras point, mais tu rendras au Seigneur ce „ que



„ que tu auras promis avec jurement. Mais  
 „ moi je vous dis, ne jurez du tout point, ni  
 „ par le Ciel, car c'est le thrône de Dieu; ni  
 „ par la Terre, car c'est le marchepied de ses  
 „ pieds: ni par Jerufalem, car c'est la Ville du  
 „ grand Roi. Ne jurez pas non plus par votre tête  
 „ te, car vous ne pouvez faire un cheveu blanc  
 „ ou noir. Mais votre parole soit Oui, oui; Non,  
 „ non, & ce qui est de plus est du malin. „ Saint  
 Jacques s'exprime à peu près de même dans  
 son Epitre „ Or avant toutes choses, mes Fre-  
 „ res, ne jurez point, ni par le Ciel, ni par la  
 „ Terre, ni par quelqu'autre ferment, mais vo-  
 „ tre Oui soit oui, & votre Non non; afin que  
 „ vous ne tombiez pas dans la condamna-  
 „ tion. „ S'il y a au monde des termes, qui sem-  
 blent exclure toute exception, ou explication,  
 on peut dire que ce sont ceux-là.

Mais d'ailleurs il est clair par la nature même de la Nouvelle Alliance qu'elle ne souffre aucune sorte de ferment, & en voici diverses preuves. Elle exige des Hommes une fidélité incorruptible & une charité parfaite: Les sermens sont superflus dans une Eglise, où ces vertus sont en pratique. Elle exige que nous renoncions fans reserve aux biens de la terre: Il ne nous est donc pas permis de les acquérir ou de les conserver par des sermens, où Dieu même est appelé à témoin. Elle a pour fondement la grace de Dieu, & nous implo-  
 rons



rons fans cesse sa misericorde: Il ne nous convient donc pas de lui demander qu'il nous punisse, si nous avons fait un parjure.

Ce n'est pas-là tout. Et Juifs, & Payens, & Chretiens, & Mahométans rejettent de même le serment. Salomon parle avec éloge de ceux *qui timent Furamentum*. Josephe rapporte que les Esséniens s'abstenoient de jurer comme d'un crime, & qu'ils auroient mieux aimé un parjure qu'un serment. Epictete écrit qu'il faut éviter s'il se peut tout serment, ou du moins n'y recourir qu'à la dernière extrémité. Les anciens Chretiens, sommez de prêter serment, s'en défendoient par ces paroles, *Je suis Chretien, je ne jure pas*. Saint Jean Chrysoftome assure qu'il est tout à fait injuste de jurer, ou d'y forcer quelcun. Plusieurs Pères parlent le même langage. Lorsque la Province de Hubin en Perse se soumit à sa Majesté Czarienne, elle ne s'engagea à lui demeurer fidele, que par des affirmations pures & simples.

Cependant aucun Dogme des Mennonites n'a été attaqué aussi vivement. Mais ils le défendent avec beaucoup d'industrie. On leur objecte que Jesus - Christ n'a défendu que les juremens téméraires, les juremens promissoires, les juremens par les Créatures. Ils répondent par ces expressions du Sauveur, *ne jurez du tout point*, expressions générales & absolues. On leur objecte un précepte du Lévitique  
chapitre



chapitre quatre vers cinq. Ils répondent que ce précepte étoit conditionnel, & qu'il suppo-  
soit une nécessité, qui ne se rencontroit que  
quand on ne pouvoit décider autrement les  
Procès, c'est à dire, une chose que Jésus-  
Christ a défendue aux siens, dont il veut que  
les différends soient terminez à l'amiable. On  
leur objecte que l'Écriture parle de sermens  
prononcez par les Apôtres, par les Anges, par  
Dieu même. Ils répondent que, quand les Écri-  
vains sacrez attribuent à Dieu des sermens, ils  
s'acommodent à la manière de penser des  
Hommes, & que d'ailleurs ce qui est permis  
au Maître ne l'est pas aux Serviteurs. Que  
quant aux Anges, l'Évangile n'est pas une Loi  
faite pour eux, & qu'elle nous oblige seuls.  
Enfin que les Apôtres ont fait bien d'autres  
choses, qui nous sont défendues, & auxquel-  
les Dieu les a autorisez par une dispense par-  
ticulière, qu'il ne nous a point accordée. On  
leur objecte en dernier lieu que les États ne  
sauroient subsister sans des sermens, qui nous  
assurent de la bonne foi de ceux avec qui nous  
avons à faire. Les Mennonites répondent que  
les Phrygiens & les Esséniens se passaient bien  
de sermens. Pourquoi donc les Chrétiens ne  
pourroient-ils s'en passer? Dieu est toujours  
le Vangeur de la vérité, soit qu'on l'ait vio-  
lée par un mensonge, ou par un parjure.  
Quiconque refuse par respect pour Dieu de  
jurer



jurer mérite qu'on n'exige pas de lui qu'il jure. La crainte de Dieu & l'amour de la vérité qu'il témoigne font un gage fuffifant de fa probité. Cependant, fi on s'en défie encore, que la Justice décerne contre ceux qui auront manqué à leur parole, les mêmes peines, qu'elle a établies contre les Parjures! L'Etat n'aura rien à craindre de leur mauvaife foi, & ils fuiront avec autant de foin la tromperie que les autres fuient la tromperie accompagnée du parjure. Les Mennonites établis en grand nombre dans ces Provinces, où la multitude des Négoçians donne fouvent occasion à la fraude, font une preuve vivante que les fermens ne font pas d'une néceffité abfolue, quand ceux qui refusent d'en faire, le font par refpect pour leur confcience.

Voilà les principales différences, qui féparent les Mennonites d'avec le refte des Chrétiens. J'y ajoute de mon chef le lavement des pieds. Ils le regardent comme un Précepte, & en parlent à peu près en ces termes dans une Confession de foi. „ Lorsque des Fi-  
 „ deles venus de loin viennent nous visiter,  
 „ nous devons leur laver les pieds, felon la  
 „ coutume de l'ancien Testament & l'exemple  
 „ de Jesus-Christ. En même temps que nous  
 „ témoignons par cette action notre humilité  
 „ envers Dieu & envers le Prochain, nous  
 „ adreffons nos vœux fupplians au Seigneur,  
 „ pour



„ pour qu'il nous fortifie dans cette humili-  
 „ té, & que comme nous avons lavé les pieds  
 „ de nos Freres , il lui plaise de nettoier nos  
 „ ames de toute tache & impureté du Peché  
 „ par son sang & par les eaux de son Esprit  
 „ saint, afin que nous paroissions nets & irré-  
 „ préhensibles devant le Pere céleste. „

Une sixième différence, que j'ajoute aussi, c'est la rigueur, avec laquelle les premiers Mennonites pratiquoient l'Excommunication. Ils la définissoient une action, par laquelle les veritables Ministres de la Parole de Jesus-Christ, en vertu de cette Parole dénoncent à tous Pecheurs impénitens & charnels la mort éternelle de leur ame, les livrent à Satan, les excluent de l'Eglise, du Corps & du Roiaume de Christ, & ce au nom de Christ, & les lient par l'efficace du Saint Esprit & de la Parole Divine. Les objets de cette terrible sentence étoient ceux qui persévéroient dans une opinion hérétique, ou dans des débauches scandaleuses, ou qui avoient contracté un mariage avec des Personnes infideles & impénitentes. On pouffoit la rigueur jusqu'à n'admonester même pas ceux qui étoient coupables de péchez publics de la chair. On les excommu- nioit sur le champ. Il étoit defendu de boire, de manger, de négocier, de s'entre- tenir, enfin de faire avec eux ou avec tout autre Excommunié comme eux aucune chose,

*Partie II.*

H

dont



dont on pût se passer absolument. Il ne devoit même y avoir aucune liaison entre le Pere & le Fils, entre les Freres & les Sœurs, entre le Mari & la Femme. Cette pratique avoit quelque chose de trop dur & de trop choquant, pour n'être pas bientôt abolie. Aussi y a-t-il plus de cent ans que les Mennonites ont presque tous abandonné Menno sur cet article.

Une semblable raison leur a fait rejeter de même l'opinion de Menno sur l'Incarnation. Ce Théologien ne pouvoit concevoir que la Sainte Vierge étant tachée du Peché originel, Jesus-Christ en fût exempt, s'il étoit vrai qu'il eût pris d'elle sa chair. Dans cet embarras, il supposa que le corps de notre Sauveur avoit été, non pas formé de la semence de Marie, mais créé en elle par l'action immédiate du Saint Esprit, en sorte pourtant que la Vierge l'avoit porté comme son fruit pendant neuf mois, & lui avoit fourni la chaleur, la nourriture, enfin tout ce qu'une Mere fournit à son Enfant. Mais ses Disciples ont condamné il y a plus d'un siecle & demi cette pensée, que d'ailleurs on avoit mal représentée, en soutenant que Menno faisoit passer Jesus Christ au travers de la Sainte Vierge, comme l'eau passe au travers d'un tube, ou la lumière au travers d'un verre.

A l'heure qu'il est, Monsieur, vous n'ignorez

rez



rez rien d'important sur les Dogmes, qui distinguent ou qui ont distingué pendant quelque temps les Mennonites. Ce ne sont pas là les Anabaptistes de Munster. Ils ne se vantent ni de révélations, ni de miracles. Ils condamnent la polygamie, & n'enseignent nullement la communauté des biens. Ils reconnoissent l'autorité legitime, & ne savent ce que c'est que de bâtir le Roiaume de Sion. Bien loin de là, Menno Fils de Simon, & Dideric Fils de Philippe, leurs premiers Pasteurs, furent des premiers à combattre ces extravagances & ces fureurs des Anabaptistes, avec qui on ne les auroit jamais confondus, si dans les premiers temps ils n'avoient pas comme eux rebaptisé ceux qui, aiant déjà reçu le baptême des Adultes, demandoient à entrer dans leur Communion.

Cependant c'est ce nom seul qui les a rendus longtemps l'objet de la haine publique. Aujourd'hui ils vivent ici en paix sous la tolérance, que les Etats Généraux leur ont accordée depuis environ un Siecle. Ils sont divisez en Flamands, Waterlanders, Frisons & Allemands, ainsi nommez des lieux, qu'ils ont habitez anciennement. Les Flamands peuvent être appellez Mennonites rigides, parce qu'ils suivent plus à la rigueur que les autres les opinions de leurs Ancêtres touchant la Discipline Ecclésiastique. Les



Galenistes & les Apostoliques forment une seconde division. Ils tirent leur nom de Galenus Abrahami & de Samuel Apostool, dont le premier nioit la Divinité éternelle du Fils, la justification & la sanctification par le sang de Jesus-Christ, & la visibilité de l'Eglise Chretienne, articles que défendoit le second. On pourroit compter encore les Oekwallides, Sectateurs d'Oeke Wallis, Pasteur Frison, qui conservent la rigoureuse doctrine de Menno sur l'Excommunication. Mais ils ne font aucune figure dans les Provinces Unies, & leurs principales Eglises sont en Lithuanie & à Danzig. On compte qu'il y a environ trois mille Mennonites à Amsterdam, dont les Galenistes font les deux tiers. Vous pouvez juger combien il y en a ailleurs, puisque les Apostoliques seuls ont quarante Eglises qui s'assemblent tous les ans en Synode.

Chaque Eglise a ses Ministres, ses Diacres & même quelques fois ses Diaconesses. Le Sermon est précédé & suivi de prières, que le Pasteur & les Fideles prononcent à haute voix. Ils administrent d'ordinaire le Baptême & la Cene trois fois par an, & ils communient assis à une Table. Les Flamands seuls ont un autre usage. Chez eux le Ministre suivi du Diacre qui porte le pain, en présente aux Fideles qui demeurent assis en leurs places, & qui le gardent dans leurs mains, jusqu'à ce que cha-

cha-



chacun en aiant reçu un morceau , tous mangent ensemble en signe de fraternité. Cependant on lit la Passion du Seigneur , qui est suivie du Pseaume vingt - trois , qu'on chante , après avoir consumé le vin. Au reste , Flamands , Waterlanders , Frisons , Galenistes , Apostoliques , & autres Mennonites , vivent ensemble assez paisiblement , jusques - là qu'ils ne font point difficulté de fréquenter les Eglises les uns des autres , excepté à Amsterdam & à Harlem.

Leur Secte a enfanté celle des Quakers , ainsi nommez d'un mot Anglois , qui signifie trembler , parce que quelques-uns tremblent , quand ils prophétisent , ou qu'ils prient. Un Anglois nommé George Fox institua cette Secte sous le Règne de Charles I , ou du moins il en fut le Fondateur visible , tandis que des Jesuites , plus habiles & moins sincères que lui , qui l'avoient imbu de ces dogmes , l'engageoient à ce qu'on dit à les prêcher. On prétend qu'ils cherchoient à se procurer par là le plaisir malicieux d'embarrasser les Théologiens Protestans , en leur opposant une Secte Protestante , qui , quelque absurde qu'elle pût leur paroître , n'avançoit pourtant rien , qui ne parût suivre de leurs principes , ou qu'on pût réfuter autrement que par les principes des Catholiques , Mais ne seroit-ce pas là un de ces reproches , dont une haine imprudente & malhabile a quelques fois chargé les Jésuites,



tes, & par lesquels plus d'un Parti, en voulant les décrier, s'est pensé décrier lui même? Je ne fais. Mais il n'y a point de maux, que cet Ordre n'ait faits, les crimes de ses Membres sont les crimes du Corps, tous sont des Varades, des Girards, on en dit tant que, si jamais il venoit à être détruit, comme les Templiers, la Postérité le traiteroit comme elle les traite, & ne croiroit pas la centieme partie des horreurs qu'on lui impute. Ce qui m'a fait naitre cette pensée, c'est celle d'un savant Anabaptiste d'Angleterre, nommé Henry Denne, qui écrivoit il y a soixante dix ans. On répandoit alors le bruit parmi les Anglois que les Jésuites s'insinuoient secrettement dans les Assemblées des diverses Communions du Roiaume, qu'ils y paroissoient tantôt sous une forme, tantôt sous l'autre, un jour Anabaptistes, le lendemain Presbytériens, ici Quakers, là Chercheurs, Antiscripturistes, enfin tout leur étoit bon, à ce qu'on disoit, pourvû qu'ils augmentassent le trouble & la confusion dans les Eglises de l'Angleterre. Tels étoient à peu près Diomedé & Ulysse, ou Euryale & Nifus, qui, se mêlant à l'aide des ténèbres avec les Ennemis, semoient dans leur Camp le desordre & la terreur. Telle du moins est l'idée, que je me serois formée de ces dangereux Jésuites, sur les nouvelles effraiantes, qu'on débitoit à leur sujet. Mais que dit

dit



dit le judicieux & sincère Anabaptiste , dont je vous parlois ?

„ Oui c'est la nouvelle du jour. Mais qui  
„ sont ceux qui la publient, & au profit de qui  
„ tourne-t-elle ? On n'y songeoit point, lorsque  
„ les Episcopaux déchurent de leur crédit, & se  
„ virent réduits à une condition, qui promet-  
„ toit aux Presbyteriens qu'ils ne se releve-  
„ roient pas. Dès lors notre Armée & nos  
„ Conseils furent transformez en autant de Jé-  
„ suites déguisez. Malheureusement une si belle  
„ fiction ne fut jamais mise à couvert sous la  
„ moindre apparence de preuves. On avoit ar-  
„ rêté un certain Ramsley, homme assez mé-  
„ prisable, sous prétexte qu'il étoit un de ces  
„ Jésuites cachez, qui servoient d'Espions à  
„ leurs Confreres. C'étoit-là une belle occasion,  
„ pour tirer de l'obscurité les preuves d'une  
„ si pernicieuse manœuvre. On n'en fit rien. On  
„ tint Ramsley plusieurs années en prison, &  
„ pendant tout ce temps-là, on ne produisit  
„ pas la moindre preuve contre lui, on ne l'e-  
„ xamina seulement pas. Mais en récompense  
„ à peine il fut libre & éloigné, que les bruits  
„ recommencèrent sur son compte, & qu'on  
„ prétendit avoir déterré des faits, qui les ju-  
„ stifioient. C'est à dire que la calomnie mê-  
„ me demeura muette, tant qu'il fut à portée  
„ de répondre, & qu'elle ne reprit courage,  
„ que quand il ne fut plus-là pour se défen-  
„ dre.



„ dre. L'unique fondement de ces bruits, c'est  
 „ que les Jésuites , aussi zélez que personne  
 „ pour leur Religion, ont la passion de faire  
 „ des Profélytes , & que ce moien-là étant  
 „ ajusté à leurs vues, ils pourroient fort  
 „ bien s'en être fervis. Syllogisme à *potentia ad*  
 „ *actum*, que la raison & la charité condam-  
 „ nent également ! Si on peut dire , *telle di-*  
 „ *marche est avantageuse pour les Jésuites , donc*  
 „ *les Jésuites la font* , qui empêchera que les  
 „ Presbytériens n'accusent les Episcopaux de  
 „ travailler dans l'ombre d'un secret impéné-  
 „ trable à faire éclore de nouvelles Sectes,  
 „ pour affoiblir d'autant le Presbyteranisme ,  
 „ & pour regagner la place, qu'il a usurpée sur  
 „ eux ? Pourquoi l'un ou l'autre Indépendant  
 „ n'accusera-t-il point les Presbytériens de ré-  
 „ pandre parmi les diverses Sectes des Emis-  
 „ saires inconnus , qui travaillent à les affoi-  
 „ blir, en les subdivisant à l'infini, afin de pou-  
 „ voir les réduire toutes à son aise sous le joug  
 „ de sa discipline ? Les accusations réciproques  
 „ ne finiront point , s'il ne faut , pour les fon-  
 „ der, que des conjectures hazardées, des ap-  
 „ parences équivoques, de simples possibilitéz,  
 „ de pures chimères. Au commencement de  
 „ la guerre d'Ecosse, les Episcopaux avoient  
 „ sans cesse à la bouche que les Catholiques  
 „ & les Presbytériens étoient d'intelligence, pour  
 „ élever le Presbyteranisme sur les ruines de  
 „ l'Episco-



„l'Épiscopat, & détruire tout à la fois la Hie-  
 „rarchie dans l'Eglise & la Monarchie dans  
 „l'Etat. La guerre finit, & les discours changè-  
 „rent d'objet. Les Presbytériens accusez ci-  
 „devant de s'entendre avec les Catholiques en  
 „accusèrent ensuite les Anabaptistes & les Qua-  
 „kers, & prétendirent que le but commun  
 „de trois Alliez si différens entre eux étoit  
 „d'introduire le Papisme en Angleterre, sous  
 „prétexte d'y établir la liberté de conscience.”

(a)

Revenons aux Disciples de Fox. La doctrine de ce nouvel Apôtre étoit que chaque Homme sans exception a une révélation immédiate, qui est sa première Guide, que l'Écriture n'est que la seconde en rang, que la première est l'unique Interprete de la seconde, que les lumières humaines sans la lumière intérieure & divine ne sauroient faire un vrai Chretien, qu'elle seule peut faire un vrai Ministre de l'Evangile, & qu'il faut bannir jusqu'aux moindres cérémonies de la Religion & de la Société. Les Quakers n'ôtent jamais le chapeau, & tutoient qui que ce puisse être. Personne n'est pour eux Maître, Monsieur, Seigneur, ou Sire. Ils rejettent les formulaires de prières & les Sacremens de l'Eglise. Leur Culte consiste uniquement dans un silence triste & religieux, en attendant que l'effusion du Saint Esprit dé-

H 5

lie

(a) *The Quaker no Papist, in Answer to the Quaker Disarm'd.* By Hen. Denne. Pag. 18. 19. 20.

21.



lie leurs langues. Ils n'ont point de Pasteurs en titre d'office. Ils détestent les sermens & la guerre. Ils ont une droiture incorruptible dans le Commerce, un visage grave & sévère, un parler lent & froid, des habits simples, une table frugale. Leur Religion se réduit à aimer Dieu & le Prochain, & à observer avec attention les mouvemens secrets de l'Esprit. La République les protège. Il y en a cependant peu en Hollande, & la plupart résident à Amsterdam, où ils s'assemblent dans une Chambre, témoin de leurs enthousiasmes.

Les Rhinsbourgeois, ou Collégiens, ou Prophetes, tirent leur origine de deux frères nommez Codde, Tanneurs Arminiens, qui en mille six cent dix s'érigèrent à Warmont en Prédicateurs & en Prophetes. Plusieurs de leurs Disciples résolurent de s'assembler les premiers dimanches du mois à Rhinsbourg, Village voisin de Leyde. De là le nom de Rhinsbourgeois, sous lequel on les connoît le mieux. Ils ont deux grandes assemblées par an à Rhinsbourg. Elles durent chacune deux jours. Le premier est destiné à communier, & le second à recevoir la profession de foi des Neophytes & à les batiser. Ils tiennent des Arminiens sur le sujet de la Prédestination, des Anabaptistes touchant le Batême, & des Quakers en ce qu'ils n'ont point de Pasteurs & qu'ils rejettent toute sorte de cérémonies. Cha-

cun



cun peut prêcher dans leurs Assemblées & proposer tout ce qu'il veut en matière de Religion.

Il y a de plus des Colléges, où, sans s'attacher à aucune Communion Chretienne, on se contente de lire & de méditer l'Écriture sainte & de s'en entretenir, & là se borne le Culte de ces Gens-là.

## L E T T R E D I X N E U V I E M E .

**D**Ans l'énumération des Sectes qu'il y a en Hollande, j'ai pensé oublier celle dont les Membres sont appellez *Fins*. Il n'est pas malaisé de les reconnoître. Ils ont l'air grave & sombre, la démarche lente & composée, les yeux baiffez à demi & ne regardant qu'à la dérobée, les mains dans les poches de leurs habits, ou pendantes le long du corps & allant & venant de mauvaife grace. Leur ton de voix bas & traînant a quelque chose d'impérieux & de magistral. Leurs habits sont des étoffes les plus fines. Leur linge est d'une beauté exquise. Leurs chapeaux sont des castors foieux & moelleux, sans boutons & sans agraffes. Le reste de leur habillement est dans le même goût, propre, magnifique même, & cependant simple. Des galons, de la broderie, certains tours que la mode donne de temps en temps aux habits, ce sont choses mondaines, vanité pure, inventions corrompues du siècle, & on n'a garde de les remarquer dans l'habillement des *Fins*.

Ce



Ce qui m'étonne , c'est qu'ils ne se fassent pas scrupule d'avoir des bagues , où brillent des diamans du plus grand prix , & qu'ils ne regardent pas un rubis de quelques milliers d'écus comme trop mondain.

Ce Sexe , que l'Église même traite de dévot par excellence , ne pouvoit manquer de fournir plusieurs Membres à une Société aussi pieuse & aussi réformée que celle-là. Aussi en a-t-il fourni quantité. C'est une chose édifiante que leur manière de s'habiller. N'y cherchez point des couleurs voiantes & des modes inventés par des Coquettes. La Mouffeline , le Cambray , le Taffetas , le Damas , le Velours , la Moire , c'est-à-dire tout ce qu'il y a d'excellent dans ces espèces , pourvû qu'il soit noir , ou simple , toutes ces choses sont chretiennes pour les Dames *Fines* , à condition qu'une Couturière & une Lingère leur aient donné un air chretien. Une *Fine* par exemple peut porter en conscience un mouchoir de col très-fin , s'il est seulement plié d'une manière approuvée par la Secte , & qu'il ne laisse rien voir de la gorge.

Les Fins fréquentent les Églises des Réformez , & c'est une chose curieuse de les y voir. Le Prédicateur prend un texte de l'Écriture pour sujet de son Sermon. Il en explique par occasion divers autres. Il en rapproche quelques-uns comme paralleles. A peine a-t-il annoncé

noncé



noncé que David, que Salomon, qu'Isaïe, que Joel a dit telle chose chapitre tant, verset tant. Chacun des *Fins* prend sa Bible de poche & cherche le passage, qu'il note avec soin. Nous autres, qui ne sommes point initiez à ces mystères, la première pensée qui nous vient en pareille rencontre, c'est qu'ils veulent voir de retour au logis si le Ministre a accusé juste, & s'il n'a point fait dire à tel ou tel autre Ecrivain facié ce qu'il n'a point dit. Mais point du tout, & vous l'allez voir.

Les Fins, non contens des Assemblées publiques de Religion, en ont de particulières, où leur insatiable dévotion se donne ses aises. Là on reprend les Sermons, qu'on vient d'entendre. On rappelle les passages, que le Ministre y a allégués. On examine s'il les a bien ou mal expliqués. Il a beau être Théologien, Philosophe, versé dans les Langues, intégrè & sage qui plus est. Malheur à lui, si quelcun a entrepris de trouver son Sermon détestable. Il sera hérétique, scandaleux, & le mauvais sens de quiconque voudra soutenir qu'il est tel, aura pour lui le mauvais sens de tous les Membres du Conciliabule, Mâles & Femelles.

Ces Assemblées ne sont encore rien, au prix de celles que les Elus d'entre ces Elus tiennent certains jours de la semaine. Les Dames pieuses y font porter du café, du chocolat, des liqueurs fines, des pâtisseries légères, des  
con-



confitures. Encore faut-il vivre. Là quiconque se croit quelque talent pour la Critique sainte propose ses difficultez, qu'on examine. Ceux qui s'estiment appellez à la Prédication prêchent, mais sans chaire. Les moindres sont ceux qui raisonnent sur les objections, qui ont été faites. Une Collation délicate & abondante succede à ces saints exercices, qui sont terminez par le chant de quelques versets d'un Pseaume, & chacun se retire chez soi, louant Dieu humblement d'être plus saint que son Voisin, & plus savant que son Pasteur.

Devineriez vous, sur ce que je viens de vous écrire, que la pluspart de ces *Fins* n'ont ni éducation, ni lettres, & qu'excepté un petit nombre de Gens de distinction, ce sont tous Artisans & sur tout des Cordonniers & des Tailleurs? C'est pourtant un fait, & c'en est un aussi que pour ces dévotions particulières ils abandonnent leurs maisons & leurs affaires. Mais ne vous inquiétez pas pour eux. Ces Enfants de Dieu sont aussi entendus dans ce qui regarde leurs intérêts que les Enfants du Siecle. Les Dames de leurs Colléges, comme ils s'expriment, sont leurs Protectrices, & enfin, semblables aux Moines plus qu'ils ne pensent, ils trouvent comme eux tout ce qu'il leur faut, sans se tuer de travailler.

Je demandois un jour à un d'entre eux s'il n'étoit donc pas Réformé, que je le voiois  
fré.




fréquenter des Conventicules séparés ? Il me parut aussi surpris de ma question que je l'étois de sa conduite. Mais j'ai su depuis par hazard de quoi il s'agit. J'étois sans qu'on s'en aperçut dans un endroit, où trois ou quatre de ces Adeptes se régaloient délicatement. J'appris d'eux mêmes qu'ils étoient tous régénérés. L'un s'en étoit aperçu tel jour de telle année, à telle heure, à telle minute, en clouant un talon à un soulier. L'autre l'avoit senti tout à coup, en essayant un habit brodé à un Officier. Un autre s'étoit enflammé d'un zèle dévot, en voyant je ne fais pas quoi, & dans l'instant même il s'étoit trouvé comme si une main invisible lui avoit arraché le cœur, pour lui en donner un autre. On parla ensuite des Ministres, & on en loua beaucoup un, qu'on croioit Régénéré aussi, ou sur le point de le devenir. Mais on admira sur tout certain Peruquier, qui avoit prêché la dernière fois dans le College. Pour celui-là, sa régénération n'étoit pas incertaine.

Je savois cependant je ne fais quel tour assez peu joli de sa façon, qui m'auroit presque persuadé le contraire. Mais tout Régénéré indubitablement se purifie avant sa mort des taches, qu'il a pu contracter dans cette vie. C'est ce que je me dis à moi-même fort à propos.

LET.



## LETTRE VINGTIEME.


**M**onsieur, j'avois entierement oublié les Coccéiens, lorsque vous m'avez demandé ce que j'en pensois, & je voudrois que votre oubli eût duré autant que le mien. Tous sont Réformez & reconnus des autres pour tels. Mais ils ont leurs singularitez, qui se rapportent à quatre ou cinq chefs principaux. Le premier regarde les sept Périodes, qu'ils voient par tout & qu'ils ont sans cesse à la bouche. Le second, c'est un amas immense & un usage illimité de types & de figures, qu'ils tirent du Rite Mosaique & de l'ancienne Histoire des Juifs. Le troisieme, c'est leur adresse à trouver Jesus-Christ & les choses Evangeliques dans mille endroits obscurs du Vieux Testament, où jamais homme ne s'aviseroit de les chercher. Le quatrième, c'est l'application des anciennes Prophéties à des événemens modernes de peu d'importance. On peut faire un cinquieme chef des distinctions, qu'ils multiplient & qu'ils outrent entre les Fideles des différentes Oeconomies.

Voici en abrégé ce qu'a dit d'eux un Théologien François de leur Eglise. Il les accuse de ne rien dire, qui ne soit tout à la fois destitué de preuves & mal inventé. Tantôt, dit-il, ils

tor-



tordent les passages de l'Écriture, pour les faire servir d'appui malgré eux à quelque prévention, qui se foutient mal. Tantôt, ils devinent simplement pour deviner, & pour avoir l'honneur dans ces choses problematiques de parler autrement que les autres, & de prouver la fécondité de leur imagination.

Commençons par les Types. C'est-là leur matière favorite, parce que, à la faveur de certains principes généraux & indéterminez, leur faculté d'imaginer s'y joue avec une liberté entière. Un savant Homme remarquoit que l'édifice des Types, qui est déjà d'une étendue prodigieuse dans la tête des Cocceiens, & auquel on peut travailler encore longtems sur un plan aussi vaste que le leur, est un Bâ-timent d'une pesanteur extrême sur des fondemens foibles & légers. Il porte principalement sur deux passages généraux, qui ne signifient peut-être rien de ce qu'ils prétendent.

Le premier est celui-ci, tiré de la première Epître aux Corinthiens, *toutes ces choses leur arrivoient en Type*, passage dont ils font ensuite cette espèce de principe, qu'il n'y avoit rien dans l'histoire d'Israël, qui ne présentât des images correspondantes à tout ce qui arrive & doit arriver dans l'Église Chrétienne. Le second est pris de l'Épître aux Colossiens, où Saint Paul dit *des Fêtes, des nouvelles Lunes, des Sabbats, & des distinctions du boire & du*  
*Partie II, I man-*



*manger , que ces choses sont ombre de celles qui étoient à venir , dont le corps est en Christ. On pourroit y joindre encore quelques passages empruntez de l'Épître aux Hebreux, où Saint Paul dit que les Sacrificateurs anciens servoient à la copie des choses célestes, c'est à dire , au tabernacle, dont le patron avoit été montré à Moïse sur la montagne , & que Christ n'est pas entré dans les lieux Saints faits de main, qui étoient antitypes des véritables lieux Saints.*

Si j'écrivois contre les Cocceiens, en reconnoissant qu'il y a des choses principales dans l'Oeconomie de l'Évangile , qui étoient signifiées d'avance par certaines parties considérables du culte des Israelites, je nierois que les moindres circonstances de ce culte fussent typiques comme les autres , & on ne pourroit me forcer de reconnoitre comme telles que celles auxquelles le Nouveau Testament attache cette idée. Mais, Monsieur , aussi peu curieux de controverses que je le suis , vous ne me demandez qu'une Histoire des sentimens des Cocceiens. Jugez en donc par ces extraits du fameux Livre de Monsieur de Joncourt. Il attribue à un Cocceien d'avoir dit que , si certaines interprétations de l'Apocalypse n'étoient pas vraies , il n'y avoit aucune sagesse dans ce Livre. Que l'Histoire des anciens Patriarches étoit allegorique , & qu'il n'y avoit pas un Chameau, ni un bât, qui n'entrât dans le

le



le sens mystique ; qu'autrement ce seroit une aussi miserable Histoire qu'il y en ait au monde. Que si le Livre des Proverbes de Salomon n'est pas Prophétique , il n'a aucun avantage par dessus la Morale d'Esopé dans ses Fables & celle de Moliere dans ses Comédies , puisque l'un & l'autre découvrent aussi finement & aussi fortement que Salomon le ridicule d'un Homme avare & d'une Femme de mauvaise humeur.

Aussi qu'est ce que les Cocceiens ne trouvent pas allegorique ? Ils savent donner des sens mystiques de l'or , du cedre , de l'Arche , des Cherubins , des barres , des couronnemens , de la Table , de l'Autel des parfums , de l'Autel d'airain , des voiles , des courtines , du lin , du poil de Chevre , des peaux de Bœliers , des peaux de Taissons , des couleurs en général , & en particulier du bleu , du blanc , du rouge & du verd , des habits d'Aaron depuis la tête jusqu'aux pieds , sans oublier les ceilllets , les grenades , les clochettes , qu'ils expliquent tout differemment de Cocceius , parce que dans ces sortes de choses , destituez de regles , ils ne s'affujettissent à aucune précision , & n'ont que leur imagination pour guide.

Quelques-uns de leurs Ecrivains ne s'abandonnent point avec tant de licence à leur manière de penser , & de moins veulent-ils l'autoriser par des raisonnemens impotans. Un



d'eux par exemple pose en fait que dans la Nature les choses visibles les moins importantes en apparence contiennent des traces des choses invisibles de Dieu , qui rendoient inexcusable l'ignorance des Gentils. Ils ajoutent que Dieu n'a rien fait dans la Nature , ni rien dit dans sa Parole d'inutile. Ils allèguent ensuite les allusions aux rites des Juifs, qui sont assez ordinaires aux Ecrivains sacrez. Raisons générales & vagues , continue Monsieur de Joncourt , qui en rapporte pour preuve cet endroit, où Cocceius suppose que l'or de l'Arche de l'Alliance étoit l'emblème de la Divinité de Jesus-Christ , & le bois de cedre celui de son Humanité. Le Censeur, s'en tenant au dernier exemple, observe que Cocceius fait consister ici la vertu emblématique du cédre en ce que cet arbre est un fruit de la terre , & là-dessus , il fait la réflexion suivante. „ Si „ l'Arche eût été construite de bois de chêne, „ de hêtre , de pommier , de cerisier & de „ toute autre espèce de bois , la raison étoit „ également prête , c'est un fruit de la terre , „ c'est un emblème de l'Humanité de celui qui „ est venu naître sur notre terre, & qui est appelé un surgeon sortant de la racine d'Isai. „ Excellente raison, & qui est d'un excellent & „ vaste usage! On n'est pas sujet à demeurer „ court , quand on en a de cet ordre. Vous „ n'avez qu'à demander à ce Maître en emblèmes

„ mes



„mes ce que signifie le lin dans la tiffure des  
 „ étoffes du Pavillon sacré ; le myftère est tout  
 „ trouvé ; c'est encore l'Humanité de Jesus-  
 „ Christ, & pourquoi ? Parce que c'est un fruit  
 „ de la terre , comme il le dit. Voulez-vous  
 „ encore favoir le myftère évangélique de  
 „ l'hysfope, employée à divers usages de l'an-  
 „ cien service , n'en soiez pas en peine , c'est  
 „ encore l'Humanité de Jesus-Christ, par la  
 „ raison sans prix & sans limites que c'est un  
 „ fruit de la terre. En verité , n'est-ce pas se  
 „ moquer des Gens, que d'emblématifer des  
 „ sujets si divers, par une seule & même rai-  
 „ son ? Etre un fruit de la terre, est une chose  
 „ si commune & si générale, qu'elle ne donne  
 „ aucun avantage au cedre, au lin, à l'hysfope,  
 „ par dessus tous les autres arbres de la forêt,  
 „ & par dessus toutes les herbes des champs,  
 „ qui ont un droit égal à l'honneur, qu'on attri-  
 „ bue à ces trois productions favorites de la terre.

Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que des inter-  
 prétations si bisarres & si peu utiles ne sont  
 pas réservées pour les Livres seuls. Là du  
 moins elles ne feroient ni grand bien, ni grand  
 mal , parce qu'elles ne feroient vues que des  
 Savans , & elles pourroient même obtenir un  
 accueil gracieux , à la faveur de l'érudition  
 qui les accompagneroit. Mais non, Monsieur,  
 elles font la matière des Sermons des Coc-  
 ceiens & c'est de ces subtiles bagatelles qu'ils



entretiennent la foi des Fideles. Vous me direz que c'est employer bien du savoir & prendre bien de la peine, pour mal prêcher. Soit. Mais que substitueroyent-ils à ces curieuses inepties? Des predications de Morale? Ils les regardent comme des choses hors de saison, & ils prétendent que, quand on prêche les devoirs & l'obéissance des Hommes, la justice & les droits de Dieu, la crainte de ses jugemens, toutes choses relatives à la Loi, tant de fois citée par Saint Paul comme abolie & comme opposée à l'Évangile, on fait revivre à contretems l'esprit de servitude par des reproches & des menaces contraires au génie de la Nouvelle Loi, qui ne respire que douceur & que reconnoissance.

C'est ainsi à peu près que s'exprime le critique Théologien, qui m'a fourni en partie la matière de cette lettre. J'aurois pû extraire encore de son livre beaucoup d'autres choses. Mais je me reproche presque d'en avoir tiré celles qui précèdent, quoique je les aie rapportées en termes beaucoup moins aigres que les siens. Je voudrois ne chagriner personne, & c'est par cette raison que j'aurois souhaité ne pas entamer cette matière.

LET-



LETTRE VINGT &  
UNIEME.

LE Clergé de Hollande est composé de quatre sortes de Personnes, les Professeurs, les Pasteurs, les Anciens & les Diacres. Les Anciens sont des Laiques, Hommes d'âge, distinguez par leur rang & par leurs mœurs. Le Consistoire les élit à la pluralité des voix, & leurs fonctions ne durent que deux ans. Ils sont les Compagnons & même les Inspecteurs des Ministres, avec qui ils ont encore ceci de commun, qu'il faut que leur élection soit notifiée au Peuple, pendant trois Dimanches consécutifs, & qu'il la confirme par son approbation. Les Diacres, aussi Laiques & d'entre lesquels on tire ordinairement les Anciens, sont élus & installés comme eux, & on les relève de même au bout de deux ans. Leur fonction est de recevoir & de distribuer les aumônes des Fideles & les revenus des Pauvres, & d'en rendre compte chaque année au Consistoire. Les Anciens & les Diacres sont presque habillez comme les Ministres, quand ils vont exercer les fonctions de leur charge. Une Perruque séculière empêche seule qu'on ne s'y méprenne.

I 4

Vous



Vous entrevoiez déjà par cet arrangement que les Ministres n'ont pas en Hollande une autorité trop étendue. Continuez d'en juger par la forme du Gouvernement Ecclésiastique. Je ne vous ferai point observer que les Ministres sont tous égaux en autorité & en rang, & que l'ancienneté seule de la vocation met entre eux quelque différence. Il est même inutile de vous dire qu'ils ne peuvent décider d'aucune affaire qu'avec les Anciens, qu'ils ne font point la recette des aumônes, qu'ils n'en font point les distributeurs, qu'ils ne peuvent admonester les Pécheurs scandaleux qu'avec l'approbation & au milieu de ce Conseil, qu'encore moins ont-ils droit de les excommunier sans lui, & qu'ils ne peuvent même faire les visites pastorales pour la Communion qu'accompagnent d'un Ancien. Vous savez d'avance que telle est en général la discipline des Réformez. Mais voici ce que peut-être vous ignorez.

Il y a en Hollande trois sortes d'Assemblées Ecclésiastiques, les Consistoires, les Classes, le Synode Provincial. Chaque Consistoire est composé des Ministres, dont un est Président & Secrétaire, & des Anciens, parmi lesquels il y a toujours quelques Magistrats. Le but de cette Assemblée est de faire observer la discipline ecclésiastique, d'excommunier ceux qui menent une vie scandaleuse, d'examiner  
les



les Profelytes & les Catéchumenes , de donner des certificats de bonnes mœurs aux Membres de l'Eglise, qui passent dans d'autres Villes Réformées, & de délibérer sur les besoins des Pauvres & sur les moiens de les secourir.

Les Classes sont des Assemblées des Eglises voisines, qui y députent chacune un Ministre & un Ancien & qui se tiennent d'ordinaire de trois en trois mois. Les Présidens des Classes sont élus à la pluralité des voix parmi les Ministres. Ces Assemblées délibèrent sur la discipline des Eglises de leur ressort, sur les interêts des Pauvres, sur l'entretien des Ecoles, sur les moiens de maintenir & d'étendre l'Orthodoxie, & c'est là aussi qu'on prononce les censures contre les Ministres scandaleux, ou hétérodoxes, & qu'on dépose ceux qui s'en sont rendus dignes.

Le Synode Provincial s'assemble une fois par an. Chaque Classe y envoie deux Ministres & deux Anciens. Les Etats de Hollande y députent aussi deux Commissaires Politiques, pour être instruits de ce qui s'y passe.

Le Président & le Secretaire de cette Assemblée sont élus à la pluralité des voix. C'est au Synode à confirmer les Statuts des Classes. C'est lui qui examine & qui reçoit les Proposans, aussi bien que ceux qui sont appellez au Ministère par quelque Eglise. C'est lui qui juge en dernier ressort, au défaut du Synode



National, les procès d'hérésie, ou d'erreur, intentez aux Ministres sur leurs Ouvrages. Enfin on peut le regarder comme le Parlement Ecclésiastique de la Hollande. Sous lui sont les Classes, auxquelles les Consistoires sont subordonnez. Mais il l'est lui même aux Etats de la Province, à qui il doit rendre compte de ses Décrets par des Députez. En se séparant, il fixe le temps & le lieu, où il veut se rassembler, & il nomme des Commissaires, pour faire exécuter ses Reglemens.

Voilà comme les Ecclésiastiques se trouvent ici environnez de toutes parts de la Puissance séculière. Ajoutez qu'ils n'ont aucune part au Gouvernement Politique, ni aucun privilège particulier. Leur caractère les exclut de toutes les charges quelles qu'elles puissent être. Ils sont soumis en tout aux mêmes loix & aux mêmes impôts que le reste des Sujets. Ils ne peuvent tirer leur considération que de leur vertu & de leur doctrine.

Il a été un temps qu'ils avoient quelque chose de plus, & ce quelque chose auroit été rien en d'autres mains. Un d'entre eux étoit Chapelain ou Aumonier de la République, & en cette qualité il faisoit la prière devant les Etats de la Province, à l'entrée de chaque séance, & à la fin. Un d'eux s'avisa de traiter dans ses prétendues prières les sujets des délibérations, & sous prétexte d'implorer les lumie-

mie-



mières du Ciel pour les Membres du Gouvernement, lui même s'efforçoit de leur faire suivre les siennes, ou, pour mieux dire, de leur faire adopter ses passions ou celles des Membres qui l'inspiroient. La prudente République ne tarda pas à se défaire d'un si habile Officier, & elle établit l'ordre, qui regne encore, que le Président de l'Assemblée lise au commencement & à la fin de chaque seance un formulaire de prières, qui est toujours sur le bureau. Cette prière est moins raisonnée & moins éloquente. Mais elle n'est pas moins bonne, & l'Etat s'en trouve mieux.

## LETTRE VINGT DEUXIEME.

**J**E ne vous ai exposé dans ma dernière lettre qu'une partie des mesures, que la République a prises, pour retenir les Ecclesiastiques Réformez dans les bornes, qui leur conviennent. Un Enfant est-il destiné au Ministère de l'Évangile, s'il est pauvre, elle fait les frais de son éducation & de ses études, & dès lors elle se l'attache par les liens de la plus juste reconnoissance. Elle lui donne des Professeurs en Théologie, qu'elle

a



a en quelque manière choisis elle même, & qu'elle paie, & ainsi elle peut compter qu'ils n'enseigneront rien à son Eleve de contraire au bien de l'Etat. Elle ne l'abandonne point là. Je suppose qu'il a été reçu Proposant, c'est à dire, revêtu de l'autorité de prêcher, mais non d'administrer les Sacremens, & qu'enfin il se trouve appelé par un Consistoire. Elle juge souverainement de cette élection & peut obliger les Electeurs d'en faire une autre. Elle oblige le nouvel Elu de souscrire au Synode de Dordrecht. Enfin elle seule lui paie ses appointemens, & c'est ainsi qu'elle acheve de s'assurer de son obéissance & de sa discretion. Malheur à un Ministre ambitieux & turbulent, qui oseroit insérer dans un Sermon quelques traits contre le Magistrat, ou contre la République, ou qui s'ingéreroit à y parler des affaires du Gouvernement. On lui retrancheroit d'abord une partie de sa pension, & il feroit bien d'appaiser le Souverain par une conduite plus mesurée. Un Evêque de France dans le même cas est puni de même. Mais un Evêché dans ce Roiaume rapporte des vingt, vingt cinq, trente mille livres de rente & plus, & d'ailleurs un Evêque est d'ordinaire un Homme de qualité, qui a quelque bien de patrimoine. Il trouve donc une ressource, ou dans les épargnes, qu'il a pu faire sur les revenus de son Evêché, ou dans les revenus de ses

ses



ses biens, ou du moins dans l'amitié d'une famille opulente. Le Ministre au contraire est la pluspart du temps un fort mediocre Bourgeois, rarement il a quelque bien, ce qu'il tire de l'Etat monte à deux mille florins tout au plus, somme sur laquelle il peut d'autant moins épargner que d'ordinaire il a Femme & Enfans, il est ruiné, si l'Etat lui retire la pension attachée à son bénéfice. Aussi est-il fort rare qu'une fois puni il ne rentre pas sur le champ dans le devoir. *Vix unus potuit fulmen meruisse secundum.* Je crois bien que l'amour de la Patrie & la connoissance de ses obligations ont quelque part à son retour.

Du reste le sort des Ministres n'est rien moins qu'à plaindre. Ils sont reçus gracieusement chez les premières Personnes de l'Etat, & souvent même il arrive qu'ils y ont plus de crédit qu'il ne conviendrait. Grotius sembloit l'avoir prévu, ou plutôt il en faisoit déjà une triste expérience, lorsqu'écrivant à son Frere, il lui disoit (a) *il faut avoir soin que chaque Ville ait des Magistrats, qui aiment les Loix & la Patrie*

(a) *Danda est opera ut in omnibus urbibus sint Magistratus, legum & patriæ amantes, & Ecclesiasticis non plus, quam necesse est, obnoxii, ne Conventus studiis distrahatur, eoque hebescat acies publica auctoritatis.*

Grotius App. epist. 202. ad Fratrem.



*trie , & qui ne soient point trop dévouez. aux Ecclésiastiques, de peur qu'il ne se forme des Partis dans les Conseils , & que la vigueur du Gouvernement ne s'affoiblisse.*

On invite les Ministres aux repas de mariages & de batêmes. Plusieurs dans ces occasions leur font des présens. Les Grands se chargent de la fortune de leurs Enfans. Leurs Veuves sont assurées de le premiere année du revenu de leurs Maris , & d'une pension proportionnée aux appointemens qu'ils avoient.

De là sans doute la facilité, qu'ils ont de se marier avantageusement. Telle Fille riche rejette des partis fort forttables, qui ne se refuse pas à un Ministre beaucoup moins riche. Elle fait qu'elle jouira avec lui d'un revenu certain, & qu'elle aura un Mari fidele. Une Fille pense à bien des choses, quand elle se marie, & plus elle est résolue d'être vertueuse, plus elle songe à ce point-là.

D'ailleurs on ne témoigne nulle part moins qu'ici aux Ecclesiastiques de ce profond respect & de cette soumission dévoute, que d'autres Nations ont pour leurs Prêtres. Parlez à un Réformé sur cette matière. Il vous étalera force lieux communs sur le génie intrigant des Ecclésiastiques, sur la fausse idée qu'ils se font de leur caractère, sur l'incommode & souvent dangereuse domination qu'ils, savent s'établir dans les familles où ils s'introduisent, il



il triomphera, il ne tarira point, vous le croirez leur Ennemi capital. Mais attendez un instant. Il entre un Ministre, qui a la vogue. Il se présente d'un air aisé. Il demande familièrement des nouvelles de la Famille. Il tarde peu à se rendre le maître de la conversation. Il a l'œil gai, la voix bruiante, le geste animé, il parle, non, il prêche, il décide. On lui donne la première place à la table. Il benit les mets par une prière bien tournée, qu'il déclame comme s'il étoit en chaire. On le sert le premier. Les meilleurs morceaux s'entassent sur son assiette. Il fait presque à lui seul les frais de la conversation, & il prononce sur ce que les autres y mettent du leur. Il termine le repas par une action de grâces à Dieu, aussi travaillée & aussi exactement prononcée que la prière, qui a précédé. Il donne ensuite des leçons chrétiennes à la Maîtresse & aux Enfants de la Maison, prêt de ne les pas épargner au Maître lui-même & à ses Convives, s'il les croit assez dociles, pour lui prêter une favorable audience. D'où vient tant d'opposition entre les discours & les démarches des Réformez par rapport à leurs Ministres ? C'est peut-être qu'on craint de passer pour superstitieux dans l'esprit des Gens du monde, & pour irreligieux auprès du Clergé. C'est que d'ailleurs on peut se prévenir contre un certain ordre de Personnes, & l'ou-




l'oublier en faveur de quelques Personnes de cet ordre. La Satire a choisi pour le but de ses traits certaine Société de par le monde. J'en ai connu plusieurs Membres, & il n'y en a pas un, qui ne m'ait parû estimable, aimable même, enfin différent à tous égards de ce qu'on dit d'eux. J'ai fréquenté moins de Ministres; mais peu d'entre eux justifioient la Satire. C'est peutêtre aussi que telles Personnes haïssent les manières décisives du Ministre, qui aiment son esprit & son érudition.

Il est vrai que les Ministres ont l'avantage sur le Clergé Catholique d'être mieux versez dans les Langues Savantes & dans la Critique Sainte, qu'il ne l'est communément. Mais, d'un autre côté, peu d'entre eux s'appliquent à la Philosophie dans le cours de leurs études, & on diroit que, semblables aux Quakers, ils regardent Géométrie, Logique, Métaphysique, Morale, Physique, comme des Sciences propres à orner l'esprit, mais superflues. C'est-là une faute bien considérable, & leurs habiles Gens la connoissent & la déplorent.

LETTRE



L E T T R E V I N G T - T R O I -  
S I E M E .


**D**Ans une de mes lettres, Monsieur, je vous parlois de l'établissement & des droits de la Noblesse Hollandoise, & j'aurois dû vous dire que, quand les anciens Comtes assembloient les Etats de la Province, ils y convoquoient par écrit tout ce qu'il y avoit de Nobles, aussi bien que les Députez de quelques Ville, pour prendre leurs avis sur les affaires domestiques & étrangères, & pour demander à la Nation les subsides extraordinaires, dont ils avoient besoin. Plusieurs de ces Nobles périrent dans les Guerres, que la Hollande soutint contre l'Espagne. Plusieurs se bannirent eux mêmes de leur Patrie, lorsqu'ils virent les Catholiques exclus du Gouvernement. D'autres, par l'indigence, où le malheur des temps les réduisit, demeurèrent confondus avec le Peuple. C'est ainsi qu'aujourd'hui de tant de Maisons illustres, qui florissoient en Hollande il y a trois Siècles, il n'en reste plus qu'un petit nombre, dont quelques-unes même ne sont point d'origine Hollandoise.

D'elles est composé l'Ordre de la Noblesse, qu'on appelle en Hollandois, d'un mot qui

*Partie II.*

K

signi-



signifie Chevalerie, & qui a la premiere voix dans l'Assemblée des Etats. Lorsqu'il meurt quelque Membre de ce College, les autres choisissent dans les Familles nobles les Chefs qu'il leur plait, pour remplir les places vacantes, & cette nomination est présentée aux Etats de la Province, qui y donnent leur approbation. Il faut, pour être éligible, posséder un Fief noble de la Comté. Ce Corps a en tout temps un Député à l'Assemblée des Etats Généraux, & un autre au Conseil d'Etat de la Province. Ce dernier préside toujours à ce Conseil, & il y demeure d'ordinaire toute sa vie. Le même Ordre envoie des Députés pris parmi les Nobles, qui ne sont pas agrégés à la Chevalerie, dans les Amirautez & dans d'autres Colleges, où ils tiennent le premier rang. Il a droit aussi de nommer un Conseiller Noble dans les deux hautes Cours de Justice de Hollande. Ce qui acheve de rendre la Noblesse considérable dans l'Etat, c'est la possession, où elle est, de remplir les premières charges civiles & militaires.

Il y a en Hollande une autre sorte de Noblesse, que les Allemands appellent Patricienne. Ceux qui en descendent sont des Personnes, qui, étant actuellement dans la Magistrature des Villes, ou capables d'y parvenir, ne comptent de temps immémorial parmi leurs

Ancê-



Ancêtres que des Magistrats , sans trouver aucun Prince qui les ait ennoblis. Ils ne possèdent même pas de Fiefs immédiats de la Comté. Enfin je doute qu'ils pussent être appelés dans le Collège de la Noblesse. Cependant plusieurs d'entre eux sont de Familles fort anciennes & fort illustrées par les emplois, qui y sont entrez , & il est sûr qu'en France, où certaines charges ennoblissent , ils passeroient pour fort nobles.

Mais je vous dirai bien plus, Monsieur. C'est qu'ils sont en effet d'une excellente Noblesse , & voici ce qui me le persuade. Un vieux Chroniqueur (a) raconte que l'Empereur Henri l'Oiseleur voulant établir des tournois & des carroufels dans les Villes, afin que les Habitans se formassent au maniement des armes & des chevaux , invita les Nobles à quitter le séjour des campagnes pour celui

K 2

des

(a) *De vville hatte der Keyser torney und steckespiel in den steden , vpp dat sick de Lude in den steden in den VVapen fust het vwenden unde keren konden , vvan se echt to stryde scholden , unde gaff se Frey vnd Eddel dat se Borger scholden beten, dar van sunt de schlechte in dem steden gekomen , de sick in dussent stucken meyst bevvisenden , in reuten unde in striden, dat helten da vor rittermatsche Menne , unde beten de Eddlinge der Borger.*

Bothon, Chron. pag. 305.



des Villes. Le Chroniqueur ajoute que les Nobles alors prirent le nom de Bourgeois, fans perdre rien de leur Noblesse. Il est fort apparent que les Villes choisirent parmi eux leurs Magistrats, & que ces Familles, que j'ai comparées avec les Familles Patriciennes d'Allemagne, décendent d'eux.

„ Quelque bonnes qualitez qu'aient les  
 „ Grands, ils font consister leur principale  
 „ gloire dans leur naissance. Charles de Gon-  
 „ zague, établissant un nouvel Ordre de Che-  
 „ valerie, lui prescrivit un serment en ces ter-  
 „ mes : *Je jure par le Dieu immortel & par*  
 „ *mon ancienne Noblesse.* Ceux qui sont entêtez  
 „ de leur Noblesse regardent les autres Hom-  
 „ mes comme s'ils étoient d'une espèce diffé-  
 „ rente. Metellus, quoique vertueux, mépri-  
 „ soit la vertu dans ceux qui n'avoient pas des  
 „ aïeux illustres. Les anciens Romains, ces mo-  
 „ déles du desintéressement, & de l'amour  
 „ pour la Patrie, prenoient pour une tache du  
 „ Consulat, qu'il fût déferé à un Homme, qui  
 „ en étant très-digne d'ailleurs, n'avoit d'autre  
 „ défaut, que celui de n'être pas du corps de  
 „ la Noblesse. Nous autres Hommes nouveaux,  
 „ disoit Cicéron, nous ne pouvons surmonter  
 „ l'antipathie des Nobles. Nos bons offices  
 „ sont inutiles, pour nous attirer leur bien-  
 „ veillance. Ménandre se mocque de ceux qui,  
 „ n'ayant aucun mérite personnel, ont toujours  
 „ à



„ à la bouche l'ancienneté de leurs titres , &  
 „ la noblesse de leur Race. Ce qui est beau-  
 „ coup plus insupportable, c'est que plusieurs  
 „ de ces Nobles se croient dispensez des ver-  
 „ tus, qui sont les liens de la Société & de l'ob-  
 „ servation des Loix, s'imaginant que les vexa-  
 „ tions & les violences sont des privilèges atta-  
 „ chés à leur condition. Ennius accuse les No-  
 „ bles de n'avoir que la férocité en partage, &  
 „ de n'être propres qu'aux combats. (a)

Il n'en est pas de même en Hollande. Le  
 Noble, (b) simple & modeste par tempérament,  
 ou

(a) *Traité de l'Opinion*. Tom. V. Livr. VI.

(b) *Batavorum Optimates , ad Reipublica genium ,  
 quam ipsi fecere , animos quoque & mores ve-  
 lut in vulgus deduxerunt , sive facilitate natu-  
 ra, & in eam sortem nati quam res sua hodie  
 habeat , sive callida , & ad tenendum populum  
 apta imagine. Et hinc artes , quibus facile ca-  
 pi possit. Non dedignari rusticos jocos, per viam  
 annuere comessantibus; & , cum multum emi-  
 neas , ipsis tamen , nihil auferente nec multum  
 daratura humilitate misceri. Guilielmus Au-  
 riacus, summorum consiliorum vir , plus hac  
 arte quam ulla acie Ibericas opes afflixit. A-  
 grestes Batavorum pleraque oppida ad Oceanum  
 incolebant; haud dubie deficientis ab Hispano  
 Belgii summum robur , & utriusque Solis di-  
 vitias fatigaturum : nam urbes natura situque  
 impedita , non operoso munimento poterant ad*



ou par éducation & par politique ne songe à se distinguer des autres Citoiens, que par des manières plus gracieuses & plus careffantes. A cette condition-là, le simple Citoien, non seulement lui pardonne, si je puis parler ainsi, l'éclat de sa naissance, mais il en vient même à l'aimer, & il lui tient compte au double de ses vertus. Guillaume I, Fondateur de la République, laissa aux Nobles cet exemple si beau, & qui lui avoit été si utile. Les Hollandois effuioient depuis longtems le faste sévère & hautain de leurs Maitres. Etonnez tout à la fois & charmez des manières populaires d'un si grand Seigneur, ils firent pour lui tout ce qu'il


*inexpugnabile robur educi. Sub prima igitur defectionis initia, Guilielmus popularitatis novitate animos omnium in se convertit, reputantes quanto maliori conditione quam sub ipso Rege viverent, sub auspiciis Ducis, sibi fasces & imperium debentis. Quippe ab aratro aut navigio inculti, adibant nec majestate nec satellitio gravem. Ipse altissima calliditate gaudebat, non se per invidiosa nomina ab obviis objectisque, sed & Guillelmum interdum appellari; gnarusque quo potissimum modo sua gentis affectus impellerentur, nullam salutantium vililitatem alto aut incurioso supercilio obibat. Excepta vox in adulationem castigantium humanitatem suam; hominem bene emi, qui salutatione constaret.*

Barclaii Icon. animorum. Cap. V.



qu'il voulut. Il disoit qu'un Homme coutoit bien peu, quand il ne coutoit qu'un salut.

## L E T T R E V I N G T Q U A - T R I E M E .


**V**ous m'avez enfin amené, Monsieur, à l'endroit le plus délicat de mon Ouvrage, & vous me l'auriez épargné sans doute, si vous vous étiez souvenu de ma première lettre sur la Hollande. Mais je me repose sur le bon sens des Hollandois. (a) Ils savent que chaque Nation a ses défauts, aussi bien que ses vertus, & autant qu'ils se rendent la justice de ne se pas croire exempts de la loi commune, autant seront ils disposez à me pardonner

K 4

donner

(a) *Nec invenietur, opinor, tam superstitiosus amator sui ortus, cui grave sit in recensione patriæ suæ, etiam vitia nominari. Si enim neminem Natura mortalium tam conditis moribus finxit, in quo non aliquid desideres, velut ultimam artificis manum, cujus supercilii esset totas Provincias publico fato velle eripere, & indignari, se, ubi peccatur, id est inter homines, natum esse? Faceat in omnibus suæ gentis præceptis favor, simulque caterarum averfatrix invidia. Et nostra vitia fideliter agnoscamus, & virtutes in aliis nos delectent.*

Icon. Anim. cap. II.



donner l'exposé, peut-être manqué en quelques endroits, mais sincère & desintéressé, que je vai vous faire de mes idées sur leur sujet.

Je ne vous dirai point qu'ils sont grands, bienfaits, blancs, assez robustes, & qu'à cet égard là, on peut encore reconnoître en eux le sang de ce mélange de Nations Germaniques & Septentrionales, dont ils décendent. Il en est de même des Femmes. Il n'est pas permis d'ignorer qu'en général elles ont la tête belle, une grande blancheur, un air charmant de modestie & de douceur, la taille haute, & que, s'il leur manque quelque chose, c'est je ne sai quoi de ferme & de dégagé dans la démarche, qui même ne manque pas aux Dames d'une certaine éducation.

Les Hollandois Hommes & Femmes vous frappent d'abord par un extérieur sérieux & froid. De mauvais Connoisseurs pourroient le confondre avec la fastueuse gravité des Espagnols, ou avec la superbe nonchalance des Anglois. Mais il est trop naturel & trop simple, & vous, par exemple, Monsieur, vous sentiriez d'abord qu'il résulte du caractère sérieux & réservé des Hollandois.

Gens sensés, ils jugent bien, mais lentement. Ils parlent peu; mais ce qu'ils disent est juste, ou du moins on remarque qu'il est pensé. On ne les voit point dans les occasions sérieuses se hâter de parler, ou s'échauffer trop.

Ils



Ils hésitent à se résoudre ; mais ils ne changent plus ce qu'ils ont une fois résolu. On ne les amène pas aisément à promettre; mais aussi leurs promesses sont elles sûres.

Autant qu'il y a de bon sens dans la Hollandois, autant y voit-on de bonne foi. Il paroît par un mot de l'illustre Historien de Thou (a) que de son temps elle alloit un peu trop loin. Aujourd'hui, éclairée par de fâcheuses expériences, & comme on parle redressée par d'autres Peuples, elle est devenue prudente, & peu s'en faut qu'elle ne se soit jetée, d'un excès de confiance, dans l'excès de la défiance & du soupçon. C'est ce que le pénétrant Saavedra remarquoit déjà dans les Hollandois de son siècle. „ Ils sont industrieux, dit ce Mini-

„ stre (b). *Ce sont des ames candides & sincères.*  
 „ Ils sont propres aux emplois de la guerre &  
 „ de la paix, & leur Patrie a toujours produit  
 „ de grands Hommes dans l'un & dans l'autre

K 5

„ genre

(a) *Batavi simplices, incauti, inertes, segnes ac stolidi vulgari dicterio appellantur.*

Thuan. Lib. LX. ad ann. 1575.

(b) *Empresas Morales y Politicas.* Empr. 81. Barclay avoit dit la même chose en ces termes. *Ingenium populi neque capax neque patiens fraudum. Ea fide qua sunt digni facile alios estimant, sed decepta simplicitas intractabili odio perfidiam ledentium fugit.*

Icon. animorum. Cap. V.



„genre. Ils aiment la Religion & la Liberté. Ils  
 „ne savent point tromper, & ils ne souffrent pas  
 „qu'on les trompe. Ces natures bonnes & douces  
 „ne reviennent point des tromperies, qu'on leur a  
 „faites, & il leur en reste toujours une impression,  
 „qui ressemble à une plaie mal fermée.

Propres par ces qualitez à la Politique (a)  
 & au Commerce, ils ne le sont pas moins aux  
 Sciences & aux Arts. On n'en sauroit nommer  
 une seule espece, dans laquelle ils n'aient pas  
 eu des Hommes excellens. Ils ont même four-  
 ni des Inventeurs dans plus d'une. Mais en gé-  
 néral le talent d'imiter & de perfectionner me  
 semble avoir plus brillé chez eux que le génie  
 de l'Invention. Leur Histoire & leur opulence  
 prouvent combien ils ont d'aptitude pour  
 la Guerre & pour la Marine. Le temps n'est  
 pas

(a) *Inter hoc eximia quaedam mentes omni seculo su-  
 stinuerant dignitatem litterarum, aut ad Prin-  
 cipum rerumve publicarum secreta admissi, com-  
 missas res digna solertia curavere. Nimirum ut  
 in regionibus, ubi vulgo, & velut ipso natali-  
 um munere, acria aut lepida ingenia exurgunt,  
 pauci ex sua mediocritatis tenore vel curant  
 vel possunt excedere: ita humilioris veluti fa-  
 ti Gentes, & plus antiqua bonitate, quam per  
 vanam subtilitatis culturam ornata, interdum  
 ingeniis sunt insignes, quæ propius ad cælum ac-  
 cedant, quam ad terram erant nata.*

Jo. Barclaii. Icon. animorum. Cap. V.



pas fort loin que leurs Camps étoient des Ecoles Militaires, où la Noblesse des autres Nations accouroit en foule, pour prendre des leçons des Stadthouders de Hollande, & les Navigateurs Etrangers pourroient encore apprendre des Navigateurs Hollandois.

Ils sont charitables envers les Pauvres, compatissans pour les Malheureux, incapables de souffrir qu'on opprime le Foible, s'ils peuvent l'empêcher. L'amour du gain & de l'épargne leur a été trop de fois reproché, pour qu'ils n'y aient pas donné quelque lieu. Mais soit que l'augmentation des richesses l'ait diminué, ou que le goût pour le luxe leur ait fait perdre cette basse inclination, elle ne paroît plus guères dans les Gens aisez & bien élevez, & si la générosité éclatante n'est pas encore une vertu fort commune chez eux, l'avarice n'y est pas non plus un vice aussi répandu qu'il a pû l'être.

Ils sont fort braves & fort intrépides, & tout ce qu'il y a brillant & de sublime dans le courage paroît, non seulement dans une infinité d'actions, qu'ils ont faites sur la mer, mais même dans plusieurs, qu'ils ont faites par terre, où, quoique confondus avec les Soldats étrangers & les Troupes auxiliaires, qui composent leurs Armées, leur audace & leur fermeté n'ont pas laissé de les distinguer.

Ils sont jaloux de leur liberté & de leurs pri-



privilèges, & il y a telles Villes en Hollande, où la moindre innovation effarouchant le bas Peuple & allarmant le Bourgeois même, exposeroit les Magistrats à une dangereuse sédition. Les exemples en sont rares, parce que le Gouvernement est constant. Mais enfin il y en a, & les Magistrats ont été heureux dans ces rencontres que la réputation de leur désintéressement & de leur modestie (a) guérît les Bourgeois de leurs soupçons, & leur fit prendre les armes contre les Séditieux.

Du reste, il y a peu de Peuples aussi paisibles & aussi soumis au Gouvernement (b) que les Hollandois. Un fort Bel Esprit n'a pas fait difficulté d'avancer qu'ils pouffoient la docilité jusqu'à s'en rapporter de leur Religion

(a) *Rerum publicarum Magistratus, ex civium sorte delecti, non quidem sublimis elegantia mentem afferunt ad Tribunal, sed diligentia efficaci inhaerent parentum institutis.*

Icon, anim. Cap. V.

(b) *Faciles autem ad imperantium nutum Populi, etiam saepe suis Magistratibus de Religionibus credunt, & vix sacrorum ritus, quos Princeps Civitasve probaverit, videas ulla privatorum religione aut pertinacia inquietari. Mala quae Angliam, & , quamdiu inter hos aestus luctata est, Galliam jactaverunt, haec miserabilis incuriae penè dicam felicitas evasit.*

Icon, anim. cap. V.



gion à leur Souverain. C'étoit une pensée outrée & même fausse, que leur prise d'armes contre les Espagnols détruisoit de reste. Mais ce qu'il ajoute est incontestable, savoir, qu'une Religion une fois établie en Hollande par les Loix n'a rien à craindre, ni du Fanatisme, ni de la superstition des Peuples.

## L E T T R E V I N G T C I N Q U I E M E.

**L** Es généralitez de la lettre précédente ne vous ont donc pas satisfait, Monsieur ? Eh bien, je risquerai encore un détail, que la prudence me déconseilloit, mais que la sincérité me dictera. Il me suffit que vous voïiez par-là combien vous avez d'empire sur moi.

Les Hollandois ont pour leurs Femmes des égards extrêmes, & chacune d'elles, Souveraine dans son ménage, y exerce une autorité indépendante, à laquelle plus d'un Mari se foumet lui-même paisiblement. Il est vrai qu'elles méritent bien cette complaisance de leur part. Aussi chastes qu'elles sont belles, & aussi tendres pour leurs Maris qu'elles leur sont fideles, l'autorité, que ceux-ci leur laissent, n'est au bout du compte qu'une récompense due à leur vertu. D'ailleurs à quel-  
les



les personnes plus affectionnées, plus entendues, plus œconomes pourroient-ils confier ces sortes de soins-là? Le Mari gagne par le travail ou par le Commerce; la Femme dépense avec règle. Vigilante, assiduë au logis, laborieuse même, elle se fait gloire de régler sagement son domestique, & de ne faire aucune dépense, dont un Mari sage ne la doive remercier. Un Hollandois vous avoueroit lui même que dans diverses maisons cet esprit d'œconomie va trop loin; mais où n'abuse-t-on pas de quelque vertu, & ne tombe-t-on pas dans des excès?

Nulle part l'amour conjugal n'est plus respecté que dans la *Hollande*. Dans d'autres Etats une Femme fréquente telle Assemblée, & le Mari va dans l'autre. Se trouvent-ils dans la même, l'un entretient sa voisine, l'autre écoute son voisin, ils ne font pas semblant de se connoître, c'est le bel air. L'Hôte aussi poli qu'eux n'a garde de les placer à table l'un auprès de l'autre. Le Hollandois grossier & simple suit bonnement ce que la raison & son cœur lui dictent. La Femme n'a des yeux que pour son Epoux & brigue une place à côté de lui. L'Epoux est assez effronté pour traiter publiquement sa Femme, comme un Amant poli & tendre traiteroit une Maitresse. Voilà une vertu bien bourgeoise. Aussi ai-je ouï dire que la première Noblesse de la  
Pro.



Province s'en défaccoutumoit insensiblement. La tendresse paternelle ne frappe pas moins dans les Hollandois. Quel plaisir pour un Homme sensible & judicieux de voir une Mere Hollandoise, environnée de ses Enfans. Ce n'est pas elle qui leur parle, qui les couve pour ainsi dire des yeux. C'est la Nature même, qui dans cette Mère s'exprime d'une manière si vive & si passionnée, & qui tire pour eux de son cœur tout ce qu'il y a de plus exquis en fait d'amitié. C'est dommage seulement que tant de bonté devienne quelques fois pernicious à ceux qui en sont l'objet. Je sai qu'on doit de l'indulgence & même de la compassion à un âge aussi foible que l'enfance, & aussi exposé aux injures du premier venu. Mais, si cette indulgence & cette compassion dégénèrent en mollesse, l'autorité paternelle si sainte & si nécessaire échappe à ceux que la Nature en a revêtus, & il n'y a plus qu'un fort heureux naturel, qui puisse retenir dans le devoir de jeunes gens ainsi abandonnez à eux mêmes. Le défaut que je remarque ne laisse pas d'être commun en Hollande, & les Pères mêmes n'en sont pas toujours exempts. *Ne battez pas mon Fils*, voilà la première leçon que plusieurs donnent aux Précepteurs de leurs Enfans. Seroit-ce par hazard qu'ils regarderoient les châtimens puérils comme trop honteux pour des Citoiens  
nez



nez libres ? J'ai quelque sujet de le soupçonner.

Il est probable que la même bonté de cœur & le même respect pour la liberté a une grande part à ce qui se passe en Hollande par rapport aux Domestiques. Ils ne sont nulle part aussi heureux. Ils reçoivent des gages considérables, & des gratifications assez fréquentes de leurs Maitres & des Etrangers. Il est rare qu'on prenne avec eux un ton haut & rude, & inouï qu'on les maltraite de coups. Les Maitresses semblent regarder leurs Servantes, non pas comme leurs inférieures, mais comme des Compagnes moins riches qu'elles, & elles leur parlent avec une douce familiarité, qui les feroit méconnoître à des Etrangers peu au fait des manières de Hollande. Il est aisé de deviner que des Domestiques traitez avec tant d'égards sont fort capables d'en abuser, & de paier leurs Maitres d'ingratitude & d'insolence. Aussi a-t-il fallu que la République sous le Stadhoudérat de Frederic Henri réprimât leur licence par une Loi sévère, qui aujourd'hui encore n'est rien moins que superflue.

Cependant les Hollandois, Maitres aussi humains & aussi indulgens que l'étoient les Bataves, non seulement ne regardent pas de fort près à ces fortes de fautes-là, mais même elles ne sauroient leur ôter la passion, qu'ils ont de  
leur



leur faire, s'il se peut, leur fortune. Il est vrai que le Serviteur témoigne plus de soumission chez les Grands de l'État & chez les Magistrats des Villes que chez les Particuliers. Aussi le cas est-il bien différent. Le simple Bourgeois se fait servir par des Gens, à qui leur éducation & leur naissance n'ont laissé d'autre ressource que le service. Ce sont au contraire des Fils de Bourgeois, assez bien dans leurs affaires & bien élevez, qui servent les Grands, dans l'espérance certaine que ces Maitres généreux leur donneront des emplois considérables, pour récompense de leurs services. Ils sont traitez avec plus de considération que les autres. Souvent on ne leur donne aucune marque de livrée. Eux mêmes ne se confondent pas avec les Domestiques d'une autre espèce. Je ne vois rien nulle part qui ressemble mieux à leur condition que celle des Affranchis de l'ancienne Rome. Quoiqu'ils ne fussent plus Esclaves, ils devoient cependant une soumission respectueuse & divers services à leurs Maitres, & ceux-ci à leur tour, obligez par les Loix & par l'amitié à les regarder comme des espèces d'Enfans de la Famille, se chargeoient avec plaisir du soin de les avancer. Par là le Noble augmentoit le nombre de ses Cliens parmi ses Concitoiens, & peu à peu Rome se remplissoit d'un Peuple, qui aiant tout reçu, ou espérant tout des Nobles, n'a-

*Partie II,*

L

voit



voit garde d'envier leurs richesses & leur puissance.

Le Hollandois froid & circonspect ne se livre pas légèrement au plaisir de contracter une amitié. Il examine lentement & à loisir ceux avec qui il veut se lier d'une manière particuliere. Un Juge n'est guères plus attentif que lui aux moindres choses, & il y a quelque honneur à avoir soutenu une épreuve si rigoureuse. Mais cet Homme si lent & si réservé n'est plus la même chose, dès qu'il est devenu ami. Ce n'est que zele, qu'empressement, que confiance, qu'ardeur. Le Hollandois à cet égard ressemble aux tourbes, qu'il brûle. Elles s'allument difficilement, & elles font ensuite un feu ardent & durable.

Le Hollandois dans les affaires est plus prudent qu'adroit (a), & plus droit qu'accommodant & que liant. Il est plus civil que poli, & plus humain que gracieux. Il souhaite plus d'être plaisant qu'il n'y réussit. Il aime plus la gaieté qu'il n'est gai. J'ai vû plusieurs Hollandois dans des parties de plaisir. Mais, nez sérieux

(a) *Prudentia autem ut non illic subtilia ingenia passim habet, quorum artificio deducatur in confinium doli: ita veris maturisque judiciis insidet, quæ & facile caveant suis rebus & alienos errores dispiciant.*



rieux, ils n'en étoient encore, en se séparant, qu'à l'envie de se divertir. Ils tâchoient de se persuader qu'ils se divertissoient. Enfin il me sembloit, à les voir s'agiter & comme se secouer, qu'ils invoquoient la Joie, & qu'elle ne les écoutoit point. Leur tempérament me paroissoit n'être pas fait pour elle.

On a dit il y a une centaine d'années que le Hollandois, (a) bien loin de faire gloire comme d'autres Nations de ses larcins amoureux, les ensevelissoit dans les ténèbres, où il les avoit commis, & qu'une pudeur presque féminine lui fauvoit l'embarras d'en avoir beaucoup à cacher. Ce portrait si honorable conviendroit mieux aux médiocres Bourgeois d'aujourd'hui qu'à ceux que la noblesse & l'opulence élèvent au dessus d'eux. Je fais même tels endroits dans la Hollande, où le Bourgeois un peu aisé rougiroit d'avoir à cet égard plus de vertu que le Patricien, & où le Patricien ne le cède pas au Noble du premier ordre.

Malgré cette espèce d'émulation, qui se

L. 2

trouve

(a) *Parca & in furtorum suorum tenebris mersa libido, non, ut alibi terrarum, palam inter titulos atque ludos exultantis juventutis. Nam & prope ad muliebris pudicitiae similitudinem viri quoque hanc pestem aspernantur.*

Icon, anim, cap. V.



trouve par tout entre la Noblesse & la Bourgeoisie , l'amour des jeux ruineux n'est pas encore descendu de la première Classe à la seconde , & le Bourgeois plus sage , parce qu'il peut moins risquer, abandonne aux Seigneurs d'un haut rang le privilège de se ruiner par le Phaëton , ou de ruiner les autres. Il joue cependant. Que feroit-on dans une Compagnie, si on ne jouoit pas ? On parleroit ? Mais peu de Gens sont en état de dire des choses capables d'amuser agréablement , & peu sont capables de goûter ces choses-là. Encore une fois donc il faut jouer , & le Hollandois joue, mais à des jeux qui exercent son corps , ou son esprit , sans exposer sa fortune.


Malheureusement la passion pour les fleurs fait quelques fois aux Familles Bourgeoises autant de tort, que le jeu leur en auroit pu faire. C'est ce qui arriva sous le Stadthouderat de Frederic Henry, & il fallut que l'Etat arrêtât ce desordre par un Placard. Il n'y a que quelques années qu'on vit renaître ce gout pernicious, & que les oignons de fleurs furent vendus à un prix excessif. Telle coutoit sept, huit, neuf & dix mille florins , c'est à dire, neuf ou dix fois plus qu'on n'auroit donné pour le Jardinier même. Le fameux Quinquempoix ne causa à proportion pas plus d'agitation dans les esprits , ni de révolutions dans les fortunes. Le fruit de ses travaux, l'épargne  
de



de plusieurs années, le nécessaire de sa Famille, les ressources pour l'avenir, l'avidé Artisan vendoit tout, sacrifioit tout, pour acheter un petit jardin, où il pût cultiver quelques tulipes, sur lesquelles il fondoit l'espérance de la plus grande fortune. L'Homme riche de son côté achetoit bien cher ces précieux oignons, pour les vendre encore plus cher à d'autres. Un oignon dans ce temps-là étoit une espèce d'Action, qui, après avoir profité chez quelques Acheteurs, alloit perdre son prix chez le dernier, à peu près semblable à ce jeu, où plusieurs Personnes font passer de main en main un papier à demi allumé, jusqu'à ce qu'il s'éteigne entre les mains d'un des Joueurs. Cette folie si ruineuse avoit gâté nombre de François du temps de Ménage, qui l'appelloit la *Tulipomanie*, & la Bruyere en a fait une description, qui ne dépare pas le reste de ses ingénieux *Caracteres*.



LETTRE VINGT  
SIXIEME.


 OUi, Monsieur, vous avez raison, la  
 propreté Hollandoise est trop célé-  
 bre, pour en parler fort au long &  
 pour n'en rien dire. On nettoie en Hol-  
 lande les rues avec autant de soin qu'ailleurs  
 on nettoieroit une chambre. Le pas des portes  
 des maisons est d'ordinaire de marbre. La fer-  
 rure, le marteau, le pommeau des portes sont  
 toujours de cuivre, & luisent comme de l'or.  
 Les fenêtrés, d'ordinaire faites & vitrées à l'An-  
 gloise, sont entretenues avec une attention pa-  
 reille au reste, & les verres à boire ne fau-  
 roient être mieux rincez. On écure les plan-  
 chers avec du sable & de l'eau comme la vais-  
 selle. La vaisselle elle même ressemble pour la  
 netteté à celle, dans laquelle Horace (a) réga-  
 loit ses Amis, c'est-à-dire qu'on s'y mireroit,  
 & je puis avancer en général qu'à peine y a-t il  
 dans une Maison Hollandoise un appartement  
 plus

(a) *Hæc ego procurare & idoneus imperor, & non  
 Invitus: ne turpe toral, ne sordida mappa  
 Corruget nares: ne non & cantharus & lanx  
 Ostendat tibi te.*

Horat. Lib. I. Epist. v.



plus propre & plus riant que la cuisine. La manière même, dont la pluspart des maisons sont construites, facilite le moien de les tenir propres, & invite à le faire. D'ordinaire le vestibule est pavé de marbre noir & blanc, & souvent il en est de même de la pluspart des appartemens bas. La pluspart du temps les murailles en sont enduites d'un plâtre blanc comme la neige & de la chaux la plus fine, ou bien elles sont revêtues de carreaux de la plus belle faience. Les autres appartemens sont tendus par les Propriétaires mêmes, ou par les Locataires, de tapisseries communes, mais propres & gaies. Les planchers, composez simplement de planches étendues selon la longueur des chambres, seroient bientôt affreux, si on n'en avoit pas un soin extrême, & c'est ce qui fait qu'on les écure presque aussi fréquemment que les assiettes. Les escaliers, souvent plus magnifiquement plancheiez que les chambres, où ils conduisent, sont ménagés aussi avec une espece de scrupule, & il n'est pas fort rare d'y trouver au bas des pantoufles de paille, dans lesquelles il faut se mettre tout chauffé pour monter, & de voir la Maîtresse elle même ne les monter qu'à pieds nuds & craindre presque de les fouiller par ses pas. Vous devinez bien que ce doit être un crime de cracher sur des escaliers & sur des planchers si nets. Effectivement, Monsieur, vous



vous retiendriez de vous même , si une Dame Hollandoise faisoit tant que de vous admettre dans l'appartement, qu'elle s'est reservé à elle même , ou , pour mieux dire, qu'elle a consacré à la Propreté. Figurez vous une Religieuse, qui a pris sur elle le soin dévôt de parer une chapelle & de l'entretenir. Quelle attention, pour qu'il n'y manque aucune sorte d'ornemens , qu'elle puisse imaginer ! Quelles peines, pour que tout y rie aux yeux par la symetrie & par la propreté ! Quelle inquiétude que quelcun ne salisse ou ne dérange étourdiment un ouvrage si chéri ! Telle est une Dame Hollandoise dans sa chambre de parade. Tapifferies , tableaux, lits, chaises, armoires, porcelaines , argenterie , tout est exquis , tout semble avoir été placé & nettoié de la main même de la Propreté, tout vous enchante, & vous pardonnez à la Dame l'attachement presque superstitieux, qu'elle a pour une chambre si charmante.

Les Villageoises ne le cèdent en rien aux Bourgeoises pour la propreté. J'ai été en voir plusieurs. Leurs maisons, leur vaisselle, leurs meubles étoient de quelque degré moindres que chez les Habitans des Villes , mais ils les égaloient du moins pour la netteté, & le linge de table & de lit l'emportoient pour la finesse & pour la blancheur sur celui de bien de riches Habitans des autres Provinces. Leurs éta-  
bles



bles mêmes se sentoient de ce soin, & étoient entretenues d'une manière qui surprenoit.

Je vous dirai encore plus. C'est qu'on voit dans les navires des Hollandois la même propreté que dans leurs maisons. Accoutumez dès leur Enfance à ne rien salir, ou à laver à l'heure même ce qu'ils ont gâté, les Matelots ne s'en dispensent jamais, non pas même pendant la tempête. C'est une chose admirable dans ces occasions, où le ciel, la terre & l'eau semblent se confondre, de voir ces Gens-là, sans participer à cette confusion, faire la manœuvre & nettoier le vaisseau avec la même attention & la même tranquillité que s'ils étoient sûrs de n'avoir rien à craindre des vents.

Il est naturel qu'une Nation si propre à divers égards le soit de même dans ses habits & dans son linge. Aussi l'est-elle. Mais cette propreté ne m'a nulle part autant frappé que dans les Personnes, qui semblent en être dispensées par leur condition & par leurs travaux. Une simple Servante à la Ville, ou même à la Campagne, ne s'est pas plutôt délivrée de ses occupations les plus salissantes, qu'elle met des habits plus décens, & il y en a souvent telle qui, au sortir de l'ouvrage, *cointe, proprette, blanchement atournée*, pourroit être regardée par une imagination poétique comme la Suivante de quelque Nymphé. Un Homme de la Campagne, avec ses habits




d'une forme rustique , est d'ailleurs d'une propreté , qui ne laisse rien de tant soit peu choquant sur sa personne , & il y en a même qui , avec leur linge fin , leurs justaucorps du plus beau drap , leurs vestes & leurs camisolles à petits boutons d'argent massif , pressez les uns contre les autres , paroissent presque magnifiques. Ce que j'ai le plus admiré dans cette espèce , c'est un Matelot revenant des Indes avec quelque gain. Il n'a pas été deux jours à Amsterdam , que le voilà poudré , frisé , en escarpins à grosses boucles d'argent , en bas de soie gris de perle , ou couleur de rose , en culotte d'écarlatte galonnée d'or , en veste d'un drap fin doublé de soie. Le choix des diverses pièces de cet habillement ne témoigne pas toujours un grand goût. Mais tout en faisant rire , il marque l'inclination générale des Hollandois pour la propreté. Plus d'une fois , en les voiant , il m'a semblé que telle devoit être la chiourme du Vaisseau , avec lequel Vénus passoit de temps en temps de Cythère à Paphos , où à Gnide.

LET.



LETTRE VINGT  
SEPTIEME.


**N**E regardez plus les Hollandois, Monsieur, comme un Peuple, qui vive encore dans l'heureuse ignorance du luxe & du fafte. Il ne faudroit pour vous détromper que lire ce que Grotius (a) disoit d'eux, il y a près d'un siecle & demi. Dès lors, selon lui, la mâle simplicité & la propreté innocente des anciens Hollandois dégéneroient en un luxe, profitable pour l'Etat, mais pernicious aux mœurs. La grave leçon, que ce grand Homme leur fait là-dessus, ne les a point convertis, & leurs Ancêtres, à qui il l'adreffoit, étoient des Catons au prix de leurs Neveux, qui peutêtre seront citez eux mêmes par leurs Décendants comme des exemples admirables de simplicité. Peutêtre dira-t-on alors, nos Peres avec le même bien, dont

(a) *Batavorum prisca fortisque simplicitas & casta munditia in luxum vertebant, avario quidem vectigalem, at moribus perniciosum: quippe quo avaritia, malum vetus, in audaciam impellitur, nec finit meminisse, victas esse gentes, qua eum vivendi morem tradidere.*

Grotius lib. V. Annal. ad A. 1588.



dont on entretient aujourd'hui deux caroffes magnifiques , se contentoient d'en avoir un, qui fût propre. Les Chevaux Frisons leur suffisoient. Ils se contentoient d'un Cuisinier Hollandois. Trois ou quatre Laquais étoient assez pour eux, & ils laissoient les Pages & les Gentilhommes aux Princes. Ils se croioient assez bien logez dans une Maison plutôt jolie & brillante que magnifique. Leurs Maisons de campagne ne leur rapportoient rien , mais aussi ne leur coutoient . elles qu'un ou deux milliers de florins d'entretien. Ils donnoient quelques fois de grands repas, mais on y voioit plus de profusion que de délicatesse , & la délicatesse coute plus que la profusion. Enfin un grand Seigneur de ce temps-là, qui vivoit à la Haye, comme un riche Seigneur bien réglé vivoit à Paris , passoit parmi ses Concitoyens pour un prodigue.

Plusieurs Hollandois d'aujourd'hui ne laissent pas de déclamer avec la sévérité la plus triste & la plus chagrine contre le luxe de leurs contemporains , & , attachez aux vieilles maximes , plutôt par impuissance & par jalousie que par connoissance & par gout , ils se dédommagent en blâmant les autres de ce qu'ils ne peuvent point les imiter. C'est-là la consolation des malheureux, & on la leur laisse sans peine.

Vous le savez, Monsieur, je n'ai jamais donné

né



né dans les principes outrez , que quelques Personnes attribuent , peutêtre fans raison , à l'ingenieux Auteur de la *Fable des Abeilles*. En un mot , je n'ai jamais regardé les Vices comme des espèces de Divinitez Fondatrices & Protectrices des Empires. Mais , si le luxe n'est pas un vice par lui même , & que par sa nature, il soit utile à un Etat commerçant, bien loin de lui nuire , ne me permettez vous pas dans cette généralité, où je laisse mon idée du luxe, de le regarder fans trop de colere ? Il en est de lui comme des richesses. L'homme d'une naissance fort élevée au dessus du commun est pauvre avec les revenus, auxquels un homme d'un moindre rang borneroit ses vœux pour les richesses. Celui-ci est pauvre avec le bien , qui feroit la félicité d'un homme médiocre & qui l'enrichiroit. Ce dernier est pauvre à son tour avec des biens, qu'un homme fort au dessous de lui n'oseroit presque souhaiter. Une petite partie de ce que chaque condition regarde comme peu de chose feroit regardée comme beaucoup par la condition , qui la suit immédiatement. De même tel luxe n'est point vice dans les Personnes du premier rang , qui l'est dans celles du second, & qui, l'étant davantage dans celles du troisième , l'est d'avantage encore dans les rangs inférieurs. Les richesses sont respectives, & le luxe l'est de même. Le  
luxe



luxe ne devient vice dans un homme, que quand il surpasse sa condition sa & fortune.

Vous ne croiriez peutêtre pas qu'une morale aussi indulgente en apparence fût celle d'un Docteur des plus austeres. Elle en vient cependant, & ce Docteur c'est le judicieux Robert Barclay. Je cite ses propres paroles pour la seule rareté du fait. (a)

J'ai

- (a) *The third thing, to be treated of, is the vanity and superfluity of Apparel, in vvhich first two things are to be considered, the condition of the person, and the countrey, he lives in. We shall not say, that all persons are to be cloathed alike, because it vvill perhaps neither sute their bodys, nor theirs estates. And if a man be cloathed soberly and vvithout superfluity, though they may be finer, than that, vvhich his servant is cloathed vvith, vve shall not blame him for it: the abstaining from superfluitys, vvhich his condition and education hath accustomed him too, may be, in him, a greater act of mortification, than the abstaining from finer cloaths in the servant, vvho never vvvas accustomed to them. As to the countrey, vvhat it naturally produces may be no vanity to the inhabitants to use, on vvhat is commonly imported to them by vvay of exchange, seing it is vvithout doubt that the Creation is for the use of man. So vvhere Silk abounds, it may be vvorn, as vvool; and vvhere vve in those countreys, or near unto them, vvhere gold or silver vvvere as common as iron or brass, the one might be used*

as



J'ai ajouté que le luxe étoit avantageux dans une grande République, & il est aisé de le prouver. Il réveille la paresse des Habitans, il aiguillonne leur industrie, il leur inspire un courage qu'autrement ils ne se feroient point senti, il les accoutume à l'application & à la patience. Combien de mains feroient inutiles à la Hollande, si le luxe d'un certain nombre d'Habitans ne leur fournissoit pas du travail? Combien peu de Gens pourroit nourrir la Hollande, si par des loix somptuaires elle obligeoit ses Citoyens à se contenter du triste nécessaire, & qu'elle en fit des especes de Moines, pour qui ce seroit un crime que de s'accorder comme une récompense de leurs travaux, un usage agréable des richesses, qui en sont le fruit? Combien d'Habitans en ces cas-là iroient porter leurs richesses dans les États, où le luxe n'est pas un crime, & priveroient ainsi leur Patrie de leurs personnes & de leurs biens?

*as well as the other. The iniquity lies then here, first, when, from a lust of vanity, and desire to adorn them selves, men and women, not content with what their condition can bear, or their countrey easily affords, do stretch to have things, that, from their rarity, and the price, that's put upon them, seem to be pretious, and so feed their lust the more, and this all sober men of all sorts will readily grant to be evil. Robert Barcklay Apology for the Quakers fifteenth Proposition.*



biens ? Où les deux Compagnies des Indes trouveroient-elles des Matelots, si l'amour du luxe & des plaisirs ne remettoit pas en cinq ou six semaines ceux qui ont fait ce voiage dans la même situation, où ils étoient avant de l'entreprendre, & ne les obligeoit pas de rentrer à leur service ? Comment se feroient-elles même formées ces Compagnies, si, dans les premiers qui y entrèrent, l'avidité du gain n'avoit pas été sollicitée par l'envie de vivre un jour d'une manière moins seche & plus brillante ?

Un autre avantage du luxe, c'est qu'il fait circuler l'argent, & qu'il lui donne un cours utile à l'État, au lieu que l'avarice l'enféveliroit dans des coffres & le déroberoit ainsi au Public.

Encore un grand avantage du luxe, c'est que, mettant un prix fort haut aux ouvrages de l'industrie, il fait enchérir par là même les matériaux qu'elle emploie, matériaux qui autrement vaudroient trop peu au Marchand, pour qu'il les allât chercher dans les diverses Parties du Monde. Par là le luxe multiplie les objets & les profits du Commerce. Par là enfin il augmente le nombre des Ouvriers, parce qu'il les rend heureux.

Je suppose une petite République, dont un Législateur d'un caractère monachal & dur a condamné les Citoyens à ne goûter  
pres-



que aucun de ces plaisirs innocens , connus sous le nom de luxe , & que le grave Ciceron appelle les ornemens de la vie La Loi ne leur permet , que des étoffes simples , point d'or , point d'argent , peu de soie , peu de dentelles , nulle broderie. Elle compte les Convives & les Plats de leurs tables. Elle exerce son inquisition jusques sur leurs parties de plaisir , & on ne peut se divertir que comme il plaît à la Loi. Là un Citoyen paroît moins un Homme libre qu'un Ecolier timide , qui tremble devant son Pédant.

Je demande qui peut exciter un tel Homme à vouloir surpasser ses pareils par son industrie & par son application. Des vues vertueuses y suffiront elles toujours ? Rarement les Hommes sont assez sages & assez heureux , pour que la Raison leur inspire autant d'activité que les Passions l'auroient fait. Voici donc ce qui arrivera ordinairement. L'ambition de se faire honneur de ses richesses , cette ambition si active & si utile à un Etat , sera remplacée , ou par le sombre & morne plaisir d'accumuler l'or dans ses coffres & de faire dire après sa mort qu'on étoit riche , ou par le desir inquiet d'amasser de quoi vivre avec sa famille , ou dans certaines gens par l'amour brutal du vin , unique passion que la Loi n'ait pas songé à proscrire Quels motifs au prix du luxe ! Aussi vous savez quels en sont les

*Partie II.* M effets.




effets. Une telle République s'entretient dans une honnête pauvreté, & c'est là tout.

La Hollande ne donne point dans ces attentions, dont le moindre défaut est d'être basses & frivoles. Un de ses Citoyens s'est enrichi par les Manufactures, ou par le Commerce. Son Fils dépense par un luxe poli & dans des plaisirs permis à sa fortune une partie de cet héritage, amassé avec tant de peines. La République ne s'en mêle point. Eh que lui importe en effet que telle ou telle Famille conserve ou perde les richesses de ses Ancêtres? Elles ne sont point perdues pour l'Etat. La même masse d'argent s'y trouve toujours, & le Commerce abandonné par quelcun passe à un autre non moins habile.

LETTRE



L E T T R E V I N G T - H U I -  
T I E M E .


 V Ous ressouvenez vous, Monsieur, de ce malheureux mot d'*Auris Batava*, (a) par lequel les Commentateurs de Martial ont cru qu'il reprochoit aux Hollandois de la stupidité & un mauvais goût? Le docte Gérard van Loon a pensé que les oreilles Bataves n'avoient été citées qu'à cause de leur grandeur extraordinaire, & il a donné pour preuve de cette grandeur, des têtes antiques de Bataves, où ce qu'il a pris pour des oreilles ne me semble être que deux touffes de cheveux relevez vers le sommet de la tête. Je laisse à part ce qui en est. Je dis seulement qu'on auroit tort aujourd'hui de reprocher *l'oreille Batave* aux Hollandois.

J'avoue que peu de Nations polies témoignent moins d'égards qu'eux pour ceux qui se distinguent par l'érudition, ou par l'esprit. De tels Hommes en France, pour peu qu'ils joignent à ces qualitez celles qui sont nécessaires pour vivre dans le monde, y sont reçus avec agrément des Personnes les plus élevées, on se fait honneur de les avoir chez

M 2

soi,

(a) *Lib. VI. Epigramm. 82.*



foi, on brigue leurs visites. Le Gouvernement a pourvû à ce qu'ils trouvent des établissemens utiles. Il a fondé pour eux des Sociétez honorables & avantageuses tout à la fois sous le nom d'Académies. Il a créé des prix pour ceux qui se distinguent glorieusement dans les Arts & dans les Sciences. Nulle part enfin cette sorte de mérite ne pouvoit être mieux païée; elle l'est par l'unique chose, qui flatte la vertu & qui soit digne d'elle; elle l'est par l'honneur.

Vous ne verrez rien de semblable en Hollande. On y estime un savant Jurisconsulte comme Avocat, ou comme Professeur en Droit. Mais il y a dans cette Science un degré supérieur à celui qui constitue le Professeur & l'Avocat. C'est celui qui fait le Législateur & le Politique, & c'est celui-là même qui d'ordinaire n'est pas estimé ce qu'il vaut. On y a des Chaires dans les Eglises & dans les Ecoles pour ceux qui se sont mis en état par de bonnes études d'enseigner aux autres la Religion & la Théologie des Réformez. Mais il s'élèvera un Homme rare, qui, sans faire une profession expresse de la Théologie, l'aura étudiée en Philosophe, & aura écrit d'une manière à délivrer la Religion des Sophismes de ses Adversaires. Qu'il ne s'attende pourtant pas à une récompense honorable, ni même à l'estime du commun de ses Concitoyens.

Ce



Ce doit être bien assez pour lui d'échapper à l'accusation d'hérésie. Supposez en sa place un Géometre, un Philosophe, un Historien, un Poëte, qui font de leurs études leurs délices, mais non pas un commerce. On les regardera comme des Gens d'esprit, qui ont sût se procurer une agréable oisiveté, & qui, d'ailleurs inutiles au Public, sont paiez de reste par de vaines loüanges de ce qu'ils lui donnent. En un mot, on ignore en Hollande ce que c'est qu'Académies, que pensions, que prix.

J'ai vû cependant deux ou trois Sociétez littéraires sur le point de s'y former. Mais aussi les ai-je vu périr dans leur naissance. La forme du Gouvernement n'est point favorable à ces sortes d'établissmens-là, & le génie de la Nation, sérieux & tourné d'un autre côté, regarderoit de pareilles fondations, ou comme frivoles, ou comme convenables seulement à de grands Rois.

Ces desagrémens n'ont pas empêché que la Hollande n'ait toujours été fertile en Hommes illustres dans toute sorte de Sciences & d'Arts. La liberté, qu'elle accorde aux Gens d'étude, compense seule ce qui leur manque d'ailleurs, & leur vaut tout ce qu'ils n'ont point. Le génie, semblable à ces plantes généreuses, qui croissent presque sans culture & qui portent d'excellens fruits, ne demande souvent pour



se produire que la liberté de le faire. Bayle en France n'auroit été qu'un Homme versé dans l'Histoire ancienne & moderne, qu'un Critique exact & curieux dans cette matiere-là, & qu'un Homme capable d'embellir par son esprit des recherches si sèches & si peu agréables d'elles mêmes. En Hollande il se montra Philosophe profond & subtil, & il y écrivit ces ouvrages, qui ne mourront jamais, le *Commentaire Philosophique*, le *Traité sur la Comete*, les *Lettres sur l'Histoire du Calvinisme* & le *Dictionnaire Critique*.

Mais pourquoi vous ai-je cité un Etranger, tandis que je pouvois vous nommer tant de Hollandois illustres, un Erasme, un Grotius, un Doufa, un Arminius, un Episcopius, un Brand, un Hooft, &, pour parler d'Hommes excellens qui vivent encore, un Boerhave, un van Loon, un Sgravesande & tant d'autres, dont je n'obtiens les noms que pour abréger ma lettre ? La Poësie même a été cultivée avec honneur par beaucoup de Hollandois, quoique le caractère froid & sérieux de la Nation paroisse l'en rendre incapable.

Le gout pour les bonnes études n'est même pas renfermé dans cette classe de Personnes, que leur profession destine d'une manière particulière aux Sciences. Vous trouverez nombre de simples Bourgeois versez dans la Théologie, d'autres Métaphysiciens, Géometres, Phy-



Physiciens. On a d'excellens Livres de Théologie & de Metaphysique , écrits par un Marchand Hollandois. C'est un Bourgeois de Rotterdam , qui a fait le Traité de l'origine de la Verité & de la Vertu, traité profond & subtil , où il y a beaucoup de pensées également nouvelles & vraies. C'est un autre Bourgeois de la même Ville , qui , voulant réfuter le Systéme de Spinoza , le réduisit en démonstrations géométriques, & fit par.là plus que Spinoza n'auroit peutêtre été capable de faire. Ce fut un Bourgeois (a) de Delft, qui fit ces merveilleux Microscopes, à l'aide desquels il étudia la Nature dans les choses même les plus petites, & vit en quelque manière les choses invisibles. C'est un fameux Peintre de Leyde , nommé van Mieris , qui consultant les Médailles & les Livres tant manuscrits qu'imprimez, a fait une Histoire de Hollande , digne d'être associée aux deux grands Ouvrages de Monsieur van Loon sur cette matière.

Chose particulière ! Cette inclination des Hollandois pour les Sciences s'est communiquée aux Etrangers , qui se sont établis parmi eux. J'ai connu à la Haye divers Officiers François , qui aiant été réformez à la paix d'Utrecht, embarrassés de leur loisir, s'étoient avisez de le rendre agréable , en s'appliquant

M 4

à

(a) Antoine Leuvenhoeck.



à la Gnomonique & à l'Optique. J'ai connu dans la même Ville un Suédois (a), Maître d'armes, qui faisoit des Telescopes, des Microscopes, des Miroirs de toutes especes, & des Instrumens de Mathématique, le tout de la dernière perfection. Un Marchand Anglois de Rotterdam nommé Boyd s'est fait une réputation fort juste par un Traité, où il prouve en Physicien la possibilité de la Résurrection. J'en pourrois encore citer d'autres, si je ne devois me hâter de fermer ma lettre.

Les beaux Arts sont tous cultivez en Hollande, mais avec un succès assez inégal. L'Architecture par exemple n'y a pas été poussée à un haut point de perfection, & il est même probable qu'elle ne le sera jamais, parce que le Hollandois, se contentant du commode & du joli en fait de Bâtimens, ne vise guères au grand & au magnifique, où la Science de l'Architecture pourroit briller

Il y a assez de Statues en Hollande. Mais la pluspart ne sont que des copies, ou, si elles sont originales, les meilleures sont d'ordinaire l'ouvrage des Etrangers. Telles sont celles, qu'on voit aujourd'hui dans la *Maison du Bois*, (b) Statues d'un grand goût, qui ont été faites par un Flamand nommé Savery.

La

(a) . . . . . Joblot.

(b) Palais voisin de la Haye, qui appartient au Prince d'Orange.



La Peinture a beaucoup mieux réüffi, parce qu'elle a été favorifée par l'inclination générale de la Nation & par la libéralité des Connoiffeurs. C'est ce qui a fait naître tant de Peintres en Hollande, & qui a rempli jufqu'aux maifons des fimples Bourgeois d'excellens tableaux. Cependant peu de ces favans Maitres ont fû atteindre au grand & au fier des Italiens, ou bien l'ont voulu. Plusieus d'entre eux fe font plûs à peindre des Tabagies d'Etudians libertins, ou de Paifans ivrognes, & ils ont été admirez, pour le choix des fituations & pour la juftesse de l'expreflion. Plusieus n'ont amufé leurs pinceaux qu'à représenter des Insectes, & il y a des Mouches, peintes par eux, qui ont trompé des Araignées. Plusieus ne s'appliquent qu'à peindre des Fruits, ou des Poiffons, fortant de l'eau, ou déjà accommodez, & j'ai vû des tableaux de ces especes-là, qui pouvoient faire naître aux Spectateurs l'envie de manger, & les tenter d'allonger la main fur des mets fi appétiffans. D'autres Peintres brillent dans les Nuits, fortes d'ouvrages, où ils ont eu le Bassan pour modelle, & où ils font devenus eux mêmes le modele des autres Peintres. Quelques-uns ont excellé à représenter des Tempêtes & des Naufrages, ou à peindre des Batailles. La Hollande n'a pas manqué non plus d'excellens Peintres de Portraits & d'Histoires. En général leur coloris est.

M 5

beau.



beau. Ils dessinent parfaitement. Leurs peintures unies comme une glace sont par-là même propres à être vues de près avec plaisir. Mais la manière de la plupart est trop travaillée & trop léchée, & il paroît que plusieurs ont plus songé à finir leurs ouvrages, & à n'y laisser aucun défaut, qu'à y mettre les beautés sublimes.

La Gravure de Hollande a beaucoup d'obligation à feu Picard le Romain, qui étoit né à Paris. Cet illustre Graveur, formé par un Pere habile, & encore plus par les beaux monumens de l'Antiquité, qu'il copia en Italie, s'instruisit avec soin de la Mythologie Payenne & des usages antiques & modernes. Il lut avec goût les meilleurs Poëtes. Il apprit à fonds tout ce qu'un Peintre doit savoir d'Optique & d'Anatomie. Il joignit à ces études une fidélité rare à représenter la Nature, & une adresse singulière à l'embellir. Son imagination féconde & gracieuse brille dans une infinité d'Estampes, qu'il a faites, non seulement pour les Livres, mais aussi pour des Théses & pour des Epithalamés, &, quoique celles-ci aient toutes le même sujet, il a sù toujours inventer, sans se copier jamais. Le Cuivre semble s'être amolli sous son burin, & il y a dans sa gravure la douceur des beaux desseins à l'encre de la Chine. Je ne connois depuis sa mort d'autre Graveur d'une capacité distin-

distin-



distinguée en Hollande que le Sieur Houbraken. Il a la correction & la douceur de Picard, si même il n'en a pas d'avantage. Il faudra voir s'il a la même richesse d'imagination.

La Musique peint la voix, comme la Peinture représente les Hommes. Elle est fort aimée & fort cultivée en Hollande par les Habitans. Toutefois peu d'entre eux ont attrapé un certain degré d'excellence, & on ne comptoit de mon temps parmi ceux-là que les Sieurs Robert & Albicastro, tous deux de la Haye, qui ont montré beaucoup de science & de génie dans leurs Ouvrages. Je ne sai si on ne pourroit pas attribuer cette sorte de stérilité au défaut d'occasions brillantes & de récompenses considérables pour les Musiciens. Des Concerts de temps en temps, des Ecoliers en Ville, voilà tout ce qu'ils ont, & du reste point d'Opéra, point de Musique d'Eglise, en un mot point de postes honorables & avantageux, point de grands motifs d'émulation.

LET.



LETTRE VINGT  
NEUVIEME.

**J**E crois , Monsieur , qu'Horace a prophétisé des Hollandois , lorsqu'il disoit ,

*Scribimus indocti doctique Poemata passim.*

Imaginez-vous qu'il ne se marie pas un notable Bourgeois, que d'abord sept ou huit Artisans ne briguent sa pratique, ou sa protection, par autant d'Epithalames , & n'invoquent pour lui dans leurs vers l'Hymen & l'Amour , ou le Dieu qui a sanctifié le mariage , selon qu'ils ont plus ou moins de dévotion. Les mariages d'argent & les mariages d'or ne donnent pas moins d'occupation au Parnasse. Le Jour de l'an & la Fête du Patron sollicitent à leur tour la Muse intéressée du Poete, & bientôt elle lui fournit des vers dignes du sujet. Vous jugez bien qu'en cas de mort, le Patron ne manque pas d'un Billet d'enterrement daté du Pinde. Mais ce qui coute le plus à l'Apollon de ces bonnes gens, c'est la vocation d'un Ministre. Pour le coup il n'est Fils de bonne Mère , principalement parmi l'honorable Corps des Cordonniers, qui ne s'empresse à féliciter le nouveau Prédicateur en rimes ar-

ran-



rangées méthodiquement , & qui ne mêle de son mieux dans son compliment Mercure Dieu de l'Eloquence , Demosthene , Ciceron , avec Moïse, les Prophetes & les Apôtres. C'est dans le même langage que les Serviteurs publics des Villes souhaitent ou plutôt demandent une bonne année aux Citoiens. On s'est moqué des Héros de l'Opéra , qui expirent en chantant des vers. Je ne sai si on a raison. Mais ceux que la Justice exécute ici ne meurent pas autrement. Du moins leurs dernières paroles, comme on les appelle, sont des chansons, , que l'Imprimeur se donne la peine de composer, dès la veille de leur supplice. Ce qu'il y a de bon dans ce débordement de vers, c'est qu'il augmente le débit de la Fabrique du Papier, qu'il donne de l'ouvrage à ces Imprimeurs qui en ont peu, que souvent il met les Picarts mêmes dans l'occasion de graver d'excellentes vignettes, & qu'enfin ceux des Hollandois qui aiment la Poésie n'ont qu'à lire ces vers, pour savoir ce qu'ils doivent éviter dans cet Art.

Je ne vous ai encore parlé que des Villes. Le croiriez vous ? L'ardeur de rimer est encore plus forte dans les Villages. Il n'est pas que vous n'aiez vu dans votre voiage de Rome ce que les Italiens appellent *Improvisatori* , Gens qui abondent dans leurs Villes & qui ne sont pas rares dans les campagnes. Les Hollandois  
en



en ont aussi sous le nom de *Rederyks*. Ces Poëtes s'assemblent dans la principale hotellerie du Village, pendant la Foire. Là se rendent les Poëtes des Villages d'alentour, pour leur disputer le prix de la Poësie. Ceux qui se sont distinguez autrefois dans ces combats & qui y ont remporté plusieurs couronnes, abandonnent noblement aux jeunes *Rederyks* l'honneur de ces jeux. Ils se contentent d'y présider. Un d'eux donne le sujet, sur lequel on doit rimer, & fixe le temps, qu'il faut avoir fait. Une demie-heure c'est l'ordinaire. A l'instant chacun s'assied sur une escabelle, point de table, le genou en fert, on tire encre, papier & plume, pas le moindre bruit, point de Livre qui pût fournir des vers ou des rimes, l'ouvrage est expédié au temps préfix, & on le livre aux anciens Examineurs. Vous ririez de voir l'inquiétude des *Rederiks*, tandis qu'on lit leurs ouvrages, & la gravité des Censeurs, tandis qu'ils font cette lecture. Cependant de quoi s'agit-il ? De savoir qui a fait le plus de vers sur la matière prescrite, & qui s'y est écarté le plus du bon sens. Car en vérité c'est à quoi tout se réduit. En un mot, on assigne la couronne à celui qui a le plus copié les termes de *Vondel*, sa manière de versifier, son enflure, ses écarts, & qui a trouvé par là le moien d'être le plus long & de rimer le plus richement.

Pour




Pour parler sérieusement , ces sortes d'Académies Rustiques , qui me paroissent fort anciennes , ne sont nullement inférieures à ces Fêtes de Villages , où la Poésie Grecque naquit , & je ne doute point qu'elles n'aient été utiles , ni qu'elles ne pussent l'être encore , en adoucissant les mœurs des Villageois , en les polissant , en leur inspirant du goût pour les plaisirs de l'esprit , & en les rendant susceptibles d'une émulation honnête. Mais des jeux si louables ont dégénéré en des assemblées tumultueuses & souvent ensanglantées. Ce n'est plus seulement le prix de la Poésie qu'on y va briguer. C'est encore celui de l'adresse à se battre le couteau à la main contre le premier venu , & à découper le plus artistement un visage.

LET.



## LETTRE TRENTIEME.


 C'E n'est que par une espece de débauche d'esprit que je vous écrivois dernièrement sur les *Rederiks*. Cette fois-ci je vous parlerai sérieusement de la Poësie Hollandoise. Je vous avertis que, si je me trompe, ce ne sera qu'après un Hollandois, Homme du premier mérite (a), dont je copierai les sentimens, & souvent même les expressions.

Vous saurez d'abord que la Langue Hollandoise est fort commode pour la Poësie. Les mots composez, qui donnent tant d'énergie & de magnificence aux vers Latins & encore plus aux vers Grecs par la brieveté, qu'ils mettent dans le Langage, le Hollandois les aime, & il peut s'en servir avec applaudissement dans ses vers, pourvû qu'il le fasse avec adresse. La Langue est riche en mots & féconde en rimes. Ce n'est que depuis peu que quelques Esprits justes, éclairés par les exemples des François, se sont accoutumés à bien marquer les césures des vers & à y éviter les enjambemens, qui laissant un sens incomplet dans un vers, l'achèvent dans le premier

(a) Monsieur van Effen,



mier hémistiche du vers suivant. Une autre commodité pour les Versificateurs, c'est que la Langue, complaisante pour eux, souffre en bien des occasions qu'ils ôtent ou qu'ils ajoutent des syllabes à ses mots, ou qu'ils les changent.

Ces facilitez sont peutêtre ce qui a invité grand nombre de Hollandois à essaier ce qu'ils pouvoient faire dans l'Art de rimer. Plusieurs véritablement ont été désavouez d'Apollon & du Public. Ils prenoient pour Poësie de grands mots, des figures trop hardies, des comparaisons magnifiques & rebattues, de froids jeux de mots. Par-là leurs vers ont été oubliez d'abord, & à peine fait-on seulement aujourd'hui qu'ils en aient fait. Mais si ceux-là se sont mepris, faute de science, ou de jugement, je puis vous en nommer beaucoup d'autres, qui ont fait voir par de fort beaux ouvrages que la Hollande n'est inférieure à aucune Nation dans ce genre là.

Les vers du Grand Pensionnaire Cats, sont  
 „ aisez, coulans, bien cadencez, sa diction  
 „ pure & naturelle, ses pensées fines & déli-  
 „ cates, ses descriptions exactes & agréables,  
 „ sa manière de narrer intéressante. „ Il n'au-  
 roit aucun défaut, s'il n'étoit trop diffus, ou  
 qu'il ne donnât point dans le bas & dans le  
 froid. Les Hollandois l'appellent avec raison  
 leur Ovide, il en a les beantez & les vices.

*Partie II.*

N

Juste



Juste Vondel, moins pur & moins correct à tous égards, a beaucoup plus de feu & de grandeur, & si vous entendiez sa langue, vous lui trouveriez en mille endroits une imagination si noble & si poétique, que vous souffririez, en le voyant tomber comme il fait en plusieurs autres dans l'enflure & même dans la bassesse. Il n'eut pour Maître que son génie, & il avoit déjà fait nombre de poèmes, non seulement sans suivre aucunes regles, mais même sans soupçonner qu'il y en eut d'autres que celles qui concernent la versification. Il ne le fut qu'à l'âge de trente ans, & on lui fit en même temps comprendre que la lecture des Anciens lui manquoit. Là-dessus il se met à apprendre le Latin. De là il passe au François. Il reconnoît dix ans après que la Logique auroit pû mettre plus de justesse dans ses raisonnemens, & il s'y applique avec ardeur. Rien ne coute au desir qu'il a de perfectionner ses talens. Cependant les Poésies postérieures à ses études retinrent à peu près les défauts, qui avoient paru dans les précédentes, & il fut heureux d'avoir affaire à des Juges patiens & débonnaires, ou pour mieux dire, d'être examiné par des Personnes encore moins instruites que lui des loix de la Poésie.

Il n'en est pas de même de quelques Poètes qui sont venus après lui. Van der Goes par exemple a fait un Poëme, dont l'X, petite Rivière

vière



vière qui coule dans Amsterdam, fait le sujet. Qui croiroit qu'une matière si maigre pût fournir plusieurs milliers de vers, tous dignes, je ne dis pas seulement d'amuser un Homme de bon goût, mais d'exciter son admiration? Il est pourtant vrai que l'imagination féconde & brillante de ce Poëte, embellissant par les fictions les plus nobles tout ce qu'elle touchoit, mit l'Y en état de ne pas envier au Tybre les Poëtes, qu'il a eus. Il mourut à la fleur de son âge.

Luc Rotgans vint ensuite, & fit un Poëme intitulé *Vie de Guillaume III.* On reconnoît en lui le goût pur de l'Antiquité, une simplicité noble, un vrai sublime, & son Poëme, toujours soutenu par des fictions ingénieuses & magnifiques, réveille à chaque instant l'attention.

Les Hollandois ont aussi leur Hésiode, car j'ose nommer ainsi Henri Corneille Poots, simple Païsan sans étude, qui demeure auprès de Delft. Jugez en vous même par une Ode de sa façon, qu'un Homme de beaucoup d'esprit & de goût (a) a pris la peine de traduire.

*Que dans les orgueilleux Palais,  
Habitent les Soucis avec l'affreuse Envie!  
Toi, qui tiens mon ame asservie,  
Muse, rempli mes Vers d'agréables sujets.  
On est par ton secours heureux à petits frais,  
Les plaisirs innocens & la tranquille paix  
Sont l'ame de la vie.*

N 2

(a) Le même Monsieur Van Effen.



*A de vaines terreurs arrache ton esprit,  
 Homme toujours dupé par de folles chimères;  
 Le temps porte nos jours sur ses ailes légères,  
 Fouissons du moment qui fuit,  
 Tant que la mort veut nous faire crédit.*

*Aux Loix de la Raison si ton cœur indocile  
 En dépit d'elle s'ouvre à quelque noir chagrin,  
 Ne l'y laisse jamais fixer son domicile;  
 Eh! n'es tu pas voisin des vignobles du Rhin?*

*Notre main au travail formée  
 Nous fournit aisément le vivre & le couvert,  
 Pourquoi nous mêlons nous de l'Etat, de l'Armée,  
 Du Général qui gagne & de celui qui perd?  
 Ce qui fit pleurer Heraclite  
 Fournit des ris à Démocrite.*

*Que vois-je! Le Ciel en courroux  
 De son tonnerre nous menace  
 L'air s'obscurcit, mon sang se glace . . .  
 Homme foible, rassurez vous,  
 A coté le nuage passe,  
 Je le vois crever loin de nous.*

*Mais la nuit sur les cieux étend ses sombres voiles . . .  
 Qu'importe! Déjà l'air brille de mille étoiles,  
 Et bientôt, remplaçant le flambeau d'Apollon,  
 La Lune de ses feux va blanchir l'horison.*

Ce n'est pas là une de ces Odes subtilement  
 pensées, où le Poete se tue de mettre de l'esprit  
 par tout & d'aiguïser chaque strophe en épi-  
 gramme, C'est quelque chose de meilleur. Ce  
 font



font des sentimens, des images, une simplicité élégante, enfin de la vraie Poésie.

Je croi vous l'avoir déjà dit. Il s'en faut tout que les meilleures Tragédies Hollandoises approchent de cette perfection. Jugez en par l'extrait d'une ou deux Pieces de Vondel, que j'emprunte de feu le spirituel & le judicieux Monsieur van Effen.

Celle qui est intitulée *Jerusalem détruite* n'est pas la moins admirée. Qu'on ne croie pas que la ruine de la Ville en soit le sujet. Non. Elle est déjà prise au commencement du premier Acte. On n'y voit proprement que des gasconades & de la dureté, du côté des Romains, & des lamentations, de celui des Juifs, sans que la Piece roule sur quelque action déterminée.

Après un Soliloque de Jofephe, un des Personnages, on voit paroître Titus, accompagné de *Librarius*, nom assez bisarre pour un Capitaine Romain. Cette seconde scene ne sert qu'à faire la panegyrique du Vainqueur de la *Judée*. Mais on auroit tort de s'imaginer que ce soit le Centurion qui s'en charge. C'est Titus lui même, qui prend le soin de s'élever jusqu'aux nues par les éloges les plus pompeux. On ne finit pas facilement, quand on s'étend sur ses propres louanges, & six vingt vers ne sont pas trop dans une occasion de cette nature. Vondel même fait voir que ce

N 3

n'est



n'est pas assez. Librarius ne sauroit s'empêcher d'ajouër quelques traits à l'image , que son Général vient de tracer de son propre mérite , il veut renchérir par dessus , il le compare à César , à qui même il le préfere. Titus n'a garde de l'en défavouer , & le reste de la Scene n'est qu'un combat entre Titus & Librarius à qui élèvera le mieux les actions héroïques de Titus.

Parmi les Juifs , qu'on entend se plaindre ici, *la Fille de Sion* tient un rang considerable. C'est une grande Princesse escortée d'un bon nombre de Dames d'honneur. Mais elle a beau pousser des sanglots , elle ne sauroit amollir la dureté de son Vainqueur. On découvre sa retraite , & on la force de suivre le Général Romain , pour être le plus bel ornement de son triomphe.

Une Tragédie de cette nature ne sauroit avoir un dénouement ; mais il faut bien pourtant qu'elle ait une fin dans le cinquieme Acte. Il n'est que d'une seule scene. Simeon, Evêque de Jerusalem, y revient pour voir les ruines du lieu de sa résidence, il est pris pour un Espion, il dissipe les ombrages en faisant voir qu'il est Chretien , ensuite il déclame contre la barbarie des Vainqueurs, & le tout est compris dans une quarantaine de Vers. Là-dessus l'Ange Gabriel arrive pour consoler l'Evêque. La harangue de cet Ange n'est tout au plus que de neuf pages. Gis.



*Gisbert d'Amstel* est une autre Tragédie du Vondel, dont le sujet est la prise d'Amsterdam par le Parti de Florent V. Comte de Hollande, que Gerard de Velsen, neveu de Gisbert d'Amstel, avoit assassiné, parce que le Comte avoit violé sa Femme. „ Cette Ville, „ prise la nuit de Noel, donne beau jeu au „ Poete pour répandre à son ordinaire de „ l'onction sur le Théâtre. On y voit dans „ cette occasion des Evêques, des Abbez, des „ Abbeſſes, des Moines, des Religieuses, qui „ parlent tous d'une maniere digne de leur „ profession. L'Epouse de Gisbert d'Amstel „ met son habit des dimanches pour aller à „ l'Eglise. On entend dans cette piece chanter „ des Hymnes fort propres à la célébration „ d'une Fête si solemnelle. Enfin, pour mettre „ le dernier trait à cette peinture, l'Evêque „ d'Utrecht entonne dévotement sur le Théâ- „ tre le Cantique de Simeon, mis en fort beaux „ Vers Hollandois.

On apprend alors que la Ville est presque dans la possession de l'Ennemi, qui imite parfaitement bien les barbaries, que Pyrrhus exerça dans Troie. Gisbert veut s'enfuir avec sa Femme & ses Entans, qui veulent subir le même sort que lui, & il faut que l'Ange Raphael vienne terminer cette tendre dispute, en exhortant cette Famille désolée à se retirer en Prusse, où il leur promet une tranquille félicité, & en

N 4

leur



leur prédifant la future grandeur d'Amsterdam „ Il difparoît , après avoir confeillé à „ fes Auditeurs de ne pas abandonner la Foi „ de leurs Ancêtres.

„ Dans le temps que la Mufe de Vondel „ étoit encore Arminienne, le Prince Maurice „ lui fournit un beau fujet, en faifant mourir „ fur l'échaffaut le Grand Pensionnaire Olden „ Barneveldt. Pour expofer cette action à l'hor- „ reur du Public , Vondel fit une Tragédie al- „ légorique, dont le fujet étoit la mort de Pa- „ lamede fauffement accusé par Ulyffe , à qui il „ trouve bon de donner Agamemnon pour „ Complice. Le premier Acte ne contient „ qu'un Soliloque de Palamede & un Chœur „ de Soldats d'Eubée & d'Ithaque. Dans cette „ longue Scene le Héros étale les chefs d'accu- „ fation, dont les Grecs le chargeoient, & fait „ voir fon innocence d'une manière fort éten- „ due. Ne peut on pas dire que c'eft faire un „ trop grand pas dès le premier Acte ? Nous „ paflons fous filence un fonge, que Palamede „ raconte. Les fonges font fort du gout du Poete.

Dans la premiere Scene du fecond Acte Mégere fait fortir de l'Enfer Syfiphe, un des Aieux d'Ulyffe, le mene dans le Camp des Grecs, lui explique le fujet de la guerre & lui ordonne d'augmenter la rufe dans le fein de fon Petit Fils. L'Ombre obéit, après avoir pré- alablement donné à la Déesfe Infernale les  
noms



noms burlesques de *Cochemar* & de *Vieille Sorcière*. C'est là vouloir faire aller tout par ressort, & d'ailleurs, pour rendre Ulyffe odieux, il auroit mieux convenu de le faire agir par sa propre malignité, que de l'animer par un moien furnaturel. Ce moien diminue l'atrocité de son crime, en le faisant paroître nécessaire. Dans les Actes suivans on instruit le procès de Palamede & on le condamne.

Enfin dans le cinquieme Acte un Courier annonce la mort de ce Héros à son Frere Oate, autre nom assez bizarre pour un Grec, il en fait une description en six vingt vers, il dépeint le lieu du supplice, c'étoit sur une colline, où, avant l'arrivée des Grecs, une statue de Phébus servoit de fanal aux Vaisseaux par le moien d'une torche d'or. Vous croiriez ici la piece finie. Point du tout. Oate, qui n'a interrompu ce long récit que par deux vers, implore la vengeance de Neptune, son Aieul.

„ Neptune paroît, & pour consoler son Pe-  
 „ tit - Fils, il lui pronostique en huit pages  
 „ les malheurs, qui devoient arriver à Aga-  
 „ memnon, à Ulyffe, & à tous ceux qui avo-  
 „ ient conspiré contre Palamede. Ce n'est  
 „ pas assez. Avant que de voir la fin de la  
 „ Piece, le Spectateur doit encore se trans-  
 „ porter à Troie, pour être témoin de la  
 „ joie de Priam & d'Hécube, qui veulent cé-  
 „ lébrer ce jour fortuné pour eux par une



„fête solemnelle, & là-dessus le Poete nous régala  
 „le d'un Chœur de Filles Troiennes, qui ne con-  
 „tient que vingt deux strophes de quatre vers.

## LETTRE TRENTÉ- UNIÈME.

**J**E vous avoue, Monsieur, que j'ai  
 délibéré quelque temps si je vous  
 parlerois de l'Académie de Leyden,  
 & si j'en ferois le sujet d'une de mes lettres. Cé-  
 lébre comme est cette Ecole, il me sembloit  
 que le mieux pour moi étoit de n'en rien dire,  
 puisqu'il n'y a plus de louanges nouvelles à lui  
 donner, & qu'assez d'Ecrivains ont pris la pei-  
 ne (a) d'apprendre au Public ce qui la regarde.  
 Ils ont marqué l'époque de cette Académie,  
 époque glorieuse pour les Habitans, puisqu'ils  
 sont uniquement obligés d'un établissement si  
 honorable & si utile pour eux à la valeur, avec  
 laquelle ils soutinrent le siège mis devant leur  
 Ville par les Espagnols. Vous ne pouvez pas  
 non plus ignorer les noms de ceux, qui, dès  
 les premiers temps, rendirent cette Académie  
 recommandable. Jean Douza, Joseph Scaliger,  
 Adrien Junius, Pierre Sylvius, Rambert Do-  
 donæus, François Rapheleng, Jean Cocceïus,  
 François Gomarus, Paul Merula, Charles  
 Clusius, Conrad Vorstius, Jacques Arminius,  
 Daniel

(a) *Sunt quibus unum opus est intacta Palladis urbem  
 Carmine perpetuo celebrare.  
 Horat. Lib. I. Ode VII.*



Daniel Heinsius, Dominique Baudius, Antoine Matthæi, Juste Lipse, François Saumaïse, Charles Drelincourt, Jacques Perizonius, Jean George Grævius, Jean Frederic Gronovius sont de ces Hommes, dont chacun fait du moins qu'ils ont été Professeurs à Leyden & qu'ils y ont enseigné avec l'applaudissement de toute l'Europe. Encore moins en êtes vous à apprendre que Messieurs Burman pour les Belles Lettres, Schultens pour les Mathématiques, Boerhave pour la Medecine, Vitriarius pour le Droit Public soutiennent aujourd'hui & augmentent par leurs Ouvrages la réputation de l'Académie.

Que vous dirai-je donc, Monsieur ? La Bibliothèque de l'Académie est recommandable par les Livres que Joseph Scaliger lui légua, par les Manuscrits de la Bibliothèque de Vulcanius, par ceux que Golius apporta d'Afrique, par ceux dont depuis ce temps-là un Consul de la République dans les Echelles du Levant laissa l'Académie Héritière, & par les deux Globes, que Monsieur Musschenbroek a faits sous la direction de Monsieur s'Gravesande, Globes ingénieux, qui nous représentent ce que l'Histoire a raconté des Globes d'Archimede, ou pour mieux dire, ce que la Nature fait dans le Ciel par le mouvement qu'elle donne aux Planetes. Le Jardin de Botanique est extrêmement digne de la curiosité  
des



des Connoisseurs par la multitude & par la rareté des Plantes, dont les Négocians des deux Indes lui ont fait un présent, que si j'étois Poëte, j'appellerois une espece d'hommage & de tribut, que le Commerce paioit aux Sciences. L'Amphithéâtre Anatomique renferme de fort belles choses, des Momies d'Egypte, des Idoles des Payens, des Instrumens de leur Religion, des Animaux des Pais Etrangers, des Squelettes d'Hommes & d'Animaux, des Peaux humaines préparées de diverses manières, un Corps d'Homme embaumé, nombre de Préparations Anatomiques. Mais encore une fois ce sont là des choses, que vous ne sauriez ignorer, & vous n'ignorez pas non plus, Monsieur, que je n'aime point à répéter ce que trop de Personnes ont dit avant moi.

Une chose seule me paroît meriter votre attention, & elle a véritablement attiré la mienne. Je passois un jour par Leyden vers les quatre heures après midi. Je vis sur mon chemin plusieurs Bandes de jeunes Gens, dont l'habillement étoit singulier. Robes de chambre de calemandre, d'étoffes des Indes, de toiles raiées ou à quarreaux, de satin ou de damas, Robes de chambre traînantes, ou flottantes, ou retrouffées, & ceintes les unes d'une façon & les autres d'une autre, Robes de chambre de diverses longueurs & de diverses

fes



ses formes , voilà quel étoit l'habit général de ces jeunes Gens. Accompagné comme il étoit de la perruque & du chapeau , avec des pantoufles de cuir jaune, on auroit absolument pû les prendre pour des Chretiens Francs, qui revenoient de Constantinople, ou de Smyrne , avec le même habit qu'ils y avoient porté. J'appris que c'étoient des Etudians de diverses Nations , qui , n'ayant-là ni Parens, ni Gouverneurs , faisoient le dangereux essai de leur liberté , & qu'il y en avoit quelques-uns, qui ne laissoient pas que d'étudier avec beaucoup d'application & de succès.

Je vous avoïe que j'admiraï le bonheur de ces derniers , mais que j'admiraï encore davantage la confiance des Peres , qui laissoient ainsi s'éloigner de leurs yeux une Jeunesse , à laquelle il ne restoit plus pour Gardien qu'un heureux naturel ou une grande émulation. Ce qu'il y a de fâcheux , c'est que ce malheur est comme inévitable. Peu de Villes sont en état d'ériger & d'entretenir des Ecoles publiques , où il y ait des Professeurs habiles dans chaque Science. Il faut donc que les jeunes Gens aillent chercher cet avantage dans les Universitez. Mais il me semble qu'elles devroient toutes être réglées commes celles d'Oxford & de Cambridge , c'est à dire , qu'il s'y trouvât des Colléges , où les Etudians vécuissent & étudiaissent en commun sous l'inspection de Gens sages

ges

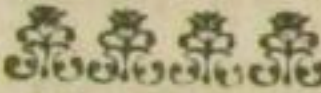


ges & savans , & où ils trouvaissent dans ces Maitres domestiques des Hommes qui leur tinssent lieu de Peres, & qui en eussent l'attention & l'autorité. Autrement un Pere, en voulant faire de son Fils un grand Jurisconsulte , ou un excellent Medecin , s'expose à le voir revenir peu savant & encore moins vertueux, & il risque beaucoup de vertu contre un peu de science. Une semblable fondation seroit digne de la sagesse & de la magnificence des Etats , qui sont les Protecteurs de l'Académie de Leyden , & le profit , que les Bourgeois de cette Ville tirent des Etudians logez chez eux, & qu'ils perdroient alors, leur seroit assez païé par la consommation plus grande de toutes sortes de choses , que feroit un nombre d'Etudians beaucoup plus grand.

LET.



LETTRE TRENTE  
DEUXIEME.


**S**ans vous, Monsieur, j'oubliois les Spectacles de la Hollande, & peut-être n'y auriez vous pas perdu grand chose. Il n'y a de Théâtres fixes que dans trois Villes, Amsterdam, Leyden, & la Haye, & il n'y a d'Acteurs fixes qu'à Amsterdam. Ces derniers représentent uniquement des Comédies & des Tragédies Flamandes. Aucun d'eux n'est Comédien de profession. L'un est un Peruquier, qui venant de tresser des cheveux, monte sur le Théâtre sous le nom d'Agamemnon ou de Cesar, & y parle aux Grecs ou aux Romains du même air qu'il parloit un instant auparavant à ses Garçons. L'autre est un Tailleur, qui à peine descendu de son établi, monte sur la Scène & y représente Ulyse ou Agrippa avec cette dignité, que vous pouvez vous imaginer. Un troisieme est un Cordonnier, qui, les mains encore poissées, vient sous le nom de Brutus conspirer contre Cesar & le poignarder. Les Actrices sont de la même espèce que les Acteurs. C'est la Fille d'un Tailleur qui représente Iphigénie, c'est une Couturière qui est Clytemnestre, c'est une Lingère qui est la Rivale d'Iphigénie. Je vous laisse à juger

comment



comment de tels Comédiens jouent leurs rôles dans des sujets nobles & passionnez. C'est beaucoup pour eux d'entendre ce qu'ils disent, encore plus de le sentir. Mais le faire sentir aux Spectateurs, c'est ce qui demande plus d'art qu'on ne fauroit en demander à de pareils Comédiens. Ils ne réussissent pas mieux dans les Comédies, qui sont traduites ou imitées de celles des François ou des Espagnols. S'ils jouent bien quelque chose, c'est une Comédie, dont le sujet est Hollandois, ou traité à la manière Hollandoise, c'est-à-dire, s'il y est question d'imiter les mœurs & le langage du bas Peuple. Pour lors l'Acteur & l'Actrice ne font autre chose que dire sur le Théâtre ce qu'ils diroient chez eux dans une occasion semblable, & j'en ai vû quelques uns, qui s'imitoient eux mêmes avec tant de naïveté que, sans entendre le Hollandois, j'entendois tout ce qu'ils disoient. Je ne fais si la severe Morale des Ministres Flamands fit un scrupule aux Magistrats d'Amsterdam de ce qu'ils protégeoient la Comédie. Quoiqu'il en soit, ces sages Politiques, connoissant combien cette sorte de plaisirs est nécessaire dans une Ville grande & riche, ont trouvé le moien d'appaiser les Théologiens, & de les rendre favorables au Spectacle, en faisant servir les grands revenus, qu'il produit, au soulagement des Pauvres. Le Comédien  
n'est







que temps après, un Anabaptiste pécunieux & apparemment peu scrupuleux forma le dessein de rendre à la Haye les Spectacles, dont une terreur panique l'avoit privée, & il fit pour cet effet de grandes dépenses. Mais certains contre-temps l'empêchèrent de réüssir, & la Haye demeura pour la seconde fois sans Spectacles.

L'opulent & magnifique Juif François Lopez eut plus de succès dans le dessein, qu'il avoit formé d'avoir une espece d'Opéra. Il fit venir des Pais étrangers les plus belles Voix & les Symphonistes les plus parfaits qu'il put rencontrer. Il païa les uns & les autres en grand Seigneur. Il attira par sa libéralité tout ce qui passoit d'Hommes excellens en ce genre-là par la Hollande. Ainsi se formèrent les concerts, dont il a régalé les honnêtes Gens & les Personnes les plus illustres de la Haye pendant quelques années de suite. Les Ministres de l'Etat, ceux des Puissances étrangères, les Voiageurs du plus haut rang, les Princes mêmes s'y rendoient. On recevoit les principaux dans une Salle superbement illuminée & meublée. La Musique elle même étoit placée dans une Chambre fort ornée & toute brillante, & c'étoit là que les Personnes d'une moindre condition étoient admises. Des Laquais faits au tour & habillez du meilleur air présentoient des rafraichissemens de  
 tou-




toutes sortes à l'assemblée. Pour moi, je m'imaginerois alors être chez un Prince, & je ne sai effectivement aucun Particulier dans le monde, qui fasse rien d'aussi digne d'un Prince que ce que je vous raconte.

J'ignore à présent quel est l'état du Théâtre François en Hollande. Mais peut-être le devinerois-je bien. Le Hollandois communément n'est pas touché de la plaisanterie délicate de Moliere, & du tragique noble, mais simple de Corneille. Quel peut être le sort d'Acteurs, qui ne sauroient rien représenter de meilleur que les Pieces de ces grands Hommes, & qui souvent même les représentent fort médiocrement ?



LETTRE TRENTE  
TROISIEME.


**M**A dernière Lettre sur le Théâtre me conduit, Monsieur, à vous parler des autres plaisirs, auxquels les Hollandois paroissent le plus sensibles. Ceux de la table sont assurément de ce nombre-là, & il y a longtemps qu'ils le sont. Voici du moins une partie de ce qu'en disent deux Savans Hollandois (a) dans un Ouvrage tout à fait curieux, qu'ils ont publié sur cette matière.

Je remonte avec eux jusqu'au temps d'Adel, deuxieme Roi de Frise, qui n'imagina rien de mieux pour adoucir les mœurs de ses durs & féroces Sujets, que de les accoutumer à se régaler les uns les autres, & qui régla les Festins par des Loix, propres à y maintenir l'ordre & à y répandre la joie. Pierius Vinssemius témoigne que ce Prince préféra cet innocent artifice aux machines de la Religion Paienne, que Friso, son Pere, y avoit employées, & qu'il institua entre autres le Sivvard, qui répond au Roi des Festins des Grecs & des Romains.

Mar-

(a) Messieurs van Alkemade & van der Schelling dans un Livre intitulé *Nederlandsche Displegtigheden*.



Martin Hamconius en dit autant ou d'avantage (a) Il paroît même, par les autres Chroniques des Frisons, que ce Peuple reconnoissant mit le bon Adel au nombre de ses Héros, & en effet ne le méritoit-il pas bien autant que Bacchus, à qui la Divinité ne couta guères d'avantage chez les Grecs, puisqu'il leur apprit seulement à cultiver la vigne & à boire du vin ? D'ailleurs on ne trouve pas communément de ces Rois, qui, attentifs au bien de leurs Sujets, & jaloux de la gloire de les rendre heureux, s'occupent comme Adel à leur procurer de la satisfaction jusques dans les moindres choses. On ne sauroit presque outrer la reconnoissance envers eux.

Voulez - vous des preuves d'une antiquité plus certaine ? Il n'est pas que vous n'aiez entendu parler des *Kermesses* des Hollandois. Mais ce que peutêtre vous ne savez pas, c'est qu'elles ont succédé aux Féries des Romains, & à ces Fêtes, que les anciens Chrétiens célébroient, soit en honneur des Martyrs & des Confesseurs, soit le jour anniversaires, de la

O 3

Dédi-

(a) *Lustra Adel rexit ter sex & quatuor annos :  
 Fœdera vicinis cum Gentibus icit : honestos  
 In ludos dedit & convivium publica Leges.  
 Unde dapes uni patina mandare capaci  
 Mos venit, ac magno potum committere cornu,  
 Osculaque & dextras in amoris jungere signum.*



Dédicace des Eglises. Ces Fêtes commençoient par des actes de Religion, & étoient suivies de Festins, réglés par la même piété, qui y donnoit lieu. C'est même de ce pieux usage, que leur vient le nom de *Kermis*, corrompu de *Kerkmis*, *Missæ Ecclesiæ*, parce qu'on solemnisoit ces jours-là la mémoire de la première Messe chantée dans l'Eglise du lieu. Malheureusement, ces jours alors si saints devinrent dans la suite des jours de foire & de débauche, jusques là que Conciles & Souverains furent obligés d'employer leur autorité, pour réprimer une aussi scandaleuse licence. Charles V, Philippe II, & l'Evêque de Liege firent aussi d'excellens réglemens sur cette matière. Mais il s'agit plus de maintenir les bonnes Loix que d'en publier de nouvelles. Charles V. par exemple avoit défendu, sous peine d'une amende de cinquante florins, pour chaque Délinquant, qu'on fit durer les *Kermesses* plus d'un jour. Ce réglement n'est plus observé, & les *Kermesses* d'aujourd'hui durent d'ordinaire une semaine. C'est une semaine de plaisirs & de Festins pour chaque Ville de *Hollande*, & même pour chaque Village.

Autres faits aussi anciens & dans le même goût, que je tire de la même source. Lorsque les Hollandois eurent reçu l'Évangile, ils crurent dans leur piété grossière honorer le Ciel, en le mêlant parmi leurs plaisirs, & c'est alors que

que



que la fanté de Saint Martin de Tours, en qualité de Patron de la Cathédrale & du Diocèse d'Utrecht, devint une des fantez consacrées. N'étoit pas bon Catholique qui ne la buvoit point. *Confessez la pure verité*, disoient les Inquisiteurs aux Vaudois de ces Pais-ci. *Ne croiez vous point que Saint Martin est sauvé, & que son ame est à présent dans le Roiaume des Cieux? Voulez vous boire au nom & en mémoire de Saint Martin? Prêtez serment là-dessus.* Vous voiez que boire à ce Saint valoit une confession de Foi des plus authentiques.

La fanté de Sainte Gertrude étoit également fameuse. C'est ce qu'on appelloit *St. Geerte Minne*, ou le *Schaal van Nivelle*. *Minne* est un mot Celtique, qui signifie amour, amitié, & qui, en cette occasion-ci, se prend pour mémoire, souvenir, & aussi pour Hymne ou Cantique. Cette fanté étoit anciennement ordinaire aux Comtes & aux Nobles de Hollande, & on appelloit le vase, où on la buvoit, le *Schaal van Nivelle*, *Patera Nivigellensis*. La présenter à quelcun, c'étoit l'affûrer de l'amitié la plus sincère & la plus tendre. C'est ainsi que Florent V. Comte de Hollande, portant cette fanté à Gisbert d'Amstel, qui devoit bientôt lui ôter la vie, dit en lui présentant ce bocal plein de vin, après l'avoir vuide lui même, *Bois, Gisbert, le cœur de Florent avec ce vin. Aussi bien ce cœur est-il entièrement à toi.*



Les Ecclesiastiques Flamands eurent aussi leurs *Pocula charitatis*, qu'ils vuidoient en l'honneur des Bienfacteurs morts, le jour de leur Anniversaire. On les appelloit d'un autre nom *charitas*, ou *charitas vini*. Dans les bons temps, dans les Siècles d'or du Clergé, les Hollandois fondèrent un nombre de ces charitez, ou consolations, car elles avoient aussi ce nom-là. C'est même en grande partie par ces dons que s'enrichirent les Abbaies de Rynsbourg, de Leeuwenhorst, d'Egmont & je ne fais combien d'autres. Les jours, où ces charitez étoient distribuées aux Moines, étoient pour eux des jours de réjouissance.

On disoit que les Morts mêmes prenoient part au plaisir des Vivans. *Plenius inde recreantur mortui*, est-il marqué dans un acte de l'Abbaie de Quedlinbourg en Allemagne. Imaginez-vous sur ce pied-là si les Moines ne faisoient pas bien leur devoir de réjouir ces pauvres ames, & s'ils s'y épargnoient tant que le vin duroit. Non. Leur charité pour les Défunts étoit trop ardente, pour être capables d'un telle faute. Et en effet auroient-ils eu moins de zèle que les Dominicains d'Espagne, qui, dans une Fête pareille, crioient joieusement, en buvant à un de leurs Dévots enterré chez eux, *Viva el Muerto*, Vive le Mort? En vérité ce seroit mal connoître le Clergé de ce temps-là que de l'en  
soup-



soupçonner. Aussi me semble-t-il voir ces pieux Moines, célébrant l'Anniversaire d'un Fondateur, dire avec l'Anselme de l'*Etourdi*, (a) *Puisse le Ciel par sa bonté, combler de joie & de santé votre défunte Seigneurie.* Et croiez moi, mon cher Monsieur, ils le pensoient comme ils le disoient. Le vin rend les Gens tendres, & d'ailleurs il étoit aussi vrai alors, qu'il l'avoit été du temps d'Aristophane, que *la présence du vin anime les prieres.* (b)

Mais voici assez d'exemples du gout des anciens Hollandois pour les plaisirs de la table. Passons aux Modernes. Naissance d'un Enfant, anniversaire de ce jour, batême, jour qu'on sévre l'Enfant, jour qu'on signe un contrat de mariage, Fiançailles, Annonces ou Bans, Présens de noces, Noces, Couches, Relevailles, voilà autant d'occasions de Festins pour les Hollandois. Il a fallu même que les Villes & l'Etat aient souvent reprimé par des défenses rigoureuses les dépenses, qu'on faisoit en ces occasions, & les excès, où les Convives s'abandonnoient, & il y a plusieurs de ces loix somptuaires, qui sont fort curieuses. Ce n'est pas tout. La con-

O 5

fé.

(a) *Scen. IV. du II. Acte.*

(b) . . . . . Η' τινος χάριν

Τοσαῦτα γ' εὐχόνται, ἕπερ οἶνος μὴ παρῆν.

*In Concionatricibus Act. I, Scen. II.*



fécration d'un Prêtre , la profession d'un Religieux , la création d'un Chevalier , l'entrée dans un Corps quel qu'il soit , un voyage dans les Pais étrangers , le retour dans sa Patrie , les Fêtes de l'Eglise , les réjouissances publiques, des affaires terminées heureusement, une réconciliation , les funérailles suffisoient & suffisent encore aujourd'hui en Hollande , pour donner des repas. De plus les Hollandois ont, ou ont eu des repas, qui leur sont particuliers , tels que les noces d'argent , ou d'or , comme ils s'expriment , pour signifier des noces célébrées au bout de vingt-cinq ou de cinquante ans de mariage , & les *Tiendmaalen* , Festins , où quelques Seigneurs invitent ceux qui leur ont païé les dîmes. Tant de sortes de repas d'usage en Hollande justifient assez ce que j'avançois tout à l'heure du penchant des Hollandois pour cette sorte de plaisir , & ce qu'en disoit Erasme , né parmi eux , *Ingenium ad voluptatem præcipue conviviorum deditum.*

Le *Koppermaandag* est encore une de ces Fêtes , instituées par le plaisir , qu'on ne connoît guères hors de la Hollande. Elle tombe le premier lundi d'après les Rois. Toute sorte d'Ouvriers la chommoient anciennement. Elle s'étoit même introduite à la Campagne, & on la trouvoit principalement dans les Bourgs & Villages du Rhymland. Aujourd'hui il

il



il n'y a presque plus que les Imprimeurs qui la célèbrent.

Les anciens Nobles de Hollande avoient aussi une sorte de Fête, qui témoignoit leur humanité & leur bon cœur. Je parle des *Fokmaalen*, qui semblent avoir été imitez des Saturnales. Dans ce jour solennel les Valets devenoient Maitres, & les Maitres Valets. Ces derniers s'habilloient magnifiquement. On leur servoit un repas superbe. Le Seigneur & la Dame, qui leur commandoient les autres jours, habillez ce jour-là en simples Domestiques, en faisoient les fonctions à table, apprêtoient les mets, les apportoit, versoit à boire. La journée entière s'écouloit ainsi dans le plaisir. Ce n'étoit que le lendemain que chacun rentroit dans les devoirs ou dans les privilèges de sa condition. Cet usage a subsisté longtemps dans la Seigneurie de Warmond.

Je n'ai pas encore épuisé la matière des Festins. Il faut que vous sachiez, Monsieur, que les Villes de Hollande sont partagées en plusieurs quartiers, qu'on nomme Voisinages. Chacun d'eux est une espèce de Confrairie, qui s'oblige de faire porter en terre tous ceux qui meurent dans le quartier, riches ou pauvres, & qui élit ses propres Officiers, soit pour régler les petites affaires des Voisins, soit pour recevoir & pour garder les revenus de la Com-

Com-



Communauté , c'est à dire , les amendes que paient ceux qui ne se sont pas trouvez à leur tour pour porter un Mort , les présens que les Parens du Mort font au Voisinage , ceux que chaque Bourgeois lui fait en y entrant, & enfin certaines contributions , que les Peres de Famille lui paient quatre fois par an, pour être des plaisirs communs. Quand le Thrésorier voit que sa recette suffit à peu près pour régaler les Voisins , c'est à dire d'ordinaire de deux en deux ou de trois en trois ans , il en donne avis aux Officiers , qui conviennent du jour & en font avertir les Chefs de Famille affociez. Chacun d'eux s'y trouve avec sa chacune. Les Gens de qualité , qui demeurent dans le quartier , ne dédaignent point de paroître avec leurs Epouses dans ces sortes d'Assemblées , & ils se font un plaisir de se familiariser avec les moindres Bourgeois. Le régal dure d'ordinaire trois jours , & se termine par un repas magnifique en Poissons d'eau douce. On compte alors avec le Traiteur , & on élit de nouveaux Officiers. Ceux-ci en entrant en charge, sont obligez de régaler les Anciens, qui ne manquent pas de leur rendre la pareille, en sortant d'emploi. En un mot , pendant plus de six semaines, il n'est mention dans le quartier que de repas , que les Principaux se donnent les uns aux autres.

La Bourgeoisie étant divisée par Compagnies

nies



nies dans chaque Ville, a aussi ses Festins sous cette sorte d'égard-là. Je ne parle point de ceux que les Officiers se font alternativement. Chaque Officier régale de temps en temps tous ceux qui sont de sa Brigade de l'argent qui provient des amendes, que ceux qui manquent aux fonctions de la Bourgeoisie sont obligez de paier.

La mort même est pour les Hollandois une occasion de se réjouir. Dès qu'un Homme est enseveli, on sert une collation & du vin à ceux qui lui ont rendu ce service. Au retour de l'enterrement, ceux qui y ont assisté comme Parens, ou comme Amis, trouvent dans la maison mortuaire des biscuits & du vin. Ceux qui ont porté le Mort reçoivent à leur retour un présent en argent pour la bourse commune du quartier, & un autre pour eux mêmes, qu'ils ne manquent pas d'aller le soir même dépenser chez un Traiteur, en buvant à la santé du Mort.

Cette coutume a de l'air de celle des Thracés, qui célébroient par des Festins la mort de leurs Amis & de leurs Parens. Vous savez, Monsieur, que l'Histoire ancienne a prétendu nous faire croire qu'ils n'en agissoient d'une manière si extraordinaire, que parce qu'ils regardoient la mort comme un passage à un état plus heureux. Je m'en rapporte à ce qui est. Mais n'y a-t-il pas plus d'apparence que  
les



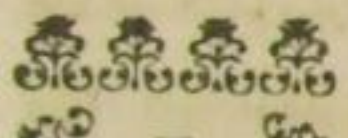
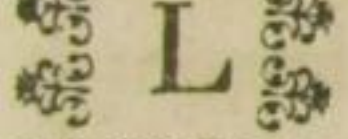
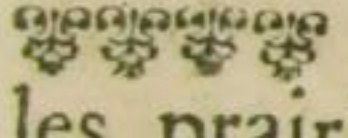
les Thraces , Philosophes assez médiocres , avoient des vues moins sublimes , & qu'ils ne songeoient bonnement qu'à noier leur tristesse dans le vin? Quant aux Hollandois, c'est autre chose. Cet usage leur vient apparemment des Romains, dans les funérailles desquels il se faisoit quelque chose de semblable.

Quoi qu'il en soit, que les Nations , chez lesquelles cette pratique est inusitée, ne la trouvent point ridicule chez celles où elle l'est! Chez elles mêmes il se fait des choses, qui reviennent à celle-ci. Un homme riche & dévot viendra par exemple à mourir à Madrid, ou à Lisbonne , & il aura cru avantageux pour le repos de son ame de se faire enterrer chez tels ou tels Moines, & non point dans sa Paroisse. Il a grand soin d'ordonner qu'ils auront le soir de ses obsèques double ou triple pitance, & souvent même il leur fonde à perpétuité un repas anniversaire, comme si, au lieu de vouloir bassement se faire regretter d'eux, il vouloit au contraire qu'ils se réjouissent chaque année une fois de sa mort,

LET.



L E T T R E T R E N T E -  
Q U A T R I E M E .

 Es Hollandois favent tirer parti de  
 **L** l'hiver même & l'obliger de servir  
 à leurs plaisirs. On inonde alors  
les prairies. La Hollande dans ce temps - là  
n'offre aux yeux d'un Etranger rien de fort  
gai. Des campagnes submergées, des chemins  
étroits & bordez d'eau des deux côtez, des  
canaux enflez, ici & là des Villes & des Vil-  
lages, qu'on diroit ne s'élever au milieu de  
ce vaste amas d'eaux que pour disputer un  
peu leur chute , voilà le lugubre spectacle  
qui le frappe en arrivant. Mais bientôt les  
prairies & les canaux sont glacez, & une neige  
peu épaisse couvre la glace. Les Hollandois  
n'attendoient autre chose , pour se tirer d'au-  
près de leurs tourbes. Les jeunes Gens dans  
les Villes & à la Campagne se hâtent de  
mettre à profit une saison si délicieuse. Cha-  
cun prend ses patins, c'est à dire des languet-  
tes d'acier étroites & quarrées qui s'étendent  
sous la semelle du soulier dans la longueur,  
& se terminent à trois ou quatre pouces au de-  
là par un bec arrondi & recroquillé, & qu'on  
s'attache avec des courroies molles & douces,  
liées par dessus le soulier & sur le col du pied.  
**A**



A l'aide de cette machine, les canaux glacez ne font plus pour eux que des chemins commodes & agréables. Ici vous voiez des bandes de quinze & vingt tant Garçons que Filles se suivre à la file, se tenant les uns les autres par quelque chose & passant devant vous comme un éclair. Là d'autres se plairont à vous étonner en glissant sur un seul pied. D'autres tracent avec leurs patins en glissant tel caractère qu'il leur plaît. J'ai frémi quelques fois, en voiant de ces hardis Glisseurs se faire un jeu de traverser des prairies, qui n'étoient couvertes que d'une glace mince & tremblante, & se mouiller les pieds sans enfoncer. Les médiocres Bourgeoises & les petits Enfans se promènent en Slées, que des Hommes en patins pouffent avec une rapidité étonnante. Les Personnes distinguées y font de ces courses de traîneaux, que vous avez vues en *Allemagne*. Un monde infini de Spectateurs se promene sur la glace. On y voit çà & là des cabanes, où il se fait un grand débit de biere chaude, de liqueurs fortes, de thé, de café, & même de feu. En un mot chaque prairie est alors une vraie Foire de campagne.

LET.



L E T T R E T R E N T E  
C I N Q U I E M E.

**I** L y a déjà du temps que je ne vous écris point. Mais où aurois-je trouvé quelque loisir, pour le faire ? Figurez vous l'Homme le plus occupé du monde. Je l'ai été encore d'avantage depuis quelques-jours.

On m'avoit prié à un repas, où la partie se fit d'aller se promener le lendemain en Phaétons dans ce qu'on appelle ici la Hollande Occidentale. Chacun de la Compagnie devoit amener sa Famille, & il falloit se trouver dès quatre heures du matin à un rendez-vous, où le thé & les voitures nous attendroient. Personne n'y manqua, les Dames mêmes furent prêtes, on tint conseil sur la manière dont on se distribueroit dans les Phaétons, on but le thé, & , chose étrange dans ce Pais-ci, il ne se passa guères qu'une heure à faire deux choses si importantes.

Nous voici dans la campagne. Quatre Chevaux frais, attelés à chacun de nos chars, respirent avec délices l'air frais du matin, & au train vif dont ils marchent, je croirois presque qu'ils partagent avec nous le plaisir que nous nous sommes proposé de prendre. Les Oiseaux saluent le Soleil levant par leur ramage. La Terre même semble se

*Partie II,*

P

ré-



réveiller à la vue de cet Astre. Mes Compagnons seuls dorment, ou rêvent, & je suis bienheureux que des imaginations riantes me tiennent meilleure compagnie qu'eux, & qu'elles m'amusement. Combien on auroit déjà ri en France! Ici on ne s'y met pas aisément, & le Hollandois sérieux a besoin qu'on l'y excite.

Tandis que je fais ces réflexions, nous arrivons à Delft, & nous observons en passant que cette Ville est fort longue, fort propre, peu gaie, & peu jolie, mais remplie d'un Sexe qui est l'un & l'autre. Ici commence le réveil de nos Voyageurs, & quelques verres de vin d'absynthe l'achèvent. Chacun parle de ceux qu'il connoît à Delft, s'entend, si ce sont des Personnes, dont la connoissance lui fasse honneur. La conversation s'engage peu à peu, & elle ne tarira plus. Le malheur est qu'elle n'est pas encore réjouissante; mais cet article viendra aussi, & je vais causer en attendant avec mes Voisines.

Que le temps m'a parû court avec elles! Le bon sens & la vraie politesse regnent dans tout ce qu'elles disent. Que n'ont elles plus de vivacité & d'enjouement? Mais avec tant de beauté ce seroit trop de charmes ensemble. Je sens même que telles ou'elles sont, le plaisir de parler d'elles me fait oublier la fidele Histoire de notre voiage. Je la reprends à Vlaer-  
din-



dingen. C'étoit une Capitale riche & puissante sous les Rois & les Ducs Frisons, & aujourd'hui ce n'est pas même une Ville. Nous traversames cet endroit à pied, c'est à dire, que nous passames entre deux haies de Femmes, qui, assises à leurs portes avec leurs rouets, causoient tout en filant avec leurs Voisines. Quelques Habitans du lieu s'arrêtoient auprès des jeunes. Elles ne laissèrent pas toutes de railler en passant nos Dames sur leurs sacs & sur leurs paniers. Les vieilles en général ne nous épargnèrent pas d'avantage sur la forme de nos habillemens, & des pensées assez libres, qui leur échappèrent sur ce sujet-là, firent rougir nos jeunes Compagnes & sourire les autres. Quelques-unes de nos Railleuses prirent un tour différent. L'une choisissoit l'un d'entre nous pour Mari, l'autre en choisissoit un autre, la troisieme en prenoit un troisieme, & toutes nous désignoient de manière, que nous fussions forcez de nous reconnoître, & nous exposoient par leur choix aux malicieuses critiques de leurs Voisines. Il n'y a en pareilles rencontres que deux partis à prendre, de faire la sourde oreille, ou de rire, si on peut. Nous nous tinmes au dernier, & c'étoit le mieux.

Nos Personnes ne furent pas autant examinées à Schiedam. Aussi est-ce une Ville, & une Ville qui a voix aux Etats de la Province. On



y distille une quantité prodigieuse de genièvre , & nous le sentimes fort bien en passant. Il y a un Port , qui peut contenir jusqu'à deux cent Bâtimens.

De-là nous gagnames le joli Bourg de Delfts-haven. Nous devions un tribut à chaque auberge , & celles de cet endroit-là, riantes & propres comme elles sont, ne pouvoient manquer de l'obtenir de la Compagnie. On alla voir ensuite la Rade & les Vaisseaux, & de là chaque Troupe regagna sa voiture , non sans que nous autres Hommes eussions été vivement lorgnez par de certaines Avanturières , qui nous envioient un peu à nos Dames. Cette observation réjouit notre Troupe & égaia notre entretien jusqu'à Rotterdam.

J'y avois déjà été. Mais je fus bien aise de m'y retrouver encore. Cette Ville est moins grande & moins riche qu'Amsterdam , mais plus gaie & plus faine. Elle a de magnifiques Canaux , des Rues larges & bien bâties , des Edifices publics & particuliers dignes d'arrêter les Etrangers , des Eglises considérables entre autres choses par les tombeaux de quelques Amiraux , un Port fort beau & encore plus fréquenté. Nous allames tout voir , & nous n'eumes garde d'oublier , ni la fameuse statue d'Erasmus , ni la maison honorée par le séjour de ce savant Homme. Je vous ai vu une Estampe, qui représente la premiere. Quant à la  
secon-



seconde , elle n'a rien de remarquable , que d'avoir été habitée par Erasme , & visitée en considération de cette circonstance par le fier Philippe II. Une Inscription attachée sur la façade nous apprend ces faits. Ces deux monumens sont fort glorieux pour les Sciences & pour les Rotterdamois.

Nous allames de Rotterdam à Tergou , & je vous avoue que je fus charmé d'y être. Ce n'est pas que cette Ville soit fort belle ; c'est que le chemin en est effroyable. Figurez-vous une digue étroite bordée d'eau des deux côtez. Si votre voiture en rencontre une seconde , il n'y a pour les sauver toutes deux que certaines places un peu plus larges que le reste , où il faut que l'une se retire , pour laisser passer l'autre. Du reste rien ne soulage votre imagination sur cette vilaine route que la vue des arbres , qui sont plantez assez près à près des deux côtez. Pour moi , en les voiant , je disois en moi même , peutêtre si un Phaéton nous renverse , aurons nous le bonheur d'aller échouer contre quelcun de ces arbres & de nous casser seulement un bras ou une jambe. Nous en fumes quitte à meilleur marché , & nous arrivames sans malencontre à Tergou.

A force de monter & de descendre , nous allames tomber dans une assez belle auberge. On nous y régala fort bien , & on nous fit encore mieux paier. Je m'imagine qu'on avoit



adopté dans cette Maison-là la Morale d'un certain Hôte, chez qui j'ai passé une nuit. J'y mangeai deux œufs frais, j'eus une chopine de vin commun, je bus quelques tasses de café, je couchai dans un bon lit, & il me demanda quinze florins. Quinze florins, dis-je! Oui, quinze florins, je n'en puis rabattre un sol, je vous en fais juge vous même. J'ai Femme, Enfans, Valets, Servantes, qu'il me faut entretenir & paier. Mon loier est considérable. Mes meubles s'usent . . . . Soit, dis-je. C'est fort bien prêché. Mais où est le rapport entre ces dépenses & la mienne? Patience, reprit mon Hôte, avec un air froid, qui auroit impatienté un Saint. Cette route-ci n'est point passante, & je vois à peine un ou deux Étrangers par mois. Vous êtes le premier depuis quinze jours. Vous paieez aujourd'hui pour ceux qui ne sont point venus. S'il en vient demain un autre, il ne paiera que comme il feroit ailleurs. La conclusion fut que je donnai ce qu'il demandoit, & que, repassant trois semaines après, il me força de souper encore chez lui. Vous n'avez rien à craindre, me dit-il. J'ai eu hier une riche aubaine, & c'est aujourd'hui le bon jour pour mes Hôtes. En effet il me fit bonne chère pour un prix civil.

Nous allames visiter ensuite les vitraux de la grande Eglise. Nous en trouvames les peintures

tures



tures dignes de la réputation qu'elles ont. Un seul des nôtres dit qu'il en avoit vû qui n'étoient en rien inférieures à celles-ci. Je pensois de même. Je les louai néanmoins sans restriction, & je fis bien. Notre Guide le regarda de mauvais œil, & pour moi au contraire il redoubla d'attentions obligantes. Mon suffrage le flattoit, parce que j'étois Etranger.

On m'a assuré qu'il y a cinq lieues de Tergou à Leyden, & je m'en rapporte. Mais nos Chevaux frais & repus firent tant de diligence, que je ne m'en apperçus pas. Leyde est grande, propre, magnifique même. Des canaux larges & droits la coupent en plusieurs isles. Les rues sont larges & en général ornées de belles maisons. Chaque canal & presque chaque rue offre une promenade sous des allées d'arbres. Les fossez qui entourent Leyde sont bordez de deux magnifiques rangées d'ormes; & de huit portes, qu'a la Ville, six vous conduisent par des routes enchantées à de beaux Villages. Enfin ce séjour est digne des Muses, & soit dit entre nous, je ne saurois croire que le Parnasse l'ait valu. Après les beautez de cette Ville, rien ne m'y frappa d'avantage que l'habillement des Etudians.

Nous reprimes le chemin de la Haie par une allée d'arbres, qui a près de trois lieues de longueur. Nous traversames les deux beaux



Villages de Voorschoten & de Voorbourg. De là nous passames à Rysvick, autre Village, qui mériteroit mieux le nom de Ville, & nos Dames, suivant les anciens us & coutumes, s'y régalerent en hydromel.

Il faisoit alors une soirée fraîche, & un beau clair de lune sembloit nous inviter à ne nous pas renfermer encore dans nos maisons. Là-dessus partie faite d'aller nous promener à Scheveling sur le bord de la Mer. Nos voitures bruiantes ont bientôt traversé la Haye, & nous voici de nouveau dans la campagne. Ici nous roulons doucement dans une magnifique allée d'arbres entremêlez de grands ifs. Elle a une demie lieue de longueur au milieu des Dunes, & elle est sablée aussi proprement qu'un Jardin. Aussi a-t-elle couté des sommes immenses.


Scheveling n'est qu'un Village de Pêcheurs. Mais c'est un Village riant & propre, & le voisinage de la mer y attire un monde infini. Les Cabaretiers comptent sur cet avantage, au point de n'acheter que de fort médiocres vins, & ils ont raison, puisqu'on les leur paie comme excellens.

Il étoit près d'onze heures du soir, lorsque nous rentrames dans la Haye. Je vous épargne le recit ennuyeux des complimens, avec lesquels nous nous séparames. Il est temps que vous & moi nous reposions.

LET.



LETTRE TRENTE-  
SIXIEME.


**L**A Nord-Hollande est une Province de paradoxes. Les Villes & les Villages semblent y sortir en foule du sein des Lacs. Les Prairies inondées pendant l'hiver fournissent le reste de l'année les pâturages les plus gras aux Bestiaux. La Terre y produit des légumes d'une bonté & d'une délicatesse, qui ne doivent presque rien à la chaleur du Soleil. On y voit la richesse habiter les campagnes ; l'amour de l'épargne conserver la frugalité chez les Habitans, sans pouvoir leur rendre la sobriété aimable ; le faste y accompagner fidelement la simplicité ; les anciennes manières survivre du reste à la médiocrité, qui les avoit introduites. Là vous voiez les teints de lys & de roses & les tailles fines & droites parer les Villages. Là, comme sur les rivages du fabuleux Lignon, la Villageoise, également innocente & hardie, accorde des faveurs fort délicates à l'Amant qu'elle chérit, & elle fait garder la dernière & sauver même sa pudeur d'une épreuve si perilleuse. Là les Mères, aussi libres dans leurs discours que leurs Filles dans leurs caresses, sont d'ailleurs aussi chastes qu'elles, bien que la pluspart du temps

P 5

aussi



aussi charmantes. Là les laides sont aussi rares que les belles le sont dans d'autres endroits.

Les usages de la Nord-Hollande ne sont pas moins singuliers que le reste. Il faut que je vous décrive une maison de la manière que me frappa la première que je vis. *Ab una disce omnes.* J'étois allé à Alckmaer pour certaine affaire. Cette Ville est tout ce qu'on peut voir de joli & de riant. Imaginez vous des rues propres & régulières ; des maisons plutôt mignonnes que belles, si vous en exceptez quelques unes, qui vont jusqu'au magnifique ; des canaux larges & bordez de gros arbres ; une grande Eglise superbe ; une promenade charmante, qui consiste en un fort beau bois, coupé régulièrement en allées, avec des bancs. Voilà en gros la Ville d'Alckmaer.

La maison, où j'allois, ne fut assurément pas la seule, dont l'air propre m'enchanta. Mais puisque c'est celle que j'ai le mieux vûe, je ne vous parlerai que d'elle. Elle étoit de trois étages, à cinq grandes croisées de face, avec des vitres à l'Angloise, comme on s'exprime dans ce Pais-là. L'entrée située au milieu annonçoit le goût du Maître. On y arrivoit par un pavé de marbre noir & blanc rangé en échiquier, qui empiétoit de quelques pieds sur la rue. La porte étoit délicatement travaillée & peinte en verd. Le bouton, le marteau, la serrure,



rure , tout étoit de cuivre & tout brilloit.

Ce fut le Maître lui même qui vint m'ouvrir. C'étoit un Homme de trente ans , d'une taille haute & un peu remplie, bien fait néanmoins, blanc autant que le peut être un Homme sans l'être trop , de beaux traits, une physionomie froide, mais revenante, lorsqu'il ne jugeoit pas à propos de l'obscurcir. J'ai peint sans y penser les Hollandois, en vous le peignant.

Comme il ne me connoissoit pas, j'eus à esfuier de sa part certains airs inquiets & mornes & un interrogatoire assez ennuyeux. Je savois par oui-dire que tels étoient les usages de la Nord-Hollande. Je m'y soumis de bonne grace, & je pouffai même l'équité jusqu'à convenir en moi même que la froideur de cet accueil avoit en soi quelque chose d'équitable. A quoi bon en effet recevoir d'un air gracieux & caressant un Inconnu, à qui nous ne pourrons peutêtre rien tenir de ce que notre accueil lui a promis ? Son cœur s'ouvre à l'esperance sur la réception affectueuse, que nous lui faisons. Mais tout à coup une grimace severe lui fait comprendre qu'il s'est trop hâté de compter sur nous. En quelque manière nous l'avons trompé.

Il n'en fut pas de même du Nord-Hollandois. Satisfait de mes réponses, il me pria poliment d'entrer dans sa salle. Une allée pavée

vée



vée comme le devant de la porte s'offroit d'abord. Les murailles en étoient blanches comme la neige, & six grandes Cartes de Géographie dans des cadres dorez les paroient. La salle étoit tendue d'une tapifferie de cuir doré fort propre. Quelques tableaux de fort bons Maitres, un grand miroir avec une bordure de glace, des porcelaines du Japon placées dans les quatre coins en pyramides, une table & des chaises de bois de noier, & une natte de jonc extrêmement fine, tel étoit l'ameublement simple, mais propre, de cette salle. On nous y présenta du thé excellent, & je voulus ensuite me retirer. Mais mon Hôte, aussi cordial qu'il avoit d'abord paru glacé, ne voulut pas le souffrir, & me prenant par la main, il me pressa avec tant d'amitié d'accepter un repas sans cérémonie, que je crus devoir me rendre.

Vous ne devineriez jamais où le diner fut servi. C'étoit dans une cuisine basse. Mais quelle cuisine ! Elle étoit pavée de marbre à compartimens, & traversée en croix de deux pièces de nattes aussi belles que celles de la salle. Les murs en étoient revêtus de carreaux de faïence blanche. Deux armoires d'un travail fort délicat laissoient voir au travers de leurs vitres, l'une une nombreuse batterie de cuisine, qui sembloit sortir des mains des Ouvriers, & l'autre des vases de porcelaine de  
toute



toute espèce & tous choisis, arrangez avec assez d'art. Mais rien ne vous auroit surpris autant que cheminée. Figurez vous que la plaque & le contre-cœur de l'âtre sembloient être d'argent, & jugez par-là du reste. Aussi cette cheminée n'étoit-elle que titulaire, ou honoraire, si on peut parler de la sorte, & peut-être n'y avoit-on jamais allumé du feu. Une autre cheminée moins ornée faisoit les fonctions de celle-ci.

Tandis que j'admirois une cuisine si brillante de propreté, il entra une Servante, qu'à son air mignon & à sa parure propre & galante, j'aurois prise pour la Fille de la maison, si le Maître n'avoit pas été trop jeune pour être son Pere. Elle apportoit un plat de légumes & un de ris, qui tiennent là lieu de potage. Après elle parut sa Maîtresse, qui en Femme, dont la matinée avoit été toute occupée des soins du ménage, étoit habillée à peu près comme sa Servante, & n'avoit de plus qu'elle que quelques bijoux de prix. Elle étoit belle & jeune. J'admirai sa beauté, & je ne fis que l'admirer. Je ne fais quoi de grave répandu sur toute sa personne me bornoit-là. D'abord la conversation fut aussi peu animée que la biere, que nous bu- mes. Le vin de Pontac succeda & fut accompagné d'un Cabeliau, dont les deux moitez étoient accommodées de deux manières différentes,

rentes,



rentes. Sur le bien que je dis de ces deux plats, mon Hôte en fit compliment à sa chère Lifette. C'est le nom tendre & familier qu'il donnoit à son Epouse, qui à son tour l'appelloit par le diminutif de son nom de batême. Cette belle Femme répondit à son Mari par un baiser, qui me parut aussi sincère qu'éclattant. Elle rougit ensuite de s'être oubliée jusques là devant un Etranger, & cependant elle parut me savoir bon gré d'avoir donné occasion à cette prétendue faute. Elle redoubla d'attentions obligeantes pour moi. Elle & son Mari s'apperçurent avec plaisir qu'en apprenant le langage de leur Nation, j'en avois adopté les mœurs, l'entretien en fut plus libre & plus gai.

On amena les Enfants au dessert, & on voulut qu'ils me saluassent le premier. Je les embrassai, & il ne m'en couta aucun effort de politesse & de complaisance. Si j'avois voulu peindre une Grace & un Amour, ils m'auroient servi de modeles. Ces Enfants aussi aimez qu'ils étoient aimables me furent bientôt dérobez par le Pere & par la Mere, qui les accablèrent de baisers. On leur donna de tout ce qu'il y avoit sur la table. Le Pere voulut qu'ils bussent du vin de sa Femme, qui étoit doux. Bientôt tout retentit de leur joli babil, & il n'y eut plus d'attention que pour eux. Le cœur de mes heureux Hôtes nageoit dans  
la



la joie, & je la partageois de bonne foi avec eux. Heureux Hollandois, disois - je en moi même ! C'est chez vous seuls que le mariage est aussi charmant que saint. Vous aimez tendrement vos Femmes, & , bien différens d'une Nation voisine , vous osez ne pas rougir de votre tendresse. Vos Femmes se font honneur de vous respecter & de vous aimer. Chaque jour allume d'avantage vos feux mutuels , & souvent on voit parmi vous l'Amant froid devenir Mari galant. Vos Enfans , fruit d'un amour si pur , en deviennent la récompense, & ils resserrent de plus en plus les agréables nœuds qui vous attachent l'un à l'autre. Enfin la nature semble avoir gardé pour votre vertu les plaisirs les plus innocens & les plus délicieux.

Un verre de vin d'Alicante , qui me fut présenté , ne me tira de ces réflexions , que pour m'en faire naître d'autres sur l'opulence des Nord Hollandois. Mon Hôte s'en apperçut à la distraction involontaire qui me surprit , ou , pour mieux dire , à l'air appliqué, qu'il me trouva. Je lui avouai ce qui m'avoit occupé. Votre étonnement est juste, me répondit-il. Mais voici dequoi le faire cesser. La pluspart des Nord - Hollandois trafiquent dans les Pais Etrangers. Mais ils ont des avantages, que n'ont point les riches Négocians d'Amsterdam. Eux & leurs Femmes savent  
se



se passer d'habits superbes & de somptueux équipages. En un mot un luxe onéreux ne consume pas une partie de leurs gains. De cette épargne, qui augmente chaque année leur capital, ils tirent ces avantages que, quelque considérables que soient leurs achats, ils paient tout argent comptant, que par-là ils ont tout à meilleur marché, que par conséquent ils peuvent vendre moins cher & qu'ils gagnent d'avantage sur ce qu'ils vendent.

Je ne vous citerai d'autre exemple que celui de Broeck, continua ce galant Homme. Vous savez que ce grand & beau Village du Waterland est fameux en ce qu'il ne s'y trouve point de Pauvres. Mais comment y en auroit-il ? Ses Habitans, la plupart Mennoites & tous Négocians, font un trafic considérable en France, en Espagne, en Portugal, à Dantzic & dans la Mer du Nord. Tel d'entre eux met en mer jusqu'à trois ou quatre Vaisseaux pour son compte. Les moindres s'affocient, pour envoyer des Vaisseaux à la pêche des Harangs & à celle des Baleines. Quelques-uns tirent de la Pologne & du Jutland une quantité prodigieuse de grains & de bestiaux. D'autres chargent des laines & du vin d'Espagne. Je connois deux de ces Marchands, ajouta mon Hôte. A la simplicité de leurs habits & de leurs manières, vous ne les prendriez jamais pour des Gens aussi riches qu'ils le

le







auquel on avoit invité plusieurs Amis. Ils débutèrent par de longues cérémonies sur les rangs à table, après lesquelles chacun se laissa forcer de prendre la place, qu'il avoit d'abord estimé lui être due. Ces cérémonies recommencèrent, lorsque le Maître de la maison voulut servir les Convives. Chacun prétendoit que son Voisin devoit être servi avant lui, & ensuite acceptoit doucement ce qu'on lui avoit présenté. Nous eussions aux fantez un second conflit d'honnêteté, qui finit comme les autres. Par bonheur ce fut le dernier. Chacun se mit insensiblement à son aise. Le repas étoit aussi abondant que délicat. D'excellent vin y couloit en abondance, & de chaque verre fortoient quelques contes, ou des bons mots, dont ma belle Hôteffe sourioit & rougissoit de temps en temps. Onze heures sonnèrent, lorsqu'on s'en croioit encore bien loin, & la Compagnie se sépara tout à la fois, après les remerciemens les plus solennels.

Vous vous imaginez bien qu'on ne me laissa point dans l'embarras de chercher à cette heure-là un lit en ville. On m'en avoit préparé un dans une chambre, qui me parut réservée aux Etrangers. Tout y respiroit la propriété & sembloit la leur commander. Le plancher étoit couvert d'un tapis de Turquie, couvert lui même de deux pieces de toile assez larges, qui traversoient la chambre en croix, afin

afin



afin qu'on pût admirer ce beau meuble fans le gâter. Une armoire de prix, placée vis à vis de la porte, s'attiroit la première la curiosité des Hôtes par la beauté des porcelaines & par je ne fais combien de petits bijoux d'or & d'argent, qu'on y avoit industrieusement entremêlez, & qui paroissoient au travers de deux grandes glaces de Venise. Une pendule d'une grande valeur occupoit l'entre-deux des fenêtres, & avoit à ses côtez un thermometre & un barometre à plaques d'argent. La cheminée placée au fonds de la chambre vis à vis de la pendule étoit remarquable par une large glace, & encore plus par une fort grande urne du Japon, qui occupoit le milieu du foier, & qui, du temps des Romains, auroit peutêtre été préférée à l'or, pour renfermer les cendres d'un Empereur. Une trentaine de petits tableaux, représentant des nuits, des tempêtes, des tavernes de Villages, des débauches d'Etudians, mais tous d'une manière achevée & unis comme des glaces, enfin dans le goût Hollandois, formoient autour de la chambre un cordon, qui empêchoit heureusement qu'on ne fit trop d'attention à la tapisserie, qui n'étoit qu'une assez jolie verdure. Les fauteuils, les chaises, les tables, le lit, répondoient à l'élégance du reste de l'ameublement. Le lit sur tout sembloit avoir été fait pour un délicat & volup-

Q 2

tueux



tueux Chanoine, & je ne fais si la couche du Dieu Somne dans Ovide valoit celle-ci. C'est-là que je me couchai, & d'où je vous souhайте le bon soir.

## LETTRE TRENTESÉPTIÈME.

**J**E crains que ma dernière lettre ne vous ait un peu ennuié. Peut-être celle-ci vous dédommagera-t-elle par la variété, qui y regne. A tout hazard je commence. Après avoir remercié mes aimables Hôtes, & pris congé de leur jolie Servante par une espee de tribut, que l'usage de la Hollande a établi, je retournai à Leyden, fort satisfait de mon voiage. Votre Ami le Chevalier W . . . , gton fut le premier que j'en entretins, & jugez s'il en fut charmé. Il ne voulut pas me quitter, que je ne lui eusse donné ma parole de le mener en Nord-Hollande. Je lui en ai eu obligation dans la suite. Avoir vû simplement quelques Villes de cette Province, c'est ne la pas connoître. Les Habitans de ces Villes sont tous, ou Hollandois naturels, qui s'y sont transportez ou vrais Nord-Hollandois, qui ont pris insensiblement les mœurs & les usages de leurs Voisins. Enfin plus de propreté



preté dans les maisons & de simplicité dans les habits, voilà l'unique chose, qui distingue un Citoyen d'Alckmaer d'un Citoyen d'Amsterdam. Il faut chercher la pure Nord-Hollande dans les petites Villes & dans les Villages.

Nous le remarquames, dès Monnikendam, Ville assez gentille, où nous avions résolu de passer la première nuit. Il ne se trouvoit dans l'auberge qu'un lit de vuide; on nous le donna. Mais de vos jours vous n'en vites un semblable. Trop haut, pour que j'y montasse sans échelle, trop court, pour que le Chevalier s'y pût coucher qu'en rapprochant ses genoux de son menton, tel étoit en deux mots ce merveilleux lit, qu'à la manière de Hollande, on avoit renfermé dans une espece d'armoire. La vue de l'Ouvrier, en l'élevant à une telle hauteur, avoit été sans doute qu'il servît à un Géant. Mais il avoit oublié ensuite ce dessein, & il avoit achevé son ouvrage comme pour un Nain. Nous réüssimes pourtant à y monter; pour dormir, c'est autre chose.

La dinée suivante nous régala d'une autre scene. C'étoit à Edam. L'Hôteffe étendit devant nous sur une table de réfectoire une serviette fort blanche, mais fort grossière, sur laquelle bientôt après parurent deux assiettes de faïence & deux plats de même, chargez l'un de bœuf fumé & l'autre de jambon, & tous

Q 3

deux



deux froids. Le beurre & le fromage dans deux plats semblables cantonnoient ce service & devoient composer notre dèssert. Le Chevalier sourit de cet appareil, &, en homme tâché, s'adressant tout de suite à l'Hôteffe, il lui demanda d'un ton railleur si elle n'avoit point d'affiettes ni de plats d'étain, & s'il étoit dit que nous ne mangerions rien de chaud, même en le paiant ce qu'elle voudroit. Manger chaud, répondit-elle d'un air de surprise ! Manger chaud ! Non certes. Ce n'est pas ici la coutume, & je ne crois pas depuis six semaines avoir cuit la moindre chose. Je commençois à lui en témoigner mon étonnement. Mais elle m'eut bientôt imposé silence. Croiez-vous, me dit-elle, que je voudrois pour un repas, que quelques Passans prennent chez moi, gâter tout à la fois mes cheminées, mon étain, ma vaisselle, mon meilleur linge de table ? Je vous remercie de tout mon cœur. Mais vous êtes étrangers. Un Hollandois ne se feroit pas récrié sur la manière dont je vous fers.

Nous sentimes le Chevalier & moi à ce discours, qui marquoit la pleine conviction de notre Hotèffe, que nous devions avoir tort, & nous mangeames paisiblement ce qu'on nous avoit servi. L'Hôte vint, lorsque nous achevions ce frugal repas. Je ne pus me tenir de lui conter notre conversation avec sa femme. Le bon homme, accoutumé dès la maison pa-

pa-



paternelle aux usages , qui nous paroissoient étranges , n'y avoit peutêtre jamais fait attention. Il réfléchit un peu, & nous répondit que nous ne connoissions pas bien la carte de la Nord-Hollande. Voici la fantaisie de nos Femmes, continua-t-il. Elles sont amoureuses de leur vaisselle. C'est pour elles assez de la voir arrangée & luisante dans leur armoire. Elles ne voudroient pas la salir à moins d'un Festin de noces. Il en est de même de leur linge fin. Ma Femme en a par exemple , qui vient de ma Bisaieule & de la sienne , & , qui depuis plus de cent ans, a peutêtre été blanchi cinquante fois , sans avoir été sali par dix repas. Ces deux passions de nos Femmes dominent en grande partie sur notre ménage. Le soin de leurs cheminées est un autre de leurs goûts. Telles sont les causes de tout ce qui a paru vous surprendre. Cependant nous ne manquons pas de feu, poursuivit-il. Il y en a toujours qui brûle sur le derrière de la maison dans une large marmite de fer pour le thé & le café, & c'est-là que, quand le froid commence à se faire sentir , nous allons un peu nous chauffer.

Nous admirions encore la patience, avec laquelle les Maris Nord-Hollandois se soumettoient à une Police féminine aussi incommode. Mais nous sortimes le lendemain de cet étonnement par un autre. Nous nous étions arrê-

Q 4

tez



tez le soir dans un Village, & nous avions dit à notre Hôte que nous fouhaitions manger dans la même chambre que sa Famille. Le dessein du Chevalier étoit de nous instruire par cette familiarité des usages de la Nord-Hollande. L'Hôteffe alla sans façon prendre la première place. La Servante familièrement s'affit près de sa Maitresse. Le Maitre sans murmurer s'accommoda d'une des deux chaises qui restoient, & le Valet se faisit de l'autre. La Maitresse & la Servante se servirent les premières, & elles ne prirent pas le moins bon. Tout alloit pourtant bien, & nous sentions qu'un long usage avoit réglé ainsi les rangs dans cette maison, lorsque le Démon de la discorde s'avisa par malheur de troubler une Société, où regnoit un si bel ordre. Le Maitre dit imprudemment à la Servante qu'elle lui allât chercher quelque chose. La Maitresse dit à son Mari qu'il pouvoit bien y aller lui même, & qu'elle vouloit que sa Servante se reposât. On en vint de part & d'autre à des paroles fort dures. La Servante soutint avec zele une si bonne Maitresse. Je vis cent fois le moment que le Mari indigné alloit, en vengeance son autorité outragée, violer les antiques & sages coutumes de sa Patrie, & s'attirer une grêle de coups, par cet excès. Je crois que notre présence retint sa fureur & appaisa peu à peu celle des deux Femmes. On se re-  
gar-



garda pourtant de mauvais œil , jusqu'à ce que le Mari , convaincu enfin de son tort, en demanda pardon à sa Femme par un baiser, qu'il lui déroba. Satisfaite alors, ou peut-être honteuse de la victoire, qu'elle venoit de remporter devant nous , elle voulut nous la faire approuver, en nous contant combien la Servante étoit affectionnée & laborieuse, & avec quelle propreté elle entretenoit la vaisselle & les cheminées. N'aimerois-je pas pas cette Fil- le , continua-t-elle ? Demandez à mon Mari. Il vous dira lui même qu'il n'y a pas une Femme en Nord-Hollande , qui en ma place ne fit comme moi. Elle ne nous trompoit pas. J'ai vû depuis ce temps-là des Servantes Nord-Hollandoises tenir le haut bout à table, manger à leur aise ce qu'elles y voioient de plus à leur goût , tandis que la complaisante Maitresse mettoit la dernière main à leur ouvrage, traiter leur Maitresse comme leur éga- le, agir avec le Maitre comme avec leur infé- rieur, exiger des égards du Valet , & je n'ai vû personne s'en étonner.

Ce qui passe tout ce que je vous ai dit en- core , c'est que le même défaut de subordina- tion se fait sentir entre les Peres & les Enfants. Il est vrai que souvent les Fils sont assez doci- les & assez respectueux , pourvû que des Me- res trop indulgentes n'autorisent pas leur in- solence. Mais souvent aussi les Filles s'échap-

Q 5

pent



pent d'autant plus à cet égard. Elles sont les Compagnes des travaux & des plaisirs de leurs tendres Mères. Elles en adoptent les passions, elles en prennent les goûts & les manières. Elles en sont traitées comme des Sœurs, & en effet elles en reçoivent le nom. De là vient que, plus par la force de l'exemple que par un esprit de désobéissance, elles considèrent peu leurs Peres, & souvent une Nord-Hollandoise mariée ne manque à ce qu'elle doit à son Mari, que parce qu'elle a fait sur son Père l'apprentissage d'un injuste mépris pour les Hommes.

Cette éducation mal raisonnée influe jusques sur les amours de ces belles Filles. Malheur à leurs Amans, si la sympathie n'agit promptement en leur faveur. Ils auront beau être des partis tout à fait sortable, & avoir même l'agrément des deux Familles. Leurs Maitresses les éprouveront longtems par tout ce que l'indifférence d'une Belle a de fâcheux pour un Amant. Elles les feront passer par les degrés d'une longue & peu agréable servitude. Enfin elles se rendront plus par pitié & par bienveillance que par tendresse. Ces languissantes & tristes galantries seront un jour l'entretien de leur vieillesse. *Et hæc olim meminisse juvabit.* Peut-être même en tireront-elles le droit de faire taire leurs Maris, lorsqu'ils voudroient user de l'autorité maritale.

Vous



Vous concevez bien qu'il n'en est pas de même, lorsque l'Amour daigne se mêler des mariages des Nord-Hollandois. On m'a raconté à ce sujet une chose d'autant plus étonnante qu'elle est fort semblable à un usage des Canadiens. Dès qu'en certains endroits de la Nord-Hollande un jeune Homme a obtenu la permission de rechercher une Fille , il va lui rendre visite le soir , vers le temps qu'il fait qu'elle se fera mise au lit , & là il lui conte de son mieux les affaires de son cœur, on les conte toujours bien quand on aime. Cette manière dure quelques mois , qu'on accorde à la sévérité des usages. La Belle alors admet son Amant à l'honneur de l'entretenir sur le même lit. Notez bien que je dis , sur le lit. Au bout d'un certain temps, elle le reçoit sous la couverture , & il ne reste plus entre eux que la mince barrière d'un drap, si même elle y reste toujours. Quelle tentation pour deux Personnes jeunes & qui s'aiment ! On dit pourtant qu'elles résistent toujours & que souvent c'est à l'Amant que cette victoire coute le moins. Voudroit-on faire entendre qu'il se console par quelques libertez de celles qu'il n'ose prendre ? On m'assure dans ce moment que non , & il faut le croire.

Les noces ne sont en apparence pas aussi chastes. Le vin & la joie y font éclore les bons mots & les contes les plus gais. Les Pères

res



res & les Oncles donnent l'exemple. Meres & Tantes rougissent d'abord, sourient ensuite, peu à peu elles se délivrent de la contrainte, & bientôt plus délicates que leurs Maris, sans être moins libres, elles relevent la conversation & l'affaisonnent d'un sel plus fin & aussi piquant. Les Grandperes & les Grandmeres enchérissent en ce genre là sur les Enfants par le privilège de l'âge. Mais ce qu'il y a d'édifiant dans la liberté de ces Festins, c'est qu'elle ne sert qu'à réchauffer la tendresse des Maris & des Femmes les uns pour les autres, peut-être en leur rappelant les images des plaisirs, que la jeunesse & l'amour leur ont fait goûter. Alors tel Vieillard retrouve dans les cendres de sa vieillesse des feux, qu'il croioit lui même éteints pour toujours, & on sent quelque forte de respect, en lui voiant donner les noms les plus tendres à sa vieille Compagne & les recevoir d'elle avec les caresses les plus sinceres. Bel exemple pour les jeunes Mariez, qui ne le trouveroient gueres que dans leur Patrie!

J'ai vû une partie de ce que je raconte. Nous étions dans cette partie de la Nord-Hollande, qu'on appelle le *Beemster*, Contrée délicieuse, & ci-devant un Lac, qui a été desséché. Elle ressemble aujourd'hui à un vaste Bassin, couronné de Prairies & de Villages. Au sortir de Beemster-Kerck, nous  
nous



nous trouvames dans un chemin large , droit, & bordé d'arbres. On ne découvroit de tous côtez que belles maisons de campagne, jolies maisons de Paisans, prairies couvertes de Bestiaux, Villages & Villes presque contigus. Nous arrivames ainsi à Ryp, grand & riche Bourg, où nous allames descendre dans le premier endroit, qui nous parut une auberge. Le Maitre & la Maitresse plus que septuagénaires avoient un air de santé & de gaieté, qui annonçoit une situation commode & un mariage uni. J'en félicitai le bon Homme, qui me répondit que je ne me trompois pas. Il y a cinquante ans & au delà que nous sommes mariez, ajouta-t-il. J'avois du bien, j'en reçus en mariage, nos travaux & notre sobriété augmentèrent ce que nous avions, Dieu daigna nous benir, & notre union en étoit sans doute la cause. Nous ne tardames guères à avoir plusieurs Enfans. Leur Mère & moi leur apprimes à faire comme nous. Ils nous ont bien aidez dans la fuite, & aujourd'hui ils sont tous bien établis & font notre consolation. Il s'adressa ensuite d'un air caressant à sa Ménagère, qui, le regardant avec une tendre attention, ne détournoit les yeux de dessus lui, que pour lire dans nos regards notre approbation. Ai-je menti d'un seul mot, lui dit-il, en lui donnant un nom, qui prouvoit leur bonne intelligence ? Cette bonne Femme n'avoit  
que



que faire de nous répondre pour son Mari. Tout ce que nous avions vû répondoit d'avance, & d'ailleurs, une circonstance, qui prouve beaucoup, & que j'avois observée, c'est qu'on ne pouvoit distinguer à qui de l'Homme ou de la Femme les Domestiques témoignent plus de respect.

Nous allames ensuite nous promener dans le Ryp. Si ce n'étoient les Bourgs du Zyp & du Schermer, autres Lacs desséchés comme le Beemster, je dirois qu'après Sardam & Broek, il n'y en a point d'aussi riches que celui-ci. Les prairies qui l'entourent sont couvertes d'une herbe épaisse & haute. Les Bêtes à cornes y font d'une grandeur extraordinaire. Leur lait abondant & gras est ce qui fournit ces fromages, dont la Hollande fait un commerce si considérable. Le poisson, la viande, les légumes, les fruits s'y donnent presque pour rien. Toute sorte de grains y croissent en abondance. Le chanvre y est excellent. Voilà avec l'esprit de ménage la source des richesses des Habitans. Aussi plusieurs d'entre eux se mêlent-ils de ce qu'on appelle là *Scheepsredery*, c'est à dire qu'ils s'associent pour mettre des Vaisseaux en mer & pour envoyer leurs denrées en divers endroits de l'Europe, & ce qui contribue encore à rendre l'argent commun chez eux, c'est que plusieurs Rentiers d'Amsterdam viennent s'établir dans ce

Bourg



Bourg , invitez par le bon marché des vivres & des maisons.

Nous partimes de Ryp & nous continuâmes notre tour de Nord-Hollande. Ne comptez pourtant plus sur aucune observation de ma part. J'ai tout dit , & il me reste uniquement de vous assurer que je suis tout à vous.

F I N.

















067, 2

~~zu 1044~~

Hist. Pely B  
1044 6



